Centre de recherche
pour l'étude
et l'observation
des conditions
de vie

Sou1995-900

142, rue du Chevaleret
75013 PARIS
Tél. (1) 40 77 85 00
Fax (1) 40 77 85 09

CREDOC-DIRECTION
IMPORTANT

Ce rapport est actuellement soumis à embargo ou à diffusion restreinte par le commanditaire de l'étude dont il traite. Il vous est adressé au titre de vos responsabilités à l'égard du Centre.

NOUS VOUS DEMANDONS DE NE PAS LE DIFFUSER

Enseigner dans les écoles - La journée de travail de l'enseignant du premier degré / Bruno Maresca, Emmanuelle Galiana. Novembre 1995.

CREDOC•Bibliothèque

CRÉDOC
L'ENTREPRISÉ DE RECHERCHE

Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie

CRÉDOC

ENSEIGNER DANS LES ÉCOLES (II)

La journée de travail de l'enseignant du premier degré

Bruno MARESCA
Emmanuelle GALIANA

Département "Evaluation des Politiques Publiques"

novembre 1995

142, rue du Chevaleret
75013 - PARIS

Les entretiens auprès des instituteurs ont été réalisés par le service des enquêtes du CREDOC, sous la responsabilité de Sonia Eugène. Le traitement statistique des résultats a été assuré par Emmanuelle Galiana.

SOMMAIRE

Présentation p. 5

Première partie - Les enseignants du premier degré : caractéristiques professionnelles et opinions sur le métier p.8

I Les caractéristiques institutionnelles p.9

A. Les caractéristiques des classes p.9
1. Le contexte résidentiel p.9
2. Effectif des établissements et des classes p.11
3. Composition sociologique des classes p.12
4. L'hétérogénéité des classes p.14
5. L'évaluation des difficultés liée à la discipline p.18
6. Un indicateur synthétique des caractéristiques des groupes-classes p.20

B. Le corps enseignant p.23
1. L'élévation des niveaux de formation p.24
2. La différenciation des statuts p.27
3. La progression de la féminisation p.28
4. Un indicateur synthétique des "profils" de qualification p.29

II. Les opinions sur la profession

1. La considération s'attachant à la profession d'instituteur p.31
2. Les sujets de satisfaction du métier p.33
3. L'intérêt porté au métier p.36
4. La confiance dans le système éducatif p.38

III. Les satisfactions pédagogiques

1. Les différents rôles de l'enseignant p.41
2. Les motivations dans l'exercice du métier p.43
3. Une typologie des instituteurs fondée sur les motivations et les satisfactions du métier p.45

Deuxième partie - L'organisation de la semaine d'école dans le premier degré p.49

I. Les rythmes scolaires p.50

1. L'organisation de la journée et de la semaine d'école p.51
2. L'organisation de lajournée : l'évaluation des temps non consacrés à l'enseignement p.55
3. Les temps d'activité en classe p.61
4. L'aide des agents spécialisés d'école maternelle p.65

II. L'organisation pédagogique p.67

1. Les enseignements dans les classes du primaire p.70
2. Les enseignements dans les classes de maternelle p.76

III. La charge de travail de l'enseignant p.81

1. Les temps de travail de l'enseignant p.81
2. Les devoirs donnés aux élèves pour être faits à la maison p.91
3. L'impact des études dirigées sur les devoirs à faire à la maison p.94

Troisième partie - L'organisation des enseignements dans le premier degré p.96

I. La séquence de français p.99

1. La durée des séquences p.99
2. L'organisation d'une séquence de français p.100
3. Les séquences-types d'enseignement du français p.105

II. L'organisation pédagogique de la séquence de français p.110

1. Les modalités du travail des élèves p.110
2. La vérification des acquis p.112
3. L'évaluation de la séquence et de la participation des élèves p.113
4. L'organisation du mobilier de la classe p.115
5. Les échanges avec les collègues p.118

III. Les moyens pédagogiques utilisés par les enseignants p.119

1. Les supports d'enseignement p.119
2. L'équipement dont dispose la classe p.121
3. Les sorties scolaires p.122

IV. Les modèles-types de pratiques pédagogiques p.125

1. Les supports d'enseignement p.126
2. L'équipement dont dispose la classe p.127

Synhèse p.130

Annexes p.137

1. Méthodologie de l'enquête p.138
2. Tris à plat p.139
3. Questionnaire de l'enquête p.187

PRESENTATION

L'enquête relative aux enseignants de l'enseignement du premier degré a été effectuée, par le CRÉDOC, à la demande de la Direction de l'Evaluation et de la Prospective (DEP) du Ministère de l'Education Nationale. Faisant suite à une précédente étude, réalisée en juin 1994, elle s'est attachée à l'analyse du déroulement de la journée de classe et de l'organisation pédagogique des principaux enseignements. Les résultats de cette enquête permettent de dresser le panaroma national[1] de la diversité des modes d'organisation de l'école élémentaire ; par la comparaison avec les données de l'enquête de 1994, ils permettent aussi de suivre l'évolution des opinions des instituteurs sur leur place dans la société.

L'échantillon est représentatif des enseignants du premier degré en fonction dans les établissements publics au moment de l'enquête : au total, 800 instituteurs et professeurs des écoles tirés au sort dans toutes les académies de la métropole, ont été interrogés entre avril et mai 1995, en face à face, à l'aide d'un questionnaire directif.

Invités à se rémémorer l'organisation de leur dernière journée d'enseignement, de manière à reconstituer le temps passé aux différentes activités de la classe, et particulièrement aux différentes disciplines qu'ils enseignent, l'investigation proposée aux instituteurs[2] a été l'occasion d'explorer plusieurs dimensions de l'organisation de l'enseignement à l'école élémentaire :

* l'organisation de l'école quant aux horaires de classe et de récréations, et la fréquence de la classe le samedi ;

* l'organisation d'une journée de classe, sous l'angle des temps passés aux différents enseignements, et des temps d'organisation ;

---

[1] rappelons que l'enquête se limite aux établissements de l'enseignement public et à la France métropolitaine

[2] dans ce rapport, on s'accorde la liberté d'utiliser les termes d'instituteur ou de maître pour désigner collectivement les enseignants exerçant dans le premier degré de l'enseigenement public, bien que cette profession ait cessé, depuis peu, d'être homogène du point de vue des statuts ; les professeurs des écoles restent, pour le moment, minoritaires (moins de 20%), et leurs comportements ne les distinguent pas nettement de leurs collègues

* la durée de travail de l'enseignant cumulant tous les temps qu'il consacre à son métier, durant la classe et hors de celle-ci;

* l'organisation d'une séquence d'enseignement consacrée à la discipline cardinale du premier degré, l'apprentissage de la maîtrise de la langue (organisation pédagogique de la séquence, temps effectif de travail des élèves, évaluation des acquisitions, etc.).

Cette approche des formes d'organisation que se donnent les enseignants de la maternelle et du primaire permet de dresser un tableau d'ensemble, a priori représentatif, du fonctionnement du des écoles françaises. Il s'agit là d'une contribution aussi objective que possible au débat concernant les rythmes scolaires et la place prise par les différentes matières dans l'enseignement élémentaire.

A la faveur de cette observation de la pratique quotidienne des instituteurs, des informations ont été recueillies sur des questions plus particulières, telles que :

* l'importance donnée au travail scolaire à la maison, et l'incidence de l'introduction des études dirigées ;

* l'importance du travail d'équipe (échanges avec les collègues) et de l'ouverture hors de la classe (par les sorties notamment).

La contribution de cette enquête à la connaissance des temps réels d'enseignement dont bénéficient les écoliers français est importante compte-tenu de la rareté des travaux sur ces questions[3].

On n'oubliera pas toutefois que cette information est pour partie subjective : n'étant pas le fruit d'un comptage réalisé par un tiers observant le fonctionnement de la classe, elle est avant tout une estimation des temps tels que les ont intériorisés les enseignants, quand ils se remémorent leurs pratiques quotidiennes, c'est-à-dire habituelles.

Subjectives par nature, mais fortement normatives, ces évaluations définissent bien les éléments du modèle professionnel des instituteurs actuellement en activité.

[3] la base documentaire de l'INRP ne signale pas de travaux spécifiques sur ces questions en dehors de (CE2)

NB On se reportera au questionnaire et aux tris à plats, joints en annexes 2 et 3, pour retrouver les formulations précises des questions.

PREMIÈRE PARTIE

Les enseignants du premier degré : caractéristiques professionnelles et opinions sur le métier

I. Les caractéristiques institutionnelles

A. Les caractéristiques des classes

Les caractéristiques socio-culturelles des élèves formant le groupe de la classe, représentent une dimension importante à prendre en compte pour comprendre le comportement des enseignants et leurs opinions sur leur métier. Elles sont fortement déterminées par ce que l'on peut appeler l'environnement sociologique de l'école.

1. Le contexte résidentiel

Les différences entre écoles urbaines et écoles rurales, entre écoles des centre-villes et des banlieues, etc., ont des implications tant au niveau de la "morphologie" de l'école (tailles et agencements des établissements) que sur le plan de la facilité à enseigner le groupe d'élèves (problèmes de niveau, de discipline).

La localisation des écoles élémentaires françaises colle étroitement à la répartition de la population appréhendée selon la structure urbaine de la métropole.

Répartition des classes selon la taille des communes où elles sont implantées *		Répartition de la population française selon la taille des unités urbaines **	
- moins de 2 000 hab.	25,3 %	- communes rurales	26,0 %
- de 2 001 à 20 000	17,2	- moins de 20 000 hab	16,4
- de 20 001 à 100 000	13,7	- de 20 001 à 100 000	13,2
- plus de 100 000 hab.	27,3	- plus de 100 000 hab.	27,9
- Région parisienne	16,5	- agglomération de Paris	16,5
** échantillon des écoles de l'enquête, CREDOC*		*** recensement de la population de 1990, INSEE*	

Au regard de l'organisation de l'école, on constate que la différenciation des contextes résidentiels est marquée surtout aux extrêmes : l'école rurale, d'un côté, l'école de la région parisienne de l'autre, ont de nettes spécificités. Le contexte des communes de taille moyenne, notamment parce qu'elles intègrent les banlieues, présentent également des particularités. On compte 12 % de classes dans les zones d'éducation prioritaire (ZEP).

Part des classes en ZEP selon la taille d'agglomération

en % (100 % en ligne)

Taille agglo -mération	communes rurales	2 000 à 20 000	20 000 à 100 000	Plus de 100 000	Région parisienne (hors Paris)	Paris
ZEP	0,0	7,7	22,8	39,6	14,7	15,2
hors ZEP	28,8	18,5	12,5	25,6	10,7	3,9

CREDOC/DEP 1995 — base 801

Répartition des instituteurs selon les différents niveaux d'enseignement

Les classes de maternelle

en %

Ensemble des classes de maternelle	*dont* Petite section	*dont* Moyenne section	*dont* Grande section	*dont* Classes multiples
34,7%	8,9	3,7	5,4	16,7

CREDOC/DEP 1995 — base 290

Les classes du primaire

en %

Ensemble des classes de primaire	*dont* CP	*dont* CE1	*dont* CE2	*dont* CM1	*dont* CM2	*dont* Classes multiples CP-CE	*dont* Classes multiples CE-CM	*dont* Classes spécialisées
65,3%	10,4	8,4	7,6	7,0	7,8	11,1	10,7	2,3

CREDOC/DEP 1995 — base 511

2. Effectifs des établissements et des classes

Le nombre d'enfants scolarisés dans les écoles élémentaires et pré-élémentaires publiques atteint, en moyenne, 154 élèves par établissement. Si l'effectif le plus fréquent est 100 enfants, un établissement sur trois en compte moins. A l'inverse les effectifs peuvent atteindre 400, et un établissement sur quatre scolarise plus de 200 enfants.

La taille de l'école augmente avec la taille d'agglomération. Les écoles des communes rurales sont les plus petites (78 % comptent moins de 100 élèves), celles de la région parisienne ont les effectifs les plus grands (60 % comptent plus de 200 enfants).

Le nombre moyen d'élèves des classes de maternelle et de primaire s'élève à 24. Les effectifs les plus fréquents se situent entre 25 et 27 élèves ; les groupes constituant la classe ne comptent qu'exceptionnellement moins de 10 ou plus de 32 enfants.

La taille de la classe est influencée par la taille de l'établissement et celle de la commune d'implantation. 65 % des classes rurales ont un effectif inférieur ou égal à la moyenne. Inversement, 60 % des classes situées dans les villes de plus de 100 000 habitants et 64 % de celles de la région parisienne ont un effectif supérieur à 24 élèves.

Situés majoritairement dans les villes de plus de 100 000 habitants et en région parisienne, les établissements des ZEP n'ont pas des effectifs sensiblement différents : le nombre moyen d'élèves par classe se situe également à 24.

Le niveau de l'enseignement influe par contre plus nettement sur la taille de la classe. Les classes de maternelle sont celles qui comptent le plus d'élèves tandis que les classes de CP ont les plus faibles effectifs. Un tiers d'entre elles a moins de 20 élèves. Les classes à plusieurs cours (classes dites à niveaux multiples) ont également moins d'élèves que la moyenne. Présentes surtout dans les communes rurales, une sur quatre seulement compte plus de 25 élèves.

L'implantation plus ou moins urbaine de l'école élémentaire a, ne serait-ce que par la question des effectifs l'établissement et de la classe, une répercussion directe sur les conditions de travail des enseignants. Mais d'autres implications interviennent fortement, en particulier l'origine sociologique des enfants. On constate que celle-ci détermine très directement le jugement que portent les instituteurs sur les capacités scolaires et le degré de discipline de leurs élèves.

Taille des établissements selon leur situation géographique (en %)

	moins de 100 élèves	101 à 150 élèves	151 à 200 élèves	200 à 300 élèves	plus de 300 élèves	total
en moyenne	31,4	23,4	17,8	20	7,4	*100*
ZEP	13,4	25,6	22,3	29,8	8,9	*100*
non ZEP	33,9	23,1	17,2	18,6	7,2	*100*
rural	78,0	14,2	4,2	2,5	1,1	*100*
urbain	17,4	26,3	29,7	17,2	9,4	*100*
région parisienne	10,2	20,9	9,3	47,4	12,8	*100*

CREDOC/DEP 1995 base 797 (4 informations manquantes)

3. Composition sociologique des classes

L'enquête montre que le degré de satisfaction que les enseignants expriment quant au niveau de leur classe est nettement corrèlé à l'origine sociale qu'ils attribuent à leurs élèves. Bien qu'il s'agisse d'appréciations très globalisantes, empreintes de subjectivité, le jugement sur le niveau est un bon indicateur des difficultés que rencontrent les maîtres dans leur pratique d'enseignement.

Milieux populaires et classes moyennes sont les principales origines sociologiques citées par les enseignants. Trois configurations principales intéressent 70% des classes :

1- les classes dont les élèves sont essentiellement d'origine populaire (23 %),
2- des classes "mixtes" dont les élèves sont partagés entre milieux populaires et classes moyennes (32 %),
3- des classes, moins nombreuses, dont la majorité des familles est située dans les classes supérieures (14 %).

Une typologie fait ressortir les origines populaires comme la caractéristique commune à une majorité de classes, et cela dans tous les contextes résidentiels. Dans ce groupe (58% des classes), on trouve logiquement la majorité de celles qui sont situées en ZEP. Allant de pair avec cette configuration sociologique, le jugement des instituteurs sur le niveau des élèves est fréquemment négatif.

Les origines agricoles ou rurales sont minoritaires (une classe sur cent seulement comprend des enfants majoritairement issus du milieu agricole) mais, associées à des origines populaires ou moyennes, elles déterminent une configuration spécifique pour 17 % des classes. Celles-ci sont en majorité des classes multiples à faibles effectifs dans des établissements de petite taille. Dans ce cas, les instituteurs sont plutôt satisfaits du niveau des élèves (32% le jugent "plutôt satisfaisant" et 50% "satisfaisant").

Les classes dont les élèves sont issus de familles situées majoritairement dans les catégories supérieures ne sont pas rares (14%). Cependant, c'est l'association classes moyennes et classes supérieures, qui définit surtout le troisième groupe de la typologie (rassemblant 25% des classes). Il s'agit de classes nettement associées au milieu urbain et appartenant à des écoles de taille supérieure à la moyenne (150 à 200 élèves). Dans celles-ci, les enseignants s'affirment satisfaits du niveau des élèves (39% le jugent "satisfaisant" et 11 % "très satisfaisant").

4. L'hétérogénéité des classes

La vision qu'ont les instituteurs de l'origine sociale des élèves et de leur niveau scolaire débouche sur la question de l'hétérogénéité des classes. Afin d'évaluer celle-ci, il a été demandé aux enseignants de situer leurs élèves sur une échelle à six positions, selon qu'ils les jugeaient plus ou moins en difficulté scolairement.

Il ressort de cette évaluation[4] que les enseignants ont un jugement globalement positif sur le niveau des élèves. Ils classent un élève sur deux parmi les niveaux les plus élevés (niveau cinq ou six, "satisfaisant" à "très satisfaisant"), et moins d'un élève sur cinq aux niveaux les plus bas (les niveaux un et deux, "pas" à "pas du tout satisfaisant").

Pour 87% des enseignants, moins d'un tiers des élèves ont un niveau jugé faible. Le niveau moyen des classes atteint le niveau 4 de l'échelle, c'est-à-dire le premier niveau des jugements positifs. La dispersion des résultats est néanmoins très forte.

L'appréciation du niveau des élèves par les instituteurs

(mesuré selon une échelle à 6 positions : de 1 "élèves très en difficulté" à 6 "élèves pas du tout en difficulté")

	Primaire		Maternelle	
	Moyenne	Ecart type	Moyenne	Ecart type
Proportion d'élèves au niveau un et deux	18 %	0.14	18 %	0,12
Proportion d'élèves au niveau cinq et six	51 %	0.22	53 %	0,22
Moyenne des classes (moy.de la notation de 1 à 6)	*4.25*	*0.74*	*4,33*	*0,72*

CREDOC/DEP 1995 base 512 base 289

[4] cette évaluation des niveaux relatifs entre élèves, vue à travers leur dispersion sur une échelle, est a priori plus précise que l'appréciation globale portée sur le niveau de la classe

Répartition des classes selon la proportion des élèves situés par l'instituteur aux niveaux les plus bas et aux niveaux les plus haut

Proportion d'élèves aux niveaux un et deux (en %)		Proportion d'élèves aux niveaux cinq et six (en %)	
- moins de 5 %	13,6	- moins de 25 %	12.1
- 6 à 10 %	15,2	- 26 à 33 %	7.1
- 11 à 15 %	18,3	- 34 à 50 %	30.7
- 16 à 20 %	19,5	- 51 à 75 %	34.5
- 21 à 30 %	20,5	- plus de 75 %	15.7
- plus de 30 %	13,0		
total	*100*	*total*	*100*

CREDOC/DEP 1995 base 801

note de lecture : 13,6% des classes ont moins de 5% d'élèves de faible niveau (classés au niveaux 1 ou 2)

Si globalement, les enseignants de maternelle et du primaire aboutissent à des évaluations similaires, des variations importantes se font jour entre les niveaux d'enseignement du primaire. Les classes multiples, notamment, se distinguent par un classement des élèves à un niveau plus élevé que celui de la population totale. Elles comportent le plus grand nombre de classes de bon niveau : une classe sur quatre compte plus de 75 % de bons élèves. Il en va de même des cours préparatoires : 59% des instituteurs de CP classent plus de la moitié de leur élèves dans les bons niveaux (ils sont 63% dans les classes multiples).

A l'opposé, les cours moyens sont les classes que les enseignants jugent les plus hétérogènes. Ces derniers classent, bien plus souvent que la moyenne, leurs élèves dans les niveaux intermédiaires. Les cours élémentaires présentent des profils de niveau assez similaires. Le dernier cycle du primaire engage des enjeux pédagogiques plus marqués, qui influencent le jugement des enseignants. Les élèves, par ailleurs, ont acquis plus ou moins solidement les premiers enseignements, et les écarts se creusent. Ceci explique que l'hétérogénïté soit plus fortement ressentie entre le CE2 et le CM2.

En ce qui concerne les classes multiples, on peut penser qu'elles conduisent à un système d'enseignement plus facilement modulable, qui peut être adapté plus souplement au niveau des enfants. De plus petits effectifs, des élèves suivis parfois plusieurs années, un système d'émulation particulier, tout ceci forme un contexte spécifique d'enseignement qui peut expliquer le jugement globalement positif des enseignants.

Part d'enseignants situant leurs élèves aux positions les plus basses de l'échelle de niveau selon le niveau d'enseignement (en %)

	Maternelles	CP	CE1+CE2	CM1+CM2	Classes multiples
moins de 5 %	14.2	14,6	7,0	11,8	20,7
6 à 10 %	13.2	10,1	16,3	12,5	19,2
11 à 15 %	19.3	25,5	17,3	18,5	17,4
16 à 20 %	20.0	15,8	22,4	19,3	19,9
21 à 30 %	23.7	24,9	22,5	28,4	13,4
plus de 30 %	9.5	9,0	14,3	10,4	9,3

CREDOC/DEP 1995 base 801

Part d'enseignants situant leurs élèves aux positions les plus hautes de l'échelle de niveau selon le niveau d'enseignement (en %)

	Maternelles	CP	CE1+CE2	CM1+CM2	Classes multiples
moins de 25 %	8,8	9,3	9,0	14,3	9,0
26 à 33 %	9,6	6,7	8,4	3,7	9,1
34 à 50 %	31,4	24,8	39,4	42,9	19,4
51 à 75 %	34,3	43,0	29,1	34,0	38,2
plus de 75 %	15,9	16,2	14,1	5,1	24,3

CREDOC/DEP 1995 base 801

Proportion de classes homogènes selon le niveau d'enseignement (en %)

	Maternelles	CP	CE1+CE2	CM1+CM2	Classes multiples
part de classes homogènes	31,6	26,5	15,2	16,6	32,2

CREDOC/DEP 1995 base 801

Ce sont les maternelles et les classes multiples du primaire qui comptent le plus de classes homogènes. Par contre, les cours élémentaires et les cours moyens sont les niveaux les plus fréquemment hétérogènes (plus de cinq classes sur six). Le CP est en position intermédiaire.

L'utilisation de l'échelle à six positions pour représenter le niveau des élèves permet d'aborder de manière moins subjective la question de l'hétérogénéité des classes. Nous avons établi un indicateur d'homogénéité de la manière suivante : une classe est jugée homogène si l'enseignant a classé au moins 85 % de ces élèves sur trois niveaux consécutifs[5]. Selon ce critère, un quart des classes sont homogènes :

- Classes homogènes 26,3%
- Classes hétérogènes 73,6
- Refus de juger les élèves 0,1

La très grande majorité des classes homogènes sont des classes de bon niveau : pour 86 % les élèves sont situés aux niveaux les plus satisfaisants (niveaux 4 à 6). Le niveau moyen des classes homogènes se situe à 5 sur l'échelle, et à 4 pour les classes hétérogènes. Ce constat amène à la conclusion suivante : on peut penser que les enseignants repèrent les élèves en difficulté, c'est-à-dire ceux qui se différencient par le bas du groupe moyen de la classe, plus aisément que les élèves qui ont le plus de capacités (et qui seraient, de ce fait, nettement ou potentiellement en avance). L'utilisation de l'échelle de niveau proposée dans l'enquête est manifestement dyssimétrique.

Relation entre l'homogénéïté des classes
et le jugement global porté par l'instituteur sur le niveau de sa classe

Le jugement global sur le niveau de la classe	Proportion de classes homogènes (en %)
pas du tout satisfaisant	
**	16,7
***	16,9
****	23,4
*****	40,4
très satisfaisant	37,5

CREDOC/DEP 1995 base 801

[5] ce pourcentage de 85% a été choisi de manière à tenir compte du maximum de classes, compte-tenu des faibles effectifs de certaines

Plus les enseignants se déclarent satisfaits du niveau global de la classe, plus celle-ci à des chances d'être une classe homogène. De la même manière, plus l'origine sociale des élèves est jugée élevée, plus souvent les élèves ont un niveau homogène.

5. L'évaluation des difficultés liées à la discipline

On a cherché, par la même procédure de classement des élèves, à évaluer les difficultés de la pratique du métier résultant des problèmes de discipline, en demandant aux enseignants de classer leurs élèves sur une échelle de discipline allant de 1 à 6 (1 indique que l'élève est très indiscipliné, 6 qu'il est très discipliné). Cette évaluation montre que, globalement, les instituteurs ont une perception de la discipline plus favorable que celle du niveau scolaire. La moyenne se situe à 4,8 : 70 % des élèves sont classés aux niveaux 5 et 6, 12% seulement aux niveaux 1 et 2 .

L'appréciation du degré de discipline des élèves par les instituteurs

(mesuré selon une échelle à 6 positions : de 1 "élèves très indisciplinés" à 6 "élèves très disciplinés")

Proportion d'élèves aux niveaux 1 et 2 (en %)		Proportion d'élèves aux niveaux 5 et 6 (en %)	
- 0 %	34,8	- moins de 33 %	11,7
- 0 à 10 %	19,8	- 33 à 50 %	17,2
- 11 à 15 %	12,3	- 51 à 75 %	21,9
- 16 à 20 %	13,7	- 75 à 99 %	30,9
- 21 à 33 %	12,4	- 100%	18,3
- plus de 33 %	7,0		

CREDOC/DEP 1995 base 775

En matière de discipline, la situation de la majorité des classes est satisfaisante : dans plus de la moitié des classes, les élèves indisciplinés sont l'exception (55% comptent moins de 10% d'élèves à problème). Le degré de discipline augmente nettement avec le niveau d'enseignement, c'est-à-dire en fonction de la classe d'âge des enfants.

La turbulence liée au jeune âge est caractéristique des classes de maternelle : la plus grande difficulté à maintenir la discipline dans les maternelles avaient déjà été mise en évidence par l'enquête de 1994[6]. On remarque aussi que les enfants des communes rurales et ceux des classes multiples du primaire semblent plus calmes que leurs camarades (sur ce point également les résultats de l'enquête de 1994 sont confortés).

La capacité d'autodiscipline des enfants augmente avec l'âge dans le même rapport que la capacité d'attention. Selon les enseignants, la durée d'attention réelle sur laquelle ils estiment pouvoir compter pour faire passer leur enseignement, augmente de 13 minutes 30 en moyenne en maternelle à 17 minutes en primaire.

Part d'enseignants situant leurs élèves aux positions les plus basses de l'échelle de discipline selon le niveau d'enseignement (en %)

Evaluation du degré de discipline des élèves de la classe	maternelles	CP	CE1+CE2	CM1+CM2	classes multiples
Part des enseignants ne plaçant aucun élève aux niveaux 1 ou 2	23,1	35,8	38,6	41,0	46,2
Part des enseignants plaçant plus de 33% des élèves aux niveaux 1 ou 2	6,7	8,3	9,7	2,9	6,1

CREDOC/DEP 1995 base 775

Part d'enseignants situant leurs élèves aux positions les plus hautes de l'échelle de discipline selon le niveau d'enseignement (en %)

Evaluation du degré de discipline des élèves de la classe	maternelles	CP	CE1+CE2	CM1+CM2	classes multiples
Part des enseignants plaçant plus de 33% des élèves aux niveaux 5 ou 6	14,1	16,4	13,9	6,5	6,3
Part des enseignants plaçant tous les élèves aux niveaux 5 ou 6	9,1	18,0	23,0	22,7	22,5

CREDOC/DEP 1995 base 775

6 voir dans Enseigner dans les écoles - Enquête sur le métier d'enseignant, (DEP, Les dossiers d'Éducation et Formation, n°51, 1995) pages 84 et 90

6. Un indicateur synthétique des caractéristiques des groupes-classes

Pour caractériser le groupe-classe de manière synthétique, une classification des classes a été réalisée sur la base des caractéristiques de niveau, de discipline et d'origine sociale. On obtient ainsi cinq groupes principaux. Un sixième groupe, marginal, rassemble les classes dont les instituteurs ont refusé de classer leurs élèves sur l'échelle disciplinaire, considérant que les enfants étaient souvent inconstants, disciplinés un jour, turbulents un autre. Bien que peu représentatif (3% de la population), il se compose d'une majorité de classes multiples, situées dans des petites communes (moins de 10 000 habitants).

Les cinq groupes principaux se distribuent selon une hiérachisation qui associe les critères de niveau et de discipline, ces deux critères n'étant pas directement corrèlés l'un à l'autre. Il apparaît que les problèmes de discipline offrent un meilleur différenciateur des classes que l'appréciation du niveau. Ainsi se confirme le fait que les problèmes rencontrés par les enseignants pour faire fonctionner le groupe d'élèves, rejaillit sur l'appréciation des difficultés à enseigner, plus directement que l'hétérogénéité des capacités scolaires[7].

La moitié des classes sont perçues par les enseignants comme étant de bon niveau, tant au regard des capacités scolaires que de la discipline. En ce qui concerne les liens avec la localisation géographique des classes et le milieu d'origine des élèves, seuls les deux groupes extrèmes montrent des corrélations significatives.

La typologie des classes selon les appréciations des instituteurs

Groupes de la classification	% de la population	Niveau scolaire	Degré de discipline
1er groupe	12%	+ + + (5,2)	+ + (5,1)
2ème groupe	39%	+ +	+ + +
3ème groupe	14%	+ +	+/–
4ème groupe	19%	+/–	–
5ème groupe	13%	– – (3,5)	– (4)

+++ très bon ++ bon +/- moyen ou mitigé - plutôt faible -- vraiment faible

5,2 : moyenne de niveau (niveau scolaire ou discipline) pour l'ensemble du groupe,

[7] cf op.cit., page 94

1er groupe : <u>classes de très bon niveau, et satisfaisantes pour la discipline</u> (12%)

Dans la quasi-totalité des classes le composant (98%), les élèves sont classés à plus de 90% aux niveaux les plus satisfaisants (niveaux 4 à 6). Le niveau scolaire moyen de ces classes est de 5,2 et le degré de discipline de 5,1. Toutes sont des groupes d'élèves homogènes du point de vue des capacités scolaires. Pour la moitié de leurs enseignants, soit deux fois plus que dans l'ensemble de la population, le niveau des élèves est jugé très satisfaisant.

Ce groupe comporte une fraction, significativement plus élevée, d'enfants issus de milieux de cadres supérieurs (28%, soit deux fois plus que dans la population totale) et de classes moyennes (45%). Les classes de maternelle (44%), notamment les grandes sections (29%), et les classes à niveaux multiples du primaire (54%) sont également sur-représentés.

2ème groupe: <u>classes très favorables pour la discipline et de niveau satisfaisant</u> (39 %)

De niveau plus hétérogènes (seules 20 % des classes sont homogènes), ce groupe se distingue principalement par des jugements très positifs sur le plan de la discipline. La quasi-totalité des élèves sont jugés très disciplinés, et la moyenne sur l'échelle de discipline s'établit pour ce groupe à 5,4. Le tiers des instituteurs (soit un peu plus que la moyenne), juge le niveau des élèves très satisfaisant. Ces enseignants se distinguent surtout par un haut niveau de satisfaction envers le métier.

Il s'agit surtout de classes du primaire, notamment des CP (23%). Elles ne se distinguent pas, par contre, par un environnement social spécifique, hormis une sous représentation des élèves d'origine populaire.

3ème groupe : <u>classes moins favorables pour la discipline, mais de niveau satisfaisant</u> (14%)

Équivalent au groupe précédent en ce qui concerne l'évaluation des capacités scolaires, cet ensemble se différencie par une appréciation de la discipline nettement plus défavorable : moins de 25 % des élèves sont considérés comme disciplinés (niveaux 4 à 6). Les difficultés de discipline rejaillissent manifestement sur l'impression globale que les enseignants ont du niveau de la classe, celle-ci apparaissant plus mitigée que vraiment satisfaisante.
Aucune caractéristique quant à l'environnement socio-géographique ne marque ce groupe.

4ème groupe : classes de niveau scolaire et de discipline plutôt faibles (19%)

Les classes appartenant à ce groupe sont très peu souvent homogènes (12% seulement). Un tiers au moins des élèves sont situés aux niveaux les plus bas, tant en ce qui concerne les capacités scolaires que la discipline.

La satisfaction des enseignants sur le niveau des élèves est mitigée : 54% le jugent tout juste satisfaisant, et 26% plutôt insatisfaisant. La discipline est jugée moins favorablement, avec une moyenne de 4,1.

5ème groupe : classes de niveau faible, composées d'élèves peu disciplinés (13%)

Cet ensemble regroupe les classes de niveau faible, dans lesquelles plus de la moitié des élèves sont situés dans la partie inférieure de l'échelle de niveau. La moyenne du niveau scolaire s'établit à 3,5 et à 4 pour la discipline. Logiquement, la moitié des enseignants estiment avoir affaire à une classe de niveau très bas (ils sont deux fois plus nombreux que la moyenne).

Un quart de ces classes sont en ZEP (soit deux fois plus que la moyenne) et plus de la moitié des classes spécialisées se retrouvent dans ce groupe. La plupart des classes ont une majorité d'élèves issus de milieux populaires. Dans ces classes, un enseignant sur trois est plutôt insatisfait de son métier, et une forte proportion (42%) estime que le système éducatif contribue à accentuer les inégalités sociales.

B. Le corps enseignant des écoles publiques du premier degré

Compte-tenu de la régularité du processus de renouvellement des enseignants en activité et de la stabilité du nombre de classes depuis vingt-cinq ans[8], la pyramide des âges et des anciennetés est stable d'une année sur l'autre.

La moyenne d'âge se situe entre 41 et 42 ans, et l'ancienneté moyenne est de 19 ans. La moitié des instituteurs a plus de 40 ans (54%) et exerce depuis plus de 20 ans (49%).

Ancienneté des instituteurs

(en pourcentage de l'ensemble des enseignants en activité du premier degré)

Nombre d'années d'exercice du métier		Nombre d'années dans l'école actuelle	
1 à 10 ans	22,5 %	1 ans	20,0 %
11 à 20 ans	28,2 %	2 à 9 ans	47,5 %
21 à 30 ans	35,5 %	10 à 20 ans	20,8 %
plus de 30 ans	13,8 %	plus de 20 ans	11,7 %

CREDOC/DEP 1995 base 801

L'ancienneté moyenne dans le poste occupé est de 9 ans. Parmi les instituteurs qui ont plus de 30 ans de métier, 70 % occupent leur poste actuel depuis au moins 10 ans et 50 % depuis plus de 20 ans. L'ancienneté conduit à un allongement du temps passé dans le même établissement.

La régularité du renouvellement de la population des enseignants du premier degré ne va pas sans des transformations importantes en ce qui concerne leurs caractéristiques socio-culturelles. L'élévation des niveaux de formation et des origines sociales, l'introduction d'un nouveau statut, la progression régulière de la féminisation sont les évolutions en cours, les plus marquantes.

[8] il y avait 232 000 classes dans l'enseignement public (classes de maternelle, du primaire et de l'enseignement spécialisé) en 1970, on en compte 236 000 en 1994

Evolution du corps des instituteurs

(en pourcentage de l'ensemble des enseignants en activité du premier degré)

	1994 *	*1995* **
Proportion des hommes	23,3	20,7
Diplôme : Bac+3 et plus	12,5	18,2
Formation en IUFM	3,7	6,0
Professeur des écoles	15,1	18,9

** source : enquête DEP/CREDOC 1994* *** source : enquête DEP/CREDOC 1995*

1. L'élévation des niveaux de formation

Des modifications successives des conditions de recrutement, il résulte que les instituteurs actuellement en exercice se différencient, au regard du niveau de formation initiale, en trois groupes principaux : les instituteurs simplement bacheliers (57,6 %), les titulaires d'un diplôme de niveau bac+2 (24,0 %), et ceux qui ont atteint ou dépassé le niveau bac+3 (18,2%). Ces différences de formation initiale sont directement commandées par l'effet générationnel.

Cette évolution des niveaux d'études initiales est redoublée par la généralisation d'une formation à caractère professionnel, qui jusqu'à une période récente se passait dans les Ecoles normales, et qui maintenant a lieu dans les IUFM[9]. Les nouvelles générations d'instituteurs ont soit une licence, soit une maîtrise et ils sont de plus en plus nombreux à passer en IUFM : c'est le cas de 63 % des enseignants en fonction depuis moins de trois ans (ils étaient 38 % en 1994 dans la même tranche d'ancienneté).

Comme le montre le tableau suivant, la situation évolue rapidement. Les exigences du recrutement et la situation générale de l'emploi entrainant une élévation importante de la formation initiale des nouveaux postulants à la fonction, on assiste à un renforcement très significatif du niveau de compétences de ces enseignants.

[9] institut universitaire de formation des maîtres

Répartition des enseignants selon le diplôme le plus élevé (en %)

	échantillon **1994**	échantillon **1995**
- inférieur au bac	0,7	0,6
- Bac	62,8	56,6
- Bac + 2	21,0	24,2
- Bac + 3	9,1	10,6
- Bac plus 4 ou plus	3,4	7,6
- autre	3,1	0,5

CREDOC/DEP 1994, 1995 base 800

Part des enseignants formés par l'école normale ou l'IUFM (en %)

	échantillon **1994**	échantillon **1995**
- normaliens	62,2	62,1
- diplômés d'IUFM	3,7	6,0

CREDOC/DEP 1994, 1995 base 800

Neuf instituteurs sur dix ayant commencé à exercer ces dix dernières années sont passés par l'IUFM, ou l'École Normale. L'absence de formation professionnelle est surtout associée aux générations les plus âgées : elle atteint plus de 50 % chez ceux qui ont plus de 25 ans de carrière. Cette situation régresse régulièrement avec le renouvellement du corps.

Une autre évolution du recrutement transparaît à travers le nombre d'instituteurs qui ont exercé une profession avant d'être recrutés par l'Education nationale. Ce phénomène qui a beaucoup augmenté ces dernières années est induit par l'évolution des conditions d'accès à l'emploi pour les diplômés de l'enseignement universitaire. Plus de la moitié des nouveaux instituteurs se sont tournés vers l'enseignement après des expériences d'emplois pas suffisamment satisfaisantes. Ceci transforme vraisemblablement le rapport au métier, et contribue notamment à relativiser l'idée de la vocation.

Part d'instituteurs ayant exercé une autre profession (en %)

ancienneté	échantillon **1994**	échantillon **1995**
- 1 à 10 ans	41,2	54,0
- 11 à 20 ans	17,6	21,1
- plus de 20 ans	10,2	12,9
ensemble	**17%**	**24%**

CREDOC/DEP 1994, 1995 base 800

L'élévation du niveau de recrutement a entrainé une évolution sensible de l'origine sociale des instituteurs. Pendant longtemps l'accession à la profession a fonctionné principalement comme une promotion sociale pour les enfants des classes populaires réussissant bien à l'école[10]. Les instituteurs de plus de 50 ans actuellement en exercice sont encore majoritairement marqués par ces origines populaires. A l'inverse, chez les nouveaux, recrutés depuis moins de 10 ans, on compte pratiquement autant de personnes ayant un père cadre supérieur ou chef d'entreprise qu'un père ouvrier ou employé.

L'origine sociale des instituteurs selon l'ancienneté (en %)

	Part d'instituteurs dont la profession du père est :	
Classe d'ancienneté	cadre supérieur ou chef d'entreprise	ouvrier ou employé
1 à 10 ans	25,5	29,1
11 à 20 ans	21,5	27,1
20 à 25 ans	16,4	36,5
plus de 25 ans	10,8	42,5
ensemble	**16,4**	**33,9**

CREDOC/DEP 1995 base 801

[10] pour une analyse détaillée de ce phénomène se reporter aux résultats de l'enquête de 1994 (cf op.cit.)

2. La différenciation des statuts

La différenciation des statuts par l'introduction d'un nouveau corps, celui des professeurs des écoles, est l'autre transformation majeure du fonctionnement du recrutement. Parmi les enseignants en activité en 1995, on compte 19% de professeurs des écoles (ils étaient 15% en 1994).

Si le statut de professeur des écoles est pour une partie des instituteurs une promotion intervenant en fin de carrière, son recrutement est normalement alimenté par la formation en IUFM.

La fonction de directeur d'école assure une promotion plus fréquente dans le corps du professorat des écoles . Parmi les directeurs, 25% sont professeurs contre 17% chez ceux qui n'assurent pas cette responsabilité.

Proportion de directeurs selon le sexe

	Part de directeurs (en %)
- Homme	36,2
- Femme	20,3
ensemble	**23,5**

CREDOC/DEP 1995 base 801

Proportion de directeurs selon l'ancienneté

	Part de directeurs(en %)
- 1 à 10 ans	10,3
- 11 à 20 ans	18,8
- 21 à 25 ans	27,9
- Plus de 25 ans	34,5

CREDOC/DEP 1995 base 801

Proportion de directeurs selon le niveau de l'enseignement

	Part de directeurs (en %)
- Maternelle	26,4
- CP	10,0
- CE1 CE2	5,5
- CM1 CM2	26,4
- Classes multiples	35,6

CREDOC/DEP 1995 base 801

3. La progression de la féminisation

En 1995, on ne compte que 2 hommes parmi 10 instituteurs, cette proportion continuant de régresser régulièrement.

Proportion des hommes parmi les instituteurs selon l'ancienneté

(en pourcentage de l'ensemble des enseignants en activité du premier degré)

	1994 *	*1995* **
- 1 à 3 ans	7,1	13,5
- 4 à 7 ans	12,9	8,5
- 8 à 10 ans	19,2	18,6
- 11 à 15 ans	19,7	28,6
- 16 à 20 ans	30,8	19,2
- 21 à 25 ans	24,4	23,7
- 26 à 30 ans	24,2	22,1
- 31 à 34 ans	28,5	18,3
- 35 à 40 ans	36,5	25,4
ensemble	**23,3**	**20,7**

** source : enquête DEP/CREDOC 1994* *** source : enquête DEP/CREDOC 1995*

Proportion des hommes parmi les instituteurs selon le niveau d'enseignement

(en pourcentage de l'ensemble des enseignants en activité du premier degré)

- Maternelle (tous niveaux confondus)	6,3 %
- Cours Préparatoire (C.P.)	21,8 %
- Cours élémentaires	24,9 %
- Cours moyens	36,0 %
- Classes multiples C.P./CE	12,4 %
- Classes multiples CE/CM :	45,0 %

CREDOC/DEP 1995 base 801

4. Un indicateur synthétique des "profils" de qualification

Pour différencier la population des instituteurs en activité, les dimensions les plus discriminantes sont à rechercher dans les conditions du recrutement : le niveau de diplôme initial et la formation professionnelle reçue. Ces deux aspects sont corrèlés à l'âge, et donc à l'ancienneté, et induisent les différences de statut. La combinaison de ces variables fournit un indicateur de la diversité de cette population d'enseignants, vue du point de vue des "profils" de qualification. Quatre groupes peuvent être distingués :

1- **Les professeurs des écoles formés en IUFM** (6 % des instituteurs)
Ce sont les moins nombreux, les plus diplômés et les plus jeunes (moins de trois années d'activité), mais leur proportion va croître régulièrement avec les années. Près de 60 % ont travaillé avant d'enseigner. Un grand nombre est issu des classes moyennes et supérieures.

2- **Les titulaires du DEUG ou de licence** (45 %)
Groupe le plus nombreux, ils correspond au recrutement des années quatre-vingt. Ces instituteurs ont entre 30 et 40 ans et sont passés par l'École Normale. Une part non négligeable de ces enseignants ont exercé une autre profession (30 %).

3- **Les instituteurs bacheliers** (35 %)

Agés de 40 à 50 ans, ils ont entre 20 et 30 ans d'ancienneté : ils ont commencé leur carrière à la fin des années soixante. Un sur deux n'a reçu aucune formation.

4- **Les professeurs des écoles promus en fin de carrière** (14 %)

Beaucoup sont directeurs d'école (39 %). Ils ont plus de 50 ans, 30 à 40 ans de carrière et possèdent au plus le bac. Comme les précédents, ces enseignants sont issus principalement du milieu ouvrier et employé.

Répartition des instituteurs selon le type de formation initiale

(en pourcentage de l'ensemble des enseignants en activité du premier degré)

- Bac ou inférieur, sans formation*	24,7
- Bac ou inférieur + formation	32,9
- Bac+2, + formation	19,8
- Bac+3, + formation	15,4
- Bac+2 minimum, sans formation	7,2

CREDOC/DEP 1995 base 801

* *Formation : en École Normale ou en IUFM*

II. Les opinions sur la profession

1. La considération s'attachant à la profession d'instituteur

Une certaine insatisfaction s'exprime chez les instituteurs qui renvoit principalement à une question d'image de la profession : plus d'un instituteur sur quatre (28%) pense qu'elle est mal considérée, tant à l'intérieur de l'institution (les instituteurs sont en bas de l'échelle des enseignants), que dans la société (les instituteurs n'occupent plus une place éminente, notamment auprès des familles de leurs élèves).

Toutefois, à un an d'intervalle, la virulence du jugement s'est nettement atténuée, ce qui laisse penser qu'à travers ces questions s'exprime le degré de satisfaction des enseignants du premier degré envers leur institution. La progression du nombre de professeurs des écoles pourrait constituer la principale explication de l'évolution positive, entre 1994 et 1995, du sentiment de considération.

En effet, ce sont les instituteurs qui ont entre 40 à 45 ans qui souffrent le plus d'un manque de reconnaissance comme si, à ce stade de la carrière, l'investissement professionnel ne rencontrait pas un système de gratification suffisant, que ce soit par le statut ou la rémunération. Les enseignants qui ont entre 20 et 25 ans d'ancienneté sont, de loin, les plus enclins à récriminer contre l'insuffisante considération et le niveau de revenus qui s'attachent à la fonction .

A l'inverse, c'est parmi les jeunes enseignants (moins de 10 ans d'ancienneté) et les plus âgés (plus de 25 ans) que le degré de satisfaction est le plus élevé, pour la considération comme pour la rémunération. Ceci laisse penser que la question de la considération est fortement corrèlée à la question du statut, les enseignants accèdant au corps des professeurs des écoles se vivant comme plus favorisés.

Evolution de la perception du degré de considération qui s'attache à la profession

(en pourcentage de l'ensemble des enseignants en activité du premier degré)

échelle de satisfaction (de 1 à 6)	***1994*** *	***1995*** **
"la profession d'instituteurs est-elle bien considérée ?"		
bien considérée (positions 5 et 6)	3,9	3,9
moyennement considérée (positions 3 et 4)	49,1	68,1
mal considérée (positions 1 et 2)	46,8	27,9
nsp	0,2	0,1
"comment jugez-vous la place des instituteurs dans la société ?"		
satisfaisante (positions 5 et 6)	5,3	5,7
moyennement satisfaisante (positions 3 et 4)	45,7	70,5
pas satisfaisante (positions 1 et 2)	48,8	23,8
nsp	0,2	-

** source : enquête DEP/CREDOC 1994* *** source : enquête DEP/CREDOC 1995*

Le jugement concernant la rémunération est l'autre sujet d'insatisfaction que manifeste une majorité d'instituteurs. Plus de la moitié des enseignants (57%) incline à penser que le salaire n'est pas à la hauteur de l'investissement professionnel. Un sur dix seulement s'en déclare vraiment satisfait, et la différenciation des jugements est restée inchangée entre 1994 et 1995.

Dans cette question, interviennent des déterminants sociologiques qui dépassent, en fait, la seule question des statuts.

A la différence de la considération s'attachant au métier, la satisfaction à l'égard des revenus oppose fortement les femmes et les hommes (ces derniers étant très significativement plus insatisfaits que la moyenne), ainsi que les instituteurs des petites communes (moins de 20 000 habitants) par rapport aux autres (les instituteurs des communes rurales étant nettement plus satisfaits que la moyenne en matière de revenu).

Le jugement concernant la rémunération

(en pourcentage de l'ensemble des enseignants en activité du premier degré)

"comment jugez-vous vos revenus ?" *échelle de satisfaction (de 1 à 6)*	***1994*** *	***1995*** **
satisfaisants (positions 5 et 6)	13,6	11,4
plutôt satisfaisants (position 4)	29,3	31,3
plutôt pas satisfaisants (position 3)	27,3	33,3
pas satisfaisants (positions 1 et 2)	29,8	24,0

** source : enquête DEP/CREDOC 1994* *** source : enquête DEP/CREDOC 1995*

L'effet des déterminants sociaux marquant les différences de jugement selon le sexe et le contexte résidentiel, explique que les instituteurs de maternelle, ainsi que ceux des classes à niveaux multiples, s'affirment plus satisfaits de leur sort.

2-Les sujets de satisfaction du métier

Le discours autour de la rémunération n'est pas le plus significatif, en fait, des jugements que les instituteurs portent sur leur métier. Au delà de la dimension éducative et pédagogique, ils lui reconnaissent des avantages appréciables, parmi lesquelles, l'indépendance de l'enseignant dans sa classe, la stabilité de l'emploi et la répartition du temps libre sont ceux qui ont le plus de valeur.

L'autonomie dans le travail est une dimension cardinale du métier, qui vient en tête des aspects de la profession jugés les plus importants. Parmi les trois aspects que la moitié au moins des instituteurs privilégient, on trouve, dans l'ordre :

-l'autonomie dans le travail (cité par 72% des enseignants en activité)

-le fait de s'occuper d'enfants (cité par 63%)

-le plaisir d'enseigner (cité par 61%)

-la stabilité de l'emploi (cité par 50%).

Les principaux attraits du métier

(pourcentage de réponses de l'ensemble des enseignants en activité du premier degré)

	1994 *	*1995* **
"quels sont les aspects du métier que vous privilégiez aujourd'hui?"		
les trois aspects jugés les plus importants :	*somme des trois réponses*	
l'autonomie dans le travail	64,2	71,9
s'occuper d'enfants	54,3	62,5
le plaisir d'enseigner	52,1	60,6
la stabilité de l'emploi	61,8	50,0
le temps libre, les vacances	43,9	38,5

** source : enquête DEP/CREDOC 1994* *** source : enquête DEP/CREDOC 1995*

Cette hiérarchie est confirmée par le degré de satisfaction qu'expriment les instituteurs au sujet de la liberté d'organisation dont ils bénéficient dans leur établissement, et du temps libre dont ils disposent :

- 83 % jugent que leur autonomie est large (positions 5 et 6 sur une échelle de 6),
- 62 % que leur temps libre est satisfaisant (positions 5 et 6 sur une échelle de 6).

Aux extrêmes, le degré de satisfaction exprimé sur ces questions va de pair avec celui concernant la considération et la rémunération. Les hommes en particulier sont moins sensibles que les femmes à ces aspects du métier.

Les aspects du métier privilégiés par les instituteurs

en % (plusieurs réponses possibles, total >100%)

liste des aspects du métier proposée aux instituteurs	Principal aspect	Deuxième aspect	Troisième aspect	Somme des 3 réponses
Le désir d'enseigner	31,8	18,2	10,3	**60,3**
S'occuper d'enfants	29,9	23,5	9,0	**62,4**
L'autonomie dans le travail	21,1	29,0	21,3	**71,4**
La stabilité de l'emploi	10,9	14,4	24,2	49,5
Le temps libre	3,5	10,0	24,4	37,9
Appartenir au service public	1,4	3,2	4,5	9,1
Les perspectives de carrière	0,1	0,3	0,5	0,9
La considération du métier	0,1	0,2	0,7	1,0
Aucun	0,1	0,1	1,5	1,7

CREDOC/DEP 1995

Base 801

L'aspect le plus important selon l'ancienneté

(répartition des aspects cités en première position pour chaque classe d'ancienneté)

en % (réponses marginales non citées)

Ancienneté	Le désir d'enseigner	S'occuper d'enfant	L'autonomie dans le travail	La stabilité de l'emploi	total
Moins de 10 ans	36,5	28,2	20,5	10,5	95,7
10 à 20 ans	30,5	29,9	26,8	7,9	95,1
20 à 25 ans	30,5	30,9	18,3	17,5	97,2
Plus de 25 ans	32,3	34 0	19,1	11,5	96,9

CREDOC/DEP 1995

Base 801

Le temps libre est nettement plus apprécié par les enseignants de moins de 45 ans (à cause des enfants notamment), et par les instituteurs urbains (effet du mode de vie). La charge de l'enseignement intervient en partie : l'intérêt du temps libre est plus souvent souligné par ceux qui exercent en petites classes (maternelles surtout), mais moins souvent dans les classes à niveaux multiples.

La liberté d'organisation apparait comme un attrait du métier fortement dépendant de l'âge : les plus jeunes ont moins la possibilité de la cultiver que les plus anciens. Ceux qui exercent depuis longtemps dans un établissement, ont une position privilégiée concernant tous les aspects touchant à l'organisation ou influencés par l'expérience. Par voie de conséquence, l'autonomie est plus souvent un sujet de satisfaction chez les instituteurs qui exercent dans les classes de niveaux les plus élevés.

Elle est aussi influencée par la taille des établissements, bien que de manière très contrastée : ce sont en effet dans les écoles les plus petites (moins de 100 élèves) et dans les plus grandes (plus de 300) que les instituteurs valorisent le plus la liberté d'organisation. C'est aussi chez les enseignants des communes rurales et ceux de la région parisienne que cet attrait du métier est le plus fort.

3. L'intérêt porté au métier

Le bilan des avantages et des insatisfactions penche très largement du côté positif. Même s'ils sont moins déterminés que leurs aînés par la vocation, les instituteurs en activité sont très majoritairement habités du "virus" pédagogique.

Malgré les difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans leur exercice de l'enseignement, les instituteurs se déclarent largement satisfaits de leur métier.

- 80 % jugent l'intérêt de ce métier "satisfaisant", et même "très satisfaisant" pour le tiers d'entre eux (33 %),
- 19 % en sont moyennement satisfaits,
- seul 1 % affiche une véritable insatisfaction.

Ce degré de satisfaction est resté stable entre 1994 et 1995. Les instituteurs les plus jeunes (moins de 10 ans d'ancienneté) expriment un degré d'intérêt pour le métier qui est très significativement supérieur à la moyenne. L'usure est par contre sensible chez ceux qui dépassent le milieu de leur carrière (20 à 25 ans d'ancienneté).

Evolution du degré de satisfaction envers le métier

(en pourcentage de l'ensemble des enseignants en activité du premier degré)

	1994 *	*1995* **
"comment jugez-vous l'intérêt du métier?" *échelle de satisfaction (de 1 à 6)*		
très satisfaisant (position 6)	38,5	32,8
satisfaisant (position 5)	42,6	47,0
moyennement satisfaisant (positions 3 et 4)	16,7	19,1
insatisfaisant (positions 1 et 2)	2,1	1,1
"aujourd'hui, cesseriez-vous d'enseigner comme instituteur ?" *échelle de satisfaction (de 1 à 6)*		
oui	30,1	22,6
nsp	5,1	8,9

** source : enquête DEP/CREDOC 1994* *** source : enquête DEP/CREDOC 1995*

L'intérêt pour le métier est beaucoup plus affirmé chez les femmes que chez les hommes. Il varie également significativement en fonction du degré de facilité des classes (au regard du niveau des élèves et des questions de discipline).

On retrouve sur ce critère, un degré de satisfaction plus affirmé aux deux extrêmes des contextes résidentiels, les écoles rurales d'une part, celles de la région parisienne d'autre part.

4. La confiance dans le système éducatif

Le système éducatif français du premier degré fonctionne en intégrant tous les élèves sans chercher à assurer une homogénéité des niveaux dans les classes. De fait, l'hétérogénéité des groupes-classe est la règle. Si l'on se base sur l'échelle d'évaluation des niveaux des élèves proposées dans le cadre de cette enquête (cf.ci-dessus p.14), on arrive au constat que dans le premier degré, un quart des classes seulement peuvent être considérées comme homogènes (une sur six en cours élémentaire et cours moyen).

Ce principe d'hétérogénéité, qui résulte du principe républicain de l'école égalitaire, reste fortement consensuel : seul 4% des instituteurs estiment qu'il faudrait le supprimer.

Un quart des enseignants trouve le système satisfaisant, près d'un sur six estime que l'on ne peut faire autrement que de l'accepter tel quel. Toutefois la majorité (54%) pense que le principe aurait besoin d'être aménagé pour gagner en efficacité notamment vis-à-vis des élèves les plus en difficulté. Très logiquement, cette idée est plus affirmée chez ceux qui ont à faire face aux classes les plus hétérogènes.

Cette question de l'hétérogénité renvoit à l'impression qu'ont les instituteurs de ne pouvoir faire face aux besoins de chacun des élèves de leur classe. Invités à se prononcer sur l'avenir du système éducatif, une majorité d'entre eux (56%) est tenté d'afficher un certain pessimisme.

En dépit de leurs efforts, les instituteurs sont nombreux à penser que la scolarisation n'a pas véritablement d'effet sur la réduction des inégalités sociales :

- 47% sont plutôt de cet avis
- 29% estiment même que le système éducatif contribuerait plutôt à les amplifier
- seuls 23% ont confiance dans leur capacité à oeuvrer à la réduction des inégalités.

Les enseignants les plus pessimistes sont aussi ceux qui un fort sentiment de dévalorisation de la profession et d'insatisfaction quant à l'intérêt du métier. Confrontés à des classes difficiles, le rôle de travailleur social prend, dans leur activité, le pas sur celui de pédagogue, ce qui est vécu comme une dégradation de la profession.

Le contexte résidentiel influe, là aussi, de manière significative : c'est dans les écoles rurales et dans celles de la région parisienne que l'optimisme sur le système éducatif est le plus affirmé. A l'inverse, les villes moyennes (20 000 à 100 000 habitants) sont marquées par un très net déficit de confiance (il s'agit de la tranche qui concentre le plus de communes péri-urbaines et de banlieue).

L'appréciation de la considération qui s'attache à la profession
selon le degré d'optimisme des instituteurs quant à l'avenir du système éducatif

(en %)

La profession est ...	très mal considérée	mal considérée	plutôt mal considérée	plutôt bien considérée	bien considérée	total
Plutôt optimiste	3,7	14,2	36,2	39,3	6,0	100
Peu optimiste	7,2	20,0	40,7	29,5	2,6	100
Pas du tout optimiste	29,3	32,3	28,1	10,3	0	100
ensemble	8,9	19,1	37,6	30,5	3,9	100

CREDOC/DEP 1995 Base 801

L'appréciation du rôle de l'école sur les inégalités sociales
selon le degré d'optimisme des instituteurs quant à l'avenir du système éducatif

(en %)

Le système éducatif ...	... réduit les inégalités	... n'a pas d'effet sur les inégalités	... accentue les inégalités	ne se prononce pas	total
Plutôt optimiste	32,9	45,4	19,9	1,7	100
Peu optimiste	18,8	45,3	33,7	2,2	100
Pas du tout optimiste	7,5	49	41,7	1,8	100
ensemble	22,6	46,8	28,6	2,1	100

CREDOC/DEP 1995 Base 801

Les positionnements d'opinion selon les caractéristiques des enseignants et la localisation géographique des classes

sens des écarts avec la moyenne de l'ensemble des enseignants

	L'intérêt éprouvé à l'égard du métier	La confiance dans l'avenir du système éducatif
homme	— —	—
femme	+ +	+
niveau d'enseignement		
maternelles	—	+
CP	—	—
CE	—	+
CM	+	—
multiples CP-CE	+ +	+
multiples CE-CM	—	—
classes spécialisées	+	+
ancienneté		
1 à 10 ans	+ +	+
11 à 20 ans	—	—
21 à 25 ans	—	—
plus de 25 ans	—	+
niveau de formation		
bac ou inférieur	—	—
bac+2	+	+
bac + 3	+	—
bac+ 4 ou supérieur	+	+
localisation des classes		
communes rurales	+	+ +
villes de 2000 à 20000 hab	—	—
villes de 20000 à 100000 hab	—	— —
villes de plus de 100000 hab	—	—
région parisienne (hors Paris)	+	+
Paris	+	+

* en gras sont indiqués les écarts avec la moyenne de l'ensemble qui sont significatifs au seuil de probabilité de 95%

Base 801

guide de lecture : +, --- *écarts positif ou négatif faibles*
++, -- -- *écarts positif ou négatif importants et significatifs*

III. Les satisfactions pédagogiques

1.Les différents rôles de l'enseignant

Un décret récent[11] a reprécisé les objectifs des cycles élémentaire et pré-élémentaire et rappelé les différentes dimensions qui leur sont assignées : un rôle éducatif ("l'école favorise l'ouverture de l'élève sur le monde et assure, conjointement avec la famille, l'éducation globale de l'enfant"), un rôle d'initiation au savoir ("elle assure la continuité des apprentissages"), une fonction ("elle participe aussi au dépistage des difficultés sensorielles, motrices ou intellectuelles et favorise leur traitement précoce").

Dans cet esprit, l'enquête a invité les instituteurs à évaluer la part qu'ils accordent, dans l'exercice quotidien de leur métier, aux trois fonctions cardinales de l'école :

1- la transmission des savoirs,
2- le rôle d'éducateur,
3- le rôle de travailleur social.

De ces trois fonctions, la principale reste la transmission des connaissances : les instituteurs considèrent, en moyenne, qu'elle occupe 50% de leur activité. La fonction éducative vient ensuite (36%), le rôle de "travailleur social" n'occupant qu'une part réduite de leur fonction (14 %).

[11] Décret n°90-788 du 6 septembre 1990 relatif à "organisation et fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires"

Cette dernière dimension n'est pas pour autant négligeable, 17% seulement des instituteurs ne la faisant pas entrer dans la répartition de leurs différentes missions. Toutefois peu nombreux sont ceux qui lui accordent une place prépondérante : 6 % seulement lui assignent une part supérieure à 33%. Ceux-là sont des enseignants parmi les plus pessimistes, qui estiment que le statut social de la fonction est fortement déconsidérée.

Si la grande majorité des instituteurs la prennent en compte, c'est que l'idée de "travailleur social" renvoit aussi à la dimension, vue positivement, de socialisation de l'école : elle prend significativement plus de place en maternelle et, à l'inverse, beaucoup moins en cours moyen.

La fonction d'éducateur occupe, elle, une place importante, complémentaire de la transmission des savoirs : selon les cas, les instituteurs lui fixent une part représentant entre 20 et 60 % de leur activité. Dans les classes de maternelle et les classes spécialisées, elle occupe plus de place que pour la moyenne des enseignants.

Symétriquement, le rôle de transmission des savoirs est plus affirmé en primaire et son importance s'accroît à mesure que l'on progresse vers les niveaux supérieurs.

Répartition des rôles selon le niveau d'enseignement

moyenne en %

	Transmission des savoirs	Rôle d'éducateur	Rôle de travailleur social
maternelles	**46%**	**38%**	**16%**
CP	53%	**32%**	15%
CE	52%	36%	**12%**
CM	**53%**	34%	13%
multiples CP-CE	52%	34%	14%
multiples CE-CM	51%	34%	15%
classes spécialisées	**40%**	**45%**	15%
moyenne pour l'ensemble	50%	36%	14%

* en gras sont indiqués les moyenne dont l'écart avec la moyenne de l'ensemble sont significatifs au seuil de probabilité de 95%

Base 801

La conception du rôle de l'enseignant varie sensiblement avec l'ancienneté et la formation initiale de l'instituteur : les plus jeunes et, plus encore, les plus diplômés, valorisent la fonction cardinale de transmission des savoirs au détriment de la fonction éducative. Ceux qui ont 20 à 25 ans de carrière ont tendance à affirmer une conception opposée.

Des différences significatives apparaissent également pour certains contextes résidentiels : les instituteurs parisiens survalorisent le rapport à la connaissance. Dans les villes moyennes (20 000 à 100 000 habitants), au contraire, la fonction éducative est nettement affirmée au détriment de la transmission des savoirs, ce qui va de pair avec le fait que l'on trouve dans cette catégorie de communes un plus grand nombre de classes difficiles.

Les satisfactions que procurent la pratique de l'enseignement

en %

liste des satisfactions proposée aux instituteurs	Satisfaction principale	Seconde satisfaction	Troisième satisfaction	somme des 3 réponses
Les échanges avec les élèves	22,6	19,4	15,1	**57**
Voir progresser ceux qui sont le plus en difficulté	21,2	22,6	14,5	**58**
Contribuer à l'épanouissement des enfants	19,1	13,4	16,8	**49**
Le fait de transmettre des connaissances	13,1	7,2	10,0	30
La capacité des élèves à acquérir des notions nouvelles	10,9	12,1	10,9	34
Le fait que les élèves enrichissent le cours	4,1	9,0	11,5	24
Avoir permis aux élèves de s'exprimer	3,8	10,1	8,2	22
Faire passer des notions difficiles	3,1	2,3	4,6	10
Avoir une classe attentive	1,3	2,0	2,0	5
Avancer dans le programme	0,9	1,5	2,9	4

CREDOC/DEP 1995 Base 801

2. Les motivations dans l'exercice du métier

Intérrogés sur les satisfactions qu'ils rencontrent lorsqu'ils réalisent une séquence d'enseignement, les instituteurs mettent en avant le contact avec les élèves ainsi que le souci pédagogique (progression des élèves) et éducatif (épanouissement des enfants).

La relation à l'enfant reste le dénominateur commun de l'attrait du métier, tandis que les ambitions proprement pédagogiques (acquérir des notions nouvelles, favoriser l'expression) viennent en second.

Ainsi quand les enseignants, définissant leurs rôles, mettent en avant la transmission des connaissances sur le rôle éducatif, cela ne signifie pas qu'ils privilégient la tradition du maître dispensant le savoir. En trouvant leurs satisfactions professionnelles dans la progression et l'épanouissement des enfants, ils montrent que leur plaisir d'enseigner se nourrit de l'interaction éducative plutôt que de leur position de maître.

Les instituteurs les plus âgés restent néanmoins plus fidèles à l'image traditionnelle de l'instituteur.

Les motivations des instituteurs selon l'ancienneté

en %

	Part d'enseignants choisissant comme principale satisfaction :	
(Ancienneté)	La transmission des connaissances	la progression des élèves
- 1 à 10 ans	20,0	25,9
- 10 à 20 ans	19,0	23,2
- 20 à 25 ans	25,6	17,4
- plus de 25 ans	27,0	19,6

CREDOC/DEP 1995 Base 801

Les satisfactions procurées par l'acte d'enseigner varient sensiblement avec le niveau des classes. Les instituteurs de maternelle valorisent l'épanouissement des enfants mais aussi la progression de ceux qui ont le moins de facilités. C'est en CP que cette dernière motivation prend le plus d'importance. Le souci de la transmission des connaissances s'accroît à mesure que le niveau s'élève, et vient en tête des satisfactions des instituteurs de classes à niveaux multiples.

La satisfaction la plus importante dans l'acte d'enseigner
selon le niveau scolaire

les trois dimensions les plus souvent citées pour la "satisfaction principale" en %

Maternelle	CP	CE1/CE2	CM1/CM2	Classe multiples
Echange avec l'élève (24,6)	Progression de l'élève (30,5)	Echange avec l'élève (24,6)	Echange avec l'élève (23,5)	Transmission des connaissances (19,3)
Contribuer à l'épanouissement (22,4)	Echange avec l'élève (25,2)	Progression de l'élève (22,4)	Transmission des connaissances (18,3)	Progression de l'élève (19,2)
Progression de l'élève (20,9)	Transmission des connaissances (12,8)	Transmission des connaissances (17,4)	Progression de l'élève (15,8)	Contribuer à l'épanouissement (18,8)

CREDOC/DEP 1995 Base 801

3. Une typologie des instituteurs fondée sur les motivations et les satisfactions du métier

A travers les réponses aux questions d'opinion sur la considération et l'intérêt reconnu au métier et aux questions concernant les missions de l'instituteur, se dégagent quatre groupes d'enseignants :
deux groupes qui s'affirment plus satisfaits de leur sort que la moyenne (représentant 58% des instituteurs), deux groupes pour qui le métier apparaît insuffisamment considéré (42%).

Cela donne la typologie suivante :

A-les "satisfaits" A1-maîtres et éducateurs à la fois (35%)
A2-maîtres avant tout (23%)

B-les "insatisfaits" B1-pessimistes sur le système éducatif (30%)
B2-éducateurs avant tout, mais très insatisfaits (12%)

Groupe A1- Les instituteurs "maîtres et éducateurs" à la fois

Ce groupe, qui est le plus nombreux (35%), rassemble des instituteurs majoritairement optimistes sur l'avenir du système éducatif français, et qui mettent à égalité leur investissement de maître dispensant des savoirs et de pédagogues contribuant à éduquer des enfants. Beaucoup sont des enseignants de maternelle.

Il s'agit du groupe qui affiche le plus haut degré de satisfaction pour tout ce qui touche au statut de l'instituteur : l'intérêt du métier, la reconnaissance de la profession, la rémunération.

Il faut dire que ce sont aussi ceux qui, en moyenne, bénéficient des meilleures conditions d'enseignement : bons niveaux des classes, élèves des classes sociales moyennes et supérieures, ... Ils acceptent bien, de ce fait, le principe de l'hétérogénéité des classes, et sont enclins à penser que le système éducatif contribue à réduire les inégalités.

Groupe A2- Les instituteurs "maîtres avant tout"

Pour ces instituteurs (25% de la population), la fonction cardinale est la transmission des savoirs : elle absorbe, chez eux, les trois-quarts de leur mission. Ils n'accordent qu'une part mineure (8 %) au rôle de travailleur social. Ce sont principalement des enseignants de primaire, et notamment des niveaux les plus élevés (cours moyens).

Leur motivation première est le désir d'enseigner, et on note qu'ils consacrent plus de temps que leurs collègues aux matières principales (le français, les mathématiques, l'histoire-géographie).

Comme ceux du groupe précédent, ces enseignants sont satisfaits de leur métier et notamment de ces avantages matériels (le temps libre) ; peu nombreux sont ceux qui aimeraient arrêter d'enseigner. La plupart de ces instituteurs jugent correct le niveau de leurs élèves.

Assez optimistes quant à l'avenir du système français, ils sont un peu plus critiques que les précédents en ce qui concerne la reconnaissance de la profession.

Groupe B1- Les instituteurs pessimistes quant à l'avenir du système éducatif

Pour ce groupe qui rassemble près d'un instituteur sur trois (30 % de la population), le rôle social de l'enseignant prend une place sensiblement plus importante que la moyenne. Mais à la différence du premier groupe de la typologie (A1), ces instituteurs s'estiment contraints à ce rôle "social", qu'ils chargent de connotations négatives.

Ce sont en effet ceux qui voient le plus négativement le niveau des élèves, et qui ont de fait les classes les plus marquées par les milieux sociaux modestes.

Ce qui les distinguent le plus du reste de leurs collègues, c'est leur pessimisme à l'encontre de l'avenir du système éducatif français. Ils estiment que leur profession est insuffisamment reconnue et ils souffrent d'un manque de considération : c'est le seul groupe pour lequel l'évaluation de l'intérêt du métier est négative. S'ils sont enclins à penser que les conditions de l'enseignement se dégradent, au point de les changer en travailleurs sociaux, ils restent majoritairement attachés à leur métier : moins d'un tiers d'entre eux cesseraient d'enseigner s'ils le pouvaient.

Groupe B2- Les instituteurs "éducateurs avant tout" mais très insatisfaits

Ce groupe rassemble une fraction d'instituteurs (12 %) qui se définissent principalement comme éducateurs, la transmission des savoirs ayant pour eux une place secondaire. Bien qu'ils n'aient pas une perception négative du niveau de leurs élèves , ce sont les enseignants qui ont le plus souvent des classes de niveau moyen ou médiocre. Ils estiment en particulier que le principe de l'hétérogénéité des classes est peu satisfaisant tel qu'il fonctionne actuellement.

Ce qui les différencie le plus des autres c'est leur évaluation très négative de la rémunération qui s'attache à la profession. Et alors qu'ils portent un jugement moyen sur l'intérêt du métier et ses avantages matériels, ce sont de loin les plus nombreux à désirer la fin de leur carrière : 40% cesseraient d'enseigner s'ils le pouvaient.

Ce sont les moins optimistes sur l'avenir du système éducatif, système qui, à leurs yeux, ne contribue pas du tout à réduire les inégalités.

Opinion moyenne de chaque groupe de la typologie

	Groupe A1	Groupe A2	Groupe B1	Groupe B2	*Ensemble*
Rôle de transmission des savoirs (en %)	42,0	76.5	48,3	37,4	*50,0*
Rôle d'éducateur (en %)	40,7	20,2	33,6	55,8	*35,8*
Rôle de travailleur social (en %)	17.4	8,1	18,1	6,7	*14,2*
Evaluation de l'intérêt du métier (note)[1]	5,36	5,21	4,64	5,00	*5,07*
La place des instit. dans la société (note)[1]	3,71	3,49	2,43	2,44	*3.13*
La considération de la profession (note)[1]	3,52	3,40	2,30	2,64	*3,02*
Evaluation du niveau des élèves (note)[1]	4,19	4,13	3,48	4,25	*3,96*
Evaluation du temps libre (note)[1]	4,93	4,99	4,24	4,27	*4,65*
Evaluation des revenus (note)[1]	3,79	3,57	2,77	2,13	*3,23*
L'avenir du système éducatif français (note)[2]	3,46	3,33	2,60	3,10	*3,14*
poids de chaque groupe	*35%*	*23%*	*30%*	*12%*	*100%*

CREDOC/DEP 1995

Base 801

1 note moyenne sur six
2 note moyenne sur cinq

en %

	Groupe A1	Groupe A2	Groupe B1	Groupe B2
Les élèves de bons niveaux représentent moins de 1/3 de la classe (en %)	14	18	22	27
Une part important des élèves est originaire des classes supérieures (en %)	18	16	8	10
L'hétérogénïté des classes est un système à conserver (en %)	34	24	23	19
Le système éducatif réduit les inégalités (en %)	30	26	15	12
Instituteurs se déclarant optimisme sur l'avenir système éducatif (en %)	52	44	20	14
Instituteurs qui cesseraient d'enseigner, s'ils pouvaient (en %)	15	17	29	40
poids de chaque groupe	*35%*	*23%*	*30%*	*12%*

CREDOC/DEP 1995

Base 801

DEUXIÈME PARTIE

L'organisation de la semaine d'école dans le premier degré

I. Les rythmes scolaires

Depuis de nombreuses années, les écoles disposent d'une certaine lattitude pour adapter les rythmes scolaires. Les "orientations pour l'école élémentaire" de l'Éducation Nationale[12], accordent au "conseil d'école" une autonomie d'organisation , sous réserve toutefois de respecter quelques lignes directrices :

a- pour l'organisation de la semaine :

- en plus du dimanche, la vacance d'une journée entière par semaine est obligatoire (loi de 1882),
- le samedi après-midi est laissé libre de cours (arrêté du 7 avril 1969),
- la semaine scolaire comporte donc au minimum quatre jours et cinq au plus .

b- pour l'organisation de la journée :

- la journée scolaire ne peut excéder 6 heures,
- la durée matinée doit être comprise entre 3 heures et 3 heures 30,
- l'heure de rentrée en classe le matin peut être fixée entre 8 heure et 9 heure 30,
- la pause de midi est d'au moins une heure.

Il n'y a donc pas de modèle unique d'organisation du temps scolaire, ce que montre bien la dispersion des indications données par les instituteurs interrogées. On constate, malgré tout, qu'il existe quelques modèles d'organisation dominants, notamment en ce qui concerne l'heure de démarrage de la classe.

---

[12] voir Arrêté du 1er août 1990, Décret n°90-788 du 6 septembre 1990; Note du 11 mars 1991

1. L'organisation de la journée et de la semaine d'école

Les horaires de début d'école les plus fréquents sont 8h30 et 9h

Les horaires de démarrage de la matinée indiqués par les instituteurs s'étalent, pour l'essentiel, entre 8 heures et 9 heures, et dans cette plage la diversité est grande. Il est vraisemblable que certains enseignants ont indiqué l'heure d'ouverture des portes de l'école (c'est-à-dire l'heure à laquelle ils doivent être présents pour encadrer les enfants) et non l'heure d'entrée en classe. D'où quelques horaires antérieurs à 8h00 (moins de 1% des cas), et certains qui sont très peu cités : 8h10, 8h25, 9h10, 9h15 (1% des cas au total).

Pour le primaire, 90% des classes fonctionnent selon l'un des trois horaires suivants : 8h30, 8h45 et 9h. **La moitié des instituteurs du primaire (48%), débutent leur service à 8h30**. Le démarrage à 9h00 est le fait de près d'un tiers des classes du primaire (30%), et 11% commencent à 8h45.

La diversité est plus grande en maternelle. Les quatre principaux horaires sont : 8h20 (19% des classes), 8h30 (34%), 8h40 ou 8h50 (21%), et 9h (17%). Les horaires donnés par les enseignants incluent souvent les temps d'accueil, qui sont plus ou moins longs, l'heure de démarrage effectif de la classe n'étant pas toujours indiqué avec précision.
Rappelons que les textes prévoient que "l'accueil des élèves est assuré dix minutes avant l'entrée en classe" (décret 1990).

L'heure de démarrage de la classe

% d'instituteurs démarrant la classe aux horaires suivants

Horaire	Primaire	Maternelle
7h45 - 8h00	4,3	3,6
8h05 - 8h20	3,3	21,5
8h25 - 8h35	48,9	34,3
8h40 - 8h55	13,3	22,7
9h00 - 9h15	30,1	17,9
	100%	*100%*

CREDOC/DEP 1995 Base 801

L'heure de démarrage de la classe
selon la taille de l'agglomération

(en %)

	Moins de 2000 hbt	De 2000 à 20000 hbt	20001 à 10000 hbt	Plus de 10000 hbt	Paris	Région parisienne	Ensemble
7h45 - 8h00	12,6	2,0	0,9	1,6	0	0	4,1
8h05 - 8h20	8,5	8,8	4,5	6,5	20,0	21,6	9,5
8h25 - 8h35	22,5	38,5	52,3	53,0	71,5	54,6	43,9
8h40 - 8h55	16,5	22,1	18,8	17,5	8,3	7,5	16,6
9h00 - 9h15	39,9	28,5	23,4	21,4	0	19,3	25,9

CREDOC/DEP 1995 Base 801

Si 8h30 est l'heure la plus courante (c'est depuis un siècle l'heure conseillée par les textes de l'Education nationale), elle n'est restée prédominante qu'à Paris (au moins les trois quarts des écoles). En milieu rural par contre, le démarrage de l'école est soit plus tardif, c'est le cas le plus fréquent, soit a lieu très tôt.

En ce qui concerne les horaires de redémarrage de la classe **l'après-midi, 13h30 reste l'horaire de loin le plus fréquent** : c'est le fait de 71% des classes de primaire et de 45% des classes de maternelle. Pour les autres les horaires les plus fréquents sont :
13h15 ou 13h20 (4% des classes du primaire, 22% des classes de maternelle), 13h45 (12% en primaire, 16% en maternelle), 14h (9% en primaire, 8% en maternelle).

La durée normale de la journée de classe est de 6 heures

La durée journalière de l'école indiquée par les enseignants, correspond bien pour la grande majorité aux 3 heures officielles[13] par demi-journée : 87 % des instituteurs du primaire indiquent cette durée pour le matin et l'après-midi, seulement 75 % en maternelle.

En primaire notamment, près de 10% des instituteurs annoncent une durée de matinée de 3h 15 (4%) ou de 3h 30 (5%), soit plus longue que l'horaire normal, et 6% affichent une durée de

[13] la circulaire de 1991 stipule que "le volume journalier horaire ne doit pas dépasser six heures"

2h30 pour l'après-midi, donc sensiblement plus courte. Mais globalement, 95% des classes du primaire ont une durée journalière de 6 heures.

En maternelle, le phénomène de modulation existe aussi, mais il est de moindre amplitude : les variations par rapport à la durée normale ne sont que d'un quart d'heure par demi-journée. On peut supposer que ces modulations correspondent principalement à des différences d'organisation des temps d'accueil. Pour 10% des instituteurs de maternelle, la durée de la journée atteint 6h10 ou 6h20.

Durée de la journée de classe selon les niveaux scolaires

(en %)

	Maternelle	CP	CE1/CE2	CM1/CM2	Classes multiples	Ensemble
Moins de 6 heures *	7,3	4,3	3,0	4,5	1,7	4,6
6 heures	78,8	93,1	95,0	94,7	94,6	88,9
Plus de 6 heures	9,8	2,6	1,9	0	2,9	4,7
Valeurs aberrantes **	4,1	0	0	0,8	0.7	1,8

CREDOC/DEP 1995 Base 781 (hors classes spécialisées)

* Des possibilités d'allégement de l'horaire hebdomadaire permettent de descendre au-dessous de la durée théorique des 6 heures

** Valeurs aberrantes : durées inférieures à 5h30, ou supérieures à 6h30 (il peut s'agir de temps partiels, ou bien de données erronées)

L'organisation de la semaine : la plupart des écoles ne fonctionnent que 2 samedis sur 3 ou bien 3 sur 4

Entre les années cinquante et aujourd'hui, les écoliers ont vu la semaine scolaire se réduire d'une demi-journée et cette tendance à la réduction du temps scolaire pourrait encore se poursuivre. En effet, si la semaine des écoliers comporte en principe quatre journées et demi (pour un temps hebdomadaire de26 heures), aujourd'hui peu d'écoles font classe tous les samedi matin : sur la base des classes enquêtées, elles ne sont plus que 4% en primaire et 8% en maternelle.

Les rythmes hebdomadaires les plus courants libérent un samedi sur trois ou un samedi sur quatre. Le premier de ces modes d'organisation de la semaine scolaire est de loin le plus fréquent : il est adopté par 44% des classes de primaire et 35% des classes de maternelle [14]. Toutefois, du fait de la liberté d'organisation accordée aux conseils d'école, de nombreuses formules ont cours. Le mode d'organisation consistant à libérer un samedi sur quatre a cours dans 20% des classes de primaire et 24% de celles de maternelle.

La semaine de quatre jours, résultant de l'abandon du temps d'école le samedi matin, n'est adoptée que par une petite minorité d'école : **seules 12% des classes primaires et maternelles sont concernées** (11% en primaire, 13% en maternelle). On peut y ajouter les classes pour lesquelles l'enseignement le samedi est irrégulier et peu fréquent, c'est-à-dire au maximum une fois par mois : c'est le cas de 7% des classes interrogées.

L'organisation de l'enseignement le samedi
en primaire et en maternelle

en %

% d'instituteurs faisant classe :	Primaire	Maternelle	Ensemble
tous les samedis	4,5	8,5	5,9
trois samedis sur quatre	20,5	24,4	21,7
deux samedi sur trois	43,9	34,8	40,8
un samedi sur deux	5,2	3,4	4,6
un samedi sur trois	7,8	8,0	7,9
irrégulier (i.e peu fréquent)	7,2	8,3	7,6
aucun samedi	10,9	12,6	11,5
	100%	*100%*	*100%*

CREDOC/DEP 1995 Base 801

Au regard de l'organisation de la semaine d'école, on note des pratiques spécifiques aux deux extrèmes du territoire :

- dans les écoles rurales les trois-quart des classes fonctionnent 2 samedis sur 3 ou bien 3 sur 4 (c'est la règle pour 74% des enseignants du primaire et 80% de ceux de maternelle) ;

[14] l'enquête concernant un échantillon représentatif d'instituteurs, les données statistiques sont à rapporter au nombre de classes et non pas au nombre d'écoles ; toutefois, comme l'échantillon comporte peu d'écoles où plusieurs instituteurs ont été interrogés, la différence reste faible

- à Paris près de 85% des instituteurs dans le primaire et 66% dans les maternelles ne font classe que 1 samedi sur 2 ou sur 3 ;

- pour le primaire, c'est en région parisienne que l'on trouve le plus de classes qui fonctionnent encore tous les samedis (11%).

L'organisation de l'enseignement le samedi
selon la taille de l'agglomération

en %

% d'instituteurs faisant classe :	Moins de 2000 hbt	De 2000 à 20000 hbt	20001 à 10000 hbt	Plus de 10000 hbt	Paris	Région parisienne	*Ensemble*
Tous les samedis	3,6	4,0	8,7	6,1	5,6	10,2	*5,9*
Deux samedis sur trois	51,0	43,6	45,7	42,2	6,8	19,6	*40,8*
Trois samedis sur quatre	25,4	20,2	18,8	20,7	0	32,1	*21,7*
Un samedis sur deux ou sur trois	8,3	6,5	6,7	8,8	78,9	16,0	*12,5*
Irrégulier ou aucun	11,7	25,6	20,1	22,3	8,6	22,1	*19,1*

CREDOC/DEP 1995 Base 801

2. L'organisation de la journée : l'évaluation des temps non consacrés à l'enseignement

Sur les six heures de présence à l'école (hors temps du repas de midi), un certain nombre de moments sont utilisés à la détente des enfants (les récréations) ou sont pris, d'une part par l'installation des élèves au démarrage de chaque demi-journée, d'autre part par les temps de préparation avant les sorties (sorties en récréation et en fin de demi-journée).

On a demandé aux enseignants interrogés de reconstituer les temps passés aux diverses activités (temps d'enseignement et temps d'organisation) pour une journée bien précise : le plus souvent, ils ont décrit la journée précédent l'entretien ou, dans certain cas, la dernière journée complète passée en classe (les samedis étaient exclus).

Les récréations durent, le plus souvent, 15 ou 20 minutes en primaire et 30 minutes en maternelle

Chaque demi-journée est entrecoupée d'un temps de récréation. Ils interviennent, pour les trois quarts des classes, 1 heure à 1 heure 30 après le début de la classe le matin, 1 heure 30 à 2 heures après le redémarrage l'après-midi.

Le matin, pour 90% des classes, les horaires de récréation sont les suivants :

10h (38% des classes), 10h15 (19%), 10h30 (24%), 10h45 (10%) ;

L'après-midi, on note un étalement plus grand :

14h45 (6% des classes), 15h (42%), 15h15 (20%), 15h30 (15%), 15h45 (6%).

Cet étalement est surtout le fait des classes de maternelles. En primaire en effet les horaires de récréation sont particulièrement homogènes : 10 heures ou 10 heures 30 le matin (90% des classes), et 15 heures l'après-midi (86% des classes).

En primaire, la plupart des récréations durent soit 15 minutes (43% des classes), soit 20 minutes (47%). On constate que la durée diminue avec le niveau scolaire. Elle est en effet plus longue au CP (où elle peut atteindre 25 à 30 minutes) qu'au cours moyen.

En maternelle, dans 90% des cas, la récréation est de 30 minutes, mais elle peut durer jusqu'à trois quarts d'heure. Pour quelques enseignants en primaire comme en maternelle (2%), le temps qui suit le déjeuner, juste avant l'entrée en classe, est assimilé à la récréation de l'après-midi. En maternelle, elle peut aussi être associée au temps de sieste.

La distribution des durées est identique le matin et l'après-midi. En moyenne, tous niveaux confondus, **le temps de récréation du primaire atteint, journellement, 36 minutes, et celui de la maternelle 58 minutes**.

Au temps de récréation proprement dit s'ajoutent les temps nécessaires pour que les écoliers se préparent à sortir et se remettent aux activités de la classe. Ces temps sont courts en primaire, de l'ordre de 2 minutes en moyenne. Pour 40% des enseignants ces temps sont négligeables, pour 60% ils sont évalués à 1, 2, 3 ou 5 minutes.

En maternelle, par contre, ce temps est conséquent : il prendrait, selon les estimations, 5, 10 ou 15 minutes. La moyenne s'établit à 9 minutes.

Moyennes des temps pris par la préparation à la sortie en récréation

	Primaire		Maternelle		Ensemble	
	Moyenne	Ecart type	Moyenne	Ecart type	Moyenne	Ecart type
Temps de préparation avant les récréations	2,1	2,6	8,8	4,3	4,4	4,6

CREDOC/DEP 1995 Base 801

Les temps de mise en route et de préparation pour la sortie représentent, en moyenne sur la journée, entre 25 minutes en primaire et 1 heure en maternelle

Une fois entré en classe, la mise au travail n'est pas immédiate. Il peut s'écouler parfois jusqu'à une heure avant que les activités, proprement dites, ne débutent. C'est le temps de mise au travail. Symétriquement, le travail s'arrête quelques minutes à un quart d'heure avant la sortie, surtout en fin de journée.

Les classes de maternelle ont des temps de préparation parfois très longs. En moyenne, **on compte 26 minutes le matin (comprenant mise au travail et préparation à la sortie) et 21 minutes l'après-midi**. Ces temps sont rarement présentés comme négligeables (5% des classes) : pour les trois quarts des classes, la mise au travail le matin représente entre 10 et 35 minutes, et la préparation pour la sortie entre 2 et 10 minutes.

En primaire, les temps sont nettement plus courts : **12 minutes en tout le matin, 10 minutes l'après-midi**. Le temps de mise au travail en début de journée n'est pas négligeable : si 35% des instituteurs du primaire l'évaluent à moins de 5 minutes, 40% le situent entre 5 et 10 minutes, 20% entre 10 et 20 minutes. Ce temps est sensiblement plus faible l'après-midi (5 minutes en moyenne contre 9 minutes le matin).

Moyennes des temps pris par la mise au travail et la préparation à la sortie

	Primaire		Maternelle		Ensemble	
	Moyenne	Ecart type	Moyenne	Ecart type	Moyenne	Ecart type
Temps de mise au travail en début de matinée	9,3	5,3	19,1	11,2	12,65	9,1
Temps de mise au travail en début d'après-midi	5,1	4,5	14,1	19,9	8,2	8,5
Temps de préparation en fin de matinée	2,3	2,3	6,6	4,4	3,8	3,8
Temps de préparation en fin de journée	4,6	3,3	7,0	4,5	5,4	3,9
Temps total de préparation	25 minutes	13,2	64 minutes	28,9	39 minutes	25,5

CREDOC/DEP 1995 Base 801

En primaire comme en maternelle, les activités de l'après-midi sont manifestement moins contraignantes : pour 16% des instituteurs en primaire et 12% en maternelle, le temps de mise en route est considéré comme négligeable.

En fin de matinée, les temps de préparation à la sortie sont courts : le temps d'enfiler le manteau en primaire (moyenne 2 minutes trente), de se faire habiller en maternelle (moyenne 6 minutes trente). En fin de journée, la préparation des cartables se rajoute à l'habillage : le temps moyen passe à 4 minutes trente, en primaire, et à 7 minutes en maternelle. Notons néanmoins que pour 15% des enseignants, en primaire comme en maternelle, ces temps sont considérés comme négligeables, soit que l'enseignant déborde sur l'heure de sortie (cas du primaire), soit qu'il attende la venue des parents (cas des maternelles).

Le cumul de tous ces temps sur la journée, différencie nettement le primaire de la maternelle. **En moyenne, 25 minutes sont passées quotidiennement en temps de préparation en primaire et 64 minutes en maternelle** (soit deux fois et demi plus). Les maternelles consacrent entre 30 minutes et 1 heure 30 à la préparation. En primaire, ces durées s'étalent entre 5 minutes et 50 minutes.

On observe une diminution sensible des temps de préparations moyens avec l'élévation des niveaux : en maternelle, elle est surtout sensible en grande section et, pour le primaire, au niveau des cours moyens.

Estimation globale des temps pris, dans la journée d'école, par la mise au travail et la préparation à la sortie

% d'instituteur indiquant les durées globales suivantes

Horaire	Maternelle	Primaire
moins de 10 mn	0,6	15,6
entre 10 et 20 mn	0,3	14,6
entre 21 et 30 mn	4,7	32,5
entre 31 et 40 mn	10,7	23,1
entre 41 et 60 mn	35,0	10,6
plus de 60 minutes	48,7	3,6
	100%	*100%*

CREDOC/DEP 1995 Base 801

Les cours moyens sont plus nombreux à avoir des temps de préparation inférieurs à 20 minutes (40% des CM contre 21% des CP et CE). Pour la majorité des grandes sections de maternelles, ce temps se situe entre 40 et 60 minutes (52% chez les grands contre 30% chez moyens et petits).

Que ce soit en maternelle ou en primaire, l'effectif d'élèves de la classe n'a pas beaucoup d'incidence sur les temps de préparation. Ceux-ci varient peu également selon les contextes résidentiel ou social, et en particulier que l'on soit en ZEP ou non. Et si l'ancienneté des enseignants semble jouer un rôle, c'est avant tout parce que les plus jeunes exercent dans les petites classes des deux cycles.

Les temps de préparation journaliers selon les niveaux d'enseignement

PRIMAIRE	CP	CE1/CE2	CM1/CM2	Classes multiples CP-CE	Classes multiples CE-CM
Temps total de préparation dans la journée (moyenne en minutes)	28,2	26,4	23,2	28,4	21,3
Part des enseignants (en %) déclarant moins de 20 mn de préparation	22,4	21,2	39,5	22,9	43,5

CREDOC/DEP 1995 Base 512

MATERNELLE	Petite section	Moyenne section	Grande section	Classes multiples
Temps total de préparation dans la journée (moyenne en minutes)	70,5	60,2	59,6	63,2
Part des enseignants (en %) déclarant plus de 60 mn de préparation	58,4	52,3	35,1	47,0

CREDOC/DEP 1995 Base 289

Le temps moyen de préparation journalier selon l'ancienneté

MATERNELLE	moins de 10 ans d'ancienneté	10 à 15 ans d'ancienneté	15 à 25 ans d'ancienneté	plus de 25 ans d'ancienneté
moyenne en minutes	73,3	64,0	61,3	60,2

CREDOC/DEP 1995 Base 512

PRIMAIRE	moins de 10 ans d'ancienneté	10 à 15 ans d'ancienneté	15 à 25 ans d'ancienneté	plus de 25 ans d'ancienneté
moyenne en minutes	29,3	26,2	23,6	23,1

CREDOC/DEP 1995 Base 289

3. La durée des activités en classe

Si la durée journalière dans la classe est pour les élèves de six heures, leur temps de travail effectif est sensiblement plus court. Le décompte des temps d'organisation fait précédemment, permet d'estimer le temps effectivement consacré aux activités d'enseignement. Il s'agit d'une estimation grossière, puisqu'il faudrait prendre en compte, pour plus de rigueur, les temps de transitions entre chaque période (passage d'une activité à une autre, préparation du matériel, etc.)[15].

Par ailleurs, la procédure de l'enquête fait que les moyennes présentées dans ce travail ne résultent pas de mesures mais d'estimations données par l'instituteur : elles sont pour partie soumises à leur subjectivité. Pour limiter l'importance de celle-ci, rappelons que nous avons demandé aux instituteurs de se référer à une journée bien précise : en principe la journée précédent l'entretien, ou bien la dernière journée complète passée en classe. A défaut d'être exacts (les instituteurs ont tendance à arrondir, certains sous-estiment, beaucoup surestiment), on aboutit à des ordres de grandeur suffisamment sûrs, qui confirment notamment des données issues d'études qualitatives.

Le temps moyen d'activité en classe est de 296 minutes en primaire, soit 5 heures, et de 236 minutes en maternelle, soit 4 heures.

Ce temps doit être pris comme la durée maximale des activités d'enseignement : il correspond à la durée officielle de la journée (entre cinq heures trente et six heures trente, selon les cas), de laquelle on déduit le temps total de préparation (en début et en fin de demi-journée), ainsi que les durées de récréation. Ce temps moyen d'activité d'enseignement doit être pris pour une approximation, par excès, du temps de travail effectif des élèves.

Pour approcher le temps effectif de travail d'une journée, il faudrait être en mesure de décompter les temps de transition entre les séquences d'activité, les temps morts, les temps pris pour ramener le calme, etc. Tous ces temps sont éminemment variables d'une activité à l'autre, et donc d'une journée à l'autre. On propose, plus loin, une estimation de ces temps pour une séquence d'enseignement du français.

---

[15] ces évaluations requierrent des études qualitatives du type de celle de M.Altet, P.Bressoux, M.Bru, C.Lambert (1994) ; notre enquête propose une esrtimation de ces temps pour une séquence de français (cf. page 108)

L'estimation de la durée journalière des activités d'enseignement

% d'instituteur aboutidssant à la durée globale suivante

Horaire	Maternelle	Primaire
moins de 4 heures	54,3	1,8
entre 4 h et 4h30	33,2	8,2
entre 4h30 et 5h00	8,4	42,0
entre 5h00 et 5h30	0,0	47,3
valeurs aberrantes	4,1	0,7
	100%	*100%*

CREDOC/DEP 1995 Base 801

Temps moyen d'activité en classe selon le niveau d'enseignement

PRIMAIRE	CP	CE1/CE2	CM1/CM2	Classes multiples CP-CE	Classes multiples CE-CM
moyenne en minutes	291	295	299	296	304
soit, en heures	4 h 51	4 h 55	4 h 59	4 h 56	5 h 04

CREDOC/DEP 1995 Base 512

MATERNELLE	Petite section	Moyenne section	Grande section	Classes multiples
moyenne en minutes	227	239	241	239
soit, en heures	3 h 47	3 h 59	4 h 01	3 h 59

CREDOC/DEP 1995 Base 289

Distributions des temps de préparation et des temps effectifs d'activité journaliers en classe de maternelle

Temps total de préparation (mise au travail et sorties de classe) *(en minutes)*

```
Temps |POIDS | HISTOGRAMME
-------+------+---------------------------------------------------------------------------------
18.00 |  8  | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
21.00 |  1  | XXXX
24.00 |  1  | XX
27.00 |  1  | XXX
30.00 | 11  | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
33.00 | 10  | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
36.00 |  1  | XX
39.00 | 18  | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
42.00 |  2  | XXXXX
45.00 | 12  | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
48.00 | 29  | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
51.00 |  2  | XXXXXX
54.00 | 17  | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
57.00 |  4  | XXXXXXXXXXXXX
60.00 | 30  | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
63.00 | 13  | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
66.00 |  2  | XXXXX
69.00 | 26  | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
72.00 |  1  | XXX
75.00 | 12  | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
78.00 | 23  | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
81.00 |  1  | XXX
84.00 | 10  | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
87.00 |  1  | XXX
90.00 | 15  | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
93.00 |  3  | XXXXXXXXX
96.00 |  1  | XX
99.00 |  8  | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
102.00 |     |
105.00 |  2  | XXXXX
108.00 |  4  | XXXXXXXXXXXX
111.00 |     |
114.00 |  1  | XXX
117.00 |     |
120.00 |  6  | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
123.00 |     |
126.00 |     |
129.00 |  2  | XXXXXX
132.00 |     |
```

	ENSEMBLE
POIDS	289
MOYENNE	64.220
ECART-TYPE	23.856

Temps d'activité effectif (hors temps de préparation) (en minutes)

```
Temps |POIDS | HISTOGRAMME
-------+------+---------------------------------------------------------------------------------
160.00 |  2  | XXXXX
164.00 |  2  | XXXX
168.00 |  1  | XX
172.00 |  1  | XX
176.00 |     |
180.00 |  6  | XXXXXXXXXXXXXXXXX
184.00 |  2  | XXXXXX
188.00 |  3  | XXXXXXX
192.00 |  5  | XXXXXXXXXXXXXXX
196.00 |     |
200.00 | 10  | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
204.00 |  3  | XXXXXXXXX
208.00 | 13  | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
212.00 |  7  | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
216.00 |  1  | XX
220.00 | 23  | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
224.00 |  9  | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
228.00 | 27  | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
232.00 | 11  | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
236.00 |  2  | XXXXXX
240.00 | 24  | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
244.00 | 14  | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
248.00 | 33  | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
252.00 | 11  | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
256.00 |  2  | XXXX
260.00 | 12  | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
264.00 |  8  | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
268.00 | 11  | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
272.00 |  5  | XXXXXXXXXXXXXXXX
276.00 |  3  | XXXXXXXXX
280.00 |  7  | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
284.00 |  3  | XXXXXXXX
288.00 |  3  | XXXXXXXXX
```

	ENSEMBLE
POIDS	289
MOYENNE	236.349
ECART-TYPE	27.122

Distributions des temps de préparation et des temps effectifs d'activité journaliers en classe de primaire

Temps total de préparation (mise au travail et sorties de classe) *(en minutes)*

```
TempsIPOIDS I HISTOGRAMME
----+----+------------------------------------------
  .00 I  4  I XXXXXXX
 2.50 I  4  I XXXXXX
 5.00 I 15  I XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
 7.50 I 11  I XXXXXXXXXXXXXXXXXX
10.00 I 46  I XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
12.50 I 15  I XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
15.00 I 58  I XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
17.50 I 32  I XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
20.00 I 59  I XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
22.50 I 25  I XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
25.00 I 47  I XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
27.50 I 24  I XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
30.00 I 47  I XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
32.50 I 14  I XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
35.00 I 39  I XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
37.50 I  4  I XXXXXX
40.00 I 33  I XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
42.50 I  2  I XXXX
45.00 I 16  I XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
47.50 I  1  I XX
50.00 I 14  I XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
52.50 I     I
55.00 I  2  I XX
57.50 I  1  I X
60.00 I  3  I XXXXX
62.50 I  1  I XX
65.00 I  1  I X
67.50 I     I
70.00 I  1  I X
72.50 I     I
75.00 I  2  I XX
77.50 I     I
80.00 I  1  I X
```

	ENSEMBLE
POIDS	512
MOYENNE	25.465
ECART-TYPE	13.230

Temps d'activité effectif (hors temps de préparation) (en minutes)

```
Temps I POIDS I HISTOGRAMME
-----+------+------------------------------------------
200.00 I  1  I X
204.00 I  1  I X
208.00 I     I
212.00 I     I
216.00 I     I
220.00 I     I
224.00 I  1  I X
228.00 I  2  I XX
232.00 I  1  I X
236.00 I  1  I X
240.00 I  3  I XXXXX
244.00 I  3  I XXXX
248.00 I  2  I XXX
252.00 I  5  I XXXXXXXX
256.00 I     I
260.00 I  5  I XXXXXXXX
264.00 I 10  I XXXXXXXXXXXXXXX
268.00 I 15  I XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
272.00 I  8  I XXXXXXXXXXXX
276.00 I  3  I XXXX
280.00 I 31  I XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
284.00 I 43  I XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
288.00 I 36  I XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
292.00 I 41  I XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
296.00 I 29  I XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
300.00 I 64  I XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
304.00 I 50  I XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
308.00 I 52  I XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
312.00 I 44  I XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
316.00 I 21  I XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
320.00 I 27  I XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
324.00 I 11  I XXXXXXXXXXXXXXXX
328.00 I  7  I XXXXXXXXXX
```

	ENSEMBLE
POIDS	512
MOYENNE	296.935
ECART-TYPE	19.349

4. L'aide des agents spécialisés d'école maternelle

"Toute classe maternelle doit bénéficier des services d'un agent communal occupant l'emploi d'agent spécialisé des écoles maternelles et des classes enfantines" (note de service du 11 mars 1991). De fait, **90% des classes comptent l'aide d'un ASEM**. Le temps de disponibilité des ASEM pour chaque classe est toutefois assez variable :

- 57,7 % des classes peuvent compter sur une ASEM toute la journée,
- 18 % une partie de la journée seukement,
- 15,1 % occasionnellement,
- et 9,2 % des classes n'en ont pas à leur disposition.

La présence de ces agents est largement répandue dans les écoles maternelles, à l'exception de celles de la région parisienne.

L'appui des ASEM est plus ou moins important selon l'âge des enfants. Les petites classes sont plus nombreuses à être aidées toute la journée, les grandes sections ont une aide plus occasionnelle.

Proportion de classes bénéficiant d'un ASEM
toute la journée selon le niveau

- Petite section	63,3%
- Moyenne section	43,0%
- Grande section	42,3%
- Classes multiples	62,8%

L'importance du temps de présence des ASEM n'apparaît pas modulée en fonction des contextes sociaux ou résidentiels (à l'exception du particularisme parisien). Ils ne sont pas plus fréquents en ZEP : on note même qu'en ZEP il y a moins de classes pouvant compter sur l'aide de l'ASEM toute la journée.

Importance de l'aide des ASEM en ZEP

	Aide de l'ASEM			
	toute la journée	une partie de la journée	occasionnellement	pas d'ASEM
ZEP	50,8	12,7	27,0	9,5
Non ZEP	58,8	18,8	13,3	9,1

CREDOC/DEP 1995 Base 289

L'ASEM est membre de l'équipe éducative. A ce titre, il contribue à la qualité de l'accueil offert aux enfants. Pour autant, sa présence n'a pas d'incidence sensible sur les temps de préparation (mise au travail et préparation pour sortir de classe).

Les classes aidées toute la journée par une ASEM sont aussi celles qui ont les temps de préparation les plus longs : d'une manière générale, c'est l'âge des enfants qui est déterminant. Notre approche des temps de préparation des écoliers ne permet vraisemblablement pas d'évaluer le bénéfice de la présence de l'ASEM. On dispose de trop peu de classes non aidées (9 %, soit seulement 24 classes), pour établir des comparaisons solides.

Impact de l'importance de l'aide des ASEM
sur les temps de préparation journaliers

en % (100% en ligne)

Aide de l'ASEM	Temps de préparation		
	Moins de 40 minutes	40 à 60 minutes	Plus de 60 minutes
toute la journée	12,3	34,6	53,1
une partie de la journée	23,2	38,1	38,7
occasionnellement	17,6	35,8	46,6
pas d'ASEM	26,9	26,9	46,2

CREDOC/DEP 1995 Base 289

II. L'organisation des enseignements

Si l'autonomie de l'enseignant dans sa classe est, et reste, l'un des principes cardinaux de l'organisation de l'enseignement public, il est évident aussi que celui-ci est règlé par des directives qui se sont imposées à toutes les écoles, notamment en ce qui concerne les rythmes scolaires. Pour beaucoup d'entre elles, ces règles perdurent depuis un demi-siècle : ainsi en va t-il de la durée de la journée scolaire et de ses horaires, des moments et de la longueur des temps de récréation.
Les pratiques que décrivent les instituteurs en exercice montrent à quel point ces règles homogénéisent la vie des écoles. Règles de commodité avant tout, elles ne sont pas rigides pour autant si l'on en juge par les évolutions en cours concernant la durée de la semaine, et la question du samedi[16].

Plus au coeur de l'organisation des activités d'enseignement, la répartition des matières et les temps que l'enseignant leur consacre suivent, là aussi, des règles, manifestement observées par le plus grand nombre. Des textes récents, relatifs au nouveau découpage en trois cycles des niveaux de la maternelle et du primaire, ont reprécisé les temps d'enseignement par groupes de disciplines (cf. encadré ci-après).

Il est frappant, toutefois, de constater que la trame de l'emploi du temps que décrit un échantillon représentatif d'instituteurs actuellement en activité, s'éloigne assez peu des recommandations des années cinquante, que l'on trouve notamment consignées dans les éditions du "Livre des Instituteurs" (encore appelé Code Soleil).

La méthode d'analyse de l'emploi du temps journalier : la description d'une journée précise

L'enquête a demandé aux instituteurs de reconstituer la répartition, par matières et par activités, des temps d'enseignement d'une journée précise. Les données moyennes présentées ici, reconstituent les emplois du temps des quatre jours complets de la semaine : le lundi (25% des instituteurs ont décrit un lundi), le mardi (26%), le jeudi (22%), le vendredi (27%).

[16] la durée hebdomadaire, aujourd'hui fixée à 26 heures au maximum, était de 30 heures dans les années cinquante

Horaires des écoles maternelles et élémentaires selon **Arrêté du 1er Août 1990**

Article premier. — La durée hebdomadaire de la scolarité des élèves à l'école maternelle et à l'école élémentaire est fixée à vingt-six heures.

Art.2. — Les horaires d'enseignement à l'école élémentaire sont répartis par groupes de disciplines comme suit :

Cycle des apprentissages fondamentaux

Groupes de disciplines	Minimum	Maximum
1er groupe de discipline (français, histoire, géographie, éducation civique)	9 h 30	13 h 30
2è groupe de discipline (mathématiques, sciences, technologie)	5 h 30	9 h 30
3è groupe de discipline (éducation physique et sportive, éducation artistique)	6 h	8 h
Total	26 h	

Cycle des approfondissements (avec ou sans langue étrangère)

Groupes de disciplines	Minimum	Maximum
1er groupe de discipline (français, histoire, géographie, éducation civique)	8 h 30	12 h 30
2è groupe de discipline (mathématiques, sciences, technologie)	6 h 30	10 h 30
3è groupe de discipline (éducation physique et sportive, éducation artistique)	6 h	8 h
Total	26 h	

L'emploi du temps des écoles maternelles et élémentaires selon "**Le Livre des Instituteurs**"

(SUDEL, Paris, 28 ème édition, 1958)

L'organisation de la journée des écoles maternelles

alinéa n° 286

"Les heures d'entrée et de sortie des élèves sont fixées (ou modifiées) pour chaque école maternelle, après avis du maire, en tenant compte des convenances locales, par l'inspectrice des écoles maternelles ou l'inspecteur primaire."
(...)
"Trente heures au maximum par semaine. (...) Les exercices manuels doivent alterner avec les exercices plus proprement intellectuels (au maximum deux par jour de ces derniers et plutôt le matin). La durée n'en dépassera pas vingt minutes".

L'organisation de la journée des écoles élémentaires

alinéa n° 288

"Les classes durent trois heures le matin et trois heures l'après-midi. En principe, l'heure de rentrée des classes le matin est de 8h30" (selon circulaire du 25-10-1941)
"Toutefois, suivant les besoins des localités, les heures d'entrée et de sortie pourront être modifiées, sur la demande des autorités locales, par l'inspecteur primaire."
(...)
"Les exercices qui demandent le plus grand effort d'attention (arithmétique, grammaire, rédaction), seront placés de préférence le matin. Chaque séance est partagée en plusieurs exercices différents accompagnés d'explications orales et d'interrogations et coupés par des récréations."
(...)
Les devoirs 'à la maison' sont interdits pour les cours élémentaire, moyen et supérieur "(selon circulaire du 29-12-1956)

alinéa n° 289

"Les trente heures de classe par semaine (non comprises les études surveillées) sont réparties d'après les indications du tableau ci-dessous :

MATIÈRES	cours préparatoire	cours élém.entaire	cours moyen et supérieur
morale	1h15 (15mn/j)	1h (12mn/j)	1h (12mn/j)
lecture et langue française	12h30 (150mn/j)	10h30 (126mn/j)	9h (108mn/j)
écriture	2h30 (30mn/j)	1h (12mn/j)	-
histoire et géographie	-	1h (12mn/j)	1h30 (18mn/j)
calcul	3h45 (45mn/j)	3h30 (42mn/j)	5h (60mn/j)
exercices d'observation	-	1h (12mn/j)	1h30 (18mn/j)
dessin ou travail manuel	1h30 (18mn/j)	1h (12mn/j)	1h (12mn/j)
chant	1h15 (15mn/j)	1h (12mn/j)	1h (12mn/j)
devoirs	2h15 (27mn/j)	-	-
activités dirigées	-	5h (60mn/j)	5h (60mn/j)
plein air et éducation physique	2h30 (30mn/j)	2h30 (30mn/j)	2h30 (30mn/j)
récréations	2h30 (30mn/j)	2h30 (30mn/j)	2h30 (30mn/j)

(selon circulaires des 17-10-1945, 24-7-1947, 23-11-1956)

La référence à la journée antérieure limite le niveau d'imprécision et les erreurs d'estimation des temps déclarés par les enseignants ; néanmoins défaut de mémoire et subjectivité affectent en partie les données présentées. La plupart des instituteurs ont arrondi les durées de chaque activité, généralement par excès. N'ayant pas été invités à l'avance à noter les durées tout au long d'une journée d'activité, il était un peu difficile de reconstituer, après coup, la durée précise accordée à chaque temps d'enseignement. Les temps de transition et les temps informels (temps durant lesquels l'ensemble des élèves ne travaille pas) en particulier, se trouvent englobés dans les différentes séquences que se sont remémorés les enseignants. Ceci explique que lorsque l'on additionne toutes les matières décrites, on aboutit souvent à une durée totale de travail supérieure à ce que l'on a évalué plus haut, en décomptant de la durée officielle les temps de mise en route et de préparation.

En maternelle la durée des activités de la journée décrite atteint 4 heures 30 en moyenne (au lieu des 4 heures établis précedemment), et en primaire elle représente 5 heures 15 en moyenne (au lieu de 5 heures). Ce dépassement n'est pas incohérent : il signifie que les temps évalués pour chaque activité intègrent en général les temps morts propres à chaque séquence, mais aussi une part des temps de battement à l'entrée et aux sorties de classes. On prendra donc les temps disciplinaires établis par cette enquête comme des évaluations maximales du temps de travail des écoliers dans chaque matière. La comparaison avec d'autres données nous permet de penser que les ordres de grandeur sont suffisamment précis.

1. Les enseignements dans les classes du primaire

Le tiers de la journée est consacré aux séquences de français

Les instituteurs interrogés consacrent, en moyenne, à **l'enseignement du français 1 heure 45 minutes** (moyenne de 106 mn, écart-type de 35 mn). Le français fait l'objet d'un enseignement quotidien, quel que soit le niveau du primaire : c'est la seule matière dans ce cas.

Les temps consacrés à cette matière représentent, selon les classes, entre 45 minutes et 3 heures par jour. Les durées les plus fréquentes sont 1h30 et 2h.

Le temps journalier d'apprentissage du français diminue sensiblement avec le niveau scolaire : près de 2 heures en CP, 1 heure 40 minutes en CM1/CM2. La comparaison avec les directives des années cinquante montre que les ordres de grandeur ne sont pas très éloignés (voir encadré p.68).

Apprentissage le plus important, le temps qui lui est consacré est légèrement plus long les deux premiers jours de la semaine.

Le temps consacré au français selon les jours de la semaine

(classes du primaire)

Temps moyen (en mn) dans la journée	lundi	mardi	jeudi	vendredi
pour le français	108,3	108,0	103,3	105,0
Ecart type	37,6	39,1	30,1	33,2

CREDOC/DEP 1995 Base 512

L'enseignement du calcul occupe en moyenne une heure par jour.

Les mathématiques représentent la seconde matière de l'emploi du temps du point de vue du temps qui lui est consacré : elle occupe environ 20 % de la journée. Très peu de classes n'ont pas au moins une séquence par jour (2 %). Si le temps journalier varie entre 30 minutes et 1 heure 30 selon les classes, la majorité des instituteurs réalisent des séquences d'une durée de 1 heure par jour.

De fait, en moyenne, **le calcul occupe une bonne heure** (65 minutes) dans l'emploi du temps de la journée. Ce temps augmente avec le niveau d'enseignement, conformément aux directives des programmes : en moyenne, entre 1 heure en CP et 1 heure 10 minutes en cours moyen. On constate que si les instituteurs de 1995 font un peu moins de français que ce qu'on leur recommandait dans les années cinquante, ils font un peu plus de calcul surtout au cours préparatoire.

En moyenne, le temps des séquences de mathématiques est un peu plus long le lundi et le jeudi, c'est-à-dire les lendemains des jours de repos.

Les deux-tiers du temps d'activité scolaire sont pris par le français, le calcul, l'histoire et la géographie et les sciences

Les apprentissages nécessaires à la maîtrise de la langue et du calcul occupent au moins la moitié de l'emploi du temps (54% du temps). Si l'on y ajoute l'histoire, la géographie et les sciences, les deux-tiers du temps d'activité effectif (66%) sont absorbés.

La **durée moyenne de l'histoire et de la géographie est de 34 minutes**. Le temps qui lui est consacré dans une journée, varie entre 30 minutes et 1 heure. C'est une matière qui est enseignée certains jours seulement, plus fréquemment en début qu'en fin de semaine. La moitié des instituteurs ne l'avaient pas enseignée au cours de la journée qu'ils ont reconstituée.

Matière plus concrète, **les sciences qui occupent 16 minutes en moyenne** de l'activité journalière, sont reportées souvent en fin de semaine. Les deux-tiers des instituteurs n'avaient pas abordé cette matière le jour précédent l'entretien. Les séquences de sciences ont une durée le plus souvent inférieure à une heure.

Le temps consacré à l'histoire-géographie et aux sciences selon les jours de la semaine

(classes du primaire)

Temps moyen (en mn) dans la journée	lundi	mardi	jeudi	vendredi
pour l'histoire-géographie	26,9	26,5	24,0	15,8
Ecart type	26,2	26,6	27,1	24,9
pour les sciences	15,6	15,2	17,9	16,8
Ecart type	24,4	26,3	27,0	23,8

CREDOC/DEP 1995 Base 512

Histoire, géographie et sciences occupent une place nettement plus importante en cours moyen qu'en cours préparatoire : la différence est très marquée pour les deux premières matières (cf tableaux ci-dessous). On notera aussi que par rapport à l'emploi-type des années cinquante, les écoliers d'aujourd'hui passent nettement plus de temps sur ces matières.

Les enseignements dans le primaire

(les moyennes sont établies sur la base de toutes les classes, qu'elles aient ou non pratiqué les matières citées)

Temps consacré au français en fonction du niveau scolaire

	CP	CE1/CE2	CM1/CM2	Classes multiples CP-CE	Classes multiples CE-CM	Ensemble
Temps moyen (en mn)	114.5	110,2	99,5	108,7	98,7	106,3
Ecart type	34,2	32,6	32,9	34,3	34,3	35,6
Part du français dans la journée (en %)	37	35	32	34	30	34
Ecart type	0,11	0,10	0.10	0,11	0,10	0,10

CREDOC/DEP 1995 Base 512

Temps d'enseignement de mathématiques et niveau scolaire

	CP	CE1/CE2	CM1/CM2	Classes multiples CP-CE	Classes multiples CE-CM	Ensemble
Temps moyen (en mn)	61,4	64,7	68,1	63,1	67,7	64,8
Ecart type	19,3	19,7	19,3	17,8	26,0	20,85
Part du calcul dans la journée (en %)	20	20	22	20	21	20
Ecart type	0,6	0,6	0,6	0,5	0,8	0,6

CREDOC/DEP 1995 Base 512

Temps d'enseignement d'histoire et géographie, selon le niveau scolaire

	CP	CE1/CE2	CM1/CM2	Classes multiples CP-CE	Classes multiples CE-CM	Ensemble
Temps moyen (en mn)	9,9	26,7	28,7	26,7	24,1	24
Ecart type	17,6	27,9	27,6	26,9	25,7	25,7
Part de l'histoire-géograph dans la journée (en %)	3	8	9	8	7	7
Ecart type	0,6	0,8	0,9	0,9	0,8	0,8

CREDOC/DEP 1995 Base 512

Temps d'enseignement des sciences, selon le niveau scolaire

	CP	CE1/CE2	CM1/CM2	Classes multiples CP-CE	Classes multiples CE-CM	Ensemble
Temps moyen (en mn)	13,8	13,4	18,3	15,3	20,9	16,2
Ecart type	21,4	23,5	27,8	23,1	28,6	25,3
Part des sciences dans la journée (en %)	4	4	6	5	6	5
Ecart type	0,7	0,8	0,9	0,7	0,9	0,8

CREDOC/DEP 1995 Base 512

Les écoliers du primaire font une demi-heure de sport et un quart d'heure d'arts plastiques en moyenne par jour

Après les disciplines principales, ce sont l'éducation sportive et l'éducation artistique qui sont les plus régulièrement pratiqués au cours de la semaine : les deux-tiers des instituteurs pour le dessin, plus de la moitié pour le sport, avaient consacré du temps à ces matières au cours de la journée décrite.

Les instituteurs du primaire font faire du sport à leurs élèves pendant des durées qui sont assez variables (entre 20 minutes et 2 heures). **Une durée moyenne journalière de 31 minutes est consacrée au sport**. Cette durée, qui correspond exactement à celle prévue par l'emploi du temps type des années cinquante, est la même à tous les niveaux du second degré. De plus, elle ne varie guère selon les jours de la semaine.

En ce qui concerne **les arts plastiques**, les durées journalières peuvent varier entre 10 minutes et 2 heures : **la moyenne atteint 16 minutes**. Mais le temps qui leur est imparti régresse nettement entre le CP et le cours moyen. Les durées affichées par les instituteurs de 1995 sont très exactement ce que préconisait l'emploi du temps type des années cinquante.

Temps d'enseignement consacré aux arts plastiques, selon le niveau scolaire

Temps moyen (en mn)	CP	CE1/CE2	CM1/CM2	Classes multiples CP-CE	Classes multiples CE-CM	Ensemble
pour les arts plastiques	21,9	17,6	12,7	17,1	11,9	16,1
Ecart type	30,7	29,8	23,5	25,4	22,4	27,0

CREDOC/DEP 1995 Base 512

Les autres disciplines ou activités occupent 20% de la journée d'école

Un certain nombre de matières ou activités moins systématiques occupent le temps restant. Il s'agit de l'éducation musicale (ramenée à la journée, moyenne de 9 minutes), de l'apprentissage de poésies (8 minutes), de l'instruction civique (6 minutes), de l'initiation aux langues et à l'informatique. Pour cette dernière activité qui n'est pas pratiquée dans toutes les classes, la moyenne journalière a peu de sens.

Il en va de même pour des activités plus globales telles que les études dirigées, les temps pluri-disciplinaires, les temps non disciplinaires ("rituels" de la classe notamment), les temps de bibliothèque.

On remarque que les temps des activités consacrées à autre chose qu'aux disciplines les plus régulières[17] (français, calcul, histoire-géographie, sciences-technologie, sport) représentent une heure par jour et même plus en fin de semaine, notamment le vendredi (pas loin de 1 heure 30).

Temps d'enseignement consacré aux matières pratiquées le moins régulièrement, selon le niveau scolaire

en minutes

Temps moyen journalier * des disciplines suivantes	CP	CE1/CE2	CM1/CM2	Classes multiples CP-CE	Classes multiples CE-CM	Ensemble
instruction civique	3,7	5,8	7,0	3,9	7,2	5,5
éducation musicale	12,8	8,8	6,4	7,4	9,6	8,7
langues et/ou informatique	2,0	1,0	5,9	1,9	4,6	3,1

CREDOC/DEP 1995 Base 512

* ces temps sont tout à fait théoriques, dans la mesure où ils concernent des matières qui ne sont ne sont pas enseignées tous les jours, ni même toutes les semaines; de plus toutes les classse ne bénéficient pas d'une initiation aux langues ou à l'informatique .

[17] régulières au sens où elles sont pratiquées quasi quotidiennement

Part du temps journalier consacré à d'autres activités que les disciplines pratiquées régulièrement,selon le niveau scolaire

en %

Part de l'emploi du temps	Maternelle	CP	CE1/CE2	CM1/CM2	Classes multiples CP-CE	Classes multiples CE-CM
matières, ou activités, autres que les disciplines régulières	27%	15%	14%	11%	12%	12%

Le temps consacré, dans le primaire, aux activités autres que les matières principales selon les jours de la semaine

Temps moyen (en mn) dans la journée	lundi	mardi	jeudi	vendredi
pour autres que matières principales*	66,7	66,6	67,2	82,5
Ecart type	48,4	40,6	49,2	47,4

CREDOC/DEP 1995 Base 512

*matières et activités autres que français, calcul, histoire-géographie, sciences, sport

2. Les enseignements dans les classes de maternelle

Les maternelles ont des durées d'activité en classe sensiblement plus courtes, de l'ordre de 4h30 en moyenne, sur l'ensemble des niveaux. L'organisation est plus souple, ce qui explique une plus grande dispersion des temps donnés aux différentes activités. Les objectifs de la maternelle sont plus globaux, ils visent avant tout à socialiser l'enfant, à lui apprendre à construire des relations dans un groupe.

L'apprentissage du langage, objectif principal, passe par une multitude d'activités. De l'échange le plus quotidien à l'expression orale organisée, en passant par des exercices oraux, la lecture, les comptines, etc. *" Il s'agit que l'enfant, par diverses activités, développe ses capacités (...), dans le même temps, qu'il élargit son expérience, explore le monde, et augmente ses connaissances. (...). Les diverses activités de l'école se définissent autant en terme de démarche que de contenu. "*[18]

18 Circulaire n°86.046 du 30 janvier 1986, relative à l'orientation pour l'école maternelle.

Activités de langage et apprentissages graphiques occupent 40% du temps scolaire en maternelle

Ces activités sont présentes tout au long de la journée, à travers plusieurs séquences. En moyenne, **l'activité de langage occupe entre trois quart d'heure et une heure selon les niveaux** (moyenne globale de 53 minutes, et jusqu'à 67 mn en grande section). Comme il est difficile de fixer les limites de ce qui relève spécifiquement de cet apprentissage, la variabilité des temps donnés par les instituteurs est grande : les durées de séquence les plus fréquentes sont 30 minutes, 45 minutes, et une heure. Bien que cette activité puisse mobiliser plus de la moitié de la journée, elle n'en occupe, en moyenne (tous niveaux confondus), que le cinquième (19%).

Les activités graphiques et plastiques, sont l'autre vecteur essentiel des apprentissages en maternelle. C'est un registre aussi important que le langage, auquel les jeunes enfants s'adonnent **en moyenne près d'une heure par jour** (51 mn). Bien qu'elles occupent le même temps moyen journalier que les activités de langage, les séquences ont des durées souvent plus longues : 40 % des classes y consacrent trente minutes à une heure, et 25% plus d'une heure.

Temps consacré aux activités de langage et aux activités graphiques et plastiques selon le niveau de maternelle

temps moyen journalier en minutes	Petite section	Moyenne section	Grande section	Classes multiples
pour les activités de langage	41,7	45,6	66,5	56,5
écart-type	28,4	23,7	34,6	29,5
pour les activités de graphisme et d'expression plastique	40,5	70,8	53,8	52,0
écart-type	26,5	31,6	33,0	31,8

CREDOC/DEP 1995 Base 289

Ces activités sont pratiquées tous les jours par tous les instituteurs. Les temps qui sont impartis aux activités de langage apparaissent un peu plus longs en fin de semaine (50 minutes le lundi et le mardi, 57 minutes le jeudi et le vendredi).

Les autres activités régulières (initiation au calcul et à la géométrie, expression musicale, activités corporelles) occupent près de 30% du temps scolaire

A côté des registres du langage et du graphisme, d'autres types d'activités sont pratiquées très régulièrement par les instituteurs de maternelle. Il s'agit de l'expression musicale (95% des instituteurs en avaient fait la journée précédent l'entretien), des activités corporelles (90% des instituteurs), de l'initiation aux nombres et aux figures géométriques (80% des instituteurs).

Le temps d'initiation au calcul progresse nettement entre petite et grande section : entre 15 et 25 minutes en moyenne. Pour cette activité les séquences ont le plus souvent des durées de 20 ou 30 minutes.

Le chant et les autres activités d'expression musicale ont la même importance en durée (20 minutes par jour en moyenne). Le temps qui leur est consacré est stable tout au long de la maternelle : cette activité fonctionne par séquences courtes de 10, 15 ou 20 minutes.

Temps consacré à l'initiation au calcul, à l'expression musicale, aux activités corporelles selon le niveau de maternelle

temps moyen journalier en minutes	Petite section	Moyenne section	Grande section	Classes multiples
pour les activités d'initiation au calcul	16,9	22,1	26,6	24,1
écart-type	15,6	12,9	17,3	14,7
pour les activités d'expression musicale	20,5	21,7	20,0	19,6
écart-type	11,6	7,6	11,4	11,6
pour les activités corporelles	31,9	34,1	35,3	35,6
écart-type	14,1	18,1	15,8	22,6

CREDOC/DEP 1995 Base 289

Enfin l'importance donnée à **l'éducation physique est équivalente au primaire : près de 35 minutes par jour** (moyenne pour tous les niveaux). Importante pour le développement de la motricité des enfants, on note que près de la moitié des enseignants inscrivent dans l'emploi du temps une séquence journalière de 30 minutes.

Les activités restantes, qui sont moins systématiques, occupent un tiers de l'emploi du temps, soit 1 heure 30 en moyenne

Il s'agit des activités d'observation, des jeux de manipulation, de l'initiation à la lecture, des activités autonomes en ateliers, etc. La principale de ces activités est l'initiation aux sciences par l'observation : la moitié des instituteurs y avait consacré un moment au cours de la journée qu'ils ont décrit, d'une durée moyenne de 25 minutes. Le temps consacré à ce type d'activité est nettement plus important dans les grandes sections de maternelle.

Les autres activités sont plus occasionnelles dans la semaine scolaire des jeunes enfants : seuls 10% des enseignants interrogés ont cité, dans l'emploi du temps de la journée décrite, un temps d'initiation à la lecture ou à l'écriture, un temps consacré aux contes, à des activités autonomes en ateliers, etc. Dans ce cas ces séquences ont des durées moyennes similaires, de 20, 25 ou 30 minutes.
La sieste n'est citée que par 30% des instituteurs (ceux des petites sections pour l'essentiel) : quand elle est organisée, sa durée moyenne est de 1 heure (54 minutes).

Enfin, tous les instituteurs décomptent de l'emploi du temps les moments qui sont pris par les transitions entre activités, le temps passé aux rituels de la classe, le goûter, etc. Cela représente en moyenne 45 minutes de la journée : cette durée décroît logiquement entre la petite section (50 minutes) et la grande section (35 minutes).

La structure de l'emploi du temps en maternelle par grands types d'activité

	Moyenne	Ecart type
Les deux activités cardinales :		
* part du temps consacrée aux activités de langage	19%	0,10
* part du temps consacrée à l'expression graphique	19%	0,11
Part de l'emploi du temps consacrée :		
* aux activités principales*	59%	0,17
* à l'expression corporelle	13%	0,07
* aux autres matières	28%	0,17
*Langage, expression graphique, expression musicale, calcul et observation	*100%*	

CREDOC/DEP 1995 Base 289

Le temps consacré, en maternelle, aux activités autres que les matières principales selon les jours de la semaine

Temps moyen (en mn) dans la journée	lundi	mardi	jeudi	vendredi
pour autres que matières principales *	67,2	72,5	71,2	81,5
Ecart type	45,4	45,8	51,0	48,9

CREDOC/DEP 1995 Base 512

*matières et activités autres que langage, graphisme, calcul, expression musicale, observation, act.corporelles

On remarque que le parallèlisme est étroit avec la situation du primaire (voir tableau p.75). La journée du vendredi apparait plus souple, et donne plus de place à des activités moins systématiques. La comparaison avec le primaire amène à penser que la structure de l'emploi du temps est similaire dans les trois cycles du premier degré. C'est finalement le temps pris par les moments d'organisation et de repos qui introduit la principale différence.

III. La charge de travail de l'enseignant

1. Les temps de travail de l'enseignant

Outre la tâche d'enseignement pendant les six heures de la durée officielle de la journée d'école, le travail de l'enseignant compte un certain nombre d'autres obligations. Elles correspondent d'une part à des activités dans l'école : les temps de surveillance de récréation ou de cantine, mais aussi d'études, les temps de rencontre avec les parents, le travail avec les collègues, les tâches de direction pour certains.

Le temps de travail des enseignants comporte aussi les temps de préparation et de correction, généralement effectués au domicile. C'est la part la plus prenante de leur activité en dehors de la classe : sur la durée totale de leur journée de travail, l'enseignement représente 65% du temps, la préparation des enseignements 15%, et la correction des travaux des élèves 7% (soit près de 90% de leurs différentes activités).

Le poids des différentes activités de la journée de travail de l'enseignant en primaire et en maternelle

	Primaire	Maternelle	Ensemble
part de l'enseignement dans la classe	65%	66%	65%
part de la préparation et des corrections	24	19	22
part des activités dans l'école autres que l'enseignement et sa préparation	11	15	13
	100%	*100%*	*100%*

CREDOC/DEP 1995 Base 801

Une journée complète d'école représente pour l'instituteur un temps de travail moyen de 8 heures vingt minutes

Il est difficile d'évaluer avec précision la durée de toutes les activités d'un instituteur au cours d'une journée d'école, tant l'activité est multiforme et déborde largement du temps de la classe proprement dit. En invitant les enseignants à évaluer les durées des différents temps qu'ils ont consacré à leur activité au cours d'une journée bien précise, on peut établir les ordres de grandeur de leur temps de travail journalier.

La précision apparente des données ne doit pas faire oublier que l'on raisonne sur des évaluations de durée en partie imprécise et subjective. Quelques cas de doubles comptes ont pu se présenter, lorsque un enseignant corrige des travaux d'élèves pendant qu'un collègue ou un intervenant spécialisé s'occupe de sa classe ; ces situations sont en nombre limité.

Globalement donc, les ordres de grandeur établis sur la base de cette enquête sont à prendre plutôt comme des estimations par excès. Pour cerner le temps de travail global de l'enseignant deux modes de calcul ont été établis :

- l'estimation n°1, ou "temps professionnel", cumule le temps de présence à l'école fondé sur la durée de classe journalière adoptée par l'établissement (y compris temps de récréations mais hors temps de déjeuner sauf en cas de surveillance de cantine) et les activités connexes, en particulier la préparation et les corrections, les rencontres avec les parents, les surveillances d'études, les activités diverses hors temps scolaire ;

- l'estimation n°2, ou "temps réel d'activité", fait la somme de tous les temps d'activité menés avec la classe que l'enseignant s'est remémoré pour la journée qu'il a décrit, et de tous les moments hors de la classe qui, ce jour là, ont relevé de son métier ; les temps de récréation et de déjeuner sont exclus (sauf en cas de surveillance de cantine) ; par contre les temps de battement entre différentes activités sont pour partie pris en compte.

L'estimation n°1, plus élevée, s'approche du "temps professionnel" au sens classique du temps de présence sur le lieu professionnel, auquel se rajoutent les temps consacrés au métier hors des horaires d'ouverture de l'école.

L'estimation n°2 est plus homogène dans la mesure où elle résulte strictement de la description d'une journée précise ; mais en tant que somme des durées des différentes activités de l'instituteur, elle se limite à la partie active de l'activité d'enseignement et laisse de côté des temps éventuellement passifs. Ce peut être les temps de récréation, ou des temps pris par des activités assurées par d'autres intervenants, quand l'instituteur ne les occupe pas à de la préparation, des échanges avec les collègues, etc. .

L'écart entre les deux estimations est très réduit pour les enseignants du primaire, mais important dans le cycle maternel. 25 minutes, c'est-à-dire pour l'essentiel la durée des récréations.

La durée de la journée de travail de l'enseignant
en primaire et en maternelle

	Primaire	Maternelle	Ensemble
le temps professionnel de l'instituteur	509 mn	476 mn	500 mn
(estimation 1) soit	8 heures 29	7 heures 56	8 heures 20
le temps réel d'activité de l'enseignant	502 mn	424 mn	475 mn
(estimation 2) soit	8 heures 22	7 heures 04	7 heures 55

CREDOC/DEP 1995 Base 801

Les évaluations de ces durées valent pour les journées de classes complètes (lundi, mardi, jeudi et vendredi). Un calcul théorique peut être tenté à l'échelle de la semaine, en supposant que le samedi compte pour moitié en durée d'enseignement, mais en totalité pour les temps hors classes (contacts avec les parents, corrections, préparation du lundi). En faisant ces hypothèses on aboutit à un temps de travail pour l'enseignant (tous niveaux confondus) de :

38 heures 30 pour le temps professionnel,

37 heures pour le temps réel d'activité de l'enseignant.

Cet ordre de grandeur est très voisin de celui établi par l'enquête de 1994, qui demandait aux enseignants d'évaluer leur temps de travail hebdomadaire [19].

19 "Pour l'ensemble de la population des instituteurs, la moyenne du temps de travail se situe à 38 heures hebdomadaire" (cf op.cit., page 80)

HISTOGRAMMES DES DURÉES DE LA JOURNÉE DE TRAVAIL DES INSTITUTEURS

Primaire

Temps de travail de l'enseignant (activité d'enseignement et activités hors classe) durée en minutes

DURÉE	POIDS	HISTOGRAMME
285.00	1	XX
300.00	1	XX
315.00	2	XXX *données non fiables*
330.00	1	XX
345.00	5	XXXXXXXXXXXX
360.00	9	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
375.00	21	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
390.00	15	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
405.00	15	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
420.00	35	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
435.00	38	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
450.00	40	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
465.00	38	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
480.00	33	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
495.00	31	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
510.00	42	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
525.00	32	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
540.00	28	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
555.00	25	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
570.00	23	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
585.00	14	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
600.00	14	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
615.00	14	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
630.00	10	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
645.00	9	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
660.00	6	XXXXXXXXXXXXXX
675.00	4	XXXXXXXX
690.00	5	XXXXXXXXXXX
705.00	2	XXXXX
720.00	3	XXXXXX
735.00	1	X
750.00	1	XX
810.00	1	X
825.00	1	X *données non fiables*

	ENSEMBLE
POIDS	512
MOYENNE	502.133
ECART-TYPE	86.691

Maternelle

Temps de travail de l'enseignant (activité d'enseignement et activités hors classe) durée en minutes

DURÉE	POIDS	HISTOGRAMME
165.00	1	XXX *données non fiables*
210.00	3	XXXXXXXXXXX
225.00	6	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
240.00	4	XXXXXXXXXXXXXXXX
255.00	2	XXXXXXXX
270.00	6	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
285.00	5	XXXXXXXXXXXXXXXXXXX
300.00	5	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
315.00	8	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
330.00	7	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
345.00	18	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
360.00	23	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
375.00	22	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
390.00	16	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
405.00	16	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
420.00	15	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
435.00	13	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
450.00	15	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
465.00	19	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
480.00	14	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
495.00	7	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
510.00	10	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
525.00	11	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
540.00	6	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
555.00	7	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
570.00	4	XXXXXXXXXXXXXXX
585.00	3	XXXXXXXXXXXXX
600.00	2	XXXXXXX
615.00	2	XXXXXXXX
630.00	3	XXXXXXXXXXXXX
645.00		
660.00	1	XXXX
675.00	2	XXXXXXXX
690.00	2	XXXXXXX
735.00	1	XXX
750.00	1	XXX *données non fiables*

	ENSEMBLE
POIDS	289
MOYENNE	423.812
ECART-TYPE	101.463

Les durées journalières de l'activité enseignante montrent une certaine variabilité au cours de la semaine. En maternelle, ce temps est maximum le lundi et régresse ensuite progressivement. Pour le primaire, la journée du lundi est aussi la plus lourde, suivie de celle du jeudi. Les différences sont principalement imputables aux temps de préparation de la journée suivante, qui sont logiquement plus importants la veille des journées complètes.

Le temps réel d'activité de l'enseignant selon les jours de la semaine

(tous niveaux pour chacun des cycles)

Temps moyen (en mn) dans la journée	lundi	mardi	jeudi	vendredi
instituteurs de maternelle	431	426	424	417
Ecart type	109	103	101	94
instituteurs du primaire	513	497	509	490
Ecart type	87	85	89	84

CREDOC/DEP 1995 Base 801

Aux activités d'enseignement dans la classe, s'ajoutent près de 2 heures (1 h 50 mn) de préparation et de correction

Pour la préparation des enseignements, les durées journalières indiquées par les enseignants varient entre 10 minutes et 2 heures aussi bien en primaire qu'en maternelle. Dans les deux cas, les durées les plus fréquentes (45% des enseignants) se situent entre 45 minutes et 1 heure 30.

Pour l'ensemble des niveaux, **la moyenne du temps de préparation des enseignements est de 1 h 12 minutes, ce qui est exactement le même temps que celui qui avait été établi par l'enquête de 1994 sur la base d'une évaluation du temps hebdomadaire**[20].

Le temps des préparations, comme celui des corrections, varie sensiblement selon les jours de la semaine : la journée du jeudi est la plus lourde tant en maternelle qu'en primaire.

[20] à savoir 6 heures par semaine, sur la base de 5 temps de préparation pour les 5 jours d'école (cf op.cit., page 78)

Les temps de préparation et de correction selon les jours de la semaine

(tous niveaux pour chacun des cycles)

Temps moyen dans la journée (en minutes)	lundi	mardi	jeudi	vendredi
instituteurs de maternelle				
* temps de préparation	76	71	85	66
* temps de correction	17	8	26	9
instituteurs du primaire				
* temps de préparation	78	77	80	78
* temps de correction	53	46	62	58

CREDOC/DEP 1995 Base 801

Si les temps de préparation se révèlent être quasi équivalents dans les deux cycles, les temps requis pour la correction ou l'évaluation des travaux des élèves sont très différenciés. **La correction des travaux des élèves prend, en moyenne, 54 minutes par jour en primaire**. Les durées les plus fréquentes sont soit 20 à 30 minutes (20% des instituteurs), soit 45 minutes à 1 heure (28% des instituteurs).

Il est beaucoup plus faible en maternelle (14 minutes, si l'on prend en compte tous les enseignants), et surtout il n'est pas systématique, voire peu fréquent : 57% des instituteurs n'avaient pas effectué de correction dans la journée qu'ils ont pris comme référence. En se limitant aux instituteurs qui ont mentionné cette tâche, **le temps de correction prend, en moyenne, 24 minutes en maternelle**. Les durées les plus fréquentes sont 15 à 20 minutes (50% des instituteurs).

Au total, préparations et corrections représentent, en moyenne, le quart d'une journée de travail.

Part du temps de préparation et de correction dans la journée, selon le niveau scolaire

Temps de préparation + temps de correction	Maternelle	CP	CE1/CE2	CM1/CM2	Classes multiples	Ensemble
Proportion du temps de la journée d'activité de l'enseignant (en %)	19	24	25	23	25	24
Ecart type	0,09	0,09	0,08	0,08	0,10	0,09

CREDOC/DEP 1995 Base 801

En dehors des tâches de préparation des enseignements et de correction, les instituteurs passent, en moyenne, une heure par jour à des obligations diverses

Le métier de l'instituteur ne se réduit pas à l'enseignement dans la classe et aux préparations qu'il nécessite. Hors de la classe, des activités diverses le mobilisent plus ou moins quotidiennement. Il s'agit notamment (classement par ordre décroissant de fréquence de l'activité) : des échanges avec les collègues, des rencontres avec les parents, des surveillances de récréation, de cantine et d'études, des charges de direction d'école (pour ceux qui sont directeurs), et des activités diverses notamment péri-scolaires.

Echanges avec les collègues

La moitié des instituteurs avait consacré un moment à des échanges entre collègues au cours de la journée prise comme référence. Pour ces instituteurs, la durée moyenne de cette concertation occupe dans la journée 35 minutes en primaire et 32 minutes en maternelle (les durées les plus fréquentes sont 15, 30 et 60 minutes). Si on s'en tient, par contre, à la moyenne pour l'ensemble des instituteurs, **le temps de concertation entre collègues serait de 20 minutes par jour** (moyenne théorique) **par instituteur**.

Rencontre des parents

La rencontre avec les parents est une activité très présente. En maternelle, les enseignants rencontrent plus fréquemment les parents que dans le primaire (59% des instituteurs ont passé du temps à ces contacts au cours de la journée décrite, contre 38% en primaire). Ceci s'explique principalement par les différences de l'accueil des enfants entre les deux cycles. Les durées sont assez variables, entre cinq minutes et une heure, mais les plus fréquentes sont 10 et 15 minutes. **La durée de cette activité d'échange avec les familles atteint 12 en primaire et 14 minutes en maternelle** (moyenne théorique) **par instituteur**. Pour les seules journées où les instituteurs rencontrent effectivement des parents, le temps passé est, en moyenne, de 18 minutes, dans les deux cycles.

Les surveillances

L'activité la plus prenante en temps est la surveillance des périodes de cantine et des périodes d'étude, mais cette astreinte concerne peu d'instituteurs chaque jour : en primaire, 20% des instituteurs pour la cantine, 11% pour l'étude. Ces surveillances ont des durées très variables :

pour la cantine, elles sont, le plus souvent, de 30 minutes, 1 heure ou 2 heures ; pour l'étude, de 1 heure ou 1 heure 30.

Si l'on répartit ces obligations de surveillance sur l'ensemble des instituteurs, **elles occupent un temps journalier de 29 minutes en primaire et de 21 minutes en maternelle.**

Tâches de direction

Un instituteur sur cinq (20%) à des tâches de direction d'école a assurer journellement. **La direction de l'école prend, en moyenne, 45 minutes dans la journée**, dans les deux cycles, soit un peu plus de 5% du temps dans une journée normale.

Temps passé aux diverses tâches autres que l'enseignement, les préparartions et les corrections en primaire et en maternelle

		Primaire	Maternelle
rencontre des parents	durée moy.*	18 mn - 12 mn	18 mn - 12 mn
	% d'instituteurs concernés**	38%	59%
échanges avec collègues	durée moy.*	35 mn - 20 mn	32 mn - 19 mn
	% d'instituteurs concernés**	43%	52%
tâches de direction	durée moy.*	45 mn	46 mn
	% d'instituteurs concernés**	19%	24%
surveillance de cantine	durée moy.*	68 mn - 18 mn	70 mn - 15 mn
	% d'instituteurs concernés**	20%	17%
surveillance d'études	durée moy.*	67 mn - 11 mn	49 mn - 6 mn
	% d'instituteurs concernés**	11%	6%
activités péri-scolaires	durée moy.*	51 mn - 8 mn	54 mn - 10 mn
	% d'instituteurs concernés**	13%	8%
autres activités	durée moy.*	58 mn - 7 mn	52 mn - 9 mn
	% d'instituteurs concernés**	9%	12%

CREDOC/DEP 1995 Base 801

* les moyennes non soulignées ne prennent en compte que les durées fournies par les instituteurs ayant passé du temps à l'activité concernée au cours de la journée qu'ils ont décrite;
les moyennes soulignées correspondent aux mêmes durées rapportées à l'ensemble des instituteurs
**les instituteurs concernés sont ceux qui ont passé du temps à l'activité concernée au cours de la journée décrite.

Activités diverses, notamment périscolaires

Les activités diverses, notamment périscolaires, ne sont qu'occasionnelles : parmi les instituteurs intérrogés, seuls 13% en primaire et 8% en maternelle, les ont mentionné dans la description de l'emploi du temps de la journée précédent l'entretien. Les temps correspondants sont extrèmenent variables, entre 10 minutes et 2 heures 30. La moyenne pour les instituteurs concernés est proche de 1 heure pour les activités péri-scolaires, et de 1 heure également pour les activités diverses.

Globalement, réparti sur tous les instituteurs, ces activités occupent 15 minutes en primaire et 20 minutes en maternelle, pour une journée moyenne.

Temps moyens des activités hors classes comparés à la durée de l'ensemble des activités de la journée de l'enseignant

Temps moyens journaliers -en minutes-	Maternelle	CP	CE1/CE2	CM1/CM2	Classes multiples
ensemble des activités hors classe	150	164	186	200	182
soit en heures	2 heures 30	2 heures 44	3 heures 06	3 heures 20	3 heures 02
dont temps de préparation + temps de correction	86	118	141	120	142
soit en heures	1 heure 26	1 heure 58	2 heures 21	2 heures	2 heures 22
temps réel d'activité de l'enseignant	424	474	502	517	505
soit en heures	7 heures 04	7 heures 54	8 heures 22	8 heures 39	8 heures 25

CREDOC/DEP 1995 Base 798

Globalement l'allongement du temps de travail des instituteurs à mesure de l'élévation du niveau des classes, est imputable aux activités qui entourent les temps d'enseignement. Toutefois ce ne sont pas strictement les temps de préparation et de correction qui expliquent cette croissance. On constate même que la préparation des séquences d'enseignement prend en valeur absolue, plus de temps dans les petites classes : 80 minutes en CP et cours élémentaire contre 60 minutes en cours moyen ; 80 minutes en petite et moyenne sections de maternelle contre 70 minutes en grande section.

HISTOGRAMMES DES TEMPS DE TRAVAIL HORS CLASSE DES INSTITUTEURS

(ensemble des activités de l'enseignant autres que le temps d'enseignement)

Primaire

Charge de travail hors classe   durée en minutes

```
DURÉE  | POIDS | HISTOGRAMME
-------+-------+--------------------------------------------------
   .00 |   2 | XXX
 15.00 |   1 | X
 30.00 |   1 | XX
 45.00 |  12 | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
 60.00 |  16 | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
 75.00 |   8 | XXXXXXXXXXXXXXXXX
 90.00 |  35 | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
105.00 |  32 | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
120.00 |  41 | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
135.00 |  33 | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
150.00 |  41 | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
165.00 |  47 | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
180.00 |  43 | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
195.00 |  30 | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
210.00 |  29 | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
225.00 |  15 | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
240.00 |  32 | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
255.00 |  21 | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
270.00 |  17 | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
285.00 |  14 | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
300.00 |  13 | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
315.00 |  10 | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
330.00 |   7 | XXXXXXXXXXXXX
345.00 |   8 | XXXXXXXXXXXXXXXX
360.00 |   2 | XXX
375.00 |   4 | XXXXXXX
390.00 |   2 | XXX
405.00 |   3 | XXXXXX
420.00 |   1 | X
435.00 |     |
450.00 |   1 | XX
465.00 |     |
480.00 |   2 | XXX
495.00 |     |
```

	ENSEMBLE
POIDS	512
MOYENNE	184.609
ECART-TYPE	83.066

Maternelle

Charge de travail hors classe   durée en minutes

```
DURÉE | POIDS | HISTOGRAMME
------+-------+--------------------------------------------------
 24.00 |  8 | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
 36.00 |  9 | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
 48.00 | 11 | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
 60.00 | 22 | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
 72.00 | 11 | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
 84.00 | 26 | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
 96.00 | 16 | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
108.00 | 10 | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
120.00 | 21 | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
132.00 |  8 | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
144.00 | 22 | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
156.00 | 11 | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
168.00 | 14 | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
180.00 | 15 | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
192.00 |  8 | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
204.00 | 13 | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
216.00 |  9 | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
228.00 |  3 | XXXXXXXXXXXX
240.00 |  6 | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
252.00 |  3 | XXXXXXXXX
264.00 |  6 | XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
276.00 |  1 | XXX
288.00 |  2 | XXXXXXXXX
300.00 |  4 | XXXXXXXXXXXXX
312.00 |  1 | XXXX
324.00 |  4 | XXXXXXXXXXXXXXX
336.00 |  3 | XXXXXXXXXX
348.00 |  1 | XXX
360.00 |    |
372.00 |  3 | XXXXXXXXXXX
384.00 |  2 | XXXXXX
396.00 |  1 | XX
408.00 |    |
420.00 |  1 | XX
432.00 |  1 | XX
```

	ENSEMBLE
POIDS	289
MOYENNE	149.773
ECART-TYPE	85.525

2. Les devoirs donnés aux élèves, pour être faits à la maison

Malgré l'interdiction qu'avait prononcée la circulaire de 1956, les devoirs donnés aux écoliers à la maison font partie intégrante de l'enseignement au moins dans le cycle primaire. **Si 10% seulement des enseignants de maternelle donnent occasionnellement des travaux à faire à la maison, en primaire le travail à la maison est fréquent dans 92% des classes.**

En primaire :

- les deux-tiers des instituteurs (66,5 %) donnent tous les jours du travail à leurs élèves,
- un quart (25,6 %) leur en donnent souvent.

Et contrairement à ce que l'on pourrait penser, c'est dans les classes de CP qu'il est le plus fréquemment quotidien : 80% des instituteurs de CP donnent tous les jours un travail à faire après la classe.

Les instituteurs donnent à faire, principalement, de la lecture et des apprentissages de leçons

Il faut dire que **la lecture est l'exercice le plus fréquemment demandé aux élèves** : 50% des instituteurs en donnent tous les jours, 30% régulièrement (seuls 8% le font peu souvent).

L'autre forme très répandue du devoir à la maison est **l'apprentissage d'une leçon : il est demandé, tous les jours ou régulièrement, par les trois-quart des enseignants** (74%). Cette forme de devoir prend plus d'importance dans les classes de niveau le plus élevé : 90% des élèves des cours moyens en ont régulièrement ou quotidiennement.

Les devoirs à la maison sont essentiellement des exercices oraux, qui viennent renforcer le travail d'acquisition de la maîtrise de la lecture et l'entrainement à la mémorisation. Les exercices écrits sont en effet peu fréquents : moins de 20% des enseignants en donnent de

manière quotidienne ou régulière. Ils sont toutefois plus nombreux dans les classes de cours moyen.

S'il existe d'autres types de travaux que les élèves ont à faire après la classe, ils ne sont qu'occasionnels. Il s'agit le plus souvent d'une recherche de documents ou d'informations, donnant lieu par la suite à un travail collectif, ou alors d'exercices graphiques, autour de l'écriture notamment (seuls 10% des instituteurs en donnent régulièrement).

En moyenne, le temps de travail à la maison est évalué par les instituteurs à un quart d'heure au minimum et une demi-heure au maximum

Sans être très important en temps, le travail à faire à la maison par les enseignants n'est pas négligeable. Les instituteurs du primaire qui en donnent, évaluent le temps minimum que les élèves doivent y consacrer le soir à 15 minutes (valeur moyenne). Les temps les plus fréquemment cités sont 10 minutes et 15 minutes.

Toutefois, ces mêmes instituteurs estiment que les élèves pourront y passer jusqu'à une demi-heure après la classe (le temps maximum de ces devoirs est évalué à 34 minutes, valeur moyenne).

La durée du travail à la maison augmente avec le niveau scolaire. Si au CP, 89 % des enseignants considèrent que le temps maximal à passer aux devoirs est inférieur à une demi-heure, au cours moyen ils ne sont plus que 40%.

Ce travail fait l'objet d'une vérification systématique ou fréquente dans 90% des cas. Les deux-tiers des enseignants (68%) le font systématiquement, près d'un quart assez souvent (22%). La vérification est régulière surtout dans le cas des apprentissages de leçons et des exercices écrits, c'est-à-dire dans les cours élémentaires et les cours moyens. En classes de CP, la vérification est la plus occasionnelle, ce qui s'explique par la place prise par la lecture.

Instituteurs donnant quotidiennement des devoirs à faire à la maison selon le niveau scolaire

en %

CP	CE1/CE2	CM1/CM2	Classes multiples	Ensemble
80,3	78,6	64,3	57,3	66,5

CREDOC/DEP 1995 Base 512

Nature des devoirs à faire à la maison selon le niveau scolaire

en % (réponses multiples, total en colonne >100%)

Part des instituteurs donnant à faire quotidiennement ou régulièrement les types de devoirs suivants :	CP	CE1/CE2	CM1/CM2	Classes multiples	Ensemble
Lecture	90.8	54,1	14,2	47,4	44,9
Apprentissage d'une leçon	32,1	83,3	90,3	77,3	67,8
Exercices écrits	10,3	20,9	29,4	16,8	17,3

CREDOC/DEP 1995 Base 470

Proportion d'instituteurs donnant à faire quotidiennement les différents types de devoirs

en %

Parmi les instituteurs donnant à faire les types de devoirs suivants, part de ceux qui les donnent quotidiennement	CP	CE1/CE2	CM1/CM2	Classes multiples	Ensemble
Lecture	7,5	27,9	46,5	31,9	29,9
Apprentissage d'une leçon	17,0	38,2	41,1	37,5	31,8
Exercices écrits	7,1	9,6	10,1	4,6	6,8

CREDOC/DEP 1995 Base 470

Vérification du travail à la maison selon le niveau scolaire

en %

	CP	CE1/CE2	CM1/CM2	Classes multiples	Ensemble
Systématiquement ou assez souvent	79,8	90,7	93,2	92,5	90,1
De temps en temps, ou peu souvent	21,2	9,3	6,8	7,5	9,9

CREDOC/DEP 1995 Base 470

3. L'impact des études dirigées sur les devoirs à faire à la maison

La décision réçente d'introduire des études dirigées dans les classes du primaire avait, en particulier, pour objectif d'organiser, à l'école, un système de travail complémentaire de la classe, destiné à faire évoluer le système traditionnel des devoirs à la maison.

D'introduction réçente (au début de 1995), cette nouvelle directive pédagogique n'était pas encore appliquée régulièrement par tous les instituteurs qui ont répondu à l'enquête (mars 1995). Rappelons que la directive demande qu'un temps de 30 minutes soit réservé journellement aux études dirigées.

On constate que seul un tiers des enseignants (36%) a mentionné avoir consacré du temps aux études dirigées dans la journée dont ils ont décrit l'emploi du temps. Ceci ne veut pas dire pour autant que les deux-tiers restant n'en font pas, mais plutôt que cette pratique n'est pas quotidienne. **Un quart seulement des instituteurs ont déclaré en mars 1995 ne pas être concernés par les études dirigées.**

Pour ceux qui l'ont introduit dans la journée de classe, la séquence d'études dirigées dure le plus souvent 30 minutes ou, mais plus rarement, 15 ou 20 minutes ; quelques instituteurs leur consacrent une heure certains jours (la moyenne de ces durées observées atteint 29 minutes). Si l'on rapporte ces durées à l'ensemble des instituteurs concernés, on obtient **un temps moyen théorique de 15 minutes d'études dirigées par journée de classe** (sur la base des

quatre journées complètes de la semaine), soit la moitié seulement du temps indiqué par les textes.

L'impact de l'introduction des études dirigées sur les devoirs à faire à la maison, est resté relativement faible jusque là : 60% des instituteurs concernés continuent de donner des devoirs à leurs élèves. Ceux qui ont modifié leur pratique ont plutôt changé la nature des devoirs que réduit leur volume. Finalement, moins de 20% des instituteurs ont limité le temps que les écoliers doivent consacrer aux devoirs après la classe.

Le système des études dirigées paraît perturber suffisamment l'organisation des enseignants, pour que son introduction n'aille pas de soi. Si les instituteurs se déclarent plutôt acquis au principe, quand on leur pose la question de son intérêt pour les élèves (64% pensent que c'est "une assez bonne chose" ou "une très bonne chose"), ils sont par contre partagés quand il s'agit de juger des répercussions sur leur pratique enseignante : 48% estiment que c'est, pour eux, plutôt une mauvaise chose.

Les études dirigées les obligent, en effet, à réorganiser leur enseignement, à revoir l'organisation du travail des élèves, à remettre en cause le principe des devoirs à la maison.

Peu de critères influencent ces opinions, si ce n'est les niveaux scolaires. Les instituteurs des cours moyens sont plus nombreux à pratiquer les études dirigées et à en être satisfaits. Mais, pas plus l'ancienneté que le mode de formation des instituteurs ne jouent sur leur adhésion à cette réforme pédagogique.

TROISIÈME PARTIE

L'organisation des enseignements dans le premier degré

La description des pratiques d'enseignement des instituteurs a constitué le principal objet de l'enquête réalisée en 1995. Après avoir abordé l'organisation des différents temps disciplinaires dans la semaine de classe, le deuxième volet de l'investigation s'est attaché à restituer le mode de fonctionnement d'une séquence d'enseignement du français. Cette approche s'inscrit dans le prolongement du travail de Altet, Bressoux, Bru et Lambert (1994)[21] qui ont réalisé une observation fine des pratiques d'enseignement en classe de CE2.

La procédure d'enquête du CRÉDOC permet d'appréhender la variabilité des pratiques selon les niveaux d'enseignement et les options pédagogiques des maîtres, et d'en proposer une synthèse statistiquement représentative. Pour ce faire, notre approche intègre les acquis du travail précédemment cité, mais s'affranchit de la posture de l'observateur assistant à la classe. Elle demande aux instituteurs de restituer leur pratique à travers un mode de description dont ils gardent la maîtrise. Dans l'exposé du mode d'organisation d'une séquence-type d'apprentissage du français, ils ont toute liberté pour décrire une unité d'activité qui réponde à l'idée qu'ils se font de la notion de séquence d'enseignement, et pour la présenter comme une série d'exposés ou de travaux qui s'enchaînent.

La confrontation statistique de ces "portraits" de séquences offre un tableau suffisamment cohérent pour assurer que les présentations faites par les maîtres sont fiables. Même si elles ne restituent qu'à grands traits les formes d'organisation pédagogiques, elles montrent qu'il existe un petit nombre de modèle de pratiques. Pour bien faire, il resterait à valider, en retour, ces modèles, en vérifiant qu'un observateur pourrait reconnaître ces pratiques-types "in situ" (c'est-à-dire dans l'observation d'une classe en activité).

Dans l'approche proposée aux instituteurs interrogés, le questionnement prenait la forme reproduite ci-après.

---

[21] M.Altet, P.Bressoux, M.Bru, C.Lambert, Etude exploratoire des pratiques d'enseignement en classe de CE2 Dossiers d'Education et Formations, n°44, septembre 1994

Extrait du questionnaire de l'enquête CRÉDOC/DEP

"Nous abordons maintenant le déroulement d'une séquence d'enseignement de la journée de classe que vous venez de décrire: on entend par "séquence" un temps (non interrompu) consacré à une activité ou une discipline, d'une durée de 30 mn à 1 h."

Pour le primaire, on s'intéresse à la principale séquence de français de la journée dont l'emploi du temps a été décrit précédemment. Pour la maternelle, on s'intéresse à la principale séquence d'activité concernant la maîtrise de la langue.

1- A quel moment se situe cette séquence dans la journée, et quelle est sa durée ?

1-heure du début _ _ h _ _ mn
2-heure de fin _ _ h _ _ mn durée totale de la séquence _ _ mn

2- Pouvez-vous décrire les différents moments de cette séquence ? *les "moments" correspondent aux différentes activités organisées par le maître au cours de la séquence consacrée au français*

1er moment .....durée _ _ mn

2è moment .....durée _ _ mn

3è moment .....durée _ _ mn

3- pouvez vous repartir le temps de cette séquence selon les rubriques suivantes

1-temps durant lequel le comportement attendu des élèves est un travail individuel ou en petits groupes durée en minutes _ _

2-temps durant lequel le comportement attendu de l'ensemble des élèves est l'écoute durée en minutes _ _

3-temps pris par l'organisation durée en minutes _ _

4-temps pris pour installer les élèves ou ramener de l'ordre durée en minutes _ _

4- au cours de cette séquence y a t-il eu :

1-un temps de mise en route, ou de transition avec la séquence précédente
1- oui 2-non si oui durée en minutes _ _

2-des temps morts ou d'interruption, en cours de séquence
1- oui 2-non si oui durée en minutes _ _

3-un temps de battement en fin de séquence
1- oui 2-non si oui durée en minutes _ _

5- quel a été le mode de travail des élèves au cours de cette séquence
3 réponses possibles à classer 1__ 2__ 3__

1-toute la classe a effectué un travail individuel équivalent pour tous
2-les élèves ont travaillé en sous-groupes en faisant tous le même travail
3-les élèves ont travaillé en sous-groupes, le travail étant adapté à chacun des groupes
4-vous avez donné à un certain nombre d'élèves (ou à tous) un travail adapté à chacun
5-les élèves ont écouté le maître
6-les élèves se sont répartis entre les différents ateliers de la classe
7-autre mode de travail *-à préciser-* .....

I. La séquence de français

1. La durée des séquences

L'analyse porte sur la principale séquence de français organisée par le maître dans la journée. Cette séquence est l'une des plus importantes en durée : de ce fait, dans la majorité des cas, elle se déroule le matin, moment où les enfants sont le plus attentifs (seules 10% des séquences décrites avaient eu lieu l'après-midi).

En primaire notamment, les trois-quarts de ces séquences prennent place dans la première partie de la matinée (76% ont lieu avant la récréation), et les deux-tiers constituent le premier temps long d'enseignement de la journée (66% débutent dans la première demi-heure après l'entrée en classe). De ce point de vue, les différences entre les niveaux restent peu marquées. Dans les classes terminales du primaire, les séquences sont plus fréquentes l'après-midi (22% au cours moyen) : à ce niveau c'est à l'enseignement des mathématiques que l'on réserve le moment où la capacité d'attention est la plus grande .

Le temps consacré à ces séquences peut être très variable : pour l'essentiel, entre 10 minutes et 45 minutes en maternelle, et entre 30 minutes et 1 heure 30 en primaire. **La durée moyenne est de une demi-heure en maternelle** (27 minutes), et de **une heure en primaire** (59 minutes).

Cette durée augmente sensiblement avec le niveau d'enseignement. En primaire, c'est le CP surtout qui se distingue des autres, par des durées de séquence nettement plus faibles : pour 50% des classes la séquence décrite a duré moins de 45 minutes, contre 23% seulement en cours moyen.

Durée de la séquence selon le niveau scolaire

en %

	Maternelle	CP	CE1/CE2	CM1/CM2	Classes multiples
moins de 30 minutes	83,7	25,3	7,2	4,6	12,7
31 à 45 minutes	11,1	25,0	27,5	18,8	23,3
46 à 60 minutes	2,9	19,1	45,8	39,3	30,6
plus d'une heure	2,3	30,5	19,5	37,0	33,4

CREDOC/DEP 1995 Base 789

D'une manière générale, les enseignants du primaire donnent à leurs séquences d'enseignement une durée qui est comprise entre un minimum de 25 minutes et un maximum de 60 minutes. En maternelle, ces temps minima et maxima sont respectivement de 15 minutes et 35 minutes.

On peut rapprocher ces durées de ce que les instituteurs estiment être le temps de réelle attention des élèves pendant une séquence d'enseignement. Celui-ci est situé :

- entre 10 et 15 minutes en maternelle
- entre 15 et 20 minutes en primaire.

Si ces temps sont notoirement plus faibles que la durée habituelle des séquences d'enseignement, on constate qu'ils sont du même ordre de grandeur que les temps pendant lequel le maître attend des élèves une attitude d'écoute (voir plus loin p.112).

2. L'organisation des différents temps d'une séquence de français

Les enseignants ont été invités à décrire les activités de la séquence en distinguant jusqu'à trois moments successifs. Ce découpage formel permet de repérer un temps d'introduction du travail puis un ou deux temps de mise en pratique.

Durée du premier moment de la séquence

selon le niveau scolaire

en % (100% en colonne)

	Maternelle	CP	CE1/CE2	CM1/CM2	Classes multiples
moins de 10 minutes	81,6	51,2	39,0	34,2	45,5
11 à 20 minutes	15,4	35,6	45,0	36,7	35,5
plus de 20 minutes	3,0	13,2	16,0	29,1	20,0

CREDOC/DEP 1995 Base 789

Durée du second moment de la séquence

selon le niveau scolaire

en % (100% en colonne)

	Maternelle	CP	CE1/CE2	CM1/CM2	Classes multiples
moins de 10 minutes	68,9	33,6	21,0	16,2	22,9
11 à 20 minutes	22,4	35,2	48,3	37,8	44,3
plus de 20 minutes	2,8	30,2	30,7	46,0	32,8
pas de second moment	*5,9*	*1,0*	*0*	*0*	*0*

CREDOC/DEP 1995 Base 789

Durée du troisième moment de la séquence

selon le niveau scolaire

en % (100% en colonne)

	Maternelle	CP	CE1/CE2	CM1/CM2	Classes multiples
moins de 10 minutes	57,4	23,4	11,6	14,8	21,5
11 à 20 minutes	10,8	34,4	49,9	32,6	30,4
plus de 20 minutes	4,9	29,2	29,8	37,3	39,4
pas de troisième moment	*26,9*	*13,0*	*8,7*	*15,3*	*8,7*

CREDOC/DEP 1995 Base 789

En maternelle, le premier moment occupe 5 ou 10 minutes (sa durée moyenne est de 9 mn). Il s'agit le plus souvent :
soit de présenter le thème de la leçon (25% des cas), soit d'engager le travail par un temps d'expression orale (22% des cas), soit de démarrer par l'un des rituels de la classe (18% des cas). Ce dernier cas correspond aux séquences engagées au moment du démarrage de la classe : il peut s'agir de l'appel, d'une discussion sur la météo, des soins à des plantes ou des animaux, etc. Dans 10 % des cas enfin, c'est la lecture qui est utilisée comme moyen introductif.

Un second moment est décrit dans 95% des cas : sa durée moyenne est, comme pour le premier, de 10 minutes. Il consiste le plus souvent (40% des cas) en un temps consacré à l'expression orale des élèves. Dans les autres cas, les activités peuvent être très diverses : acquisition de vocabulaire (9% des cas), exercices oraux (9%), lecture (7%), ateliers (6%).

Un troisième moment intervient dans les trois-quarts des cas (73%), mais sa durée est plus courte : elle est le plus souvent de 5 ou 10 minutes (durée moyenne de 7 mn). Ce temps qui clôt la séquence est fréquemment consacré aux ateliers (21% des cas), à des exercices (21%), à l'expression orale (18%), ou bien à une synthèse concernant la leçon (13%).

A la différence du primaire, une séquence de maternelle nécessite souvent, surtout pour les petites classes, un temps spécifique de mise en route (des rituels par exemple), et un temps de transition avant d'engager une séquence différente. Les ateliers en particulier (jeux, activités autonomes, dessins...) remplissent cette fonction de passage entre l'activité qui a été consacrée au langage et les activités qui vont suivre. Ce "sas" permet aussi la régulation des différences de rythmes d'acquisition entre enfants.

En primaire, comme en maternelle, les différents moments de la séquence distingués par les maîtres, ont des durées peu différenciées :
le premier temps, introductif, dure en moyenne 17 minutes, le second prend 21 minutes, le troisième qui achève ce temps d'enseignement occupe 20 minutes.

Le premier moment a le plus souvent une durée de 10, 15 ou 20 minutes. La lecture est le vecteur introductif le plus fréquent. Elle permet d'engager une discussion, de dégager une notion sur laquelle travailler ou encore d'étudier un texte. C'est l'activité inaugurale la plus fréquente dans les classes de CP (36% des cas). Elle arrive au second rang dans les cours élémentaires et les cours moyens (17%).

Nature des principaux moments

En maternelle — % des classes donnant les contenus suivants

Premier moment	%	Deuxième moment	%	Troisième moment	%
Présentation de la notion	25,3	Expression orale	40,1	Atelier	21,0
Expression orale	22,3	Exercices oraux	8,6	Expression orale	18,4
Atelier ou rituel	18,4	Vocabulaire	9,4	Synthèse	12,6
Lecture récitation	15,6			Exercices oraux	11,2

CREDOC/DEP 1995 — Base 289

En primaire — % des classes donnant les contenus suivants

Premier moment	%	Deuxième moment	%	Troisième moment	%
Lecture	20,6	Exercices écrits	27,0	Exercices écrits	48,9
Découverte	20,5	Exercices oraux	16,3	Synthèse	16,0
Présentation	14,9	Synthèse, leçon	10,2	Ecriture	9,8
Rappel	9,8				

CREDOC/DEP 1995 — Base 522

Durées moyennes des moments

(en minutes)

	Maternelle		Primaire	
	Moyenne	Ecart-type	Moyenne	Ecart-type
Premier moment	9,1	6,0	17,1	11,1
Second moment	10,7	6,2	21,5	11,9
Troisième moment	10,7	8,5	21,9	14,5
Durée totale	26,9	14,4	58,9	21,8

CREDOC/DEP 1995 — Base 289 — Base 522

Dans ces classes, la séquence démarre plus volontiers par un temps de découverte permettant d'aborder une notion nouvelle (24% des cas en cours moyens, 20% en cours élémentaires). L'introduction plus classique donnant lieu à une présentation de la leçon par l'enseignant est plus répandue dans les grandes classes (16% en cours moyens, 13% en cours élémentaires), de même que le démarrage par des rappels (14% en cours moyens).

Si ce premier temps, introductif, est plutôt plus court que les autres, sa durée augmente régulièrement avec le niveau scolaire.

Le second moment, décrit dans quasiment tous les cas, a une durée qui s'étale entre 10 et 30 minutes. Son contenu diffère entre le CP et les classes supérieures.
En CP, il est souvent un temps d'exercices (oraux dans 19% des cas, écrits dans 16% des cas). Mais il peut être aussi destiné à la découverte d'une notion (17%), à la lecture (14%), à l'écriture (11%).

Dans les cours élémentaires ou les cours moyens, c'est d'abord un moment consacré aux exercices (écrits dans 31% des cas, oraux dans 15%). Ce peut être aussi un temps de synthèse, marquant la fin de la séquence ou préalable à une série d'exercices (12%).

Les activités du moment central de la séquence de français
en fonction leur durée

en % (100% en ligne)

les activités du second moment de la séquence	moins de 5 mn	6 à 10 mn	11 à 15 mn	16 à 20 mn	21 à 30 mn	31 à 45 mn	plus de 45 mn
Expression orale	18,4	48,9	20,2	9,2	2,4	1,0	0
Vocabulaire	15,6	26,0	30,5	11,4	13,4	3,1	0
Exercices écrits	1,7	10,1	16,3	27,7	26,7	11,5	6,0
Exercices oraux.	7,5	27,2	17,0	20,7	22,2	3,2	2,3

CREDOC/DEP 1995 Base 801

Un troisième moment est décrit dans près de 90% des cas : la dispersion des durées est très voisine de celle du second moment. C'est avant tout un temps de mise en application de la leçon à travers des exercices. Pour le CP notamment il s'agira selon les cas :

- d'exercices écrits (35% des cas)
- d'un travail d'écriture (14%)
- d'un temps de lecture (14%)

Dans les classes supérieures, le maître clôt sa séquence principalement par des exercices : écrits dans la moitié des cas (53%), oraux beaucoup moins souvent (7% des cas). Mais elle peut aussi prendre fin par un temps de synthèse (20% en cours moyen, 14% en cours élémentaire), ou bien par un temps d'écriture de la leçon sur le cahier (11% en cours moyen, 8% en cours élémentaire).

3. Les séquences-types d'enseignement du français

L'analyse typologique permet de dégager des séquences-types nettement différenciées. Le premier découpage que propose l'analyse, fait apparaître que l'un des groupes est largement dominant tant en primaire (67% des cas) qu'en maternelle (73%). Il indique qu'en matière d'organisation pédagogique, il existe manifestement des modèles de référence qui s'imposent à la grande majorité des enseignants.

En affinant l'analyse, **5 modèles peuvent être retenus, tant en primaire qu'en maternelle, dont l'un, nettement dominant, est adopté par la moitié des maîtres.**

Le modèle principal de l'apprentissage : la leçon suivie des exercices (48% des cas)

En primaire, le modèle principal (47% des classes), traduit un mode de structuration classique de la leçon de français, qui se déroule de la manière suivante :

* premier moment	présentation de la leçon ou lecture	*(temps moyen 16mn)*
* deuxième moment	exercices oraux, temps de découverte, ou lecture	*(temps moyen 21mn)*
* troisième temps	exercices	*(temps moyen 21mn)*

Le modèle est donc celui d'une leçon inaugurée par l'exposé du maître, suivie d'un temps d'appropriation collectif par le groupe d'élèves, et s'achevant par un temps d'application sous la forme d'exercices écrits, réalisés individuellement.

En maternelle, le modèle le plus répandu (49% des classes) est aussi simple. Représentatif de de la leçon classique, il comporte :

* un premier moment	présentation de la leçon	*(temps moyen 8mn)*
* un deuxième moment	expression orale	*(temps moyen 10mn)*
* un troisième moment	acquisition du vocabulaire	*(temps moyen 6mn)*

Cette organisation comporte une variante, par l'introduction préalable d'un temps consacré au rappel de notions déjà abordées :

* premier moment	rappel de notions	*(temps moyen 7mn)*
* deuxième moment	présentation de la leçon	*(temps moyen 8mn)*
* troisième moment	expression orale	*(temps moyen 10mn)*

Un modèle complémentaire : la séquence des applications ***(22% des cas)***

Près d'un instituteur sur quatre (21% en primaire, 24% en maternelle) a décrit une séquence entièrement structurée sur la mobilisation active des élèves.

En primaire, ces séquences démarrent d'emblée par des exercices, oraux ou écrits. Mais c'est surtout le second moment qui est caractéristique de ces séquences destinées à mettre les élèves en situation d'application de notions antérieurement acquises. Le troisième temps ou bien n'existe pas (un tiers des cas), ou bien est consacré à un corrigé et une synthèse.
D'où le schéma :

* premier moment	exercices oraux ou écrits	*(temps moyen 20mn)*
* deuxième moment	exercices écrits	*(temps moyen 26mn)*
* troisième moment	synthèse (ou pas de 3ème moment)	*(temps moyen 14mn)*

En maternelle, le démarrage se fait plutôt par une phase de mise en route, comportant la découverte d'une notion. Là aussi, c'est le second moment qui développe le temps consacré aux

applications, à travers des exercices surtout oraux. Mais ces derniers peuvent aussi être pratiqués à travers une activité d'ateliers. Le troisième moment est plus spécifiquement un temps voué aux ateliers, ce qui montre bien que la logique d'une telle séquence est d'être un temps de mise en pratique.

Il faut noter que, dans les deux cycles, la typologie rapproche ce dernier modèle du premier (le modèle dominant de la leçon). Rien n'indique donc qu'ils s'opposent : les instituteurs sont vraisemblablement amené à les pratiquer alternativement, en fonction de l'avancement des acquisitions des élèves.

***Les séquences fondées sur un temps de découverte* (15% des cas en primaire)**

Dans le primaire, l'un des modèles qui se différencient nettement de la leçon classique prend appui sur un temps de découverte faisant appel à des supports d'enseignement différents des outils habituels. Le travail de découverte débouche sur un moment de synthèse, puis donne lieu à une troisième période consacrée à la réalisation d'exercices.

D'où le schéma suivant (il est décrit par 15% des enseignants du primaire) :

* premier moment	découverte	*(temps moyen 17mn)*
* deuxième moment	synthèse	*(temps moyen 17mn)*
* troisième moment	exercices	*(temps moyen 23mn)*

***Les séquences d'activités de groupe* (4% des cas)**

En maternelle, le modèle qui se différencie le plus de la leçon classique est surtout développé dans les petites sections : ils correspondent à un travail sur la socialisation plus que sur l'acquisition de connaissances.

Le plus typé est organisé autour des rituels et des ateliers (il est décrit par 5% des instituteurs) :

* premier moment	rituels	*(temps moyen 7mn)*
* deuxième moment	ateliers	*(temps moyen 8mn)*
* troisième moment	rituels	*(temps moyen 10mn)*

Ce modèle est également présent **en primaire**, sous la forme de séquences entièrement consacrées à un temps d'atelier ; mais il est très marginal (moins de 3% des cas).

***Les séquences d'acquisition de vocabulaire* (15% des cas)**

En primaire comme en maternelle, existe un modèle de séquence centré sur la maîtrise du vocabulaire : il représente, dans les deux cycles, 15% des séquences consacrées à l'enseignement du français.

En primaire, son organisation est la suivante :

* premier moment	expression orale ou récitation	*(temps moyen 17mn)*
* deuxième moment	travail sur le vocabulaire	*(temps moyen 21mn)*
* troisième moment	écriture ou lecture	*(temps moyen 24mn)*

En maternelle, le déroulement s'organise comme suit :

* premier moment	(non spécifique)	*(temps moyen 8mn)*
* deuxième moment	travail sur le vocabulaire	*(temps moyen 11mn)*
* troisième moment	écriture ou exercice	*(temps moyen 9mn)*

Ces séquences s'adressent principalement aux élèves du cycle regroupant grande section de maternelle et cours préparatoire.

On peut rapprocher de ce type, une autre forme de séquence apparaissant en maternelle (6% des cas) qui se limite à un temps d'expression orale (d'une durée moyenne de 19 minutes).

De cette typologie, il ressort que le schéma de la leçon classique, assorti de séquences entièrement consacrées à des applications, représente le modèle de construction de l'enseignement le plus répandu, adopté dans les deux-tiers des cas au moins. Constat important, la structure de base de ce modèle est aussi fréquemment adoptée dans les classes de maternelle que dans celles du primaire.

Les approches pédagogiques différentes ont ceci de commun qu'elles rompent avec l'exposé traditionnel de la leçon débouchant sur des exercices. Cela peut prendre la forme d'un temps préalable de découverte qui débouchera dans un deuxième temps sur des apprentissages. Mais c'est aussi des modalités plus spécifiques aux petites classes, tels les temps d'activité en ateliers, ou les séquences de travail sur le vocabulaire.

II. L'organisation pédagogique de la séquence de français

1. Les modalités du travail des élèves

Au cours d'une séquence qui, dans le primaire, dure en moyenne une heure (58 mn), l'activité des élèves se répartit de la manière suivante[22] :

- pendant 20 minutes les élèves sont en situation d'écoute de l'enseignant
- pendant 30 minutes, ils sont mobilisés par un travail à réaliser (exercices individuels, travail en groupe)
- 5 minutes sont pris par l'organisation des différents moments de la séquence
- 3 minutes sont pris par l'installation des élèves, ou pour ramener l'ordre.

La moitié seulement des instituteurs prennent en compte un temps de mise en route au démarrage de la séquence, et un temps de battement à la fin celle-ci ; ils sont évalués le plus souvent à 5 minutes chacun.

Dans un tiers seulement des cas, des temps morts ou des interruptions sont signalés, mais leur durée n'excède pas quelques minutes.

Ecoute du maître et travail individuel demandé à tous les élèves sont les deux formes les plus classiques du travail scolaire. **En primaire**, près de la moitié des enseignants considèrent que le travail individuel des élèves est l'aspect le plus important d'une séquence d'enseignement (45% des cas). Viennent ensuite l'écoute du maître (18%), et le travail en groupe permettant d'adapter la demande à différents niveaux de capacité (14%). Ces deux derniers aspects sont différenciés selon les niveaux : dans les classes à niveaux multiples, on adapte le travail par la

[22] il s'agit de moyenne sur la base de 509 instituteurs de primaire

constitution de sous-groupes ; tandis que dans les CP, l'écoute du maître prend plus d'importance qu'aux autres niveaux.

En maternelle, les séquences consacrées à la maîtrise de la langue passent le plus souvent par un travail oral : l'écoute du maître (citée comme aspect le plus important dans 24% des cas), les moments d'échanges et de discussion (15% des cas) prennent plus d'importance qu'en primaire, en particulier, en petite section. Le travail demandé aux élèves n'est pas différencié.

L'importance accordée à l'écoute du maître est manifestement le signe d'une certaine tradition de l'école élémentaire et, à ce titre, elle est significativement plus affirmée chez les instituteurs les plus anciens. Ceci se voit assez nettement aussi bien sur le critère du niveau de formation que sur celui de l'ancienneté.

Part des enseignants pour qui l'écoute du maître est l'aspect le plus important selon le niveau de leur formation

	en %
- Bac ou inférieur, sans formation professionnelle	27,0
- Bac ou inférieur, plus École Normale ou IUFM	21,0
- Bac + 2, plus École Normale ou IUFM	16,5
- Bac + 3, plus École Normale ou IUFM	14,0
- Bac + 2 ou 3, sans formation professionnelle	15,7

Mode de travail privilégié selon l'ancienneté

(% d'enseignants d'une classe d'ancienneté adoptant l'un des modes de travail suivants)

Ancienneté	Travail adapté à chacun ou par sous-groupe	Travail équivalent pour tous	Ecoute du maître
moins de 10 ans	29,0	12,8	11,1
10 à 20 ans	19,8	5,6	20,4
20 à 25 ans	19,7	7,5	22,8
plus de 25 ans	16,1	10,5	24,8

CREDOC/DEP 1995 Base 801

2. La vérification des acquis

En cours de séquence, le contrôle des acquisitions est quasi systématique en primaire, quel que soit le niveau, et très fréquent en maternelle. Plus des trois-quarts des enseignants (94% en primaire et 77% en maternelle) vérifient l'assimilation des notions développées dans la séquence de français. Alors que ce contrôle n'est pas plus fréquent dans les grandes classes, on note que les maîtres qui ont le plus d'ancienneté en font un usage plus systématique.

Part des enseignants pratiquant le contrôle des acquis en cours de séquence

(Ancienneté)	% d'enseignants
1 à 10 ans	86,1
10 à 20 ans	85,8
20 à 25 ans	85,8
Plus de 25 ans	92,0

CREDOC/DEP 1995 Base 801

Ce contrôle des acquisitions peut prendre différentes formes. Les exercices écrits sont la méthode la plus courante en primaire : plus de la moitié des instituteurs la privilégient (56% des classes), quelque soit le niveau des élèves.

L'autre méthode, l'interrogation orale, est privilégiée par les maternelles, mais est également fréquente en primaire. Elle peut être pratiquée selon plusieurs méthodes. Les plus répandue sont :

- l'interrogation des élèves les plus en difficulté (36% en primaire, 32% en maternelle)
- les exercices oraux collectifs (respectivement 26% et 19%)
- l'interrogation de tous les élèves (22% et 25%)

La méthode consistant à interroger des élèves au hasard est surtout utilisée en maternelle (23%) et dans les cours moyens (20% pour ces classes, contre 6% en CP). Cette formule, tout comme l'interrogation de tous les élèves, parait favorisée par les classes à faibles effectifs, et privilégiée par les enseignants les plus diplômés (qui sont aussi les plus jeunes).

Cette vérification des acquis intervient principalement dans le dernier moment de la séquence d'enseignement. Un instituteur sur deux privilégiant le contrôle par écrit, cite la pratique d'exercices écrits comme troisième moment de la séquence de français. Même chose pour les méthodes orales que l'on peut mettre en rapport avec des moments tels que les exercices oraux, les synthèses ou la manipulation de vocabulaire.

3. L'évaluation de la séquence et de la participation des élèves

Dans la réalisation de la séquence de français, les enseignants rencontrent rarement des difficultés : un sur dix seulement fait état de quelques difficultés dans le déroulement de la séquence qui a été décrite (13% en maternelle, 12% en CP, 11% en cours moyen).

En ce qui concerne l'évaluation du comportement des élèves, les enseignants jugent très positivement leur participation (76% la juge bonne), mais relativisent fortement leur capacité d'attention (seuls 20% ont trouvé les élèves très attentifs).

On peut en déduire que c'est le critère de la participation qui s'avère le plus déterminant dans l'évaluation des difficultés rencontrées dans la pratique de l'enseignant. Plus les élèves sont nombreux à participer, et moins le maître estime avoir rencontré des difficultés.

Evaluation de la séquence en fonction du comportement des élèves

en % (100% en ligne)

Evaluation du déroulement de la séquence	beaucoup de difficultés	*****	****	***	**	aucune difficulté
Les élèves étaient très attentifs	0,5	1,3	5,9	22,1	40,3	29,9
Ils ont bien participé	0,3	1,2	6,4	32,5	44,5	15,1
Certains ont eu du mal	1,4	2,1	15,3	42,0	33,6	5,6
Une partie seulement a participé	1,5	2,7	19,0	52,1	20,7	4,0
La classe était dissipée	1,7	0	17,3	38,0	39,1	3,9

CREDOC/DEP 1995 Base 801

Un tiers des instituteurs font état, au cours de la séquence, de difficultés sensibles de la part d'une partie des élèves ; mais globalement, peu nombreuses sont les classes où les élèves participent peu, ou bien sont dissipés. Le bilan de ces difficultés est le suivant :

- "certains élèves ont eu du mal à suivre" dans 35% des cas en maternelle, 42% en CP, 32% dans les autres niveaux du primaire ;
- "une partie seulement des élèves a bien participé" dans 20% des cas en maternelle, 9% en CP, 15% dans les autres niveaux du primaire ;
- "ce jour là, la classe était plutôt dissipée" dans 9% des cas en maternelle, 6% en CP, 4% dans les autres niveaux du primaire.

Ces difficultés pointées à l'occasion d'une séquence particulière, sont pour une bonne part révélatrices de problèmes de niveau scolaire, qui ont un caractère chronique. Les enseignants qui signalent que certains élèves ont eu du mal à participer, sont surtout ceux qui jugent que le niveau de leur classe se situe entre moyen et faible.

L'adaptation de l'enseignement aux élèves qui ont plus de mal à suivre que la moyenne, est un objectif dont la mise en pratique ne va pas de soi. En primaire, près de la moitié des enseignants pensent qu'ils n'ont pas pu s'occuper des élèves les plus en difficulté autant qu'il aurait fallu : 46% des instituteurs de CP, 52% en cours élémentaires, 53% en cours moyens, partagent cette opinion. En maternelle, ils sont 43%.

Les enseignants sont, par contre, nettement moins nombreux à penser qu'en s'adaptant au rythme de ceux qui ont des difficultés, ils retardent les élèves les plus en avance. La part de ceux qui considèrent que les élèves les plus actifs ont un peu perdu leur temps est de 20% en maternelle, 29% en CP, 20% en cours élémentaires, 23% en cours moyens.

Les interventions spontanées des élèves

Toute séquence d'enseignement suscite des interventions spontanées de la part des élèves. On le vérifie à travers la séquence de français qui a été décrite par les instituteurs : dans seulement 5% des classes de maternelle et 15% de celles du primaire, ces interventions ont été jugées peu nombreuses ou nulles. Elles apparaissent beaucoup plus fréquentes dans les petites classes.

Ces interventions spontanées sont bien acceptées par le maître, et généralement souhaitées, en maternelle comme en primaire :

- elles sont considérées comme enrichissantes pour la classe (par 68% des instituteurs de maternelle, 64% en CP, 71% en cours élémentaires et cours moyens)

- elles sont considérées comme importantes pour l'élève (par 63% des instituteurs de maternelle, 60% en CP, 52% en cours moyens)

- elles sont considérées comme utiles à l'enseignant pour adapter sa leçon ou son activité (par 49% des instituteurs de maternelle, 51% en CP, 63% en cours élémentaires et moyens).

La part de ceux qui portent une appréciation négative sur les interventions spontanées des élèves est plutôt marginale : de l'ordre de 10% des enseignants estiment que c'est une gène (7%), ou bien que ça n'apporte pas grand chose (3%), voire que c'est une perte de temps (1%). La part de ces jugements ne varie guère selon les cycles, mais elle apparait un peu plus prononcée chez les enseignants ayant moins de 10 ans d'ancienneté.

Appréciation sur l'intérêt des interventions spontanées des élèves pendant la classe

en % (réponses multiples, total en colonne >100%)

	Primaire	Maternelle
C'est enrichissant	63,7	68,1
C'est important pour l'élève	58,3	62,5
C'est utile à l'enseignant	57,5	48,7
C'est une gêne	7,7	6,5
Ca n'apporte pas grand chose	3,1	3,6
C'est une perte de temps	0,9	1,9

CREDOC/DEP 1995 Base 801

4. L'organisation du mobilier de la classe

L'adaptation de la disposition des élèves dans la classe en fonction des séquences d'enseignement est surtout le fait des maternelles. Dans le primaire elle est peu fréquente, au moins pour les séquences les plus classiques, telles que celles qui sont consacrées au français :

pour la séquence décrite, seuls 15% des instituteurs du primaire ont adopté une disposition des élèves particulière, alors qu'ils ont été 36% en maternelle.

Disposition des élèves dans la classe au cours de la séquence de français

en %

	Primaire	Maternelle
même disposition que d'habitude	84,3	63,6
constitution de sous-groupes	12,1	18,2
changement de lieu, déplacement d'élèves pour raisons de discipline	3,6	18,2
	100%	*100%*

CREDOC/DEP 1995 Base 801

Les changements sont généralement occasionnés par le souci de mener un travail en petits groupes (18% des cas en maternelle, 12% en primaire). En maternelle, les changements de lieu dans l'école, ainsi que les déplacements d'élèves pour cause d'indiscipline, sont également assez fréquents.

Les questions d'organisation de la classe ne se limitent pas à la répartition des élèves : les enseignants jouent également sur la disposition du mobilier dans la classe et en particulier des tables. On constate qu'une majorité d'entre eux ne sont pas esclaves d'une disposition imposée une fois pour toute, et en particulier du modèle traditionnel de la classe disposée en rangs faisant face au maître.

En maternelle, mais aussi en CP et dans les classes à plusieurs niveaux, la souplesse est plutôt la règle : la disposition des tables n'y est pas fixe, respectivement dans 67%, 70% et 63% des classes. Dans les autres niveaux du primaire les enseignants se partagent à part égale entre les deux options (la position des tables est fixe dans 50% des cas).

Quand la disposition des tables est fixe, cela relève d'un choix dans la plupart des cas : ce choix est plutôt celui de l'alignement face au maître dans le primaire ; en maternelle c'est la disposition non alignée qui est de loin la plus fréquente. On notera que les classes de CP se démarquent nettement, en la matière, des classes de maternelle, alors que pour la mobilité des élèves dans la classe elles en restent assez proches.

La disposition des tables des élèves dans la classe selon les niveaux scolaires

Disposition fixe ou variable

en %

	Maternelle	CP	CE1/CE2	CM1/CM2	Classes multiples
disposition du mobilier fixe	33,3	29,7	51,4	49,2	37,5
disposition du mobilier variable	66,7	70,3	48,6	50,8	62,6
	100%	*100%*	*100%*	*100%*	*100%*

CREDOC/DEP 1995 Base 801

Alignement ou non des tables face au tableau, dans le cas de disposition fixe

en %

	Maternelle	CP	CE1/CE2	CM1/CM2	Classes multiples
tables alignées par choix	16,5	49,2	40,1	38,2	57,0
tables non alignées par choix	71,7	19,9	20,1	13,4	6,3
disposition fixe faute de pouvoir faire autrement	11,8	30,9	39,8	48,4	36,7
	100%	*100%*	*100%*	*100%*	*100%*

CREDOC/DEP 1995 Base 801

Modalités de déplacement des tables, dans le cas de disposition variable

en %

	Maternelle	CP	CE1/CE2	CM1/CM2	Classes multiples
disposition déterminée par le maître	61,2	74,1	68,8	49,3	41,7
disposition adoptée par les élèves, guidés par le maître	38,8	25,9	31,2	50,7	58,3
	100%	*100%*	*100%*	*100%*	*100%*

CREDOC/DEP 1995 Base 801

Cela montre que la disposition des tables alignées face au tableau demeure un modèle très prégnant, voire même distinctif de la relation du maître à l'élève : manifestement les instituteurs du CP ont tendance à l'affirmer comme un signe distinctif, ceux des cours moyens l'adoptant plus souvent comme une tradition que l'on ne remet pas en cause, et qui détermine toute l'organisation matérielle de la classe, d'une manière peu réversible.

Pour les enseignants qui ont adopté une disposition variable selon les activités, on remarque que les modifications de disposition sont envisagées de manière très directive dans les petites classes, que ce soit en maternelle ou en CP. Les instituteurs de cours moyen et de classes multiples laissent plus facilement les élèves décider de leur place dans la classe.

5. Les échanges avec les collègues

Très peu d'enseignants ont établi un échange avec des collègues pour l'organisation pédagogique de la séquence de français. Ces échanges concernent une classe sur quatre et sont plus fréquents en maternelle (26%) qu'en primaire (18%). Ces concertations sont moins fréquentes dans les niveaux les plus élevés, et plutôt rares parmi les classes multiples (13 %).

Niveau scolaire et échanges entre collègues pour la séquence de français

(% d'enseignants qui se sont concertés)

Maternelle	CP	CE1/CE2	CM1/CM2	Classes multiples
26,0	29,0	16,6	18,6	13,0

CREDOC/DEP 1995 Base 801

En milieu rural, les échanges sont nettement moins fréquents (ils sont mentionnés dans 10% des cas seulement, contre 25% dans les agglomérations urbaines), vraisemblablement en raison du faible nombre d'enseignants dans les écoles. On note aussi que ceux qui ont le plus d'ancienneté sont plus enclins à cultiver la concertation avec les collègues.

III. Les moyens pédagogiques utilisés par les enseignants

1. Les supports d'enseignement

Dans leur pratique d'enseignement, les instituteurs utilisent principalement des manuels scolaires et des supports issus de leur documentation personnelle.

Dans **le primaire**, l'éventail des outils d'enseignement est assez restreint ; il se limite pour l'essentiel à des ouvrages ou des documents élaborés par le maître.

Part des instituteurs du primaire utilisant pour la séquence de français, les supports d'enseignement suivants

(plusieurs réponses possibles, total > 100%)

- manuels scolaires, recueil d'exercices du commerce	61,8
- documents élaborés par le maître	58,0
- livres non scolaires	14,0
- matériaux, objets de la vie quotidienne	8,1
- documents, supports prêtés par des collègues	5,1

Les manuels scolaires ont une place plus grande dans les séquences de français des cours moyens, alors que les documents personnels du maître sont nettement plus fréquents dans les CP. Le CP adopte des méthodes pédagogiques très proches de celles des maternelles, du moins des grandes sections : ainsi dans les classes de primaire, seuls les CP utilisent de manière significative les outils audiovisuels.

En maternelle, l'approche pédagogique fait appel à des outils beaucoup plus diversifiés, dont la plupart sont élaborés ou collectés par le maître ou ses collègues. Les échanges avec ces derniers sont beaucoup plus importants que dans les classes du primaire, et la mobilisation des élèves n'est pas négligeable. On notera que les moyens techniques sonores et audioviosuels ont une place significative (rappelons qu'il s'agit de moyens utilisés comme supports pour l'apprentissage de la langue). L'utilisation du jeu à des fins pédagogiques est également une spécificité du cycle pré-élémentaire.

Part des <u>instituteurs de maternelle</u> utilisant pour la séquence de français, les supports d'enseignement suivants

(plusieurs réponses possibles, total > 100%)

- documents élaborés par le maître	53,0
- livres non scolaires	29,4
- jeux, jouets	19,7
- documents, supports prêtés par des collègues	17,4
- matériaux, objets de la vie quotidienne	16,0
- manuels scolaires, recueil d'exercice du commerce	10,4
- outils audiovisuels	9,6
- documents, supports apportés par les élèves	6,6
- outils sonores (enregistrements, instruments de musique)	5,4

On remarque que les moyens informatiques sont rarement sollicités pour l'apprentissage du français (1,5% des instituteurs du primaire le mentionne dans le cadre de la séquence de français qu'ils ont décrit), alors que 50% des enseignants du primaire déclarent que leurs élèves ont accès à un équipement.

D'une manière plus générale, au moins 90% des instituteurs élaborent des supports d'enseignement qui leurs sont personnels, et près de 85% en achètent ou essaient d'en obtenir par des prêts ou des dons. Par contre, ils comptent moins systématiquement sur des outils que pourraient leur fournir l'Education nationale (seuls 40% en utilisent fréquemment), et seule une minorité pratique l'échange avec les collègues (moins de 30%).

L'origine des outils pédagogiques de l'instituteur

% d'instituteur déclarant utiliser "souvent" ou "très souvent" :

	Maternelle	Primaire
des supports élaborés par l'enseignant	95,0	89,2
des supports achetés ou obtenus par don	86,5	81,8
des outils fournis par l'Education nationale	36,8	44,5
des outils empruntés à des collègues	33,0	26,5

CREDOC/DEP 1995 Base 801

2. Les équipements dont dispose la classe

La majorité des classes disposent d'un coin lecture, particulièrement en maternelle et en CP (dans ces classes seules 2% n'en ont pas). Les élèves peuvent, généralement, y accéder librement. En cours élémentaire et en cours moyen, 15% des classes n'en possèdent pas.

Le coin "jeux" est plus spécifique des classes de maternelle (seules 3% n'en ont pas). En primaire, il est encore assez fréquent en CP et dans les classes multiples (dans 45% des cas). L'accès est libre dans les trois-quarts des cas.

Les moyens techniques comme les outils sonores ou audiovisuels sont également plus courants, parce que plus utilisés, en maternelle qu'en primaire. Ils sont, par contre, rarement en accès libre. A l'inverse, l'équipement informatique est nettement plus répandu en primaire, et particulièrement dans les plus grandes classes : 67% en cours moyen, 51% en classes multiples, 46% en CP, 16% en maternelle. En général, l'accès à ce matériel n'est pas libre.

On remarque que l'école rurale est marquée par un certain déficit de matériel. La diversité des outils y est moindre, et semble conduire les enseignants à limiter la liberté d'accès aux élèves.

Taux d'équipement des écoles par type d'équipement

en % (total >100% en raison de réponses multiples)

	Maternelle	Primaire
Coins lecture de la classe	97,8	89,2
dont accès libre	93,9	82,6
Coins jeux de la classe	96,7	24,8
dont accès libre	76,1	23,7
Ateliers de la classe	91,3	46,7
dont accès libre	47,4	27,6
Outils sonores	87,9	70,0
dont accès libre	7,4	6,3
Outils audio visuels	80,8	65,6
dont accès libre	5,6	3,6
Matériels informatiques	16,1	49,0
dont accès libre	2,7	11,0

CREDOC/DEP 1995 Base 801

3. Les sorties scolaires

Chaque classe organise, en moyenne sur une année, 6 à 7 sorties : moins de 5% des classes déclarent n'en avoir prévue aucune cette année. Le nombre de sorties varie énormément d'une classe à une autre, parce que la notion même de sortie reste vague : certains enseignants y intègrent la visite régulière à la bibliothèque municipale, voire au potager de l'école. Ceci conduit quelques instituteurs à compter jusqu'à 60 sorties pour l'année, soit de l'ordre de deux par semaine. Néanmoins le nombre de sorties se révèle très homogène selon les niveaux, notamment dans le primaire.

Chaque niveau scolaire a ses sorties de prédilection. En maternelle, les plus répandues sont les sorties pour la découverte de la nature (dans 65% des cas), et les spectacles tel que le cinéma (53%) ; viennent ensuite les sorties de découverte de la commune ou de la ville où se trouve l'école (38%).

En primaire, ce sont les sorties culturelles qui sont privilégiées, visites de musées ou d'expositions (64%), et séances de cinéma (57%). Mais elles peuvent aussi prendre la forme de voyages, éventuellement sur plusieurs jours : visites de régions voisines ou plus lointaines (45%), classes vertes (11%).

Dans les cours moyens, on note beaucoup plus de visites de musées (72% des classes à ce niveau), de voyages (52%), y compris à l'étranger (3%), et de classes vertes (16%). En CP, les sorties sont souvent, comme en maternelle, des visites dans la commune de l'école (61% des classes à ce niveau), et des séances de découverte de la nature (60%).

En ce qui concerne l'objet des sorties scolaires, il n'y a pas de grandes différences entre école rurale et école urbaine. Cependant, du fait d'opportunités plus nombreuses, les sorties sont plus diverses dans les grandes agglomérations. Et le nombre annuel de sorties y est, en moyenne, sensiblement plus élevé.

Nombre de sorties scolaires au cours de l'année, selon le niveau de la classe

en %

nombre de sorties	Maternelle	CP	CE1/CE2	CM1/CM2	Classes multiples
entre 1 et 4	46,1	36,5	33,0	31,8	35,5
entre 5 et 8	28,3	35,8	38,3	39,4	36,9
9 et plus	20,2	25,7	24,2	26,5	25,6
aucune	5,4	2,0	4,5	2,3	2,0
	100%	*100%*	*100%*	*100%*	*100%*

CREDOC/DEP 1995 Base 801

Objet des sorties scolaires

en % (total >100% en raison de réponses multiples)

	en maternelle	en primaire
Musée, exposition	36,1	63,5
Spectacle, cinéma	55,8	58,5
Découverte de la nature	69,2	54,5
Découverte de la ville où se trouve l'école	36,1	48,1
Voyage dans une autre ville ou région	17,3	46,2
Fête, manifestation sportive	36,3	43,1
Découverte d'un métier	29,5	35,8
Bibliothèque	30,2	25,4
Classe verte *	4,7	11,0

CREDOC/DEP 1995 Base 801

* cette catégorie de sortie n'étant pas inclue dans la liste proposée, le pourcentage de classe verte est vraisemblablement sous-évalué

IV. Les modèles-types de pratiques pédagogiques

Les enquêtes réalisées jusque là auprès des enseignants des premier et second degrés ont fait le plus souvent porter le questionnement sur les représentations que ceux-ci se font des innovations introduites par l'institution dans le domaine pédagogique : le travail en équipe, la pédagogie différenciée, la pédagogie du contrat, etc. Les typologies d'attitudes dégagées à partir de ces questions sont surtout explicatives de la manière dont l'enseignant se positionne vis-à-vis des prescriptions normatives de son institution. Si cette approche peut servir à rendre compte du degré d'acceptation des nouveaux dispositifs et des représentations positives et négatives qu'ils véhiculent, elle ne permet guère de discerner les pratiques effectives des acteurs concernés.

La distance est grande, en effet, de l'opinion favorable ou même de l'évaluation de la diffusion des nouvelles méthodes, à la pratique réelle de chaque enseignant. C'est pourquoi l'enquête de 1995 a pris le parti d'un mode de questionnement utilisant les schémas d'observation élaborés par les chercheurs décrivant le fonctionnement des classes en activité.

Les données recueillies n'ont pas la même dimension d'objectivation que celles que produisent des observateurs extérieurs présents dans la classe. Ce qu'elles restituent est une information originale qui est un "mixte" de pratiques réelles et de pratiques modèles, à mi-chemin entre les contingences quotidiennes et l'image "lissée" que l'enseignant a envie de donner de lui-même.

La construction statistique propre à l'enquête auprès d'échantillons représentatifs permet de dégager de l'ensemble des informations fragmentaires livrées par les enseignants, une série de pratiques pédagogiques-types. Si elle ne restitue pas le tableau des pratiques réelles, elle dégage les traits les plus significatifs des modèles que suivent implicitement l'instituteur ou le professeur quand ils structurent leurs séquences d'enseignement.

Pour dégager ces modèles de pratiques pédagogiques, on a pris en compte les différents aspects concernant l'organisation des élèves dans la classe, le travail d'équipe entre enseignants, et les méthodes utilisées au cours d'une séquence d'apprentissage du français.

En maternelle comme en primaire, les comportements-types sont structurés autour des différenciations suivantes :

1- l'opposition entre écoute du maître et activités collectives, entre travail individuel des élèves et travail en sous-groupes, entre travail uniforme pour tous et travail adapté pour certains ;

2- l'opposition entre une organisation immuable de la classe et une disposition modulée en fonction des activités ;

3- la différenciation des durées concernant le temps absorbé par la mise en route des élèves et les transitions entre activités, durée qui peut être faible ou au contraire conséquente.

La typologie met en évidence deux modèles nettement opposés et quelques types intermédiaires.

1. Les modèles pédagogiques-types en maternelle

Groupe 1- Le modèle de la pédagogie différenciée (adopté par 30% des instituteurs)

C'est le type qui se distingue le plus nettement des autres. Il s'agit du modèle pédagogique qui se préoccupe, avant tout, de l'adaptation des apprentissages aux différences de niveau des élèves.

Le mobilier de la classe est facilement déplacé en fonction des activités, et l'enseignant laisse, dans une certaine mesure, les élèves adopter la disposition qui leur convient. Le travail demandé aux élèves est organisé de préférence en sous-groupes, ou adapté à des élèves individuellement. Dans ce modèle, l'enseignant attend moins que dans les autres, une attitude d'écoute du maître. Compte tenu de cette pédagogie différenciée, les temps d'organisation et de retour à l'ordre ne sont pas négligeables, sans être très importants (5 minutes en moyenne par séquence).

Groupe 2- Le modèle traditionnel de la pédagogie dite "frontale" (adopté par 34% des instituteurs)

Il correspond au mode d'enseignement principalement frontal, qui applique les règles d'apprentissages des savoirs de base sans recherche de modulation. L'écoute du maître est le mode de travail dominant. Si l'enseignant modifie volontiers la disposition du mobilier dans la classe, il laisse peu les élèves intervenir sur cette organisation. Il n'organise pas sa classe en sous-groupes et ne cherche pas à adapter les apprentissages pour certains élèves.

Conséquence vraisemblable d'une méthode très directive, les temps consacrés à l'organisation ou à la discipline sont jugés négligeables. Par ailleurs, si les interventions spontanées des élèves sont nombreuses, elles sont jugées utiles pour l'enseignant beaucoup plus que pour les élèves.

Groupe 3- Un type pédagogique intermédiaire (adopté par 36% des instituteurs)

Il se distingue surtout par le fait que les enseignants répugnent à modifier la disposition du mobilier de la classe. Sur le plan pédagogique, les attitudes sont peu tranchées. Seule une minorité adopte quelques aspects des méthodes différenciées. Ce groupe se distingue surtout par des temps d'organisation ou de contrôle de la discipline plutôt longs.

2. Les modèles pédagogiques-types en primaire

Groupe 1- Le modèle de la pédagogie différenciée (adopté par 21% des instituteurs)

Equivalent à celui mis en évidence pour les instituteurs de maternelle, ce groupe se caractérise principalement par le recours à une pédagogie différenciée. Ces derniers privilégient l'organisation des élèves en sous-groupes, et vont jusqu'à adapter leur enseignement au niveau de certains élèves. Comme pour les maternelles, cette option s'accompagne d'une organisation souple des tables dans la classe et d'une certaine autonomie accordée aux élèves.

L'enseignement est moins frontal que pour la moyenne des enseignants, et les interventions spontanées des élèves sont jugées importantes pour leur progression. Les échanges avec les collègues sont plus fréquents que la moyenne. Ce type de pédagogie est plus souvent mis en oeuvre par des enseignants jeunes (ayant moins de 10 ans d'ancienneté).

Groupe 2- Le modèle traditionnel de la pédagogie dite "frontale" (adopté par 35% des instituteurs)

Il correspond à la posture traditionnelle de l'enseignement frontal (35% des instituteurs). La disposition des tables est fixe : elles sont le plus souvent alignées face au tableau et au bureau de l'instituteur. Le travail demandé aux élèves n'est pas différencié, et l'écoute du maître occupe un temps important dans la pratique d'enseignement. Les temps d'organisation sont considérés comme négligeables. Pour l'organisation de la séquence de français, les échanges avec les collègues sont rares.

Cette posture est plus fréquemment masculine ; elle est cultivée par les enseignants qui ont le plus d'ancienneté et qui exercent dans les grandes classes du primaire.

Groupe 3- Un premier type pédagogique intermédiaire (adopté par 12% des instituteurs)

Il se rapproche du premier groupe, dans la mesure où l'organisation de la séquence de français donne lieu à la constitution de sous-groupes d'élèves et à des échanges avec les collègues. Toutefois les principes d'une pédagogie différenciée sont moins affirmés que dans le premier groupe : les apprentissages ne sont pas différenciés selon les sous-groupes, l'adaptation du mobilier de la classe ne se fait qu'à l'initiative de l'enseignant.
Par ailleurs, les temps d'organisation et la nécessité de ramener l'ordre ont une durée importante, supérieure à 5 minutes, dans la plupart des cas.

Groupe 4- Un second type pédagogique intermédiaire (adopté par 32% des instituteurs)

Celui-ci se rapproche du modèle frontal par le fait que la pédagogie n'y est pas différenciée et que l'enseignement se pratique principalement depuis le bureau du maître (32% des intituteurs). Il est fait appel à un travail individuel des élèves, équivalent pour tous.

Toutefois la disposition du mobilier de la classe peut-être adaptée pour certaines activités, et dans ce cas une certaine liberté d'organisation est accordée aux élèves. De plus les échanges avec les collègues ne sont pas rares.

Ce type est plus fréquent dans les premières classes du primaire (le CP particulièrement), et plus souvent adopté par les femmes.

De cette typologie, on retiendra surtout le fait que l'adaptation de la pédagogie par différenciation des modalités d'apprentissage en fonction de différences de niveau entre élèves, s'oppose fortement à la pratique traditionnelle d'un enseignement très directif. Ces deux options différencient les pratiques sur de nombreux plans.

Conséquence significative, l'autonomie d'organisation accordée à l'élève et l'intérêt manifesté à sa participation spontanée, vont de pair avec l'option d'une pédagogie différenciée. On peut noter aussi que certaines classes ont à gérer des temps d'organisation des élèves et des temps de transition entre séquences plus longs que la moyenne, qui réduisent d'autant la durée effective du travail des écoliers. Si ce risque peut accompagner la mise en oeuvre d'une pédagogie différenciée, on doit remarquer que celle-ci sollicite des élèves une attitude plus participative, quand la pédagogie classique table surtout sur une attitude d'écoute.

Vu globalement, **si un tiers des instituteurs conserve une pratique d'enseignement classique** (35% en maternelle comme en primaire) fondée sur une relation frontale du maître à l'élève, **un quart adopte des pratiques qui relèvent clairement d'une pédagogie différenciée** (20% dans le primaire, 30% en maternelle).

Des enseignants restant (de l'ordre de 40%), on peut dire qu'ils aménagent, dans une certaine mesure, la méthode d'apprentissage classique, pour faire face aux difficultés engendrées par l'hétérogénité des classes.

SYNTHÈSE

Malgré une stabilité apparente, du fait d'un recrutement annuel régulier (l'ancienneté et l'âge moyen sont constants d'une année sur l'autre), le corps enseignant des écoles du premier degré est en profonde évolution. La féminisation croissante, l'élévation des niveaux de recrutement, l'expansion du statut de "professeur des écoles", sont les traits les plus marquants des mutations en cours. Les IUFM connaissent un afflux de candidatures ces dernières années, conduisant à une plus grande sélectivité du recrutement. Celle-ci, jointe à la formation professionnelle dispensée par l'année d'IUFM, contribue à un renforcement sensible des compétences.

La proportion d'enseignants du premier degré intégrés dans le corps de professeur des écoles croît rapidement : 15% il y a un an (selon l'enquête de 1994), 19% en mars 1995. On ne s'achemine pas, pour autant, vers une rupture générationnelle. Il faut reconnaître à l'institution scolaire une remarquable capacité à intégrer les nouveaux enseignants.
Les instituteurs les plus jeunes expriment un degré de satisfaction envers le métier qui est significativement supérieur à la moyenne (globalement, 80% des instituteurs jugent positivement l'intérêt de leur métier). Ils épousent vite les opinions et les pratiques de la profession, au point que les différences générationnelles ne jouent que faiblement, notamment à l'égard des innovations que l'institution cherche à mettre en oeuvre.

Le fort sentiment d'attachement au métier coexiste néanmoins avec une insatisfaction affirmée à l'encontre du statut de la profession. Ce sentiment de dévalorisation, s'il est moins accusé chez les jeunes enseignants, l'est fortement en milieu de carrière (notamment chez ceux qui ont 20 à 25 ans d'ancienneté). Il est associé à la question de la rémunération, jugée peu satisfaisante par la majorité des maîtres (57% d'entre eux), mais aussi à des perspectives de carrière insuffisantes. Néanmoins le processus d'intégration des enseignants du premier degré comme professeur des écoles a des répercussions très positives sur le degré de satisfaction.

L'insatisfaction des maîtres est aussi à mettre en relation avec le contexte sociologique dans lequel est plongée l'école. C'est dans les écoles rurales et dans celles de la région parisienne que l'optimisme sur le système éducatif est le plus affirmé. A l'inverse, les villes moyennes (20 000 à 100 000 habitants) sont marquées par un net déficit de confiance, qui paraît associé aux contextes péri-urbains et de banlieue.

On constate que l'évaluation globale du niveau de la classe n'est pas sans rapport avec l'idée que l'enseignant se fait de l'origine sociale de ses élèves. Les instituteurs du milieu rural, et notamment ceux des classes à plusieurs cours, portent les appréciations les plus positives sur le niveau de leurs classes. D'une manière générale, peu de classes sont jugées difficiles (6% jugent "pas satisfaisant" le niveau de leur classe), y compris par les enseignants des écoles situées dans les ZEP. De même, l'indiscipline est très rarement un problème à l'échelle de classes toutes entières. De plus elle diminue globalement avec l'âge des enfants.

Outre le fait de cultiver la polyvalence disciplinaire, les enseignants du premier degré s'investissent volontiers dans un triple rôle : un rôle d'éducateur, un rôle de transmission des savoirs de base, et un rôle social, ce dernier rôle renvoyant autant à la fonction de socialisation de l'école qu'à la mission qui lui incombe concernant les enfants en difficulté. Si la très grande majorité des instituteurs n'en néglige aucun, la transmission des savoirs reste la fonction cardinale, la mission d'éducateur venant en complément. Celle-ci occupe plus de place en maternelle et dans les classes spécialisées. A l'inverse, la fonction première du maître est sur valorisée dans les CP et les cours moyens.

La représentation des dimensions du métier jointe aux jugements portés sur la profession, permettent de différencier quatre types de discours chez les enseignants du premier degré. Ceux qui s'affirment satisfaits de leur condition représentent 60% de la population en activité : un tiers prône un modèle professionnel où le rôle d'éducateur prend autant de place que la fonction de transmission des savoirs, un quart privilégie la posture traditionnelle du maître. A l'opposé, 40% des instituteurs expriment un pessimisme marqué à l'encontre du système éducatif, dans lequel les insatisfactions d'ordre statutaire naissent bien souvent de contextes scolaires moins favorables : pour près d'un tiers, le rôle social prend une place importante, mais celui-ci est chargé de connotations négatives qui résultent de la confrontation avec des groupes d'élèves plus difficiles que la moyenne ; les 10% restant, les plus pessimistes, cristallisent leur

mécontentement sur la question de la rémunération, et sont nombreux à souhaiter cesser d'enseigner.

L'enquête réalisée en mars 1995, avait pour objectif principal de décrire au plus près les rythmes scolaires, la répartition des enseignements, et l'organisation pédagogique des séquences d'apprentissages de la langue. Adoptant le schéma d'analyse utilisés pour l'observation du fonctionnement des classes de CE2[23], cette enquête fournit sur les pratiques enseignantes des données représentatives statistiquement.

L'un des débats aujourd'hui sensible de l'organisation de l'école, concerne les rythmes scolaires. D'un côté l'organisation des journées, et en particulier les horaires de classe et de récréations, se révèle être d'une grande homogénéité et d'une grande fidèlité aux horaires qui sont recommandés par l'Education nationale depuis un siècle. D'un autre côté la durée hebdomadaire de l'école a tendance à diminuer, par abandon d'une partie des demi-journées du samedi. Aujourd'hui très peu de classes fonctionnent tous les samedis matin (4% en primaire, 8% en maternelle). Les rythmes hebdomadaires les plus courants sont ceux qui libèrent un samedi sur trois (41% des classes) ou un samedi sur quatre (22% des classes). Néanmoins, seules 12% des classes ne font plus venir les enfants le samedi matin.

Si la durée journalière de classe est pour tous les élèves de six heures, leur temps de travail effectif est sensiblement plus court. Les temps d'organisation, de mise au travail et de préparation juste avant les sorties de classe, et les temps de récréation, amputent notablement le temps de travail dans la classe : ce dernier est évalué à 5 heures en primaire, et 4 heures en maternelle, la différence venant aussi bien de la durée des récréations que du temps pris par l'organisation du groupe d'élèves.

Toutefois la journée scolaire des enfants se prolonge au delà de la classe par le biais des devoirs à faire à la maison. Malgré l'interdiction qu'avait prononcée la circulaire de 1956, les devoirs font partie intégrante de l'enseignement élémentaire : en primaire le travail à la maison est fréquent dans 92% des classes, et il est occasionnel dans 10% des classes de maternelle. Sa durée est évalué par les instituteurs à 15 minutes au minimum et 30 minutes au maximum ; elle augmente sensiblement avec le niveau scolaire.

---

[23] M.Altet, P.Bressoux, M.Bru, C.Lambert, Etude exploratoire des pratiques d'enseignement en classe de CE2 Dossiers d'Education et Formations, n°44, septembre 1994

La lecture est l'exercice le plus fréquemment demandé aux élèves, suivi par l'apprentissage de leçons. Ce travail fait l'objet d'une vérification en classe, systématique ou fréquente dans 90% des cas. L'introduction du principe des études dirigées n'a pas encore fait beaucoup évolué les pratiques dans ce domaine. Non seulement un quart des instituteurs a déclaré en mars 1995 ne pas être concerné par les études dirigées, mais le temps moyen journalier de ceux qui les pratiquent, se limite à 15 minutes, soit la moitié du temps défini par les textes. Ce constat révèle que les instituteurs ne font pas encore des études dirigées une activité véritablement quotidienne.

La répartition des enseignements tout au long de la semaine, montre que l'apprentissage du français occupe la première place en durée et en fréquence, à hauteur de 1 heure 45 par jour en primaire et de 1 heure en maternelle. L'apprentissage du calcul vient ensuite (1 heure par jour en primaire, 25 minutes dans les grandes sections de maternelle). Les autres matières ne sont pas abordées tous les jours par l'enseignant : l'histoire et la géographie sont plus fréquentes en début de semaine (moyenne de 35 minutes par jour), et c'est l'inverse pour les sciences et la technologie (moyenne de 17 minutes par jour). Ces deux derniers groupes de disciplines occupent une place nettement plus importante en cours moyen qu'en CP.

Les apprentissages graphiques et l'éducation artistique, ainsi que l'éducation physique et sportive, font également partie des matières abordées le plus régulièrement : les enseignants du premier degré consacrent à leurs élèves 30 minutes d'activité physique par jour, et cela quelque soit le niveau ; par contre les écoliers passent beaucoup plus de temps aux apprentissages graphiques de la maternelle, qu'à l'éducation artistique réalisée dans les classes du primaire (respectivement 55 minutes en maternelle, contre 22 minutes en CP et 13 minutes en cours moyen).

En maternelle comme en primaire, les disciplines moins régulièrement abordées (l'éducation civique, l'éducation musicale, les langues ou l'informatique) occupent une heure par jour et même une heure vingt minutes le vendredi, ces enseignements étant fréquemment reportés en fin de semaine.

Le déroulement des séquences d'enseignement, en particulier pour le premier des apprentissages, le français, montre que la majorité des enseignants reste fidèle au modèle pédagogique de la leçon traditionnelle. En maternelle tout comme dans le primaire, la moitié des séquences consacrées aux acquisitions du français (séquences qui ont une durée moyenne de 30 minutes en maternelle et de 1 heure en primaire), s'organise en trois temps principaux : la présentation de la leçon, suivie d'un moment d'exercices oraux, d'expression ou de lecture, le troisième temps étant consacré à des exercices écrits, en primaire, et à des acquisitions de vocabulaire, en maternelle.

Complémentaire de ce mode privilégié d'organisation, 20% des séquences observées sont entièrement consacrées à la mobilisation active des élèves : elles commencent par un travail d'expression orale, se poursuivent par un long temps d'exercices, et s'achèvent par un temps de synthèse en primaire, ou d'activité en atelier en maternelle. Un troisième ensemble de séquences (15%), plus spécifique des grandes sections de maternelle et du CP, est centré sur l'acquisition de l'écriture.

Entre l'école élémentaire et prélémentaire, le parallèlisme de ces modèles pédagogiques est remarquable, les trois-quarts des séquences répondant à des schémas organisationnels de même type. Vu globalement dans les classes du primaire, le déroulement d'une heure d'enseignement du français met les élèves en situation d'écoute pendant 20 minutes (c'est le temps de l'exposé de la leçon) et en situtation active (phase de travaux d'application individuels ou collectifs) pendant 30 minutes ; les 10 minutes restant sont absorbées par les temps de mise en route, les temps morts, les transitions entre activités.

Les pratiques pédagogiques décrites par les instituteurs pour l'apprentissage de la langue, révèlent que des efforts sont faits pour différencier les modalités d'apprentissage aux différences de niveau entre élèves. Ils n'évacuent pas, pour autant, le modèle traditionnel d'un enseignement très directif. Un tiers des instituteurs conserve une pratique d'enseignement classique (35% en maternelle comme en primaire) fondée sur une relation frontale du maître à l'élève, tandis qu'un quart adopte des pratiques qui relèvent clairement d'une pédagogie différenciée (20% dans le primaire, 30% en maternelle). Des autres (les 40% restant), on peut dire qu'ils aménagent, dans une certaine mesure, la méthode d'apprentissage classique, pour faire face aux difficultés engendrées par l'hétérogénité des classes.

Enfin, l'enquête de mars 1995 a permis d'évaluer, dans le détail, la durée de travail journalière des maîtres qui, outre les activités dans la classe, passent du temps à préparer leurs enseignements, à corriger des travaux d'élèves, à surveiller les récréations et les repas, à échanger avec leurs collègues, à recevoir les parents, à participer à des activités péri-scolaires.

Le temps d'enseignement dans la classe ne représente que 65% de la journée de travail de l'instituteur, en maternelle comme dans le primaire. La préparation de la journée suivante et les corrections de travaux des élèves occupent 24% du temps des enseignants du primaire et 19% de ceux de maternelle (soit, en moyenne, 1 heure 15 minutes par jour pour la préparation dans les deux cas, et pour les corrections 55 minutes en primaire, 15 minutes en maternelle).

Au total, et sur la base de la description d'une journée réelle, l'ensemble des activités de l'enseignant représente, en moyenne, 8 heures 20 minutes en primaire et 7 heures en maternelle (ces durées sont des estimations qui excluent les temps de récréation ou de repas s'ils ne donnent pas lieu à un service de surveillance).

ANNEXES

ANNEXE 1

MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

L'échantillon est représentatif des enseignants du premier degré qui étaient en activité dans les établissements publics au moment de l'enquête soit, au total, 800 instituteurs et professeurs des écoles tirés au sort dans toutes les académies de la métropole.

Pour garantir la représentativité de l'échantillon, les résultats ont été redressés sur la base des données nationales de juin 1995. Ce redressement tient compte de la répartition des classes par niveaux, de leur situation géographique selon la taille d'agglomération où se situe l'école, et leur appartenance ou non à une ZEP.

Les instituteurs ont été interrogés entre avril et mai 1995, en face à face, à l'aide d'un questionnaire directif, d'une durée moyenne de 45 minutes.

Répartition géographique des classes dont les instituteurs ont été interrogés

Localisation	Effectif de l'échantillon	Proportion après redressement
Grandes régions de l'INSEE		
Est	151	20,1
Ouest	99	13,1
Nord	127	16,4
Sud-est	143	18,5
Sud-ouest	106	14,7
Ile-de-France	175	17,2
Taille d'agglomération		
moins de 2000 habitants	168	25,3
2 000 à 20 000 hab	94	17,2
20 000 à 100 000 hab	117	13,7
plus de 100 000 hab	252	27,3
Région parisienne (hors Paris)	114	5,3
Paris	56	11,2
Ensemble	*801*	*100,0%*

ANNEXE 2

Résultats de l'enquête de mars 1995

Tris à plat

NB *On se reportera au questionnaire, joint en annexe 3, pour retrouver les formulations précises des questions.*

PANELS DES ENSEIGNANTS DU PREMIER DEGRÉ

de la Direction de l'Evaluation et de la Prospective
du Ministère de l'Education Nationale

Résultats de l'enquête de mars 1995

Opinions sur la profession

ensemble de l'échantillon

801 classes d'écoles primaires et maternelle

	EFFECTIFS ABSOLU	EFFECTIFS %/TOTAL	EFFECTIFS %/EXPR.	POIDS ABSOLU	POIDS %/TOTAL	POIDS %/EXPR.	HISTOGRAMME DES POIDS
433 . Q53 : Satisfaction la plus importante, dans la réalisation d'une séquence d'enseignement							
SAT1 - Avancer ds le pgm	7	.87	.87	6.32	.79	.79	*
SAT2 - Trans. des connaissc	105	13.11	13.11	112.40	14.03	14.03	*******
SAT3 - Echanges avec élèves	181	22.60	22.60	181.37	22.64	22.64	**********
SAT4 - sentiment d'express.	30	3.75	3.75	28.51	3.56	3.56	**
SAT5 - Classe attentive	10	1.25	1.25	9.90	1.24	1.24	*
SAT6 - Capacité des élèves	87	10.86	10.86	87.69	10.95	10.95	******
SAT7 - Progression des él.	170	21.22	21.22	169.11	21.11	21.11	**********
SAT8 - Contr. à l'épan.	153	19.10	19.10	148.79	18.58	18.58	*********
SAT9 - Notions difficiles	25	3.12	3.12	25.76	3.22	3.22	**
SAT0 - Elèves enrichissent	33	4.12	4.12	31.15	3.89	3.89	**
ENSEMBLE	801	100.00	100.00	801.00	100.00	100.00	
434 . Q53 : Satisfaction citée en second rang							
SAT1 - Avancer ds le pgm	12	1.50	1.51	12.18	1.52	1.53	*
SAT2 - Trans. des connaissc	58	7.24	7.28	57.30	7.15	7.19	****
SAT3 - Echanges avec élèves	155	19.35	19.45	158.92	19.84	19.95	**********
SAT4 - sentiment d'express.	81	10.11	10.16	79.93	9.98	10.03	*****
SAT5 - Classe attentive	16	2.00	2.01	15.74	1.97	1.98	*
SAT6 - Capacité des élèves	97	12.11	12.17	98.97	12.36	12.42	******
SAT7 - Progression des él.	181	22.60	22.71	179.97	22.47	22.59	**********
SAT8 - Contr. à l'épan.	107	13.36	13.43	106.82	13.34	13.41	*******
SAT9 - Notions difficiles	18	2.25	2.26	17.42	2.17	2.19	**
SAT0 - Elèves enrichissent	72	8.99	9.03	69.47	8.67	8.72	*****
ENSEMBLE	797	99.50	100.00	796.73	99.47	100.00	
435 . Q53 : Satisfaction citée en troisième rang							
SAT1 - Avancer ds le pgm	23	2.87	2.98	24.94	3.11	3.22	**
SAT2 - Trans. des connaissc	80	9.99	10.35	77.32	9.65	9.99	*****
SAT3 - Echanges avec élèves	121	15.11	15.65	119.61	14.93	15.45	********
SAT4 - sentiment d'express.	66	8.24	8.54	65.08	8.12	8.41	****
SAT5 - Classe attentive	16	2.00	2.07	15.59	1.95	2.01	*
SAT6 - Capacité des élèves	87	10.86	11.25	85.40	10.66	11.03	******
SAT7 - Progression des él.	116	14.48	15.01	118.93	14.85	15.36	********
SAT8 - Contr. à l'épan.	135	16.85	17.46	139.13	17.37	17.97	*********
SAT9 - Notions difficiles	37	4.62	4.79	36.18	4.52	4.67	***
SAT0 - Elèves enrichissent	92	11.49	11.90	92.04	11.49	11.89	******
ENSEMBLE	773	96.50	100.00	774.21	96.66	100.00	
441 . Q53 Dans l'exercice de votre métier quelle est la part consacrée au : Rôle de transmission des savoirs							
TR01 - Moins de 20 %	46	5.74	5.74	42.74	5.34	5.34	***
TR02 - 21 à 30 %	0	.00	.00	.00	.00	.00	*
TR03 - 31 à 40 %	0	.00	.00	.00	.00	.00	*
TR04 - 41 à 50 %	98	12.23	12.23	96.80	12.08	12.08	******
TR05 - 51 à 60 %	162	20.22	20.22	161.62	20.18	20.18	**********
TR06 - 61 à 70 %	209	26.09	26.09	214.98	26.84	26.84	**********
TR07 - 71 à 80 %	116	14.48	14.48	119.44	14.91	14.91	*******
TR08 - Plus de 80 %	170	21.22	21.22	165.42	20.65	20.65	**********
ENSEMBLE	801	100.00	100.00	801.00	100.00	100.00	
443 . Q53 Dans l'exercice de votre métier quelle est la part consacrée au : Rôle d'éducateur							
EDO1 - Moins de 10 %	45	5.62	5.62	44.77	5.59	5.59	***
EDO2 - 11 à 20 %	0	.00	.00	.00	.00	.00	*
EDO3 - 21 à 30 %	126	15.73	15.73	123.63	15.43	15.43	********
EDO4 - 31 à 40 %	212	26.47	26.47	212.03	26.47	26.47	**********
EDO5 - 41 à 50 %	184	22.97	22.97	188.87	23.58	23.58	**********
EDO6 - 51 à 60 %	159	19.85	19.85	157.86	19.71	19.71	**********
EDO7 - 61 à 70 %	42	5.24	5.24	42.27	5.28	5.28	***
TR08 - plus de 70 %	33	4.12	4.12	31.56	3.94	3.94	**
ENSEMBLE	801	100.00	100.00	801.00	100.00	100.00	
445 . Q53 Dans l'exercice de votre métier quelle est la part consacrée au : Rôle de travailleur social							
TS01 - 0 %	138	17.23	17.23	139.20	17.38	17.38	********
TS02 - 1 à 10 %	312	38.95	38.95	312.46	39.01	39.01	**********
TS03 - 11 à 20 %	183	22.85	22.85	184.11	22.99	22.99	**********
TS04 - 21 à 30 %	117	14.61	14.61	116.04	14.49	14.49	*******
TS05 - 31 à 40 %	40	4.99	4.99	40.19	5.02	5.02	***
TS06 - Plus de 40 %	11	1.37	1.37	9.01	1.12	1.12	*
ENSEMBLE	801	100.00	100.00	801.00	100.00	100.00	
436 . Q54 : Estimez-vous disposer d'une liberté d'organisation...							
LOR1 - Liberté très faible	11	1.37	1.37	10.59	1.32	1.32	*

LOR2 - *	9	1.12	1.12	8.91	1.11	1.11	*
LOR3 - **	33	4.12	4.12	31.32	3.91	3.91	**
LOR4 - ***	86	10.74	10.74	86.22	10.76	10.76	*****
LOR5 - ****	216	26.97	26.97	216.53	27.03	27.03	**********
LOR6 - Liberté très large	446	55.68	55.68	447.43	55.86	55.86	**********
ENSEMBLE	801	100.00	100.00	801.00	100.00	100.00	

437 . Q55 : Hétérogénéité des classes

HET1 - Syst. à conserver	214	26.72	26.72	214.82	26.82	26.82	**********
HET2 - Syst. à supprimer	35	4.37	4.37	32.90	4.11	4.11	**
HET3 - Syst. à accepter tq	121	15.11	15.11	121.42	15.16	15.16	*******
HET4 - Syst. à adapter	429	53.56	53.56	429.80	53.66	53.66	**********
HET5 - Ne se prononce pas	2	.25	.25	2.06	.26	.26	*
ENSEMBLE	801	100.00	100.00	801.00	100.00	100.00	

438 . Q56 : Concernant le système éducatif français

SEF1 - Très optimiste	14	1.75	1.75	14.36	1.79	1.79	*
SEF2 - Assez optimiste	274	34.21	34.21	275.44	34.39	34.39	**********
SEF3 - Assez peu optimiste	370	46.19	46.19	364.46	45.50	45.50	**********
SEF4 - Pas du tt optimiste	92	11.49	11.49	94.59	11.81	11.81	******
SEF5 - Ne se prononce pas	51	6.37	6.37	52.15	6.51	6.51	***
ENSEMBLE	801	100.00	100.00	801.00	100.00	100.00	

439 . Q57 : Le système éducatif tel qu'il fonctionne...

FON1 - Réduit les inégal.	179	22.35	22.35	180.67	22.56	22.56	**********
FON2 - N'a pas d'effet	366	45.69	45.69	374.71	46.78	46.78	**********
FON3 - Accentue les inégal.	239	29.84	29.84	229.15	28.61	28.61	**********
FON4 - Ne se prononce pas	17	2.12	2.12	16.48	2.06	2.06	*
ENSEMBLE	801	100.00	100.00	801.00	100.00	100.00	

446 . Q59 : La profession d'instituteur est-elle bien considérée ?

SOC1 - Pas du tout	74	9.24	9.24	70.87	8.85	8.85	*****
SOC2 - *	149	18.60	18.60	152.62	19.05	19.05	*********
SOC3 - **	302	37.70	37.70	301.44	37.63	37.63	**********
SOC4 - ***	243	30.34	30.34	244.00	30.46	30.46	**********
SOC5 - ****	31	3.87	3.87	30.47	3.80	3.80	**
SOC6 - Trés bien consid.	1	.12	.12	.68	.09	.09	*
SOC7 - Ne se prononce pas	1	.12	.12	.91	.11	.11	*
ENSEMBLE	801	100.00	100.00	801.00	100.00	100.00	

447 . Q60 : Dans les différents aspects du métier : Aspect jugé le plus important

AP01 - Le salaire	8	1.00	1.00	8.29	1.03	1.03	*
AP02 - Persp. carrière	1	.12	.12	1.05	.13	.13	*
AP03 - Stab. de l'emploi	87	10.86	10.86	87.15	10.88	10.88	******
AP04 - Le temps libre	29	3.62	3.62	28.17	3.52	3.52	**
AP05 - Le désir d'enseigner	252	31.46	31.46	255.43	31.89	31.89	**********
AP06 - S'occuper d'enfants	237	29.59	29.59	239.20	29.86	29.86	**********
AP07 - Considération métier	1	.12	.12	.80	.10	.10	*
AP08 - App. service public	10	1.25	1.25	10.89	1.36	1.36	*
AP09 - Autonomie ds travail	175	21.85	21.85	169.05	21.11	21.11	**********
AP10 - Aucun	1	.12	.12	.98	.12	.12	*
ENSEMBLE	801	100.00	100.00	801.00	100.00	100.00	

448 . Q60 : Second aspect jugé le plus important

AP01 - Le salaire	8	1.00	1.00	7.90	.99	.99	*
AP02 - Persp. carrière	2	.25	.25	2.31	.29	.29	*
AP03 - Stab. de l'emploi	116	14.48	14.50	115.27	14.39	14.41	*******
AP04 - Le temps libre	82	10.24	10.25	80.46	10.04	10.06	*****
AP05 - Le désir d'enseigner	150	18.73	18.75	145.42	18.16	18.18	*********
AP06 - S'occuper d'enfants	188	23.47	23.50	188.31	23.51	23.54	**********
AP07 - Considération métier	2	.25	.25	1.72	.21	.22	*
AP08 - App. service public	24	3.00	3.00	25.55	3.19	3.19	**
AP09 - Autonomie ds travail	227	28.34	28.38	232.26	29.00	29.03	**********
AP10 - Aucun	1	.12	.13	.81	.10	.10	*
ENSEMBLE	800	99.88	100.00	800.02	99.88	100.00	

449 . Q60 : Troisième aspect jugé le plus important

AP01 - Le salaire	13	1.62	1.65	12.62	1.58	1.61	*
AP02 - Persp. carrière	5	.62	.64	4.04	.50	.51	*
AP03 - Stab. de l'emploi	192	23.97	24.40	193.92	24.21	24.69	**********
AP04 - Le temps libre	201	25.09	25.54	195.72	24.43	24.92	**********
AP05 - Le désir d'enseigner	85	10.61	10.80	82.29	10.27	10.48	*****
AP06 - S'occuper d'enfants	71	8.86	9.02	71.71	8.95	9.13	*****
AP07 - Considération métier	6	.75	.76	5.96	.74	.76	*
AP08 - App. service public	34	4.24	4.32	35.90	4.48	4.57	***
AP09 - Autonomie ds travail	169	21.10	21.47	170.82	21.33	21.75	**********
AP10 - Aucun	11	1.37	1.40	12.35	1.54	1.57	*
ENSEMBLE	787	98.25	100.00	785.33	98.04	100.00	

450 . Q61-1 : Comment jugez-vous l'intéret de votre métier ?

JUM1 - Pas satisfaisant	2	.25	.25	1.92	.24	.24	*
JUM2 - *	5	.62	.62	6.66	.83	.83	*
JUM3 - **	28	3.50	3.50	26.80	3.35	3.35	**
JUM4 - ***	127	15.86	15.86	126.38	15.78	15.78	********
JUM5 - ****	377	47.07	47.07	376.63	47.02	47.02	**********
JUM6 - Très satisfaisant	262	32.71	32.71	262.61	32.79	32.79	**********
ENSEMBLE	801	100.00	100.00	801.00	100.00	100.00	

451 . Q61-2 : Comment jugez-vous le temps libre dont vous disposez

LOI1 - Pas satisfaisant	10	1.25	1.25	10.81	1.35	1.35	*
LOI2 - *	38	4.74	4.74	40.52	5.06	5.06	***
LOI3 - **	86	10.74	10.74	91.97	11.48	11.48	******
LOI4 - ***	159	19.85	19.85	157.60	19.68	19.68	**********
LOI5 - ****	269	33.58	33.58	271.57	33.90	33.90	**********
LOI6 - Très satisfaisant	239	29.84	29.84	228.54	28.53	28.53	**********
ENSEMBLE	801	100.00	100.00	801.00	100.00	100.00	

453 . Q61-4 : Comment jugez-vous la place des instits dans ...

PLA1 - Pas satisfaisant	50	6.24	6.24	48.24	6.02	6.02	***
PLA2 - *	142	17.73	17.73	142.20	17.75	17.75	*********
PLA3 - **	322	40.20	40.20	318.73	39.79	39.79	**********
PLA4 - ***	238	29.71	29.71	245.66	30.67	30.67	**********
PLA5 - ****	47	5.87	5.87	44.42	5.55	5.55	***
PLA6 - Très satisfaisant	2	.25	.25	1.75	.22	.22	*
ENSEMBLE	801	100.00	100.00	801.00	100.00	100.00	

454 . Q61-5 : Comment jugez-vous vos revenus ?

REV1 - Pas satisfaisant	65	8.11	8.11	61.20	7.64	7.64	****
REV2 - *	129	16.10	16.10	131.55	16.42	16.42	********
REV3 - **	267	33.33	33.33	266.71	33.30	33.30	**********
REV4 - ***	253	31.59	31.59	250.73	31.30	31.30	**********
REV5 - ****	78	9.74	9.74	82.51	10.30	10.30	*****
REV6 - Très satisfaisant	9	1.12	1.12	8.31	1.04	1.04	*
ENSEMBLE	801	100.00	100.00	801.00	100.00	100.00	

474 . Q74 : Aujourd'hui, cesseriez-vous d'enseigner comme instit

CEI1 - Oui	186	23.22	23.22	180.74	22.56	22.56	**********
CEI2 - Non	544	67.92	67.92	549.26	68.57	68.57	**********
CEI3 - Nsp	71	8.86	8.86	71.00	8.86	8.86	*****
ENSEMBLE	801	100.00	100.00	801.00	100.00	100.00	

EVOLUTION DU CORPS DES INSTITUTEURS

(en pourcentage de l'ensemble des enseignant du premier degré)

	1994	*1995*
Proportion des hommes	23,34	20,69
Diplôme le plus élevé : Bac+3 et plus	12,47	18,26
Formation en IUFM	3,69	6,04
Professeur des écoles	15,10	18,89

OPINIONS SUR LA PROFESSION

(en pourcentage de l'ensemble des enseignant du premier degré)

	1994	*1995*
Comment jugez-vous la place des instituteurs dans notre société ?		
• pas satisfaisante (position 1 et 2 sur échelle 6 positions)	48,79	23,73
La profession d'institeur est-elle bien considérée ?		
• pas du tout (position 1 et 2 sur échelle 6 positions)	46,80	27,97
Comment jugez-vous vos revenus ?		
• pas satisfaisant (position 1 et 2 sur échelle 6 positions)	29,69	24,00
Cesseriez-vous d'enseigner comme instituteur si vous en aviez la possibilité ?		
• oui	30, 08	22,62

PANELS DES ENSEIGNANTS DE L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRÉ

de la Direction de l'Evaluation et de la Prospective
du Ministère de l'Education Nationale

Résultats de l'enquête de mars 1995

Les caractéristiques des classes

(ensemble de l'échantillon)

TRIS A PLAT DES VARIABLES NOMINALES

	EFFECTIFS ABSOLU	EFFECTIFS %/TOTAL	EFFECTIFS %/EXPR.	POIDS ABSOLU	POIDS %/TOTAL	POIDS %/EXPR.	HISTOGRAMME DES POIDS
476 . Localisation avec précision pour Paris							
LOC1 - <= 2000 habitants	168	20.97	20.97	202.57	25.29	25.29	**********
LOC2 - De 2001 à 20000 h	94	11.74	11.74	137.75	17.20	17.20	********
LOC3 - De 20001 à 100000 h	117	14.61	14.61	109.97	13.73	13.73	*******
LOC4 - > à 100000 habitants	252	31.46	31.46	218.49	27.28	27.28	**********
LOC5 - Paris	56	6.99	6.99	42.21	5.27	5.27	***
LOC6 - RP hors Paris	114	14.23	14.23	90.01	11.24	11.24	******
ENSEMBLE	801	100.00	100.00	801.00	100.00	100.00	
477 . Région							
REG1 - Est	151	18.85	18.85	161.07	20.11	20.11	**********
REG2 - Ouest	99	12.36	12.36	104.61	13.06	13.06	*******
REG3 - Nord	127	15.86	15.86	132.04	16.48	16.48	********
REG4 - Sudest	143	17.85	17.85	147.79	18.45	18.45	*********
REG5 - Sud ouest	106	13.23	13.23	117.39	14.66	14.66	*******
REG6 - Ile de France	175	21.85	21.85	138.11	17.24	17.24	********
ENSEMBLE	801	100.00	100.00	801.00	100.00	100.00	
8 . ZEP							
ZEPO - Oui	127	15.86	15.86	97.50	12.17	12.17	******
ZEPN - Non	674	84.14	84.14	703.50	87.83	87.83	**********
ENSEMBLE	801	100.00	100.00	801.00	100.00	100.00	
9 . Q1 : Classe spécialisée, ou à niveaux multiples							
CLAU - Classe niveau unique	472	58.93	58.93	469.46	58.61	58.61	**********
CLAM - Classe multiple	310	38.70	38.70	314.26	39.23	39.23	**********
CLAS - Classe spécialisée	19	2.37	2.37	17.28	2.16	2.16	*
ENSEMBLE	801	100.00	100.00	801.00	100.00	100.00	
22 . Q2 : Niveau de l'enseignement							
MAT1 - Petite section mat.	70	8.74	8.74	71.21	8.89	8.89	*****
MAT2 - Moyenne section mat.	26	3.25	3.25	29.47	3.68	3.68	**
MAT3 - Grande section mat.	42	5.24	5.24	42.94	5.36	5.36	***
CP - CP	92	11.49	11.49	82.98	10.36	10.36	*****
CE1 - CE1	63	7.87	7.87	67.21	8.39	8.39	****
CE2 - CE2	63	7.87	7.87	60.46	7.55	7.55	****
CM1 - CM1	55	6.87	6.87	56.00	6.99	6.99	****
CM2 - CM2	64	7.99	7.99	62.39	7.79	7.79	****
CLSP - Classe spécialisée	20	2.50	2.50	18.69	2.33	2.33	**
MUMA - Multi niv.maternelle	146	18.23	18.23	128.65	16.06	16.06	********
MUMI - Multi niv.matern-prim.	21	2.62	2.62	23.04	2.88	2.88	**
MUPR - Multi niv.primaire	139	17.35	17.35	157.97	19.72	19.72	**********
ENSEMBLE	801	100.00	100.00	801.00	100.00	100.00	
25 . Q22 : Niveau de l'enseignement							
NIV1 - Maternelle	289	36.08	36.08	278.04	34.71	34.71	**********
NIV2 - CP	92	11.49	11.49	82.98	10.36	10.36	*****
NIV3 - CE1 CE2	125	15.61	15.61	126.76	15.83	15.83	********
NIV4 - CM1 CM2	119	14.86	14.86	118.14	14.75	14.75	********
NIV5 - Cl. multiples CP/CE	79	9.86	9.86	89.15	11.13	11.13	******
NIV6 - Cl. multiples CE/CM	76	9.49	9.49	85.90	10.72	10.72	******
NIV7 - Classes spécialisées	21	2.62	2.62	20.03	2.50	2.50	**
ENSEMBLE	801	100.00	100.00	801.00	100.00	100.00	
26 . Niveau de la maternelle							
MAT1 - Petite section	70	8.74	24.22	71.21	8.89	25.61	**********
MAT2 - Moyenne section	26	3.25	9.00	29.47	3.68	10.60	*****
MAT3 - Grande section	41	5.12	14.19	41.96	5.24	15.09	********
MAT4 - Classe multiple	152	18.98	52.60	135.40	16.90	48.70	**********
ENSEMBLE	289	36.08	100.00	278.04	34.71	100.00	

	EFFECTIFS ABSOLU	%/TOTAL	%/EXPR.	POIDS ABSOLU	%/TOTAL	%/EXPR.	HISTOGRAMME DES POIDS
27 . Q2 Classe multiple							
MU01 - Pte + moy. sect.	66	8.24	8.24	55.64	6.95	6.95	****
MU02 - Pte. gde + moy sect.	29	3.62	3.62	29.67	3.70	3.70	**
MU03 - Moy. + gde section	57	7.12	7.12	48.41	6.04	6.04	***
MU04 - Gde, moy. sect. + CP	2	.25	.25	2.74	.34	.34	*
MU05 - Gde section + CP	11	1.37	1.37	12.13	1.51	1.51	*
MU06 - Cde section + CP Ce1	8	1.00	1.00	8.17	1.02	1.02	*
MU07 - CP Ce1	30	3.75	3.75	34.00	4.24	4.24	**
MU08 - CP Ce1 Ce2	4	.50	.50	5.21	.65	.65	*
MU09 - Ce1 Ce2	28	3.50	3.50	31.51	3.93	3.93	**
MU10 - Ce1 Ce2 Cm1	4	.50	.50	4.62	.58	.58	*
MU11 - Ce1 Ce2 Cm2	1	.12	.12	1.24	.15	.15	*
MU12 - Ce2 Cm1	17	2.12	2.12	19.46	2.43	2.43	**
MU13 - Ce2 Cm1 Cm2	20	2.50	2.50	24.00	3.00	3.00	**
MU14 - Cm1 Cm2	34	4.24	4.24	36.59	4.57	4.57	***
MU15 - Autres cas	2	.25	.25	2.17	.27	.27	*
MU16 - Classe unique	488	60.92	60.92	485.44	60.60	60.60	*****************************
ENSEMBLE	801	100.00	100.00	801.00	100.00	100.00	
30 . Q3-1 : Nombre d'élèves de votre classe							
ELE1 - Moins de 20	148	18.48	18.48	155.25	19.38	19.38	*********
ELE2 - De 20 à 24	218	27.22	27.22	220.08	27.48	27.48	*************
ELE3 - De 25 à 29	340	42.45	42.45	331.40	41.37	41.37	********************
ELE4 - Plus de 30	95	11.86	11.86	94.27	11.77	11.77	******
ENSEMBLE	801	100.00	100.00	801.00	100.00	100.00	
31 . Q3-2 : Nombre d'élèves de l'établissement							
ETA1 - Moins de 100	225	28.09	28.09	250.30	31.25	31.25	****************
ETA2 - De 101 à 150	189	23.60	23.60	186.30	23.26	23.26	************
ETA3 - De 151 à 200	150	18.73	18.73	144.22	18.01	18.01	*********
ETA4 - De 201 à 300	170	21.22	21.22	155.96	19.47	19.47	*********
ETA5 - Plus de 300	63	7.87	7.87	60.86	7.60	7.60	****
ETA6 - Ne sait pas	4	.50	.50	3.35	.42	.42	*
ENSEMBLE	801	100.00	100.00	801.00	100.00	100.00	

VARIABLE 28 : Q3-1 : Quel est le nombre d'élèves de votre classe ?

LIM.INF.	MOYENNE	POIDS	HISTOGRAMME (ENTRE 5.60 INCLUS ET 36.00 EXCLU, UNITE = .83)
5.60	6.00	3	XXX
6.40	7.00	2	X
7.20			
8.00			
8.80	9.00	4	XXXX
9.60	10.00	8	XXXXXXXXXX
10.40	11.00	5	XXXXXX
11.20	12.00	8	XXXXXXXXX
12.00			
12.80	13.00	4	XXXX
13.60	14.00	6	XXXXXX
14.40	15.00	7	XXXXXXX
15.20	16.00	13	XXXXXXXXXXXXXXXX
16.00			
16.80	17.00	21	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
17.60	18.00	19	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
18.40	19.00	25	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
19.20	20.00	30	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
20.00			
20.80	21.00	54	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
21.60	22.00	55	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
22.40	23.00	48	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
23.20	24.00	63	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
24.00			
24.80	25.00	82	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
25.60	26.00	67	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
26.40	27.00	67	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
27.20	28.00	78	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
28.00			
28.80	29.00	37	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
29.60	30.00	58	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
30.40	31.00	18	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
31.20	32.00	9	XXXXXXXXXX
32.00			
32.80	33.00	3	XXXX
33.60	34.00	1	X
34.40	35.00	3	XXX
35.20	36.00	1	X

STATISTIQUES SOMMAIRES DES VARIABLES CONTINUES

NUM . IDEN - LIBELLE	EFFECTIF	POIDS	MOYENNE	ECART-TYPE	MINIMUM	MAXIMUM
28 Q3-1 - nombre élèves classe	801	801.00	24.05	5.01	4.00	40.00
29 Q3-2 - nombre élèves établiss.	801	801.00	157.35	102.72	.00	999.00

	EFFECTIFS ABSOLU	EFFECTIFS %/TOTAL	EFFECTIFS %/EXPR.	POIDS ABSOLU	POIDS %/TOTAL	POIDS %/EXPR.	HISTOGRAMME DES POIDS
66 . Niveau : Proportion d'élèves aux niveaux 1 et 2 (bas niveaux)							
NH11 - Moins de 5%	70	13.67	13.67	70.97	13.57	13.57	*******
NH12 - 6 à 10%	73	14.26	14.26	79.38	15.18	15.18	*******
NH13 - 11 à 15%	94	18.36	18.36	95.44	18.25	18.25	*********
NH14 - 16 à 20%	98	19.14	19.14	101.78	19.46	19.46	*********
NH15 - 21 à 30%	105	20.51	20.51	107.48	20.55	20.55	**********
NH16 - Plus d'un tiers	72	14.06	14.06	67.90	12.98	12.98	******
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	
67 . Niveau : Proportion d'élèves aux niveaux 5 et 6 (bons niveaux)							
NH21 - Moins de 25%	68	13.28	13.28	63.47	12.14	12.14	******
NH22 - 26 à 33%	36	7.03	7.03	37.08	7.09	7.09	****
NH23 - 34 à 50%	156	30.47	30.47	160.10	30.61	30.61	***************
NH24 - 51 à 75%	174	33.98	33.98	180.30	34.48	34.48	*****************
NH25 - Plus de 75%	78	15.23	15.23	82.00	15.68	15.68	********
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	
452 . Q61-3 : Comment jugez-vous le niveau des élèves ?							
JNI1 - Pas satisfaisant	11	1.37	1.37	11.50	1.44	1.44	*
JNI2 - *	44	5.49	5.49	40.89	5.10	5.10	***
JNI3 - **	156	19.48	19.48	152.08	18.99	18.99	*********
JNI4 - ***	354	44.19	44.19	360.68	45.03	45.03	**********************
JNI5 - ****	195	24.34	24.34	198.27	24.75	24.75	**********
JNI6 - Très satisfaisant	36	4.49	4.49	32.31	4.03	4.03	**
JNI7 - Ne se prononce pas	5	.62	.62	5.28	.66	.66	*
ENSEMBLE	801	100.00	100.00	801.00	100.00	100.00	
74 . Discipline : Proportion d'élèves au niveau 1 et 2 (les plus indisciplinés)							
ND11 - 0%	261	32.58	33.68	269.04	33.59	34.80	*****************
ND12 - 0 à 10%	156	19.48	20.13	152.93	19.09	19.78	**********
ND13 - 11 à 15%	98	12.23	12.65	94.88	11.85	12.27	******
ND14 - 16 à 20%	106	13.23	13.68	106.29	13.27	13.75	*******
ND15 - 21 à 33%	98	12.23	12.65	95.77	11.96	12.39	******
ND16 - Plus d'un tiers	56	6.99	7.23	54.20	6.77	7.01	****
ENSEMBLE	775	96.75	100.00	773.11	96.52	100.00	
75 . Discipline : Proportion d'élèves au niveau 5 et 6 (les plus disciplinés)							
ND21 - Moins d'un tiers	94	11.74	12.13	90.39	11.29	11.69	******
ND22 - 33 à 50%	134	16.73	17.29	132.88	16.59	17.19	********
ND23 - 51 à 75%	167	20.85	21.55	169.12	21.11	21.88	***********
ND24 - 75 à 99%	240	29.96	30.97	238.75	29.81	30.88	***************
ND25 - Tous les élèves	140	17.48	18.06	141.96	17.72	18.36	*********
ENSEMBLE	775	96.75	100.00	773.11	96.52	100.00	

	EFFECTIFS ABSOLU	EFFECTIFS %/TOTAL	EFFECTIFS %/EXPR.	POIDS ABSOLU	POIDS %/TOTAL	POIDS %/EXPR.	HISTOGRAMME DES POIDS
83 . Q7 : Milieu social de la majorité des élèves							
CL01 - Agriculteur	9	1.12	1.12	10.24	1.28	1.28	*
CL02 - Mil. populaire	200	24.97	24.97	189.68	23.68	23.68	**********
CL03 - Milieu cl. moy.	113	14.11	14.11	115.40	14.41	14.41	*******
CL04 - Classe superieure	4	.50	.50	3.63	.45	.45	*
CL05 - Agri.- Mil populaire	43	5.37	5.37	47.86	5.97	5.97	***
CL06 - Agri. - Cl. moyenne	36	4.49	4.49	42.26	5.28	5.28	***
CL07 - Agri.-Cl. superieure	2	.25	.25	2.28	.28	.28	*
CL08 - Mil. pop. - Cl. moy.	252	31.46	31.46	257.91	32.20	32.20	***************
CL09 - Mil. pop. - Cl. sup.	13	1.62	1.62	12.10	1.51	1.51	*
CL10 - Cl. moy. - Cl. sup.	102	12.73	12.73	93.97	11.73	11.73	******
CL11 - Autre	11	1.37	1.37	9.54	1.19	1.19	*
CL12 - Ne sait pas	16	2.00	2.00	16.15	2.02	2.02	*
ENSEMBLE	801	100.00	100.00	801.00	100.00	100.00	

PANELS DES ENSEIGNANTS DE L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRÉ

de la Direction de l'Evaluation et de la Prospective
du Ministère de l'Education Nationale

Résultats de l'enquête de mars 1995

Caractéristiques des enseignants

(ensemble de l'échantillon)

	------ EFFECTIFS -------			-------- POIDS ---------			
	ABSOLU	%/TOTAL	%/EXPR.	ABSOLU	%/TOTAL	%/EXPR.	HISTOGRAMME DES POIDS
455 . Q62 : Sexe							
SEXM - Homme	162	20.22	20.22	165.37	20.65	20.65	**********
SEXF - Femme	639	79.78	79.78	635.63	79.35	79.35	**
ENSEMBLE	801	100.00	100.00	801.00	100.00	100.00	

STATISTIQUES SOMMAIRES DES VARIABLES CONTINUES

NUM . IDEN - LIBELLE	EFFECTIF	POIDS	MOYENNE	ECART-TYPE	MINIMUM	MAXIMUM
456 . Q63 - Q63 : Age	801	801.00	41.42	8.39	22.00	62.00

VARIABLE 456 : Q63 : Age

LIM.INF.	MOYENNE	POIDS	HISTOGRAMME (ENTRE 23.00 INCLUS ET 60.00 EXCLU, UNITE = .40)
23.00	24.00	5	XXXXXXXXXX
24.00	25.00	11	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
25.00	26.00	13	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
26.00	27.00	16	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
27.00	28.00	9	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
28.00	29.00	15	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
29.00	30.00	22	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
30.00	31.00	15	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
31.00	32.00	29	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
32.00	33.00	22	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
33.00	34.00	32	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
34.00	35.00	32	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
35.00	36.00	31	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
36.00	37.00	38	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
37.00	38.00	29	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
38.00	39.00	25	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
39.00	40.00	23	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
40.00	41.00	25	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
41.00	42.00	24	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
42.00	43.00	33	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
43.00	44.00	31	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
44.00	45.00	39	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
45.00	46.00	32	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
46.00	47.00	32	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
47.00	48.00	35	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
48.00	49.00	20	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
49.00	50.00	35	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
50.00	51.00	22	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
51.00	52.00	24	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
52.00	53.00	29	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
53.00	54.00	11	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
54.00	55.00	25	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
55.00	56.00	7	XXXXXXXXXXXXXX
56.00	57.00	2	XXXXX
57.00	58.00	3	XXXXXXXX
58.00	59.00	2	XXXX
59.00	60.00	1	X

	ENSEMBLE (DE 22.00 A 62.00)	HISTOGRAMME (DE 23.00 A 60.00)
POIDS	801.00	797.71
MOYENNE	41.417	41.374
ECART-TYPE	8.388	8.304

	------ EFFECTIFS -------			-------- POIDS ---------			
	ABSOLU	%/TOTAL	%/EXPR.	ABSOLU	%/TOTAL	%/EXPR.	HISTOGRAMME DES POIDS
457 . Q63 : Age							
AGE1 - Moins de 26 ans	31	3.87	3.87	29.53	3.69	3.69	**
AGE2 - Entre 26 et 30 ans	66	8.24	8.24	62.27	7.77	7.77	****
AGE3 - Entre 31 et 35 ans	135	16.85	16.85	129.54	16.17	16.17	********
AGE4 - Entre 36 et 40 ans	143	17.85	17.85	145.17	18.12	18.12	*********
AGE5 - Entre 41 et 45 ans	153	19.10	19.10	152.71	19.06	19.06	*********
AGE6 - Entre 46 et 50 ans	149	18.60	18.60	153.25	19.13	19.13	*********
AGE7 - Entre 51 et 55 ans	107	13.36	13.36	111.26	13.89	13.89	*******
AGE8 - Plus de 55 ans	17	2.12	2.12	17.28	2.16	2.16	*
ENSEMBLE	801	100.00	100.00	801.00	100.00	100.00	
458 . Q64 : Etes-vous instituteur ou professeur des écoles ?							
INST - Instituteur	655	81.77	81.77	650.11	81.16	81.16	**************************************
PROF - Prof. des écoles	146	18.23	18.23	150.89	18.84	18.84	*********
ENSEMBLE	801	100.00	100.00	801.00	100.00	100.00	
459 . Q65 : Exercez-vous des fonctions de directeur de l'école ?							
EFDO - Oui	175	21.85	21.85	188.63	23.55	23.55	***********
EFDN - Non	626	78.15	78.15	612.37	76.45	76.45	**********************************
ENSEMBLE	801	100.00	100.00	801.00	100.00	100.00	

	EFFECTIFS ABSOLU	EFFECTIFS %/TOTAL	EFFECTIFS %/EXPR.	POIDS ABSOLU	POIDS %/TOTAL	POIDS %/EXPR.	HISTOGRAMME DES POIDS
461 . Q66 : Nombre d'années scolaire dans l'établissement actuel							
SC01 - 1 an	164	20.47	20.47	160.17	20.00	20.00	**********
SC02 - 2 à 3 ans	145	18.10	18.10	141.45	17.66	17.66	*********
SC03 - 4 à 6 ans	145	18.10	18.10	143.05	17.86	17.86	*********
SC04 - 7 à 10 ans	97	12.11	12.11	96.26	12.02	12.02	******
SC05 - 10 à 15 ans	86	10.74	10.74	90.03	11.24	11.24	******
SC06 - 15 à 20 ans	73	9.11	9.11	76.50	9.55	9.55	*****
SC07 - Plus de 20 ans	91	11.36	11.36	93.53	11.68	11.68	******
ENSEMBLE	801	100.00	100.00	801.00	100.00	100.00	

STATISTIQUES SOMMAIRES DES VARIABLES CONTINUES

NUM . IDEN - LIBELLE	EFFECTIF	POIDS	MOYENNE	ECART-TYPE	MINIMUM	MAXIMUM
460 Q66 Nbre années dans l'établiss.	801	801.00	8.72	8.14	1.00	33.00
462 Q67 Nbre années ancienneté	800	800.23	19.25	10.11	1.00	40.00

VARIABLE 462 : Q67 : Nombre d'années d'ancienneté à l'Educ. Nat ?

LIM.INF.	MOYENNE	POIDS	HISTOGRAMME (ENTRE 1.00 INCLUS ET 38.00 EXCLU, UNITE = .39)
1.00	2.00	20	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
2.00	3.00	22	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
3.00	4.00	25	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
4.00	5.00	28	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
5.00	6.00	14	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
6.00	7.00	15	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
7.00	8.00	10	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
8.00	9.00	15	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
9.00	10.00	15	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
10.00	11.00	24	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
11.00	12.00	34	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
12.00	13.00	26	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
13.00	14.00	17	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
14.00	15.00	19	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
15.00	16.00	18	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
16.00	17.00	25	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
17.00	18.00	29	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
18.00	19.00	10	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
19.00	20.00	24	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
20.00	21.00	18	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
21.00	22.00	22	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
22.00	23.00	32	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
23.00	24.00	25	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
24.00	25.00	35	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
25.00	26.00	37	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
26.00	27.00	34	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
27.00	28.00	21	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
28.00	29.00	20	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
29.00	30.00	38	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
30.00	31.00	15	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
31.00	32.00	21	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
32.00	33.00	13	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
33.00	34.00	17	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
34.00	35.00	19	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
35.00	36.00	12	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
36.00	37.00	7	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
37.00	38.00	5	XXXXXXXXXXXXX

	ENSEMBLE (DE 1.00 A 40.00)	HISTOGRAMME (DE 1.00 A 38.00)
POIDS	800.23	781.57
MOYENNE	19.253	19.591
ECART-TYPE	10.113	9.819

	EFFECTIFS ABSOLU	EFFECTIFS %/TOTAL	EFFECTIFS %/EXPR.	POIDS ABSOLU	POIDS %/TOTAL	POIDS %/EXPR.	HISTOGRAMME DES POIDS
463 . Q67 Nombre d'années d'ancienneté à l'éducation nationale							
ANC1 - 1 à 3 ans	61	7.62	7.62	58.66	7.32	7.32	****
ANC2 - 4 à 7 ans	85	10.61	10.61	82.02	10.24	10.24	*****
ANC3 - 8 à 10 ans	41	5.12	5.12	39.34	4.91	4.91	***
ANC4 - 11 à 15 ans	125	15.61	15.61	120.78	15.08	15.08	********
ANC5 - 16 à 20 ans	104	12.98	12.98	105.23	13.14	13.14	*******
ANC6 - 21 à 25 ans	132	16.48	16.48	133.87	16.71	16.71	********
ANC7 - 26 à 30 ans	147	18.35	18.35	150.24	18.76	18.76	*********
ANC8 - 31 à 34 ans	63	7.87	7.87	65.76	8.21	8.21	****
ANC9 - 35 à 40 ans	43	5.37	5.37	45.11	5.63	5.63	***
ENSEMBLE	801	100.00	100.00	801.00	100.00	100.00	

	EFFECTIFS ABSOLU	EFFECTIFS %/TOTAL	EFFECTIFS %/EXPR.	POIDS ABSOLU	POIDS %/TOTAL	POIDS %/EXPR.	HISTOGRAMME DES POIDS
464 . Q67 : Nb d'années d'ancienneté à l'Education Nationale							
ANC1 - 1 à 10 ans	187	23.35	23.35	180.01	22.47	22.47	**********
ANC2 - 11 à 20 ans	229	28.59	28.59	226.01	28.22	28.22	**********
ANC3 - 21 à 25 ans	131	16.35	16.35	133.10	16.62	16.62	********
ANC4 - Plus de 25 ans	254	31.71	31.71	261.88	32.69	32.69	**********
ENSEMBLE	801	100.00	100.00	801.00	100.00	100.00	
465 . Q68 : Avez-vous déjà travaillé avant de devenir enseignant ?							
TRA1 - Oui	197	24.59	24.59	192.01	23.97	23.97	**********
TRA2 - Non	604	75.41	75.41	608.99	76.03	76.03	**********
ENSEMBLE	801	100.00	100.00	801.00	100.00	100.00	
468 . Type de ménage							
MEN1 - Seul sans enfant	102	12.73	12.73	98.99	12.36	12.36	******
MEN2 - Seul avec enfants	42	5.24	5.24	41.65	5.20	5.20	***
MEN3 - Couples sans enfant	153	19.10	19.10	154.82	19.33	19.33	*********
MEN4 - Couples avec enfants	473	59.05	59.05	475.88	59.41	59.41	**********
MEN5 - Autre	31	3.87	3.87	29.66	3.70	3.70	**
ENSEMBLE	801	100.00	100.00	801.00	100.00	100.00	
469 . Q71 : Quel est le diplôme le plus élevé que vous possédez ?							
DIP1 - Inférieur au bac	4	.50	.50	4.61	.58	.58	*
DIP2 - Bac	444	55.43	55.43	453.36	56.60	56.60	**********
DIP3 - Bac+2,DEUG	193	24.09	24.09	193.53	24.16	24.16	**********
DIP4 - Bac+3,licence	93	11.61	11.61	85.22	10.64	10.64	*****
DIP5 - Bac+4,maîtrise	43	5.37	5.37	42.10	5.26	5.26	***
DIP6 - Bac+5, ou plus	20	2.50	2.50	18.41	2.30	2.30	**
DIP7 - Autre	4	.50	.50	3.78	.47	.47	*
ENSEMBLE	801	100.00	100.00	801.00	100.00	100.00	
470 . Q71 Quel est le diplôme le plus élevé que vous possédez ?							
DIP1 - Bac ou inférieur	452	56.43	56.43	461.74	57.65	57.65	**********
DIP2 - Bac+2, DEUG	193	24.09	24.09	193.53	24.16	24.16	**********
DIP3 - Bac+3, licence	93	11.61	11.61	85.22	10.64	10.64	*****
DIP4 - Bac+4, ou plus	63	7.87	7.87	60.51	7.55	7.55	****
ENSEMBLE	801	100.00	100.00	801.00	100.00	100.00	
471 . Q72 : Avez-vous suivi une formation professionnelle ?							
FOR1 - Ecole Normale	497	62.05	62.05	497.01	62.05	62.05	**********
FOR2 - IUFM	51	6.37	6.37	48.14	6.01	6.01	***
FOR3 - Aucune	206	25.72	25.72	210.07	26.23	26.23	**********
FOR4 - Autre diplôme	47	5.87	5.87	45.79	5.72	5.72	***
ENSEMBLE	801	100.00	100.00	801.00	100.00	100.00	
472 . Q73 : Quelle est (a été) la profession de votre père ?							
PR01 - Agriculteur, pêcheur	73	9.11	9.11	78.38	9.79	9.79	*****
PR02 - Artisan, commerçant	104	12.98	12.98	109.60	13.68	13.68	*******
PR03 - Chef d'entreprise	14	1.75	1.75	13.11	1.64	1.64	*
PR04 - Cadre, prof.intell.sup	127	15.86	15.86	118.87	14.84	14.84	*******
PR05 - Professeur	26	3.25	3.25	25.19	3.14	3.14	**
PR06 - Prof intermédiaire	136	16.98	16.98	137.82	17.21	17.21	********
PR07 - Instituteur	40	4.99	4.99	41.19	5.14	5.14	***
PR08 - Employé	133	16.60	16.60	133.10	16.62	16.62	********
PR09 - Ouvrier	142	17.73	17.73	138.34	17.27	17.27	********
PR10 - Jamais travaillé	2	.25	.25	1.70	.21	.21	*
PR11 - Nsp, NR	4	.50	.50	3.70	.46	.46	*
ENSEMBLE	801	100.00	100.00	801.00	100.00	100.00	
473 . Q73 : Quelle est (a été) la profession de votre père ?							
CSP1 - Art/Comm/agr/chef d'	191	23.85	24.03	201.09	25.11	25.28	**********
CSP2 - Cadre, prof.intell.sup	153	19.10	19.25	144.05	17.98	18.11	*********
CSP3 - Prof. intermédiaire	176	21.97	22.14	179.02	22.35	22.50	**********
CSP4 - Employé, ouvrier	275	34.33	34.59	271.44	33.89	34.12	**********
ENSEMBLE	795	99.25	100.00	795.60	99.33	100.00	

PANELS DES ENSEIGNANTS DU PREMIER DEGRÉ

de la Direction de l'Evaluation et de la Prospective
du Ministère de l'Education Nationale

Résultats de l'enquête de mars 1995

La journée scolaire
L'enseignement du français

(enseignants du primaire)

512 classes du primaire

ORGANISATION DE LA JOURNEE

	EFFECTIFS ABSOLU	EFFECTIFS %/TOTAL	EFFECTIFS %/EXPR.	POIDS ABSOLU	POIDS %/TOTAL	POIDS %/EXPR.	HISTOGRAMME DES POIDS
106 . Q8-1-a : Heure de démarrage de la matinée							
MAT1 - Avant 8H00	18	3.52	3.52	22.70	4.34	4.34	**
MAT2 - Entre 8H05 et 8H20	14	2.73	2.73	17.37	3.32	3.32	**
MAT3 - Entre 8H25 et 8H35	270	52.73	52.73	255.89	48.93	48.93	**********
MAT4 - Entre 8H40 et 8H55	67	13.09	13.09	69.71	13.33	13.33	*******
MAT5 - Après 9H00	143	27.93	27.93	157.29	30.08	30.08	**********
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	
107 . Q8-2-a : Heure de démarrage de l'après-midi							
APR1 - Avant 13H00	11	2.15	2.15	12.25	2.34	2.34	**
APR2 - Entre 13H05 et 13H20	18	3.52	3.52	21.73	4.16	4.16	**
APR3 - Entre 13H25 et 13H35	370	72.27	72.27	371.25	70.99	70.99	**********
APR4 - Entre 13H40 et 13H55	65	12.70	12.70	69.99	13.38	13.38	*******
APR5 - Après 14H00	48	9.38	9.38	47.73	9.13	9.13	*****
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

	EFFECTIF	POIDS	MOYENNE	ECART-TYPE	MINIMUM	MAXIMUM
Duréé en mn de la récréation (matin)	512	522.96	18,32	4.29	5.00	105.00
Durée en mn de la récréation (a.m.)	512	522.96	18,22	4,71	.00	336.00
108 . Q9-1-b : Durée en minutes de la récréation de la matinée							
RMA1 - Moins de 10 mn	13	2.54	2.54	14.81	2.83	2.83	**
RMA2 - 15 mn	207	40.43	40.43	227.46	43.49	43.49	**********
RMA3 - 20 ou 25 mn	255	49.80	49.80	246.18	47.07	47.07	**********
RMA4 - 30 mn ou plus	37	7.23	7.23	34.51	6.60	6.60	****
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	
109 . Q9-2-b : Durée en minutes de la récréation de l'après-midi							
RAP1 - Moins de 10 mn	13	2.54	2.54	15.21	2.91	2.91	**
RAP2 - 15 mn	209	40.82	40.82	225.78	43.17	43.17	**********
RAP3 - 20 ou 25 mn	246	48.05	48.05	239.90	45.87	45.87	**********
RAP4 - 30 mn ou plus	41	8.01	8.01	37.58	7.19	7.19	****
RAP5 - Pas de récréation	3	.59	.59	4.48	.86	.86	*
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

	EFFECTIF	POIDS	MOYENNE	ECART-TYPE	MINIMUM	MAXIMUM
Temps de mise au travail déb. matinée	512	522.96	9.25	5.28	.00	35.00
Temps de mise au travail deb. a.m.	512	522.96	5.06	4,48	.00	30.00
Temps de préparation pr récréations	512	522.96	2.10	2.55	.00	20.00
Temps de préparation fin de mat.	512	522.96	2.30	2.29	.00	10.00
Temps de préparation fin d'a.m..	512	522.96	4.65	3.26	.00	15.00
112 . Q10-1 : Temps de mise au travail en début de matinée							
TEM1 - Aucun	12	2.34	2.34	13.25	2.53	2.53	**
TEM2 - 1 à 5 mn	180	35.16	35.16	187.89	35.93	35.93	**********
TEM3 - 6 à 10 mn	202	39.45	39.45	205.05	39.21	39.21	**********
TEM4 - 11 à 15 mn	88	17.19	17.19	89.66	17.15	17.15	********
TEM5 - 16 à 20 mn	20	3.91	3.91	17.74	3.39	3.39	**
TEM6 - 21 à 35 mn	10	1.95	1.95	9.37	1.79	1.79	*
TEM7 - Plus de 35 mn	0	.00	.00	.00	.00	.00	*
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	
113 . Q10-2 : Temps de mise au travail en début d'après midi							
TAP1 - Aucun	81	15.82	15.82	81.38	15.56	15.56	********
TAP2 - 1 à 5 mn	332	64.84	64.84	345.60	66.09	66.09	**********
TAP3 - 6 à 10 mn	67	13.09	13.09	63.78	12.20	12.20	******
TAP4 - 11 à 15 mn	23	4.49	4.49	23.90	4.57	4.57	***
TAP5 - 16 à 20 mn	3	.59	.59	3.23	.62	.62	*
TAP6 - Plus de 20 mn	6	1.17	1.17	5.06	.97	.97	*
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	
114 . Q11-1 : Tps de préparation des élèves pour les récréations							
TPR1 - Aucun	194	37.89	37.89	200.38	38.32	38.32	**********
TPR2 - 1 à 5 mn	302	58.98	58.98	308.09	58.91	58.91	**********
TPR3 - 6 à 10 mn	11	2.15	2.15	9.43	1.80	1.80	*
TPR4 - 11 à 15 mn	3	.59	.59	3.63	.69	.69	*
TPR5 - Plus de 15 mn	2	.39	.39	1.42	.27	.27	*
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

115 . Q11-2 : Tps de préparation des élèves en fin de matinée

TPM1 - Aucun	171	33.40	33.40	176.03	33.66	33.66	**********
TPM2 - 1 à 5 mn	326	63.67	63.67	333.44	63.76	63.76	**********
TPM3 - 6 à 10 mn	15	2.93	2.93	13.48	2.58	2.58	**
TPM4 - 11 à 15 mn	0	.00	.00	.00	.00	.00	*
TPM5 - Plus de 15 mn	0	.00	.00	.00	.00	.00	*
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

116 . Q11-3 : Tps de préparation des élèves en fin d'après-midi

TPA1 - Aucun	76	14.84	14.84	77.57	14.83	14.83	*******
TPA2 - 1 à 5 mn	328	64.06	64.06	335.18	64.09	64.09	**********
TPA3 - 6 à 10 mn	100	19.53	19.53	103.19	19.73	19.73	**********
TPA4 - 11 à 15 mn	8	1.56	1.56	7.01	1.34	1.34	*
TPA5 - Plus de 15 mn	0	.00	.00	.00	.00	.00	*
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

	EFFECTIF	POIDS	MOYENNE	ECART-TYPE	MINIMUM	MAXIMUM
Temps total de préparation	512	522.96	25.46	13.23	.00	105.00
Temps d'enseignement effectif	509	519.60	296.94	19.35	195.00	336.00

103 . Temps total de préparation

TEM1 - Moins de 10 mn	76	14.84	14.84	81.71	15.62	15.62	********
TEM2 - 10 à 20 mn	74	14.45	14.45	76.39	14.61	14.61	********
TEM3 - 21 à 30 mn	167	32.62	32.62	170.05	32.52	32.52	**********
TEM4 - 31 à 40 mn	121	23.63	23.63	120.68	23.08	23.08	**********
TEM5 - 41 à 60 mn	55	10.74	10.74	55.27	10.57	10.57	*****
TEM6 - Plus de 60 mn	19	3.71	3.71	18.85	3.60	3.60	**
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

104 . Temps d'enseignement effectif

EFF1 - Moins de 4h00	11	2.15	2.15	9.67	1.85	1.85	*
EFF2 - Entre 4h00 et 4h30	47	9.18	9.18	42.71	8.17	8.17	****
EFF3 - Entre 4h30 et 5h00	219	42.77	42.77	219.85	42.04	42.04	**********
EFF4 - Entre 5h00 et 5h30	232	45.31	45.31	247.38	47.30	47.30	**********
EFF5 - Valeurs aberrantes (	3	.59	.59	3.35	.64	.64	*
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

	EFFECTIF	POIDS	MOYENNE	ECART-TYPE	MINIMUM	MAXIMUM
Temps de réelle attention escomptée	512	522.96	17.34	8.66	.00	60.00

117 . Q12 : Temps de réelle attention escompté

TRE1 - Aucun	8	1.56	1.56	7.75	1.48	1.48	*
TRE2 - 1 à 9 mn	35	6.84	6.84	34.14	6.53	6.53	****
TRE3 - 10 à 14 mn	109	21.29	21.29	109.71	20.98	20.98	**********
TRE4 - 15 à 19 mn	147	28.71	28.71	154.46	29.54	29.54	**********
TRE5 - 20 à 29 mn	132	25.78	25.78	137.26	26.25	26.25	**********
TRE6 - Plus de 30 mn	81	15.82	15.82	79.64	15.23	15.23	********
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

118 . Q13 : Organisation de l'enseignement le samedi

SAM1 - Tous les samedis	25	4.88	4.88	23.49	4.49	4.49	***
SAM2 - Un sur trois	40	7.81	7.81	40.82	7.80	7.80	****
SAM3 - Un sur deux	36	7.03	7.03	27.21	5.20	5.20	***
SAM4 - Deux sur trois	217	42.38	42.38	229.65	43.91	43.91	**********
SAM5 - Trois sur quatre	101	19.73	19.73	106.92	20.44	20.44	**********
SAM6 - Irrégulier	38	7.42	7.42	37.64	7.20	7.20	****
SAM7 - Aucun samedi	55	10.74	10.74	57.23	10.94	10.94	*******
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

119 . Q13 : Organisation du samedi

SAM1 - Tous les samedis	25	4.88	4.88	23.49	4.49	4.49	***
SAM2 - Trois sur quatre	101	19.73	19.73	106.92	20.44	20.44	**********
SAM3 - Deux sur trois	217	42.38	42.38	229.65	43.91	43.91	**********
SAM4 - 1 sur 2 / 1 sur 3	76	14.84	14.84	68.03	13.01	13.01	******
SAM5 - Irrégulier ou aucun	93	18.16	18.16	94.87	18.14	18.14	*********
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

REPARTITION DES ENSEIGNEMENTS

	EFFECTIFS ABSOLU	EFFECTIFS %/TOTAL	EFFECTIFS %/EXPR.	POIDS ABSOLU	POIDS %/TOTAL	POIDS %/EXPR.	HISTOGRAMME DES POIDS
140 . Q17 : Total de la journée en primaire							
PRI1 - Entre 2h40 et 3h50	11	2.15	2.15	9.62	1.84	1.84	*
PRI2 - Entre 4h00 et 4h55	51	9.96	9.96	49.86	9.54	9.54	*****
PRI3 - Entre 5h00 et 5h55	422	82.42	82.42	434.69	83.12	83.12	**
PRI4 - Plus de 6h00	28	5.47	5.47	28.78	5.50	5.50	***
PRI5 - Non concerné	0	.00	.00	.00	.00	.00	*
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

NUM . IDEN - LIBELLE	EFFECTIF	POIDS	MOYENNE	ECART-TYPE	MINIMUM	MAXIMUM
Français	512	522.96	106.27	35.57	9.00	330.00
Mathématiques	512	522.96	64.78	20.85	.00	160.00
Histoire et géographie	512	522.96	23.33	26.57	.00	90.00
Sciences et technologies	512	522.96	16.23	25.32	.00	100.00
Instruction civique	512	522.96	5.52	13.80	.00	90.00
Activités sportives	512	522.96	31.45	33.16	.00	180.00
Education musicale	512	522.96	8.65	15.50	.00	90.00
Arts plastiques	512	522.96	16.12	26.97	.00	160.00
Initiation aux langues	512	522.96	1.89	9.10	.00	60.00
Initiation à l'informatique	512	522.96	1.19	6.60	.00	60.00
Etudes dirigées	512	522.96	10.27	14.43	.00	60.00
Temps non disciplinaire	512	522.96	7.29	16.85	.00	135.00
Temps pluri disciplinaire	512	522.96	7.10	19.08	.00	150.00
Temps de préparation	512	522.96	1.70	8.29	.00	90.00
Poésie	512	522.96	7.78	25.42	.00	210.00
Bibliothèque	512	522.96	2.09	8.82	.00	60.00
Autre activité	512	522.96	1.13	7.44	.00	90.00
Durée en minute de la journée	512	522.96	317.49	28.35	140.00	415.00

143 . Q16-1 : Temps consacré au français							
FRA1 - Pas de français	0	.00	.00	.00	.00	.00	*
FRA2 - Moins d'une heure	74	14.45	14.45	75.03	14.35	14.35	*******
FRA3 - Entre 1h et 1h30	137	26.76	26.76	143.40	27.42	27.42	*************
FRA4 - Entre 1h30 et 2h	180	35.16	35.16	181.86	34.77	34.77	*****************
FRA5 - Entre 2h et 2h30	77	15.04	15.04	77.75	14.87	14.87	*******
FRA6 - Plus de 2h30	44	8.59	8.59	44.92	8.59	8.59	****
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	
144 . Q16-2 : Temps consacré aux mathématiques							
MAT1 - 0 mn	12	2.34	2.34	11.22	2.15	2.15	*
MAT2 - Moins de 45 mn	78	15.23	15.23	77.31	14.78	14.78	*******
MAT3 - Entre 45 et 1h	216	42.19	42.19	223.59	42.75	42.75	*********************
MAT4 - Entre 1h et 1h30	181	35.35	35.35	186.77	35.71	35.71	******************
MAT5 - Plus d'1h30	25	4.88	4.88	24.07	4.60	4.60	***
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	
145 . Q16-3 : Temps consacré à l'histoire et à la géographie							
HIS1 - 0 mn	264	51.56	51.56	271.97	52.01	52.01	************************
HIS2 - Moins de 30 mn	56	10.94	10.94	55.34	10.58	10.58	*****
HIS3 - Entre 30 et 45 mn	69	13.48	13.48	71.88	13.74	13.74	*******
HIS4 - Entre 45 et 1h00	107	20.90	20.90	106.86	20.43	20.43	**********
HIS5 - Plus d'une heure	16	3.13	3.13	16.91	3.23	3.23	**
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	
146 . Q16-4 : Temps consacré aux sciences et technologie							
SCI1 - 0 mn	348	67.97	67.97	348.10	66.56	66.56	********************************
SCI2 - Moins de 30 mn	43	8.40	8.40	46.12	8.82	8.82	*****
SCI3 - Entre 31 et 45 mn	47	9.18	9.18	52.89	10.11	10.11	*****
SCI4 - Entre 45mn et 1h	54	10.55	10.55	52.41	10.02	10.02	*****
SCI5 - Plus d'une heure	20	3.91	3.91	23.44	4.48	4.48	***
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	
147 . Q16-5 : Temps consacré à l'instruction civique							
CIV1 - 0 mn	421	82.23	82.23	425.68	81.40	81.40	**
CIV2 - Moins de 15 mn	29	5.66	5.66	31.52	6.03	6.03	***
CIV3 - Entre 16 et 30 mn	33	6.45	6.45	36.06	6.90	6.90	****
CIV4 - Entre 31 et 45 mn	13	2.54	2.54	13.47	2.58	2.58	**
CIV5 - Plus de 45 mn	16	3.13	3.13	16.22	3.10	3.10	**
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

148 . Q16-6 : Temps consacré à l'éducation sportive

EPS1 - 0 mn	228	44.53	44.53	229.34	43.86	43.86	**********
EPS2 - Moins de 30 mn	52	10.16	10.16	56.49	10.80	10.80	*****
EPS3 - Entre 31 et 45 mn	67	13.09	13.09	69.83	13.35	13.35	*******
EPS4 - Entre 46mn et 1h	103	20.12	20.12	105.83	20.24	20.24	**********
EPS5 - Plus d'une heure	62	12.11	12.11	61.47	11.75	11.75	******
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

149 . Q16-7 : Temps consacré à l'éducation musicale

MUS1 - 0 mn	346	67.58	67.58	351.08	67.13	67.13	**********
MUS2 - Moins de 15 mn	68	13.28	13.28	72.89	13.94	13.94	*******
MUS3 - Entre 16 et 30 mn	60	11.72	11.72	62.94	12.03	12.03	******
MUS4 - Entre 31 et 45 mn	17	3.32	3.32	15.94	3.05	3.05	**
MUS5 - Plus de 45 mn	21	4.10	4.10	20.11	3.85	3.85	**
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

150 . Q16-8 : Temps consacré aux arts plastiques

APL1 - 0 mn	344	67.19	67.19	348.98	66.73	66.73	**********
APL2 - Moins de 15 mn	10	1.95	1.95	11.34	2.17	2.17	*
APL3 - Entre 16 et 30 mn	54	10.55	10.55	54.38	10.40	10.40	*****
APL4 - Entre 31 et 45 mn	26	5.08	5.08	25.95	4.96	4.96	***
APL5 - Plus de 45 mn	78	15.23	15.23	82.31	15.74	15.74	********
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

151 . Q16-9 : Temps consacré à l'initiation aux langues

LAN1 - 0 mn	488	95.31	95.31	498.47	95.32	95.32	**********
LAN2 - Moins de 15 mn	1	.20	.20	1.24	.24	.24	*
LAN3 - Entre 16 et 30 mn	8	1.56	1.56	8.35	1.60	1.60	*
LAN4 - Entre 31 et 45 mn	8	1.56	1.56	7.97	1.52	1.52	*
LAN5 - Entre 46 et 60 mn	7	1.37	1.37	6.93	1.33	1.33	*
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

152 . Q16-10 : Temps consacré à l'initiation à l'informatique

INF1 - 0 mn	494	96.48	96.48	504.20	96.41	96.41	**********
INF2 - Moins de 15 mn	2	.39	.39	2.15	.41	.41	*
INF3 - Entre 16 et 30 mn	9	1.76	1.76	9.60	1.84	1.84	*
INF4 - Entre 31 et 45 mn	5	.98	.98	4.92	.94	.94	*
INF5 - Entre 46 et 60 mn	2	.39	.39	2.10	.40	.40	*
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

153 . Q16-11 : Temps consacré aux études dirigées

DIR1 - 0 mn	330	64.45	64.45	332.67	63.61	63.61	**********
DIR2 - Moins de 15 mn	20	3.91	3.91	20.05	3.83	3.83	**
DIR3 - Entre 16 et 30 mn	147	28.71	28.71	156.12	29.85	29.85	**********
DIR4 - Plus de 30 mn	15	2.93	2.93	14.12	2.70	2.70	**
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

154 . 16-12 : Temps non disciplinaire

TND1 - 0 mn	387	75.59	75.59	393.00	75.15	75.15	**********
TND2 - Moins de 15 mn	44	8.59	8.59	46.89	8.97	8.97	*****
TND3 - Entre 16 et 30 mn	47	9.18	9.18	47.08	9.00	9.00	*****
TND4 - Entre 31 et 45 mn	14	2.73	2.73	15.03	2.87	2.87	**
TND5 - Plus de 45 mn	20	3.91	3.91	20.96	4.01	4.01	**
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

155 . Q16-13 : Temps pluri-disciplinaire

PLD1 - 0 mn	417	81.45	81.45	428.15	81.87	81.87	**********
PLD2 - Moins de 15 mn	18	3.52	3.52	19.00	3.63	3.63	**
PLD3 - Entre 16 et 30 mn	38	7.42	7.42	37.62	7.19	7.19	****
PLD4 - Entre 31 et 45 mn	13	2.54	2.54	12.99	2.48	2.48	**
PLD5 - Plus de 45 mn	26	5.08	5.08	25.20	4.82	4.82	***
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

156 . Q16-14 : Temps de préparation

PRE1 - 0 mn	479	93.55	93.55	491.06	93.90	93.90	**********
PRE2 - Moins de 15 mn	10	1.95	1.95	10.48	2.00	2.00	*
PRE3 - Entre 16 et 30 mn	16	3.13	3.13	15.81	3.02	3.02	**
PRE4 - Entre 31 et 45 mn	1	.20	.20	.81	.16	.16	*
PRE5 - Entre 46 et 60 mn	3	.59	.59	2.29	.44	.44	*
PRE6 - Entre 61 et 90 mn	3	.59	.59	2.51	.48	.48	*
PRE7 - Plus de 90 mn	0	.00	.00	.00	.00	.00	*
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

157 . Q16-15 : Temps consacré à la poésie

POE1 - 0 mn	439	85.74	85.74	448.47	85.76	85.76	**********
POE2 - Moins de 30 mn	30	5.86	5.86	30.30	5.79	5.79	***
POE3 - Entre 31 et 45 mn	28	5.47	5.47	28.09	5.37	5.37	***
POE4 - Plus de 60 mn	15	2.93	2.93	16.10	3.08	3.08	**
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

158 . Q16-16 : Temps passé à la bibliothèque

BIB1 - 0 mn	473	92.38	92.38	486.22	92.98	92.98	**********
BIB2 - Moins de 15 mn	11	2.15	2.15	10.90	2.08	2.08	*
BIB3 - Entre 16 et 30 mn	17	3.32	3.32	16.21	3.10	3.10	**
BIB4 - Entre 31 et 45 mn	4	.78	.78	3.08	.59	.59	*
BIB5 - Entre 46 et 60 mn	7	1.37	1.37	6.54	1.25	1.25	*
BIB6 - Plus de 60 mn	0	.00	.00	.00	.00	.00	*
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

159 . Q16-17 : Temps consacré à d'autres activités

MAU1 - 0 mn	500	97.66	97.66	509.15	97.36	97.36	**********
MAU2 - Moins de 15 mn	0	.00	.00	.00	.00	.00	*
MAU3 - Entre 16 et 30 mn	6	1.17	1.17	6.58	1.26	1.26	*
MAU4 - Entre 31 et 45 mn	4	.78	.78	5.01	.96	.96	*
MAU5 - Entre 46 et 60 mn	1	.20	.20	.98	.19	.19	*
MAU6 - Entre 61 et 90 mn	1	.20	.20	1.24	.24	.24	*
MAU7 - Plus de 91	0	.00	.00	.00	.00	.00	*
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

LA JOURNEE DE TRAVAIL DE L'ENSEIGNANT

	------ EFFECTIFS -------			-------- POIDS ---------			
	ABSOLU	%/TOTAL	%/EXPR.	ABSOLU	%/TOTAL	%/EXPR.	HISTOGRAMME DES POIDS
227 . Q20-1 : Temps consacré à la préparation des enseignements							
PEC1 - Aucun	22	4.30	4.30	23.09	4.42	4.42	***
PEC2 - De 1 à 10 mn	8	1.56	1.56	7.28	1.39	1.39	*
PEC3 - De 11 à 20 mn	30	5.86	5.86	29.39	5.62	5.62	***
PEC4 - De 21 à 30 mn	60	11.72	11.72	58.53	11.19	11.19	******
PEC5 - De 31 à 45 mn	39	7.62	7.62	38.67	7.39	7.39	****
PEC6 - De 46 à 60 mn	104	20.31	20.31	106.54	20.37	20.37	**********
PEC7 - De 61 à 90 mn	128	25.00	25.00	129.95	24.85	24.85	**********
PEC8 - De 91 à 120 mn	81	15.82	15.82	87.35	16.70	16.70	********
PEC9 - Plus de 120 mn	38	7.42	7.42	39.81	7.61	7.61	****
PECN - Ne sait pas	2	.39	.39	2.35	.45	.45	*
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	
228 . Q20-2 : Temps consacré à la correction des travaux							
COR1 - Aucun	61	11.91	11.91	57.17	10.93	10.93	******
COR2 - De 1 à 10 mn	8	1.56	1.56	8.03	1.54	1.54	*
COR3 - De 11 à 20 mn	41	8.01	8.01	42.49	8.13	8.13	****
COR4 - De 21 à 30 mn	104	20.31	20.31	104.79	20.04	20.04	**********
COR5 - De 31 à 45 mn	57	11.13	11.13	58.76	11.24	11.24	******
COR6 - De 46 à 60 mn	143	27.93	27.93	149.02	28.50	28.50	**********
COR7 - De 61 à 90 mn	56	10.94	10.94	58.81	11.25	11.25	******
COR8 - De 91 à 120 mn	29	5.66	5.66	30.82	5.89	5.89	***
COR9 - Plus de 120 mn	11	2.15	2.15	10.72	2.05	2.05	*
CORN - Ne sait pas	2	.39	.39	2.35	.45	.45	*
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	
229 . Q20-3 : Temps consacré à rencontrer des parents							
REN1 - Aucun	314	61.33	61.33	322.53	61.68	61.68	**********
REN2 - De 1 à 10 mn	73	14.26	14.26	75.57	14.45	14.45	*******
REN3 - De 11 à 20 mn	77	15.04	15.04	78.17	14.95	14.95	*******
REN4 - De 21 à 30 mn	27	5.27	5.27	25.70	4.91	4.91	***
REN5 - De 31 à 45 mn	7	1.37	1.37	7.51	1.44	1.44	*
REN6 - De 46 à 60 mn	6	1.17	1.17	5.53	1.06	1.06	*
REN7 - Plus de 60 mn	6	1.17	1.17	5.60	1.07	1.07	*
RENN - Ne sait pas	2	.39	.39	2.35	.45	.45	*
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	
230 . Q20-4 : Temps consacré à rencontrer des collègues							
REC1 - Aucun	287	56.05	56.05	298.69	57.12	57.12	**********
REC2 - De 1 à 10 mn	37	7.23	7.23	40.36	7.72	7.72	****
REC3 - De 11 à 20 mn	51	9.96	9.96	53.85	10.30	10.30	*****
REC4 - De 21 à 30 mn	64	12.50	12.50	63.43	12.13	12.13	******
REC5 - De 31 à 45 mn	8	1.56	1.56	7.39	1.41	1.41	*
REC6 - De 46 à 60 mn	32	6.25	6.25	31.54	6.03	6.03	***
REC7 - De 61 à 90 mn	18	3.52	3.52	14.38	2.75	2.75	**
REC8 - Plus de 90 mn	13	2.54	2.54	10.97	2.10	2.10	*
RECN - Ne sait pas	2	.39	.39	2.35	.45	.45	*
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

231 . Q20-5 : Temps consacré à des activités péri-scolaire

ASC1 - Aucun	472	92.19	92.19	482.60	92.28	92.28	**********
ASC2 - De 1 à 10 mn	2	.39	.39	1.56	.30	.30	*
ASC3 - De 11 à 20 mn	5	.98	.98	6.00	1.15	1.15	*
ASC4 - De 21 à 30 mn	7	1.37	1.37	7.17	1.37	1.37	*
ASC5 - De 31 à 45 mn	5	.98	.98	3.76	.72	.72	*
ASC6 - De 46 à 60 mn	11	2.15	2.15	11.52	2.20	2.20	**
ASC7 - Plus de 60 mn	8	1.56	1.56	8.00	1.53	1.53	*
ASCN - Ne sait pas	2	.39	.39	2.35	.45	.45	*
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

232 . Q20-6 : Temps consacré à la surveillance d'études

SUR1 - Aucun	454	88.67	88.67	465.62	89.04	89.04	**********
SUR2 - Moins de 45 mn	7	1.37	1.37	7.24	1.38	1.38	*
SUR3 - De 46 à 60 mn	26	5.08	5.08	27.03	5.17	5.17	***
SUR4 - Plus de 60 mn	23	4.49	4.49	20.72	3.96	3.96	**
SURN - Ne sait pas	2	.39	.39	2.35	.45	.45	*
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

233 . Q20-7 : Temps consacré à la surveillance de cantine

CAN1 - Aucun	409	79.88	79.88	420.45	80.40	80.40	**********
CAN2 - De 1 à 10 mn	11	2.15	2.15	12.97	2.48	2.48	**
CAN3 - De 11 à 20 mn	10	1.95	1.95	8.74	1.67	1.67	*
CAN4 - De 21 à 30 mn	11	2.15	2.15	11.48	2.20	2.20	**
CAN5 - De 31 à 45 mn	7	1.37	1.37	7.73	1.48	1.48	*
CAN6 - De 46 à 60 mn	11	2.15	2.15	10.88	2.08	2.08	*
CAN7 - De 61 à 90 mn	13	2.54	2.54	12.46	2.38	2.38	**
CAN8 - Plus de 90 mn	38	7.42	7.42	35.90	6.86	6.86	****
CANN - Ne sait pas	2	.39	.39	2.35	.45	.45	*
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

234 . Q20-8 : Temps consacré à l'activité de direction de l'école

ADI1 - Aucun	424	82.81	82.81	424.83	81.24	81.24	**********
ADI2 - De 1 à 10 mn	11	2.15	2.15	13.49	2.58	2.58	**
ADI3 - De 11 à 20 mn	20	3.91	3.91	24.31	4.65	4.65	***
ADI4 - De 21 à 30 mn	23	4.49	4.49	25.88	4.95	4.95	***
ADI5 - De 31 à 45 mn	4	.78	.78	3.86	.74	.74	*
ADI6 - De 46 à 60 mn	12	2.34	2.34	13.40	2.56	2.56	**
ADI7 - De 60 à 90 mn	4	.78	.78	3.50	.67	.67	*
ADI8 - Plus de 90 mn	12	2.34	2.34	11.34	2.17	2.17	*
ADIN - Ne sait pas	2	.39	.39	2.35	.45	.45	*
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

235 . Q20-9 : Temps consacré à une autre activité

AUA1 - Aucun	465	90.82	90.82	473.50	90.54	90.54	**********
AUA2 - De 1 à 30 mn	20	3.91	3.91	20.68	3.95	3.95	**
AUA3 - De 31 à 90 mn	16	3.13	3.13	17.13	3.28	3.28	**
AUA4 - Plus de 90 mn	9	1.76	1.76	9.29	1.78	1.78	*
AUAN - Ne sait pas	2	.39	.39	2.35	.45	.45	*
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

NUM . IDEN - LIBELLE	EFFECTIF	POIDS	MOYENNE	ECART-TYPE	MINIMUM	MAXIMUM
Charge de travail hors classe	512	522.96	184.61	83.07	.00	600.00
Charge de travail quotidienne	512	522.96	502.13	86.69	260.00	930.00
Part d'enseignement ds la journée	512	522.96	.65	.11	.28	1.00
Part de préparation	512	522.96	.14	.08	.00	.40
Part de préparation et correction	512	522.96	.24	.09	.00	.57
Part de surveillance	512	522.96	.04	.07	.00	.39
Part de rencontre avec les parents	512	522.96	.01	.03	.00	.20
Part consacrée à d'autres activités	512	522.96	.06	.08	.00	.60

246 . Charge de travail hors classe

CHA1 - Moins d'1h00	28	5.47	5.47	29.62	5.66	5.66	***
CHA2 - 1 à 2H00	108	21.09	21.09	108.07	20.66	20.66	**********
CHA3 - 2 à 3h00	153	29.88	29.88	157.45	30.11	30.11	**********
CHA4 - 3 à 4h00	112	21.88	21.88	116.33	22.24	22.24	**********
CHA5 - Plus de 4h00	111	21.68	21.68	111.49	21.32	21.32	**********
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

247 . Charge de travail quotidienne

CHQ1 - Moins de 6h00	29	5.66	5.66	28.30	5.41	5.41	***
CHQ2 - 6 à 7h30	183	35.74	35.74	182.25	34.85	34.85	**********
CHQ3 - 7h30 à 9h00	186	36.33	36.33	193.46	36.99	36.99	**********
CHQ4 - 9h00 à 10h30	89	17.38	17.38	95.15	18.19	18.19	**********
CHQ5 - Plus de 10h30	25	4.88	4.88	23.79	4.55	4.55	***
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

248 . Part d'enseignement

PEN1 - Moins de 50%	39	7.62	7.62	36.98	7.07	7.07	****
PEN2 - 51 à 60%	136	26.56	26.56	137.65	26.32	26.32	**********
PEN3 - 61 à 70%	173	33.79	33.79	182.08	34.82	34.82	**********
PEN4 - 71 à 80%	129	25.20	25.20	129.76	24.81	24.81	**********
PEN5 - Plus de 80 %	35	6.84	6.84	36.47	6.97	6.97	****
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

249 . Part de préparation de cours

PPR1 - Moins de 3%	32	6.25	6.25	31.87	6.09	6.09	***
PPR2 - 4 à 10%	123	24.02	24.02	122.36	23.40	23.40	**********
PPR3 - 11 à 15%	117	22.85	22.85	119.63	22.88	22.88	**********
PPR4 - 16 à 20%	127	24.80	24.80	127.98	24.47	24.47	**********
PPR5 - 21 à 30%	97	18.95	18.95	102.95	19.69	19.69	**********
PPR6 - Plus de 30%	16	3.13	3.13	18.17	3.47	3.47	**
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

250 . Part de préparation et de correction

PPC1 - Moins de 10%	31	6.05	6.05	28.88	5.52	5.52	***
PPC2 - 11 à 15%	54	10.55	10.55	54.00	10.33	10.33	*****
PPC3 - 16 à 20%	76	14.84	14.84	76.95	14.71	14.71	*******
PPC4 - 21 à 25%	118	23.05	23.05	118.46	22.65	22.65	**********
PPC5 - 26 à 35%	176	34.38	34.38	182.71	34.94	34.94	**********
PPC6 - Plus de 35%	57	11.13	11.13	61.96	11.85	11.85	******
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

251 . Part de surveillance

PSU1 - 0%	373	72.85	72.85	385.43	73.70	73.70	**********
PSU2 - 1 à 10%	43	8.40	8.40	44.59	8.53	8.53	****
PSU3 - 11 à 20%	73	14.26	14.26	70.64	13.51	13.51	*******
PSU4 - Plus de 20%	23	4.49	4.49	22.30	4.26	4.26	**
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

252 . Part de rencontre parents

PRP1 - 0%	316	61.72	61.72	324.88	62.12	62.12	**********
PRP2 - 1 à 3%	100	19.53	19.53	102.45	19.59	19.59	**********
PRP3 - 4 à 8%	78	15.23	15.23	78.40	14.99	14.99	*******
PRP4 - Plus de 8%	18	3.52	3.52	17.23	3.29	3.29	**
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

253 . Part de tout le reste

PRA1 - 0%	201	39.26	39.26	204.39	39.08	39.08	**********
PRA2 - 1 à 5%	96	18.75	18.75	103.69	19.83	19.83	**********
PRA3 - 6 à 10%	84	16.41	16.41	85.92	16.43	16.43	********
PRA4 - 11 à 20%	95	18.55	18.55	94.22	18.02	18.02	*********
PRA5 - Plus de 20%	36	7.03	7.03	34.73	6.64	6.64	****
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

254 . Part de direction d'école

PDI1 - 0%	426	83.20	83.20	427.18	81.69	81.69	**********
PDI2 - 1 à 5%	35	6.84	6.84	42.21	8.07	8.07	****
PDI3 - 6 à 10%	26	5.08	5.08	28.52	5.45	5.45	***
PDI4 - 11 à 20%	17	3.32	3.32	17.65	3.38	3.38	**
PDI5 - Plus de 20%	8	1.56	1.56	7.39	1.41	1.41	*
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

DESCRIPTION D'UNE SEQUENCE D'ENSEIGNEMENT DE FRANCAIS

	EFFECTIFS			POIDS			
	ABSOLU	%/TOTAL	%/EXPR.	ABSOLU	%/TOTAL	%/EXPR.	HISTOGRAMME DES POIDS

259 . Heure de début de séquence

SEQ1 - Démarrage matinée	339	66.21	66.21	344.96	65.96	65.96	**********
SEQ2 - Avant récré. du mati	50	9.77	9.77	53.44	10.22	10.22	*****
SEQ3 - Après récré. du mati	75	14.65	14.65	78.46	15.00	15.00	*******
SEQ4 - Démarrage après-midi	28	5.47	5.47	27.69	5.29	5.29	***
SEQ5 - Avant récré de l'a.m	8	1.56	1.56	7.91	1.51	1.51	*
SEQ6 - Après récré de l'a.m	12	2.34	2.34	10.50	2.01	2.01	*
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

260 . Q22-1-a : Premier moment

MO01 - Lecture	108	21.09	21.09	107.76	20.61	20.61	**********
MO02 - Ecriture	7	1.37	1.37	8.10	1.55	1.55	*
MO03 - Expression orale	40	7.81	7.81	42.20	8.07	8.07	****
MO04 - Vocabulaire	16	3.13	3.13	17.60	3.37	3.37	**
MO05 - Récitation	10	1.95	1.95	11.79	2.25	2.25	**
MO06 - Découverte	103	20.12	20.12	107.13	20.49	20.49	**********
MO07 - Exercices	36	7.03	7.03	36.88	7.05	7.05	****
MO08 - Exercices oraux	33	6.45	6.45	32.29	6.17	6.17	***
MO09 - Présentation	79	15.43	15.43	77.99	14.91	14.91	*******
MO10 - Rappel	50	9.77	9.77	51.15	9.78	9.78	*****
MO11 - Synthèse	17	3.32	3.32	15.35	2.93	2.93	**
MO12 - Rituels	2	.39	.39	2.26	.43	.43	*
MO13 - Ateliers	11	2.15	2.15	12.45	2.38	2.38	**
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

262 . Q22-2-a : Second moment

MO01 - Lecture	37	7.23	7.27	36.00	6.88	6.92	****
MO02 - Ecriture	32	6.25	6.29	33.61	6.43	6.46	***
MO03 - Expression orale	28	5.47	5.50	29.35	5.61	5.64	***
MO04 - Vocabulaire	33	6.45	6.48	34.83	6.66	6.69	****
MO05 - Récitation	2	.39	.39	1.81	.35	.35	*
MO06 - Découverte	46	8.98	9.04	44.76	8.56	8.60	****
MO07 - Exercices	141	27.54	27.70	140.73	26.91	27.03	**********
MO08 - Exercices oraux	85	16.60	16.70	84.67	16.19	16.27	********
MO09 - Présentation	24	4.69	4.72	25.86	4.95	4.97	***
MO10 - Rappel	9	1.76	1.77	9.99	1.91	1.92	*
MO11 - Synthèse	50	9.77	9.82	53.09	10.15	10.20	*****
MO12 - Rituels	5	.98	.98	6.00	1.15	1.15	*
MO13 - Ateliers	17	3.32	3.34	19.86	3.80	3.81	**
ENSEMBLE	509	99.41	100.00	520.58	99.55	100.00	

264 . Q22-3-a : Troisième moment

MO01 - Lecture	30	5.86	6.61	30.64	5.86	6.59	****
MO02 - Ecriture	46	8.98	10.13	45.41	8.68	9.77	*****
MO03 - Expression orale	6	1.17	1.32	6.12	1.17	1.32	*
MO04 - Vocabulaire	9	1.76	1.98	9.66	1.85	2.08	*
MO05 - Récitation	2	.39	.44	1.90	.36	.41	*
MO06 - Découverte	11	2.15	2.42	11.90	2.28	2.56	**
MO07 - Exercices	224	43.75	49.34	227.65	43.53	48.97	**********
MO08 - Exercices oraux	34	6.64	7.49	34.10	6.52	7.33	****
MO09 - Présentation	1	.20	.22	.90	.17	.19	*
MO10 - Rappel	1	.20	.22	.80	.15	.17	*
MO11 - Synthèse	70	13.67	15.42	74.47	14.24	16.02	********
MO12 - Rituels	1	.20	.22	1.40	.27	.30	*
MO13 - Ateliers	19	3.71	4.19	19.95	3.82	4.29	**
ENSEMBLE	454	88.67	100.00	464.92	88.90	100.00	

ORGANISATION DE LA SEQUENCE

266 . Q22 : Pratique de la lecture

LEC1 - Au premier moment	97	18.95	18.95	96.91	18.53	18.53	*********
LEC2 - Au second moment	32	6.25	6.25	30.31	5.80	5.80	***
LEC3 - Au troisième moment	20	3.91	3.91	20.57	3.93	3.93	**
LEC4 - A différents moments	13	2.54	2.54	13.31	2.55	2.55	**
LEC5 - A aucun moment	350	68.36	68.36	361.86	69.19	69.19	**********
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

267 . Q22 : Pratique de l'écriture

ECR1 - Au premier moment	6	1.17	1.17	7.08	1.35	1.35	*
ECR2 - Au second moment	31	6.05	6.05	32.59	6.23	6.23	***
ECR3 - Au troisième moment	45	8.79	8.79	44.39	8.49	8.49	****
ECR4 - A différents moments	1	.20	.20	1.02	.20	.20	*
ECR5 - A aucun moment	429	83.79	83.79	437.88	83.73	83.73	**********
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

268 . Q22 : Pratique de l'expression orale

EXP1 - Au premier moment	36	7.03	7.03	37.85	7.24	7.24	****
EXP2 - Au second moment	25	4.88	4.88	25.65	4.91	4.91	***
EXP3 - Au troisième moment	5	.98	.98	5.46	1.04	1.04	*
EXP4 - A différents moments	4	.78	.78	4.36	.83	.83	*
EXP5 - A aucun moment	442	86.33	86.33	449.64	85.98	85.98	**********
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

269 . Q22 : Acquisition de vocabulaire

VOC1 - Au premier moment	16	3.13	3.13	17.60	3.37	3.37	**
VOC2 - Au second moment	33	6.45	6.45	34.83	6.66	6.66	****
VOC3 - Au troisième moment	9	1.76	1.76	9.66	1.85	1.85	*
VOC4 - A différents moments	0	.00	.00	.00	.00	.00	*
VOC5 - A aucun moment	454	88.67	88.67	460.86	88.13	88.13	**********
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

270 . Q22 : Récitation

REP1 - Au premier moment	10	1.95	1.95	11.79	2.25	2.25	**
REP2 - Au second moment	2	.39	.39	1.81	.35	.35	*
REP3 - Au troisième moment	2	.39	.39	1.90	.36	.36	*
REP4 - A différents moments	0	.00	.00	.00	.00	.00	*
REP5 - A aucun moment	498	97.27	97.27	507.45	97.04	97.04	**********
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

271 . Q22 : Découverte d'une notion par l'élève

DEC1 - Au premier moment	99	19.34	19.34	103.03	19.70	19.70	**********
DEC2 - Au second moment	43	8.40	8.40	42.11	8.05	8.05	****
DEC3 - Au troisième moment	8	1.56	1.56	8.92	1.71	1.71	*
DEC4 - A différents moments	5	.98	.98	4.86	.93	.93	*
DEC5 - A aucun moment	357	69.73	69.73	364.03	69.61	69.61	*******
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

272 . Q22 : Pratique d'exercices

EXE1 - Au premier moment	15	2.93	2.93	15.17	2.90	2.90	**
EXE2 - Au second moment	90	17.58	17.58	90.18	17.24	17.24	********
EXE3 - Au troisième moment	176	34.38	34.38	179.79	34.38	34.38	**********
EXE4 - A différents moments	59	11.52	11.52	59.07	11.30	11.30	******
EXE5 - A aucun moment	172	33.59	33.59	178.74	34.18	34.18	**********
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

273 . Q22 : Pratique d'exercices oraux

EXO1 - Au premier moment	26	5.08	5.08	26.26	5.02	5.02	***
EXO2 - Au second moment	78	15.23	15.23	78.00	14.92	14.92	*******
EXO3 - Au troisième moment	30	5.86	5.86	30.37	5.81	5.81	***
EXO4 - A différents moments	9	1.76	1.76	8.22	1.57	1.57	*
EXO5 - A aucun moment	369	72.07	72.07	380.11	72.69	72.69	********
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

274 . Q22 : Présentation par l'enseignant

PRE1 - Au premier moment	78	15.23	15.23	77.13	14.75	14.75	*******
PRE2 - Au second moment	23	4.49	4.49	25.00	4.78	4.78	***
PRE3 - Au troisième moment	1	.20	.20	.90	.17	.17	*
PRE4 - A différents moments	1	.20	.20	.86	.16	.16	*
PRE5 - A aucun moment	409	79.88	79.88	419.07	80.13	80.13	**********
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

275 . Q22 : Rappel de notions

RAP1 - Au premier moment	47	9.18	9.18	48.19	9.22	9.22	*****
RAP2 - Au second moment	6	1.17	1.17	7.03	1.34	1.34	*
RAP3 - Au troisième moment	1	.20	.20	.80	.15	.15	*
RAP4 - A différents moments	3	.59	.59	2.96	.57	.57	*
RAP5 - A aucun moment	455	88.87	88.87	463.98	88.72	88.72	**********
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

276 . Q22 : Synthèse, bilan, leçon par l'enseignant

SYN1 - Au premier moment	17	3.32	3.32	15.35	2.93	2.93	**
SYN2 - Au second moment	50	9.77	9.77	53.09	10.15	10.15	*****
SYN3 - Au troisième moment	70	13.67	13.67	74.47	14.24	14.24	*******
SYN4 - A différents moments	0	.00	.00	.00	.00	.00	*
SYN5 - A aucun moment	375	73.24	73.24	380.05	72.67	72.67	********
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

277 . Q22 : rituel, appel, météo...

RIT1 - Au premier moment	2	.39	.39	2.26	.43	.43	*
RIT2 - Au second moment	5	.98	.98	6.00	1.15	1.15	*
RIT3 - Au troisième moment	1	.20	.20	1.40	.27	.27	*
RIT4 - A différents moments	0	.00	.00	.00	.00	.00	*
RIT5 - A aucun moment	504	98.44	98.44	513.29	98.15	98.15	**********
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

278 . Q22 : Atelier, jeux, dessins...

ATE1 - Au premier moment	2	.39	.39	1.70	.33	.33	*
ATE2 - Au second moment	7	1.37	1.37	7.32	1.40	1.40	*
ATE3 - Au troisième moment	9	1.76	1.76	8.10	1.55	1.55	*
ATE4 - A différents moments	11	2.15	2.15	13.34	2.55	2.55	**
ATE5 - A aucun moment	483	94.34	94.34	492.50	94.18	94.18	**********
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

	EFFECTIF	POIDS	MOYENNE	ECART-TYPE	MINIMUM	MAXIMUM
Durée du premier moment	512	522.96	17.11	11.13	1.00	75.00
Durée du second moment	509	519.60	21.47	11.94	2.00	70.00
Durée du troisiéme moment	454	465.56	21.94	14.47	2.00	75.00
Durée totale de la séquence	512	522.96	58.92	21.87	15.00	150.00

280 . Q22-1-b : Durée du premier moment

MO11 - Moins de 5 mn	57	11.13	11.13	60.99	11.66	11.66	******
MO12 - De 6 à 10 mn	150	29.30	29.30	155.86	29.80	29.80	**********
MO13 - De 11 à 15 mn	113	22.07	22.07	110.86	21.20	21.20	**********
MO14 - De 16 à 20 mn	89	17.38	17.38	90.88	17.38	17.38	********
MO15 - De 21 à 30 mn	72	14.06	14.06	71.95	13.76	13.76	*******
MO16 - De 31 à 45 mn	20	3.91	3.91	22.11	4.23	4.23	**
MO17 - Plus de 45 mn	11	2.15	2.15	10.31	1.97	1.97	*
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

281 . Q22-2-b : Durée du deuxième moment

MO21 - Moins de 5 mn	22	4.30	4.30	21.87	4.18	4.18	**
MO22 - De 6 à 10 mn	91	17.77	17.77	96.68	18.49	18.49	*********
MO23 - De 11 à 15 mn	99	19.34	19.34	103.44	19.78	19.78	**********
MO24 - De 16 à 20 mn	116	22.66	22.66	119.12	22.78	22.78	**********
MO25 - De 21 à 30 mn	122	23.83	23.83	119.19	22.79	22.79	**********
MO26 - De 31 à 45 mn	39	7.62	7.62	39.18	7.49	7.49	****
MO27 - Plus de 45 mn	20	3.91	3.91	21.12	4.04	4.04	**
MO28 - Pas de deuxième mome	3	.59	.59	2.37	.45	.45	*
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

282 . Q22-3-b : Durée du troisième moment

MO31 - Moins de 5 mn	30	5.86	5.86	30.94	5.92	5.92	***
MO32 - De 6 à 10 mn	61	11.91	11.91	64.38	12.31	12.31	******
MO33 - De 11 à 15 mn	97	18.95	18.95	102.32	19.57	19.57	**********
MO34 - De 16 à 20 mn	89	17.38	17.38	90.25	17.26	17.26	********
MO35 - De 21 à 30 mn	101	19.73	19.73	103.59	19.81	19.81	**********
MO36 - De 31 à 45 mn	50	9.77	9.77	46.86	8.96	8.96	*****
MO37 - Plus de 45 mn	26	5.08	5.08	27.21	5.20	5.20	***
MO38 - Pas de troisième mom	58	11.33	11.33	57.40	10.98	10.98	******
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

283 . Q22-4 : Durée totale de la séquence

TOT1 - Moins de 30 mn	59	11.52	11.52	63.01	12.05	12.05	******
TOT2 - De 31 à 45 mn	118	23.05	23.05	124.30	23.77	23.77	**********
TOT3 - De 46 à 60 mn	183	35.74	35.74	181.20	34.65	34.65	**********
TOT4 - De 61 à 90 mn	127	24.80	24.80	129.23	24.71	24.71	**********
TOT5 - Plus de 90 mn	25	4.88	4.88	25.22	4.82	4.82	***
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

	EFFECTIF	POIDS	MOYENNE	ECART-TYPE	MINIMUM	MAXIMUM
Attente d'un travail individuel	509	520.17	30.52	16.07 1	.00	95.00
Attente d'un comportement d'écoute	509	520.17	19.45	4,48	.00	98.00
Temps pris par l'organisation	509	520.17	4.6	2.55	.00	30.00
Temps pris pour ramener.de l'ordre	509	520.17	3.2	2.29	.00	30.00

289 . Q23-1 : Attente d'un travail individuel ou en petits groupes (pour la séquence de français)

IGR1 - Pas d'attente	10	1.95	1.95	8.29	1.59	1.59	*
IGR2 - Moins de 5 mn	5	.98	.98	4.66	.89	.89	*
IGR3 - De 6 à 10 mn	31	6.05	6.05	35.52	6.79	6.79	****
IGR4 - De 11 à 15 mn	55	10.74	10.74	59.80	11.43	11.43	******
IGR5 - De 16 à 20 mn	77	15.04	15.04	79.15	15.13	15.13	*******
IGR6 - De 21 à 30 mn	141	27.54	27.54	143.75	27.49	27.49	**********
IGR7 - De 31 à 45 mn	118	23.05	23.05	118.87	22.73	22.73	**********
IGR8 - Plus de 45 mn	75	14.65	14.65	72.92	13.94	13.94	*******
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

290 . Q23-2 : Attente d'un comportement d'écoute

ECO1 - Pas d'attente	23	4.49	4.49	21.98	4.20	4.20	**
ECO2 - Moins de 5 mn	18	3.52	3.52	19.05	3.64	3.64	**
ECO3 - De 6 à 10 mn	104	20.31	20.31	106.93	20.45	20.45	**********
ECO4 - De 11 à 15 mn	121	23.63	23.63	124.19	23.75	23.75	***********
ECO5 - De 16 à 20 mn	85	16.60	16.60	87.67	16.77	16.77	********
ECO6 - De 21 à 30 mn	102	19.92	19.92	103.74	19.84	19.84	**********
ECO7 - De 31 à 45 mn	44	8.59	8.59	44.46	8.50	8.50	****
ECO8 - Plus de 45 mn	15	2.93	2.93	14.93	2.86	2.86	**
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

291 . Q23-3 : Temps pris par l'organisation

ORG1 - Aucun	188	36.72	36.72	192.19	36.75	36.75	*****************
ORG2 - Moins de 5 mn	209	40.82	40.82	214.09	40.94	40.94	*******************
ORG3 - De 6 à 10 mn	79	15.43	15.43	79.98	15.29	15.29	********
ORG4 - De 11 à 20 mn	19	3.71	3.71	17.70	3.38	3.38	**
ORG5 - Plus de 20 mn	17	3.32	3.32	18.99	3.63	3.63	**
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

292 . Q23-4 : Temps pris pour installer ou ramener de l'ordre

INS1 - Aucun	237	46.29	46.29	246.01	47.04	47.04	**********************
INS2 - Moins de 5 mn	200	39.06	39.06	204.62	39.13	39.13	******************
INS3 - De 6 à 10 mn	58	11.33	11.33	57.11	10.92	10.92	******
INS4 - De 11 à 20 mn	11	2.15	2.15	10.01	1.91	1.91	*
INS5 - Plus de 20 mn	6	1.17	1.17	5.20	.99	.99	*
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

293 . Q24-1 : Temps de mise en route

TMR0 - Oui	236	46.09	46.09	241.18	46.12	46.12	**********************
TMRN - Non	276	53.91	53.91	281.77	53.88	53.88	**************************
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

295 . Q24-1-D : Durée du temps de mise en route

TMR1 - Moins de 5 mn	65	12.70	27.54	65.48	12.52	27.15	************
TMR2 - 5 mn	118	23.05	50.00	125.55	24.01	52.05	************************
TMR3 - Plus de 5 mn	53	10.35	22.46	50.15	9.59	20.79	**********
ENSEMBLE	236	46.09	100.00	241.18	46.12	100.00	

296 . Q24-2 : Temps morts

TMO0 - Oui	192	37.50	37.50	194.54	37.20	37.20	*****************
TMON - Non	320	62.50	62.50	328.42	62.80	62.80	******************************
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

298 . Q24-2-D : Durée des temps d'interruption

TMO1 - Moins de 5 mn	62	12.11	32.29	63.15	12.08	32.46	***************
TMO2 - 5 mn	81	15.82	42.19	82.75	15.82	42.54	********************
TMO3 - Plus de 5 mn	49	9.57	25.52	48.63	9.30	25.00	************
ENSEMBLE	192	37.50	100.00	194.54	37.20	100.00	

299 . Q24-3 : Temps de battement

TBA0 - Oui	251	49.02	49.02	259.38	49.60	49.60	**********************
TBAN - Non	261	50.98	50.98	263.57	50.40	50.40	************************
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

301 . Q24-3-D : Durée du temps de battement en fin de séquence

TBA1 - Moins de 5 mn	86	16.80	34.26	88.84	16.99	34.25	*****************
TBA2 - 5 mn	102	19.92	40.64	109.07	20.86	42.05	*********************
TBA3 - Plus de 5 mn	63	12.30	25.10	61.48	11.76	23.70	***********
ENSEMBLE	251	49.02	100.00	259.38	49.60	100.00	

305 . Q25 : Mode de travail le plus important

MO01 - Ind équivalent pr ts	230	44.92	44.92	236.68	45.26	45.26	**********************
MO05 - Ecoute du maître	94	18.36	18.36	93.42	17.86	17.86	**********
MO03 - Adapté à cq élève	72	14.06	14.06	74.24	14.20	14.20	*******
MO02 - Equivalent en ss-grp	47	9.18	9.18	47.84	9.15	9.15	*****
MO04 - Adapté à cq ss-grp	45	8.79	8.79	45.06	8.62	8.62	****
MO07 - Discussion/échanges	20	3.91	3.91	20.92	4.00	4.00	**
MO06 - Répart. atelier	4	.78	.78	4.80	.92	.92	*
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

306 . Q25 : Mode de travail, 2 rang

MO15 - Ecoute du maître	174	33.98	37.50	182.39	34.88	38.56	******************
MO11 - Ind équivalent pr ts	96	18.75	20.69	94.26	18.02	19.93	**********
MO14 - Adapté à cq ss-grp	67	13.09	14.44	65.02	12.43	13.74	*******
MO13 - Adapté à cq élève	46	8.98	9.91	47.07	9.00	9.95	*****
MO12 - Equivalent en ss-grp	41	8.01	8.84	43.03	8.23	9.10	*****
MO17 - Discussion/échanges	25	4.88	5.39	25.98	4.97	5.49	***
MO16 - Répart. atelier	15	2.93	3.23	15.31	2.93	3.24	**
ENSEMBLE	464	90.63	100.00	473.06	90.46	100.00	

307 . Q25 : Mode de travail, 3 rang

MO25 - Ecoute du maître	91	17.77	32.97	94.00	17.97	33.01	**********
MO24 - Adapté à cq ss-grp	51	9.96	18.48	51.76	9.90	18.18	*********
MO21 - Ind équivalent pr ts	42	8.20	15.22	42.85	8.19	15.05	********
MO23 - Adapté à cq élève	30	5.86	10.87	31.36	6.00	11.01	******
MO27 - Discussion/échanges	26	5.08	9.42	26.49	5.07	9.30	*****
MO26 - Répart. atelier	21	4.10	7.61	21.35	4.08	7.50	****
MO22 - Equivalent en ss-grp	15	2.93	5.43	16.97	3.24	5.96	***
ENSEMBLE	276	53.91	100.00	284.78	54.46	100.00	

308 . Q26 : Les élèves ont eu des interventions spontanées pendant la séquence

INT1 - Très nombreuses	187	36.52	36.52	183.17	35.03	35.03	**********
INT2 - Assez nombreuses	248	48.44	48.44	262.18	50.13	50.13	**********
INT3 - Peu nombreuses	66	12.89	12.89	66.87	12.79	12.79	******
INT4 - Aucune	11	2.15	2.15	10.74	2.05	2.05	*
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

312 . Q27-1 : Que pensez-vous de ces interventions ?

DI21 - C'est enrichissant	329	64.26	64.26	333.30	63.73	63.73	**********
DI61 - Utile à l'enseignant	299	58.40	58.40	300.70	57.50	57.50	**********
DI41 - Important pr l'élève	293	57.23	57.23	304.90	58.30	58.30	**********
DI11 - C'est une gène	39	7.62	7.62	40.36	7.72	7.72	****
DI31 - N'apporte pas grd ch	14	2.73	2.73	16.16	3.09	3.09	**
DI51 - Une perte de temps	5	.98	.98	4.48	.86	.86	*

322 . Q28 : Disposition des élèves pour cette séquence

DIS1 - Même que d'habitude	429	83.79	83.79	440.92	84.31	84.31	**********
DIS2 - Constitution de grp	63	12.30	12.30	63.15	12.08	12.08	******
DIS3 - Chgmt, discip., autr	20	3.91	3.91	18.89	3.61	3.61	**
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

323 . Q29-1 : Support d'enseignement principalement utilisé

MS01 - manuels scolaires	311	60.74	60.74	323.17	61.80	61.80	**********
DP01 - docs personnels	301	58.79	58.79	303.31	58.00	58.00	**********
LNS1 - Livres non scolaires	71	13.87	13.87	73.04	13.97	13.97	*******
MQU1 - Mat., objets quotid.	45	8.79	8.79	42.44	8.12	8.12	****
DPR1 - Docs prêtés	27	5.27	5.27	26.80	5.13	5.13	***
TAA1 - Tableau, ardoise	18	3.52	3.52	18.24	3.49	3.49	**
SU11 - Autres	18	3.52	3.52	17.99	3.44	3.44	**
DE01 - Docs des élèves	15	2.93	2.93	14.97	2.86	2.86	**
JJ01 - Jeux, jouets	11	2.15	2.15	11.76	2.25	2.25	**
OIN1 - Outils informatiques	7	1.37	1.37	7.49	1.43	1.43	*
OS01 - Outils sonores	5	.98	.98	5.45	1.04	1.04	*
SBI1 - Bibliothéque	4	.78	.78	3.68	.70	.70	*
OAU1 - Outils audiovisuels	3	.59	.59	2.96	.57	.57	*
AFF1 - Affiches, images	3	.59	.59	2.72	.52	.52	*

339 . Q30 : Vérification des acquisitions ou de l'assimilation

VERO - Oui	480	93.75	93.75	490.16	93.73	93.73	**********
VERN - Non	32	6.25	6.25	32.80	6.27	6.27	***
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

340 . Q31-1 : De quelle manière ?

MA61 - Exercices (écrits)	287	56.05	56.05	294.84	56.38	56.38	**********
MA21 - El. en difficulté	178	34.77	34.77	186.31	35.63	35.63	**********
MA51 - Oraux collectifs	131	25.59	25.59	134.09	25.64	25.64	**********
MA41 - Tous les élèves	114	22.27	22.27	114.49	21.89	21.89	**********
MA71 - Contrôle des cahiers	87	16.99	16.99	89.83	17.18	17.18	********
MA11 - El. au hasard	65	12.70	12.70	66.94	12.80	12.80	******
MA81 - Autres formes	16	3.13	3.13	14.92	2.85	2.85	**
MA31 - El. sans difficulté	15	2.93	2.93	13.79	2.64	2.64	**

349 . Q32 : Comment s'est déroulé la séquence ?

DER1 - Avec bcp de diff.	6	1.17	1.17	5.73	1.10	1.10	*
DER2 - ****	11	2.15	2.15	10.91	2.09	2.09	*
DER3 - ***	38	7.42	7.42	38.90	7.44	7.44	****
DER4 - **	177	34.57	34.57	184.65	35.31	35.31	**********
DER5 - *	209	40.82	40.82	215.78	41.26	41.26	**********
DER6 - Sans aucune diff.	71	13.87	13.87	66.99	12.81	12.81	******
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

350 . Q33-1 : Intérêt manifesté par les élèves

IN21 - Ont bien participé	418	81.64	81.64	428.09	81.86	81.86	**********
IN32 - Autre comportement	337	65.82	65.82	343.73	65.73	65.73	**********
IN31 - Cert. ont eu du mal	175	34.18	34.18	179.22	34.27	34.27	**********
IN11 - Très attentifs	104	20.31	20.31	104.58	20.00	20.00	**********
IN41 - Une partie a partic.	68	13.28	13.28	69.29	13.25	13.25	*******
IN51 - Cl. plutôt dissipée	23	4.49	4.49	24.04	4.60	4.60	***
IN61 - Autres types	14	2.73	2.73	13.31	2.55	2.55	**

356 . Q34 : Echanges avec des collègues

ECHO - Oui	95	18.55	18.55	93.48	17.88	17.88	*********
ECHN - Non	417	81.45	81.45	429.47	82.12	82.12	**********
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

363 . Q36-1 : Je n'ai pas pu m'occuper...(Primaire)

OCC1 - Tout à fait vrai	58	11.33	11.37	60.48	11.57	11.60	******
OCC2 - Plutôt vrai	173	33.79	33.92	184.55	35.29	35.40	**********
OCC3 - Plutôt faux	164	32.03	32.16	161.69	30.92	31.02	**********
OCC4 - tout à fait faux	115	22.46	22.55	114.59	21.91	21.98	**********
ENSEMBLE	510	99.61	100.00	521.32	99.69	100.00	

364 . Q36-2 : Les élèves les plus en avance...(Primaire)

AVA1 - Tout à fait vrai	24	4.69	4.71	24.60	4.70	4.72	***
AVA2 - Plutôt vrai	101	19.73	19.80	101.31	19.37	19.43	*********
AVA3 - Plutôt faux	214	41.80	41.96	221.72	42.40	42.53	**********
AVA4 - tout à fait faux	171	33.40	33.53	173.68	33.21	33.32	**********
ENSEMBLE	510	99.61	100.00	521.32	99.69	100.00	

LES OUTILS PEDAGOGIQUES

NUM . IDEN - LIBELLE	EFFECTIF	POIDS	MOYENNE	ECART-TYPE	MINIMUM	MAXIMUM
Durée minimale donnée aux séquences	511	522.13	22.95	10.86	3.00	60.00
Durée maximale donnée aux séquences	499	510.07	57.32	17.87	15.00	95.00

	EFFECTIFS			POIDS			
	ABSOLU	%/TOTAL	%/EXPR.	ABSOLU	%/TOTAL	%/EXPR.	HISTOGRAMME DES POIDS

371 . Q38-a : Durée minimale donnée aux séquences

DMI1 - Moins de 10 mn	80	15.63	15.63	84.48	16.16	16.16	********
DMI2 - 11 à 15 mn	119	23.24	23.24	119.96	22.94	22.94	**********
DMI3 - 16 à 20 mn	88	17.19	17.19	89.08	17.03	17.03	********
DMI4 - 21 à 30 mn	167	32.62	32.62	173.14	33.11	33.11	**********
DMI5 - Plus de 30 mn	58	11.33	11.33	56.29	10.76	10.76	*****
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

372 . Q38-b : Durée maximale donnée aux séquences

DMA1 - Moins de 30 mn	53	10.35	10.35	55.82	10.67	10.67	*****
DMA2 - 31 à 45 mn	104	20.31	20.31	110.72	21.17	21.17	**********
DMA3 - 46 à 60 mn	225	43.95	43.95	227.52	43.51	43.51	**********
DMA4 - Plus d'une heure	130	25.39	25.39	128.90	24.65	24.65	**********
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

373 . Q39-1 : Supports élaborés par vous-même

ELA1 - Très fréquent	267	52.15	52.15	265.40	50.75	50.75	**********
ELA2 - Assez fréquent	191	37.30	37.30	200.83	38.40	38.40	**********
ELA3 - Peu fréquent	46	8.98	8.98	48.60	9.29	9.29	*****
ELA4 - Pas du tout fréquent	8	1.56	1.56	8.13	1.55	1.55	*
ELA5 - Jamais	0	.00	.00	.00	.00	.00	*
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

374 . Q39-2 : Outils empruntés à vos collègues

EMP1 - Très fréquent	16	3.13	3.13	15.16	2.90	2.90	**
EMP2 - Assez fréquent	118	23.05	23.05	123.36	23.59	23.59	**********
EMP3 - Peu fréquent	245	47.85	47.85	250.49	47.90	47.90	**********
EMP4 - Pas du tout fréquent	125	24.41	24.41	125.38	23.98	23.98	**********
EMP5 - Jamais	8	1.56	1.56	8.57	1.64	1.64	*
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

375 . Q39-3 : Outils fournis par l'Education Nationale

EDU1 - Très fréquent	55	10.74	10.74	56.07	10.72	10.72	*****
EDU2 - Assez fréquent	176	34.38	34.38	176.86	33.82	33.82	**********
EDU3 - Peu fréquent	176	34.38	34.38	181.46	34.70	34.70	**********
EDU4 - Pas du tout fréquent	100	19.53	19.53	102.86	19.67	19.67	**********
EDU5 - Jamais	5	.98	.98	5.71	1.09	1.09	*
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

376 . Q39-4 : Outils obtenus par vous-même

OBT1 - Très fréquent	188	36.72	36.72	189.86	36.31	36.31	**********
OBT2 - Assez fréquent	229	44.73	44.73	238.02	45.51	45.51	**********
OBT3 - Peu fréquent	82	16.02	16.02	83.19	15.91	15.91	********
OBT4 - Pas du tout fréquent	11	2.15	2.15	10.02	1.92	1.92	*
OBT5 - Jamais	2	.39	.39	1.86	.36	.36	*
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

377 . Q40-1 : Coins lecture de la classe

CLE1 - En accès libre	421	82.23	82.23	432.16	82.64	82.64	**********
CLE2 - Pas en accès libre	35	6.84	6.84	34.50	6.60	6.60	****
CLE3 - N'existe pas	56	10.94	10.94	56.30	10.77	10.77	*****
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

378 . Q40-2 : Coins jeux de la classe

CJE1 - En accès libre	124	24.22	24.22	124.31	23.77	23.77	**********
CJE2 - Pas en accès libre	35	6.84	6.84	37.22	7.12	7.12	****
CJE3 - N'existe pas	353	68.95	68.95	361.42	69.11	69.11	**********
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

379 . Q40-3 : Ateliers de la classe

CAT1 - En accès libre	142	27.73	27.73	144.34	27.60	27.60	**********
CAT2 - Pas en accès libre	96	18.75	18.75	100.04	19.13	19.13	*********
CAT3 - N'existe pas	274	53.52	53.52	278.58	53.27	53.27	**********
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

380 . Q40-4 : Outils sonores

CSO1 - En accès libre	33	6.45	6.45	33.08	6.33	6.33	***
CSO2 - Pas en accès libre	321	62.70	62.70	332.85	63.65	63.65	**********
CSO3 - N'existe pas	158	30.86	30.86	157.02	30.03	30.03	**********
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

381 . Q40-5 : Outils audiovisuels

CAU1 - En accès libre	17	3.32	3.32	18.68	3.57	3.57	**
CAU2 - Pas en accès libre	315	61.52	61.52	324.51	62.05	62.05	**********
CAU3 - N'existe pas	180	35.16	35.16	179.77	34.38	34.38	**********
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

382 . Q40-6 : Matériels informatiques

CIN1 - En accès libre	55	10.74	10.74	57.69	11.03	11.03	******
CIN2 - Pas en accès libre	193	37.70	37.70	198.61	37.98	37.98	**********
CIN3 - N'existe pas	264	51.56	51.56	266.66	50.99	50.99	**********
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

383 . Q40-7 : Matériel sportif

SPO1 - En accès libre	2	.39	.39	2.72	.52	.52	*
SPO2 - Pas en accès libre	15	2.93	2.93	13.31	2.54	2.54	**
SPO3 - Non cité	495	96.68	96.68	506.93	96.94	96.94	**********
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

384 . Q40-8 : Bibliothèque de l'école

BCD1 - En accès libre	20	3.91	3.91	21.04	4.02	4.02	**
BCD2 - Pas en accès libre	28	5.47	5.47	26.85	5.13	5.13	***
BCD3 - Non cité	464	90.63	90.63	475.07	90.84	90.84	**********
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

385 . Q40-9 : Autre outil pédagogique

CAR1 - En accès libre	13	2.54	2.54	11.27	2.16	2.16	*
CAR2 - Pas en accès libre	8	1.56	1.56	8.31	1.59	1.59	*
CAR3 - N'existe pas	491	95.90	95.90	503.38	96.26	96.26	**********
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

411 . Q48 : Disposition du mobilier fixe ou variable ?

MOB1 - Fixe	214	41.80	41.80	216.36	41.37	41.37	**********
MOB2 - Variable	298	58.20	58.20	306.59	58.63	58.63	**********
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

412 . Q49 : Si fixe

FIX1 - Alignées par choix	97	18.95	45.33	99.43	19.01	45.95	**********
FIX2 - Alig. faute de mieux	80	15.63	37.38	83.91	16.04	38.78	**********
FIX3 - Non alig. par choix	35	6.84	16.36	31.34	5.99	14.48	*******
FIX4 - Non alig. fte de mx	2	.39	.93	1.69	.32	.78	*
ENSEMBLE	214	41.80	100.00	216.36	41.37	100.00	

413 . Q50 : Si variable

VAR1 - A l'init. de l'ens.	163	31.84	54.70	169.47	32.41	55.30	**********
VAR3 - Les deux à la fois	135	26.47	41.30	137.00	26.19	44.70	**********
ENSEMBLE	298	58.20	100.00	306.46	58.60	100.00	

LE TRAVAIL SCOLAIRE A LA MAISON

	EFFECTIFS			POIDS			
	ABSOLU	%/TOTAL	%/EXPR.	ABSOLU	%/TOTAL	%/EXPR.	HISTOGRAMME DES POIDS

386 . Q41 : Travail à faire à la maison

MAI1 - Jamais	11	2.15	2.15	10.61	2.03	2.03	*
MAI2 - Exceptionnellement	31	6.05	6.05	30.46	5.82	5.82	***
MAI3 - Souvent	133	25.98	25.98	133.95	25.61	25.61	**********
MAI4 - Tous les jours	337	65.82	65.82	347.93	66.53	66.53	**********
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

387 . Q41 : Travail à faire à la maison

MAI1 - Exceptionnel	42	8.20	8.20	41.07	7.85	7.85	****
MAI2 - Fréquent	470	91.80	91.80	481.89	92.15	92.15	**********
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

388 . Q42-1 : Lecture

LEC1 - Tous les jours	227	44.34	48.30	235.09	44.95	48.79	**********
LEC2 - Régulièrement	140	27.34	29.79	144.45	27.62	29.98	**********
LEC3 - De temps en temps	64	12.50	13.62	63.81	12.20	13.24	*******
LEC4 - Peu souvent	23	4.49	4.89	23.64	4.52	4.91	***
LEC5 - Jamais	16	3.13	3.40	14.89	2.85	3.09	**
ENSEMBLE	470	91.80	100.00	481.89	92.15	100.00	

389 . Q42-2 : Apprentissage d'une leçon

APP1 - Tous les jours	157	30.66	33.40	166.13	31.77	34.47	**********
APP2 - Régulièrement	180	35.16	38.30	188.32	36.01	39.08	**********
APP3 - De temps en temps	74	14.45	15.74	73.19	14.00	15.19	*******
APP4 - Peu souvent	29	5.66	6.17	25.86	4.95	5.37	***
APP5 - Jamais	30	5.86	6.38	28.38	5.43	5.89	***
ENSEMBLE	470	91.80	100.00	481.89	92.15	100.00	

390 . Q42-3 : Exercices écrits

EXE1 - Tous les jours	36	7.03	7.66	35.73	6.83	7.42	****
EXE2 - Régulièrement	54	10.55	11.49	54.94	10.50	11.40	******
EXE3 - De temps en temps	84	16.41	17.87	85.76	16.40	17.80	*********
EXE4 - Peu souvent	142	27.73	30.21	140.29	26.83	29.11	**********
EXE5 - Jamais	154	30.08	32.77	165.16	31.58	34.27	**********
ENSEMBLE	470	91.80	100.00	481.89	92.15	100.00	

391 . Q42-4 : Autre

AUT1 - Tous les jours	11	2.15	2.34	11.00	2.10	2.28	**
AUT2 - Régulièrement	38	7.42	8.09	36.40	6.96	7.55	****
AUT3 - De temps en temps	106	20.70	22.55	112.71	21.55	23.39	**********
AUT4 - Peu souvent	73	14.26	15.53	72.47	13.86	15.04	*******
AUT5 - Jamais	242	47.27	51.49	249.31	47.67	51.74	**********
ENSEMBLE	470	91.80	100.00	481.89	92.15	100.00	

392 . Q42-4-lib : Libellés des autres activités

ACT1 - Recherches	153	29.88	69.86	161.22	30.83	72.28	**********
ACT2 - Jeux de lettres	15	2.93	6.85	13.28	2.54	5.95	***
ACT3 - Calcul	7	1.37	3.20	6.63	1.27	2.97	**
ACT4 - Orthographe	13	2.54	5.94	12.41	2.37	5.57	***
ACT5 - Autres	31	6.05	14.16	29.50	5.64	13.23	*******
ENSEMBLE	219	42.77	100.00	223.05	42.65	100.00	

NUM . IDEN - LIBELLE	EFFECTIF	POIDS	MOYENNE	ECART-TYPE	MINIMUM	MAXIMUM
Durée moyenne minimale	512	522.96	13.67	9.91	.00	60.00
Durée moyenne maximale	506	517.27	32.55	17.90	.00	90.00

400 . Q43-1 : Durée moyenne mini par soirée

TMI1 - Moins de 5 mn	94	18.36	20.00	88.86	16.99	18.44	*********
TMI2 - 6 à 10 mn	122	23.83	25.96	124.28	23.77	25.79	**********
TMI3 - 11 à 20 mn	191	37.30	40.64	200.80	38.40	41.67	**********
TMI4 - Plus de 20 mn	63	12.30	13.40	67.95	12.99	14.10	*******
ENSEMBLE	470	91.80	100.00	481.89	92.15	100.00	

401 . Q43-2 : Durée moyenne maxi par soirée

TMA1 - Moins de 20 mn	103	20.12	21.91	98.19	18.78	20.38	**********
TMA2 - 20 à 30 mn	191	37.30	40.64	199.07	38.07	41.31	**********
TMA3 - 30 à 50 mn	95	18.55	20.21	101.57	19.42	21.08	**********
TMA4 - Plus de 50 mn	75	14.65	15.96	77.37	14.79	16.05	********
TMA5 - Ne sait pas	6	1.17	1.28	5.69	1.09	1.18	*
ENSEMBLE	470	91.80	100.00	481.89	92.15	100.00	

402 . Q44 : Vérification du travail effectué à la maison

VER1 - Systématiquement	317	61.91	67.45	326.70	62.47	67.80	**********
VER2 - Assez souvent	103	20.12	21.91	107.45	20.55	22.30	**********
VER3 - De temps en temps	29	5.66	6.17	28.34	5.42	5.88	***
VER4 - Peu souvent	21	4.10	4.47	19.39	3.71	4.02	**
ENSEMBLE	470	91.80	100.00	481.89	92.15	100.00	

403 . Q45 : Conséquences de l'introduction des études dirigées

ETDO - Oui	147	28.71	28.71	151.47	28.96	28.96	**********
ETDN - Non	228	44.53	44.53	229.48	43.88	43.88	**********
ETDS - Nsp/pas d'études	137	26.76	26.76	142.00	27.15	27.15	**********
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

404 . Q46-1 : Si oui

C011 - Réduction du travail	65	12.70	12.70	69.00	13.19	13.19	*******
C021 - Chgmt de sa nature	98	19.14	19.14	98.43	18.82	18.82	*********
C031 - Ca l'a augmenté	3	.59	.59	3.15	.60	.60	*

409 . Q47-1 : Le principe des études dirigées pour l'enseignant

ENS1 - Une très bonne	37	7.23	7.23	34.68	6.63	6.63	****
ENS2 - Une assez bonne	161	31.45	31.45	171.14	32.73	32.73	**********
ENS3 - Assez mauvaise	127	24.80	24.80	126.19	24.13	24.13	**********
ENS4 - Une très mauvaise	65	12.70	12.70	64.38	12.31	12.31	******
ENS5 - Nsp/Non concerné	122	23.83	23.83	126.57	24.20	24.20	**********
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

410 . Q47-2 : Le principe des études dirigées pour les élèves

ELE1 - Une très bonne	61	11.91	11.91	59.31	11.34	11.34	******
ELE2 - Une assez bonne	193	37.70	37.70	203.45	38.90	38.90	**********
ELE3 - Assez mauvaise	99	19.34	19.34	100.45	19.21	19.21	*********
ELE4 - Une très mauvaise	51	9.96	9.96	47.96	9.17	9.17	*****
ELE5 - Nsp/Non concerné	108	21.09	21.09	111.78	21.38	21.38	**********
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	

SORTIES SCOLAIRES

NUM . IDEN - LIBELLE	EFFECTIF	POIDS	MOYENNE	ECART-TYPE	MINIMUM	MAXIMUM
416 .Nbre sorties faites	512	522.96	4.09	3.97	.00	30.00
416 .Nbre sorties prévues	512	522.96	3.02	2.82	.00	30.00
416 .Nbre sorties faites ou prévues	512	522.96	7.47	10.37	.00	60.00

	EFFECTIFS ABSOLU	EFFECTIFS %/TOTAL	EFFECTIFS %/EXPR.	POIDS ABSOLU	POIDS %/TOTAL	POIDS %/EXPR.	HISTOGRAMME DES POIDS
417 . Q51-1 : Combien de sorties depuis le début de l'année ?							
SOF1 - Aucune	51	9.96	9.96	54.64	10.45	10.45	*****
SOF2 - Entre 1 et 2	142	27.73	27.73	147.31	28.17	28.17	*************
SOF3 - Entre 3 et 4	151	29.49	29.49	149.30	28.55	28.55	**************
SOF4 - Entre 5 et 10	143	27.93	27.93	143.04	27.35	27.35	*************
SOF5 - plus de 10	25	4.88	4.88	28.67	5.48	5.48	***
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	
418 . Q51-2 : Combien de sorties en projet ?							
SOP1 - Aucune	30	5.86	5.86	30.24	5.78	5.78	***
SOP2 - Entre 1 et 2	237	46.29	46.29	249.18	47.65	47.65	**********************
SOP3 - Entre 3 et 4	164	32.03	32.03	160.11	30.62	30.62	**************
SOP4 - Entre 5 et 10	73	14.26	14.26	74.06	14.16	14.16	*******
SOP5 - plus de 10	8	1.56	1.56	9.36	1.79	1.79	*
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	
419 . Q51-3 : Nombre de sorties faites ou prévues							
NTS1 - Aucune	16	3.13	3.13	14.95	2.86	2.86	**
NTS2 - Entre 1 et 4	167	32.62	32.62	177.75	33.99	33.99	*****************
NTS3 - Entre 5 et 8	197	38.48	38.48	195.33	37.35	37.35	*******************
NTS4 - Entre 9 et 12	81	15.82	15.82	79.97	15.29	15.29	********
NTS5 - Entre 13 et 20	32	6.25	6.25	33.14	6.34	6.34	***
NTS6 - Plus de 20	19	3.71	3.71	21.83	4.17	4.17	**
ENSEMBLE	512	100.00	100.00	522.96	100.00	100.00	
420 . Q52-1 : Objet de ces sorties							
SO21 - Musées, expo	320	62.50	64.52	322.37	61.64	63.46	********************************
SO81 - Spectacles, cinéma	289	56.45	58.27	297.37	56.86	58.54	*****************************
SO61 - Déc. nature	265	51.76	53.43	276.61	52.89	54.45	**************************
SO51 - Déc. ville où école	232	45.31	46.77	244.33	46.72	48.10	**********************
SO31 - Voyage ville/région	220	42.97	44.35	234.46	44.83	46.15	*********************
SO71 - Fêtes, manifestation	214	41.80	43.15	218.77	41.83	43.06	********************
SO41 - Déc. métier	177	34.57	35.69	182.06	34.81	35.84	*****************
SO11 - Bibliothèque	128	25.00	25.81	129.03	24.67	25.40	************
S101 - Classe verte	54	10.55	10.89	55.71	10.65	10.97	******
S111 - Rencontre sportives	31	6.05	6.25	30.75	5.88	6.05	***
SO91 - Visites à l'étranger	13	2.54	2.62	13.01	2.49	2.56	**

PANELS DES ENSEIGNANTS DU PREMIER DEGRÉ

de la Direction de l'Evaluation et de la Prospective
du Ministère de l'Education Nationale

Résultats de l'enquête de mars 1995

La journée scolaire
L'enseignement du français

enseignants de maternelle

289 classes de maternelle

ORGANISATION DE LA JOURNEE

	EFFECTIFS ABSOLU	EFFECTIFS %/TOTAL	EFFECTIFS %/EXPR.	POIDS ABSOLU	POIDS %/TOTAL	POIDS %/EXPR.	HISTOGRAMME DES POIDS
106 . Q8-1-a : Heure de démarrage de la matinée							
MAT1 - Avant 8H00	10	3.46	3.46	10.11	3.64	3.64	**
MAT2 - Entre 8H05 et 8H20	69	23.88	23.88	59.74	21.48	21.48	**********
MAT3 - Entre 8H25 et 8H35	101	34.95	34.95	95.43	34.32	34.32	**********
MAT4 - Entre 8H40 et 8H55	60	20.76	20.76	62.97	22.65	22.65	**********
MAT5 - Après 9H00	49	16.96	16.96	49.79	17.91	17.91	*********
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	
107 . Q8-2-a : Heure de démarrage de l'après-midi							
APR1 - Avant 13H00	11	3.81	3.81	9.14	3.29	3.29	**
APR2 - Entre 13H05 et 13H20	70	24.22	24.22	62.81	22.59	22.59	**********
APR3 - Entre 13H25 et 13H35	139	48.10	48.10	137.03	49.28	49.28	**********
APR4 - Entre 13H40 et 13H55	45	15.57	15.57	45.58	16.39	16.39	********
APR5 - Après 14H00	24	8.30	8.30	23.48	8.44	8.44	****
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

NUM . IDEN - LIBELLE	EFFECTIF	POIDS	MOYENNE	ECART-TYPE	MINIMUM	MAXIMUM
Durée en mn de la récréation (matinée	289	278.04	29.32	3.02	15.00	45.00
Durée en mn de la récréation (a.m)	277	266.69	28.51	5.42	00.00	45.00

108 . Q9-1-b : Durée en minutes de la récréation de la matinée							
RMA1 - Moins de 10 mn	0	.00	.00	.00	.00	.00	*
RMA2 - 15 mn	3	1.04	1.04	2.80	1.01	1.01	*
RMA3 - 20 ou 25 mn	22	7.61	7.61	23.07	8.30	8.30	****
RMA4 - 30 mn ou plus	264	91.35	91.35	252.17	90.69	90.69	**********
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	
109 . Q9-2-b : Durée en minutes de la récréation de l'après-midi							
RAP1 - Moins de 10 mn	0	.00	.00	.00	.00	.00	*
RAP2 - 15 mn	7	2.42	2.42	7.04	2.53	2.53	**
RAP3 - 20 ou 25 mn	22	7.61	7.61	22.58	8.12	8.12	****
RAP4 - 30 mn ou plus	255	88.24	88.24	243.18	87.46	87.46	**********
RAP5 - Pas de récréation	5	1.73	1.73	5.24	1.88	1.88	*
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

	EFFECTIF	POIDS	MOYENNE	ECART-TYPE	MINIMUM	MAXIMUM
Temps de mise au travail déb. matinée	289	278.04	19.06	11.15	.00	60.00
Temps de mise au travail deb. a.m.	289	278.04	14.03	10.95	.00	60.00
Temps de préparation pr récréations	289	278.04	8.79	4.33	.00	20.00
Temps de préparation fin de mat.	289	278.04	6.58	4.42	.00	20.00
Temps de préparation fin d'a.m..	289	278.04	6.98	4.52	.00	20.00

112 . Q10-1 : Temps de mise au travail en début de matinée							
TEM1 - Aucun	13	4.50	4.50	12.55	4.51	4.51	***
TEM2 - 1 à 5 mn	24	8.30	8.30	22.70	8.16	8.16	****
TEM3 - 6 à 10 mn	44	15.22	15.22	42.48	15.28	15.28	********
TEM4 - 11 à 15 mn	63	21.80	21.80	62.66	22.54	22.54	**********
TEM5 - 16 à 20 mn	53	18.34	18.34	51.40	18.49	18.49	*********
TEM6 - 21 à 35 mn	69	23.88	23.88	65.06	23.40	23.40	**********
TEM7 - Plus de 35 mn	23	7.96	7.96	21.20	7.62	7.62	****
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	
113 . Q10-2 : Temps de mise au travail en début d'après midi							
TAP1 - Aucun	36	12.46	12.46	33.75	12.14	12.14	******
TAP2 - 1 à 5 mn	47	16.26	16.26	43.67	15.71	15.71	********
TAP3 - 6 à 10 mn	63	21.80	21.80	61.10	21.97	21.97	**********
TAP4 - 11 à 15 mn	64	22.15	22.15	65.51	23.56	23.56	**********
TAP5 - 16 à 20 mn	29	10.03	10.03	26.45	9.51	9.51	*****
TAP6 - Plus de 20 mn	50	17.30	17.30	47.57	17.11	17.11	********
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	
114 . Q11-1 : Tps de préparation des élèves pour les récréations							
TPR1 - Aucun	7	2.42	2.42	7.06	2.54	2.54	**
TPR2 - 1 à 5 mn	107	37.02	37.02	102.12	36.73	36.73	**********
TPR3 - 6 à 10 mn	120	41.52	41.52	116.02	41.73	41.73	**********
TPR4 - 11 à 15 mn	46	15.92	15.92	44.16	15.88	15.88	********
TPR5 - Plus de 15 mn	9	3.11	3.11	8.68	3.12	3.12	**
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

115 . Q11-2 : Tps de préparation des élèves en fin de matinée

TPM1 - Aucun	51	17.65	17.65	46.20	16.61	16.61	********
TPM2 - 1 à 5 mn	116	40.14	40.14	111.43	40.08	40.08	********************
TPM3 - 6 à 10 mn	100	34.60	34.60	99.81	35.90	35.90	******************
TPM4 - 11 à 15 mn	18	6.23	6.23	16.99	6.11	6.11	***
TPM5 - Plus de 15 mn	4	1.38	1.38	3.62	1.30	1.30	*
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

116 . Q11-3 : Tps de préparation des élèves en fin d'après-midi

TPA1 - Aucun	44	15.22	15.22	40.12	14.43	14.43	*******
TPA2 - 1 à 5 mn	114	39.45	39.45	109.04	39.22	39.22	********************
TPA3 - 6 à 10 mn	102	35.29	35.29	102.02	36.69	36.69	******************
TPA4 - 11 à 15 mn	24	8.30	8.30	21.93	7.89	7.89	****
TPA5 - Plus de 15 mn	5	1.73	1.73	4.92	1.77	1.77	*
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

NUM . IDEN - LIBELLE	EFFECTIF	POIDS	MOYENNE	ECART-TYPE	MINIMUM	MAXIMUM
100 . Temps total de préparation	289	278.04	64.22	23.86	10.00	140.00
101 . Temps d'enseignement effectif	277	266.69	236.35	27.12	130.00	300.00

103 . Temps total de préparation

TEM1 - Moins de 10 mn	2	.69	.69	1.70	.61	.61	*
TEM2 - 10 à 20 mn	1	.35	.35	.77	.28	.28	*
TEM3 - 21 à 30 mn	14	4.84	4.84	13.19	4.75	4.75	***
TEM4 - 31 à 40 mn	32	11.07	11.07	29.71	10.69	10.69	*****
TEM5 - 41 à 60 mn	103	35.64	35.64	97.33	35.01	35.01	******************
TEM6 - Plus de 60 mn	137	47.40	47.40	135.34	48.68	48.68	************************
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

NUM . IDEN - LIBELLE	EFFECTIF	POIDS	MOYENNE	ECART-TYPE	MINIMUM	MAXIMUM
Temps de réélle attention escomptée	289	278.04	13.51	5.95	0.00	45.00

104 . Temps d'enseignement effectif

EFF1 - Moins de 4h00	156	53.98	53.98	150.99	54.30	54.30	**************************
EFF2 - Entre 4h00 et 4h30	98	33.91	33.91	92.43	33.24	33.24	**********
EFF3 - Entre 4h30 et 5h00	23	7.96	7.96	23.27	8.37	8.37	****
EFF4 - Entre 5h00 et 5h30	0	.00	.00	.00	.00	.00	*
EFF5 - Valeurs aberrantes (	12	4.15	4.15	11.36	4.08	4.08	**
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

117 . Q12 : Temps de réelle attention escompté

TRE1 - Aucun	1	.35	.35	.84	.30	.30	*
TRE2 - 1 à 9 mn	34	11.76	11.76	35.56	12.79	12.79	******
TRE3 - 10 à 14 mn	108	37.37	37.37	102.98	37.04	37.04	********************
TRE4 - 15 à 19 mn	80	27.68	27.68	77.34	27.81	27.81	**********
TRE5 - 20 à 29 mn	53	18.34	18.34	50.43	18.14	18.14	*********
TRE6 - Plus de 30 mn	13	4.50	4.50	10.90	3.92	3.92	**
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

118 . Q13 : Organisation de l'enseignement le samedi

SAM1 - Tous les samedis	25	8.65	8.65	23.66	8.51	8.51	****
SAM2 - Un sur trois	25	8.65	8.65	22.23	8.00	8.00	****
SAM3 - Un sur deux	12	4.15	4.15	9.59	3.45	3.45	**
SAM4 - Deux sur trois	97	33.56	33.56	96.76	34.80	34.80	******************
SAM5 - Trois sur quatre	71	24.57	24.57	67.74	24.36	24.36	**********
SAM6 - Irrégulier	24	8.30	8.30	22.99	8.27	8.27	****
SAM7 - Aucun samedi	35	12.11	12.11	35.07	12.61	12.61	******
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

119 . Q13 : Organisation du samedi

SAM1 - Tous les samedis	25	8.65	8.65	23.66	8.51	8.51	****
SAM2 - Trois sur quatre	71	24.57	24.57	67.74	24.36	24.36	**********
SAM3 - Deux sur trois	97	33.56	33.56	96.76	34.80	34.80	******************
SAM4 - 1 sur 2 / 1 sur 3	37	12.80	12.80	31.82	11.45	11.45	******
SAM5 - Irrégulier ou aucun	59	20.42	20.42	58.06	20.88	20.88	**********
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

REPARTITION DES ENSEIGNEMENTS

178 . Q19 : Total de la journée en maternelle

MAT1 - Entre 2h00 et 3h50	57	19.72	19.72	54.17	19.48	19.48	*********
MAT2 - Entre 4h00 et 4h55	67	23.18	23.18	64.59	23.23	23.23	**********
MAT3 - Entre 5h00 et 5h45	161	55.71	55.71	154.86	55.70	55.70	**************************
MAT4 - Plus de 6h00	4	1.38	1.38	4.43	1.59	1.59	*
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

NUM . IDEN - LIBELLE	EFFECTIF	POIDS	MOYENNE	ECART-TYPE	MINIMUM	MAXIMUM
Activité de langage	289	278.04	53.04	30.69	10.00	170.00
Calcul, figure	289	278.04	22.42	15.57	.00	75.00
Activités d'expression graphique	289	278.04	51.34	31.86	.00	240.00
Activités d'expression musicale	289	278.04	20.11	11.22	.00	60.00
Sciences et technologie	289	278.04	13.17	16.48	.00	90.00
Activités corporelles	289	278.04	34.45	19.33	.00	205.00
Temps d'organisation	289	278.04	44.12	27.05	.00	190.00
Sieste	289	278.04	17.94	31.89	.00	120.00
Activités autonomes	289	278.04	5.82	13.62	.00	70.00
Initiation à la lecture	289	278.04	6.80	16.46	.00	130.00
Jeux de manipulation	289	278.04	1.90	8.53	.00	90.00
Autres activités	289	278.04	3.97	11.61	.00	95.00
Durée de la journée	289	278.04	273.79	49.82	120.00	425.00

183 . Q18-1 : Temps consacré à des activités de langage

LAN1 - 0 mn	0	.00	.00	.00	.00	.00	*
LAN2 - Moins de 15 mn	21	7.27	7.27	21.07	7.58	7.58	****
LAN3 - Entre 16 et 30 mn	81	28.03	28.03	74.48	26.79	26.79	*************
LAN4 - Entre 31 et 60 mn	104	35.99	35.99	97.53	35.08	35.08	******************
LAN5 - Entre 61 et 90 mn	56	19.38	19.38	56.18	20.21	20.21	**********
LAN6 - Plus de 90 mn	27	9.34	9.34	28.79	10.35	10.35	*****
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

184 . Q18-2 : Temps consacré au calcul

CAL1 - 0 mn	56	19.38	19.38	52.49	18.88	18.88	*********
CAL2 - Moins de 15 mn	46	15.92	15.92	43.89	15.79	15.79	********
CAL3 - Entre 16 et 20 mn	55	19.03	19.03	55.19	19.85	19.85	**********
CAL4 - Entre 20 et 30 mn	82	28.37	28.37	75.91	27.30	27.30	**************
CAL5 - Plus de 30 mn	50	17.30	17.30	50.56	18.18	18.18	*********
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

185 . Q18-3 : Temps consacré aux arts plastiques

GRA1 - 0 mn	10	3.46	3.46	9.58	3.45	3.45	**
GRA2 - Moins de 20 mn	38	13.15	13.15	36.43	13.10	13.10	*******
GRA3 - Entre 20 et 30 mn	56	19.38	19.38	52.33	18.82	18.82	*********
GRA4 - Entre 30 et 1h	114	39.45	39.45	112.68	40.52	40.52	********************
GRA5 - Plus d'1h00	71	24.57	24.57	67.03	24.11	24.11	************
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

186 . Q18-4 : Temps consacré à des activités musicales

EMU1 - 0 mn	15	5.19	5.19	13.86	4.99	4.99	***
EMU2 - Moins de 10 mn	57	19.72	19.72	56.69	20.39	20.39	**********
EMU3 - Entre 11 et 15 mn	67	23.18	23.18	62.41	22.44	22.44	***********
EMU4 - Entre 16 et 20 mn	46	15.92	15.92	47.11	16.94	16.94	********
EMU5 - Entre 21 et 30 mn	77	26.64	26.64	73.52	26.44	26.44	**************
EMU6 - Plus de 30 mn	27	9.34	9.34	24.45	8.80	8.80	*****
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

187 . Q18-5 : Temps consacré aux sciences et technologie

TEC1 - 0 mn	149	51.56	51.56	142.11	51.11	51.11	************************
TEC2 - Moins de 10 mn	16	5.54	5.54	15.22	5.47	5.47	***
TEC3 - Entre 11 et 15 mn	24	8.30	8.30	22.01	7.92	7.92	****
TEC4 - Entre 16 et 20 mn	22	7.61	7.61	22.00	7.91	7.91	****
TEC5 - Entre 21 et 30 mn	53	18.34	18.34	52.55	18.90	18.90	*********
TEC6 - Plus de 30 mn	25	8.65	8.65	24.15	8.69	8.69	****
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

188 . Q18-6 : Temps consacré aux activités corporelles

ACO1 - 0 mn	26	9.00	9.00	24.71	8.89	8.89	*****
ACO2 - Moins de 20 mn	32	11.07	11.07	31.30	11.26	11.26	******
ACO3 - Entre 21 et 30 mn	114	39.45	39.45	104.89	37.72	37.72	******************
ACO4 - Entre 31 et 45 mn	70	24.22	24.22	68.30	24.56	24.56	************
ACO5 - Plus de 45 mn	47	16.26	16.26	48.84	17.57	17.57	*********
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

189 . Q18-7 : Temps d'organisation

TOR1 - 0 mn	24	8.30	8.30	23.09	8.30	8.30	****
TOR2 - Entre 1 et 5 mn	0	.00	.00	.00	.00	.00	*
TOR3 - Entre 6 et 10 mn	8	2.77	2.77	7.38	2.66	2.66	**
TOR4 - Entre 11 et 15 mn	8	2.77	2.77	7.85	2.82	2.82	**
TOR5 - Entre 16 et 20 mn	21	7.27	7.27	19.57	7.04	7.04	****
TOR6 - Entre 21 et 30 mn	47	16.26	16.26	43.79	15.75	15.75	********
TOR7 - Entre 31 et 45 mn	68	23.53	23.53	66.04	23.75	23.75	**********
TOR8 - Entre 46 et 60 mn	65	22.49	22.49	64.75	23.29	23.29	**********
TOR9 - Plus de 60 mn	48	16.61	16.61	45.57	16.39	16.39	********
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

190 . Q18-8 : Temps de sieste

SIE1 - 0 mn	201	69.55	69.55	191.87	69.01	69.01	**********
SIE2 - Moins de 30 mn	27	9.34	9.34	28.76	10.34	10.34	*****
SIE3 - Entre 31 et 60 mn	27	9.34	9.34	25.47	9.16	9.16	*****
SIE4 - Plus de 60 mn	34	11.76	11.76	31.94	11.49	11.49	******
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

191 . Q18-1 : Temps consacré à l'accueil

AAC1 - 0 mn	237	82.01	82.01	229.53	82.55	82.55	**********
AAC2 - Moins de 20 mn	12	4.15	4.15	11.10	3.99	3.99	**
AAC3 - Entre 20 et 30 mn	23	7.96	7.96	21.36	7.68	7.68	****
AAC4 - Plus de 30 mn	17	5.88	5.88	16.06	5.78	5.78	***
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

192 . Q18-13 : Temps consacré à des jeux de manipulation

JMA1 - 0 mn	271	93.77	93.77	260.92	93.84	93.84	**********
JMA2 - Moins de 15 mn	4	1.38	1.38	3.63	1.30	1.30	*
JMA3 - Entre 16 et 30 mn	10	3.46	3.46	9.78	3.52	3.52	**
JMA4 - Plus de 30 mn	4	1.38	1.38	3.63	1.30	1.30	*
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

193 . Q18 : Temps consacré aux autres activités

AUT1 - 0 mn	15	5.19	5.19	14.79	5.32	5.32	***
AUT2 - Moins de 30 mn	43	14.88	14.88	41.37	14.88	14.88	*******
AUT3 - Entre 30 et 1h00	84	29.07	29.07	80.10	28.81	28.81	**********
AUT4 - Entre 1h00 et 1h30	66	22.84	22.84	64.31	23.13	23.13	**********
AUT5 - Entre 1h30 et 2h30	62	21.45	21.45	60.11	21.62	21.62	**********
AUT6 - Plus de 2h30	19	6.57	6.57	17.36	6.24	6.24	***
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

LA JOURNEE DE TRAVAIL DE L'ENSEIGNANT

	------ EFFECTIFS -------			-------- POIDS ---------			
	ABSOLU	%/TOTAL	%/EXPR.	ABSOLU	%/TOTAL	%/EXPR.	HISTOGRAMME DES POIDS

227 . Q20-1 : Temps consacré à la préparation des enseignements

PEC1 - Aucun	8	2.77	2.77	7.58	2.73	2.73	**
PEC2 - De 1 à 10 mn	3	1.04	1.04	3.01	1.08	1.08	*
PEC3 - De 11 à 20 mn	18	6.23	6.23	17.28	6.22	6.22	***
PEC4 - De 21 à 30 mn	37	12.80	12.80	34.62	12.45	12.45	******
PEC5 - De 31 à 45 mn	32	11.07	11.07	29.84	10.73	10.73	*****
PEC6 - De 46 à 60 mn	72	24.91	24.91	70.68	25.42	25.42	**********
PEC7 - De 61 à 90 mn	60	20.76	20.76	58.18	20.92	20.92	**********
PEC8 - De 91 à 120 mn	41	14.19	14.19	39.65	14.26	14.26	*******
PEC9 - Plus de 120 mn	17	5.88	5.88	16.34	5.88	5.88	***
PECN - Ne sait pas	1	.35	.35	.86	.31	.31	*
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

228 . Q20-2 : Temps consacré à la correction des travaux

COR1 - Aucun	165	57.09	57.09	159.56	57.39	57.39	**********
COR2 - De 1 à 10 mn	23	7.96	7.96	23.06	8.29	8.29	****
COR3 - De 11 à 20 mn	56	19.38	19.38	52.88	19.02	19.02	*********
COR4 - De 21 à 30 mn	26	9.00	9.00	24.91	8.96	8.96	*****
COR5 - De 31 à 45 mn	2	.69	.69	2.05	.74	.74	*
COR6 - De 46 à 60 mn	9	3.11	3.11	8.62	3.10	3.10	**
COR7 - De 61 à 90 mn	3	1.04	1.04	2.71	.98	.98	*
COR8 - De 91 à 120 mn	4	1.38	1.38	3.39	1.22	1.22	*
COR9 - Plus de 120 mn	0	.00	.00	.00	.00	.00	*
CORN - Ne sait pas	1	.35	.35	.86	.31	.31	*
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

229 . Q20-3 : Temps consacré à rencontrer des parents

REN1 - Aucun	117	40.48	40.48	113.44	40.80	40.80	**********
REN2 - De 1 à 10 mn	69	23.88	23.88	67.05	24.12	24.12	**********
REN3 - De 11 à 20 mn	68	23.53	23.53	63.00	22.66	22.66	**********
REN4 - De 21 à 30 mn	18	6.23	6.23	17.37	6.25	6.25	***
REN5 - De 31 à 45 mn	8	2.77	2.77	7.55	2.72	2.72	**
REN6 - De 46 à 60 mn	6	2.08	2.08	6.30	2.26	2.26	**
REN7 - Plus de 60 mn	2	.69	.69	2.47	.89	.89	*
RENN - Ne sait pas	1	.35	.35	.86	.31	.31	*
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

230 . Q20-4 : Temps consacré à rencontrer des collègues

REC1 - Aucun	135	46.71	46.71	133.95	48.17	48.17	**********
REC2 - De 1 à 10 mn	33	11.42	11.42	32.68	11.75	11.75	******
REC3 - De 11 à 20 mn	40	13.84	13.84	36.88	13.27	13.27	*******
REC4 - De 21 à 30 mn	37	12.80	12.80	33.70	12.12	12.12	******
REC5 - De 31 à 45 mn	13	4.50	4.50	12.05	4.34	4.34	**
REC6 - De 46 à 60 mn	20	6.92	6.92	18.89	6.79	6.79	****
REC7 - De 61 à 90 mn	5	1.73	1.73	4.55	1.63	1.63	*
REC8 - Plus de 90 mn	5	1.73	1.73	4.47	1.61	1.61	*
RECN - Ne sait pas	1	.35	.35	.86	.31	.31	*
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

231 . Q20-5 : Temps consacré à des activités péri-scolaire

ASC1 - Aucun	254	87.89	87.89	240.63	86.54	86.54	**********
ASC2 - De 1 à 10 mn	4	1.38	1.38	3.74	1.35	1.35	*
ASC3 - De 11 à 20 mn	6	2.08	2.08	6.56	2.36	2.36	**
ASC4 - De 21 à 30 mn	5	1.73	1.73	6.18	2.22	2.22	**
ASC5 - De 31 à 45 mn	2	.69	.69	1.82	.65	.65	*
ASC6 - De 46 à 60 mn	7	2.42	2.42	7.66	2.75	2.75	**
ASC7 - Plus de 60 mn	10	3.46	3.46	10.60	3.81	3.81	**
ASCN - Ne sait pas	1	.35	.35	.86	.31	.31	*
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

232 . Q20-6 : Temps consacré à la surveillance d'études

SUR1 - Aucun	271	93.77	93.77	261.93	94.20	94.20	**********
SUR2 - Moins de 45 mn	4	1.38	1.38	3.74	1.35	1.35	*
SUR3 - De 46 à 60 mn	6	2.08	2.08	5.47	1.97	1.97	*
SUR4 - Plus de 60 mn	7	2.42	2.42	6.04	2.17	2.17	*
SURN - Ne sait pas	1	.35	.35	.86	.31	.31	*
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

233 . Q20-7 : Temps consacré à la surveillance de cantine

CAN1 - Aucun	237	82.01	82.01	231.15	83.13	83.13	**********
CAN2 - De 1 à 10 mn	2	.69	.69	2.54	.91	.91	*
CAN3 - De 11 à 20 mn	3	1.04	1.04	3.06	1.10	1.10	*
CAN4 - De 21 à 30 mn	9	3.11	3.11	7.73	2.78	2.78	**
CAN5 - De 31 à 45 mn	3	1.04	1.04	3.05	1.10	1.10	*
CAN6 - De 46 à 60 mn	9	3.11	3.11	8.85	3.18	3.18	**
CAN7 - De 61 à 90 mn	5	1.73	1.73	4.16	1.49	1.49	*
CAN8 - Plus de 90 mn	20	6.92	6.92	16.64	5.99	5.99	***
CANN - Ne sait pas	1	.35	.35	.86	.31	.31	*
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

234 . Q20-8 : Temps consacré à l'activité de direction de l'école

ADI1 - Aucun	223	77.16	77.16	210.22	75.61	75.61	**********
ADI2 - De 1 à 10 mn	8	2.77	2.77	7.65	2.75	2.75	**
ADI3 - De 11 à 20 mn	11	3.81	3.81	13.26	4.77	4.77	***
ADI4 - De 21 à 30 mn	13	4.50	4.50	13.11	4.71	4.71	***
ADI5 - De 31 à 45 mn	7	2.42	2.42	7.50	2.70	2.70	**
ADI6 - De 46 à 60 mn	8	2.77	2.77	8.76	3.15	3.15	**
ADI7 - De 60 à 90 mn	12	4.15	4.15	11.07	3.98	3.98	**
ADI8 - Plus de 90 mn	6	2.08	2.08	5.60	2.01	2.01	*
ADIN - Ne sait pas	1	.35	.35	.86	.31	.31	*
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

235 . Q20-9 : Temps consacré à une autre activité

AUA1 - Aucun	252	87.20	87.20	243.51	87.58	87.58	**********
AUA2 - De 1 à 30 mn	16	5.54	5.54	15.83	5.69	5.69	***
AUA3 - De 31 à 90 mn	13	4.50	4.50	12.14	4.37	4.37	***
AUA4 - Plus de 90 mn	7	2.42	2.42	5.70	2.05	2.05	*
AUAN - Ne sait pas	1	.35	.35	.86	.31	.31	*
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

NUM . IDEN - LIBELLE	EFFECTIF	POIDS	MOYENNE	ECART-TYPE	MINIMUM	MAXIMUM
Charge de travail hors classe	289	278.04	149.77	85.52	15.00	500.00
Charge de travail quotidienne	289	278.04	423.81	101.46	160.00	800.00
Part d'enseignement ds la journée	289	278.04	.67	.13	.30	.95
Part de préparation	289	278.04	.16	.09	.00	.48
Part de préparation et correction	289	278.04	.19	.09	.00	.52
Part de surveillance	289	278.04	.03	.07	.00	.34
Part de rencontre avec les parents	289	278.04	.03	.04	.00	.24
Part consacrée à d'autres activités	289	278.04	.09	.10	.00	.38

246 . Charge de travail hors classe

CHA1 - Moins d'1h00	46	15.92	15.92	44.03	15.83	15.83	********
CHA2 - 1 à 2H00	86	29.76	29.76	86.00	30.93	30.93	**********
CHA3 - 2 à 3h00	72	24.91	24.91	68.84	24.76	24.76	**********
CHA4 - 3 à 4h00	49	16.96	16.96	46.32	16.66	16.66	********
CHA5 - Plus de 4h00	36	12.46	12.46	32.86	11.82	11.82	******
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

247 . Charge de travail quotidienne

CHQ1 - Moins de 6h00	135	46.71	46.71	130.34	46.88	46.88	**********
CHQ2 - 6 à 7h30	92	31.83	31.83	91.25	32.82	32.82	**********
CHQ3 - 7h30 à 9h00	45	15.57	15.57	40.54	14.58	14.58	*******
CHQ4 - 9hOO à 10h30	11	3.81	3.81	10.59	3.81	3.81	**
CHQ5 - Plus de 10h30	6	2.08	2.08	5.32	1.91	1.91	*
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

248 . Part d'enseignement

PEN1 - Moins de 50%	36	12.46	12.46	32.91	11.84	11.84	******
PEN2 - 51 à 60%	50	17.30	17.30	46.37	16.68	16.68	********
PEN3 - 61 à 70%	83	28.72	28.72	82.11	29.53	29.53	**********
PEN4 - 71 à 80%	76	26.30	26.30	73.08	26.28	26.28	**********
PEN5 - Plus de 80 %	44	15.22	15.22	43.57	15.67	15.67	********
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

249 . Part de préparation de cours

PPR1 - Moins de 3%	10	3.46	3.46	9.28	3.34	3.34	**
PPR2 - 4 à 10%	62	21.45	21.45	57.30	20.61	20.61	**********
PPR3 - 11 à 15%	66	22.84	22.84	64.51	23.20	23.20	**********
PPR4 - 16 à 20%	64	22.15	22.15	62.89	22.62	22.62	**********
PPR5 - 21 à 30%	66	22.84	22.84	63.16	22.72	22.72	**********
PPR6 - Plus de 30%	21	7.27	7.27	20.90	7.52	7.52	****
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

250 . Part de préparation et de correction

PPC1 - Moins de 10%	53	18.34	18.34	48.81	17.55	17.55	*********
PPC2 - 11 à 15%	57	19.72	19.72	55.27	19.88	19.88	**********
PPC3 - 16 à 20%	61	21.11	21.11	60.91	21.91	21.91	**********
PPC4 - 21 à 25%	54	18.69	18.69	50.76	18.26	18.26	*********
PPC5 - 26 à 35%	48	16.61	16.61	47.23	16.99	16.99	********
PPC6 - Plus de 35%	16	5.54	5.54	15.06	5.42	5.42	***
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

251 . Part de surveillance

PSU1 - 0%	225	77.85	77.85	220.33	79.24	79.24	**********
PSU2 - 1 à 10%	22	7.61	7.61	20.98	7.55	7.55	****
PSU3 - 11 à 20%	22	7.61	7.61	20.27	7.29	7.29	****
PSU4 - Plus de 20%	20	6.92	6.92	16.47	5.92	5.92	***
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

252 . Part de rencontre parents

PRP1 - 0%	117	40.48	40.48	113.44	40.80	40.80	**********
PRP2 - 1 à 3%	72	24.91	24.91	70.63	25.40	25.40	**********
PRP3 - 4 à 8%	86	29.76	29.76	79.42	28.56	28.56	**********
PRP4 - Plus de 8%	14	4.84	4.84	14.55	5.23	5.23	***
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

253 . Part de tout le reste

PRA1 - 0%	85	29.41	29.41	82.80	29.78	29.78	**********
PRA2 - 1 à 5%	44	15.22	15.22	42.80	15.39	15.39	********
PRA3 - 6 à 10%	57	19.72	19.72	51.49	18.52	18.52	*********
PRA4 - 11 à 20%	63	21.80	21.80	64.31	23.13	23.13	**********
PRA5 - Plus de 20%	40	13.84	13.84	36.65	13.18	13.18	*******
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

254 . Part de direction d'école

PDI1 - 0%	224	77.51	77.51	211.08	75.92	75.92	**********
PDI2 - 1 à 5%	18	6.23	6.23	20.15	7.25	7.25	****
PDI3 - 6 à 10%	15	5.19	5.19	14.69	5.28	5.28	***
PDI4 - 11 à 20%	26	9.00	9.00	26.42	9.50	9.50	*****
PDI5 - Plus de 20%	6	2.08	2.08	5.70	2.05	2.05	*
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

DESCRIPTION D'UNE SÉQUENCE D'ENSEIGNEMENT DE FRANCAIS

	EFFECTIFS			POIDS			
	ABSOLU	%/TOTAL	%/EXPR.	ABSOLU	%/TOTAL	%/EXPR.	HISTOGRAMME DES POIDS

259 . Heure de début de séquence

SEQ1 - Démarrage matinée	165	57.09	57.09	156.53	56.30	56.30	**********
SEQ2 - Avant récré. du mati	86	29.76	29.76	86.00	30.93	30.93	**********
SEQ3 - Après récré. du mati	12	4.15	4.15	10.92	3.93	3.93	**
SEQ4 - Démarrage après-midi	16	5.54	5.54	15.51	5.58	5.58	***
SEQ5 - Avant récré de l'a.m	8	2.77	2.77	7.02	2.52	2.52	**
SEQ6 - Après récré de l'a.m	2	.69	.69	2.06	.74	.74	*
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

260 . Q22-1-a : Premier moment

MO01 - Lecture	28	9.69	9.69	27.52	9.90	9.90	*****
MO02 - Ecriture	1	.35	.35	1.63	.59	.59	*
MO03 - Expression orale	66	22.84	22.84	61.85	22.25	22.25	**********
MO04 - Vocabulaire	3	1.04	1.04	2.70	.97	.97	*
MO05 - Récitation	17	5.88	5.88	16.04	5.77	5.77	***
MO06 - Découverte	21	7.27	7.27	22.43	8.07	8.07	****
MO07 - Exercices	1	.35	.35	.98	.35	.35	*
MO08 - Exercices oraux	10	3.46	3.46	9.75	3.51	3.51	**
MO09 - Présentation	71	24.57	24.57	70.24	25.26	25.26	**********
MO10 - Rappel	11	3.81	3.81	9.57	3.44	3.44	**
MO11 - Synthèse	5	1.73	1.73	3.99	1.44	1.44	*
MO12 - Rituels	24	8.30	8.30	21.37	7.69	7.69	****
MO13 - Ateliers	31	10.73	10.73	29.99	10.78	10.78	*****
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

262 . Q22-2-a : Second moment

MO01 - Lecture	20	6.92	7.35	17.45	6.28	6.67	****
MO02 - Ecriture	2	.69	.74	1.87	.67	.71	*
MO03 - Expression orale	106	36.68	38.97	105.04	37.78	40.13	**********
MO04 - Vocabulaire	27	9.34	9.93	24.63	8.86	9.41	*****
MO05 - Récitation	7	2.42	2.57	7.44	2.68	2.84	**
MO06 - Découverte	13	4.50	4.78	13.52	4.86	5.16	***
MO07 - Exercices	9	3.11	3.31	8.28	2.98	3.16	**
MO08 - Exercices oraux	24	8.30	8.82	22.47	8.08	8.58	****
MO09 - Présentation	19	6.57	6.99	20.05	7.21	7.66	****
MO10 - Rappel	3	1.04	1.10	2.62	.94	1.00	*
MO11 - Synthèse	12	4.15	4.41	10.80	3.89	4.13	**
MO12 - Rituels	11	3.81	4.04	10.91	3.92	4.17	**
MO13 - Ateliers	19	6.57	6.99	16.68	6.00	6.37	***
ENSEMBLE	272	94.12	100.00	261.76	94.14	100.00	

264 . Q22-3-a : Troisième moment

MO01 - Lecture	10	3.46	4.72	10.11	3.64	4.92	***
MO02 - Ecriture	7	2.42	3.30	7.02	2.52	3.41	**
MO03 - Expression orale	40	13.84	18.87	37.72	13.56	18.35	*********
MO04 - Vocabulaire	9	3.11	4.25	10.91	3.92	5.31	***
MO05 - Récitation	11	3.81	5.19	10.69	3.85	5.20	***
MO06 - Découverte	2	.69	.94	1.60	.58	.78	*
MO07 - Exercices	21	7.27	9.91	20.05	7.21	9.76	*****
MO08 - Exercices oraux	24	8.30	11.32	22.93	8.25	11.16	******
MO09 - Présentation	9	3.11	4.25	8.08	2.91	3.93	**
MO10 - Rappel	0	.00	.00	.00	.00	.00	*
MO11 - Synthèse	26	9.00	12.26	25.82	9.29	12.57	******
MO12 - Rituels	8	2.77	3.77	7.46	2.68	3.63	**
MO13 - Ateliers	45	15.57	21.23	43.10	15.50	20.98	**********
ENSEMBLE	212	73.36	100.00	205.48	73.90	100.00	

266 . Q22 : Pratique de la lecture

LEC1 - Au premier moment	27	9.34	9.34	26.28	9.45	9.45	*****
LEC2 - Au second moment	20	6.92	6.92	17.45	6.28	6.28	***
LEC3 - Au troisième moment	9	3.11	3.11	8.87	3.19	3.19	**
LEC4 - A différents moments	1	.35	.35	1.24	.45	.45	*
LEC5 - A aucun moment	232	80.28	80.28	224.20	80.64	80.64	**********
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

267 . Q22 : Pratique de l'écriture

ECR1 - Au premier moment	1	.35	.35	1.63	.59	.59	*
ECR2 - Au second moment	2	.69	.69	1.87	.67	.67	*
ECR3 - Au troisième moment	7	2.42	2.42	7.02	2.52	2.52	**
ECR4 - A différents moments	0	.00	.00	.00	.00	.00	*
ECR5 - A aucun moment	279	96.54	96.54	267.53	96.22	96.22	**********
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

268 . Q22 : Pratique de l'expression orale

EXP1 - Au premier moment	42	14.53	14.53	38.37	13.80	13.80	*******
EXP2 - Au second moment	71	24.57	24.57	71.38	25.67	25.67	**********
EXP3 - Au troisième moment	19	6.57	6.57	18.78	6.75	6.75	****
EXP4 - A différents moments	38	13.15	13.15	36.52	13.13	13.13	*******
EXP5 - A aucun moment	119	41.18	41.18	113.00	40.64	40.64	**********
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

269 . Q22 : Acquisition de vocabulaire

VOC1 - Au premier moment	2	.69	.69	1.83	.66	.66	*
VOC2 - Au second moment	26	9.00	9.00	23.76	8.54	8.54	****
VOC3 - Au troisième moment	9	3.11	3.11	10.91	3.92	3.92	**
VOC4 - A différents moments	1	.35	.35	.87	.31	.31	*
VOC5 - A aucun moment	251	86.85	86.85	240.67	86.56	86.56	**********
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

270 . Q22 : Récitation

REP1 - Au premier moment	15	5.19	5.19	13.66	4.91	4.91	***
REP2 - Au second moment	5	1.73	1.73	5.07	1.82	1.82	*
REP3 - Au troisième moment	11	3.81	3.81	10.69	3.85	3.85	**
REP4 - A différents moments	2	.69	.69	2.37	.85	.85	*
REP5 - A aucun moment	256	88.58	88.58	246.25	88.56	88.56	**********
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

271 . Q22 : Découverte d'une notion par l'élève

DEC1 - Au premier moment	19	6.57	6.57	20.29	7.30	7.30	****
DEC2 - Au second moment	11	3.81	3.81	11.38	4.09	4.09	**
DEC3 - Au troisième moment	2	.69	.69	1.60	.58	.58	*
DEC4 - A différents moments	2	.69	.69	2.14	.77	.77	*
DEC5 - A aucun moment	255	88.24	88.24	242.63	87.26	87.26	**********
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

272 . Q22 : Pratique d'exercices

EXE1 - Au premier moment	0	.00	.00	.00	.00	.00	*
EXE2 - Au second moment	8	2.77	2.77	7.38	2.65	2.65	**
EXE3 - Au troisième moment	19	6.57	6.57	18.17	6.54	6.54	****
EXE4 - A différents moments	2	.69	.69	1.88	.68	.68	*
EXE5 - A aucun moment	260	89.97	89.97	250.62	90.14	90.14	**********
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

273 . Q22 : Pratique d'exercices oraux

EXO1 - Au premier moment	10	3.46	3.46	9.75	3.51	3.51	**
EXO2 - Au second moment	20	6.92	6.92	18.93	6.81	6.81	****
EXO3 - Au troisième moment	20	6.92	6.92	19.39	6.97	6.97	****
EXO4 - A différents moments	4	1.38	1.38	3.54	1.27	1.27	*
EXO5 - A aucun moment	235	81.31	81.31	226.44	81.44	81.44	**********
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

274 . Q22 : Présentation par l'enseignant

PRE1 - Au premier moment	66	22.84	22.84	64.00	23.02	23.02	**********
PRE2 - Au second moment	13	4.50	4.50	12.88	4.63	4.63	***
PRE3 - Au troisième moment	8	2.77	2.77	7.15	2.57	2.57	**
PRE4 - A différents moments	6	2.08	2.08	7.17	2.58	2.58	**
PRE5 - A aucun moment	196	67.82	67.82	186.85	67.20	67.20	**********
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

275 . Q22 : Rappel de notions

RAP1 - Au premier moment	11	3.81	3.81	9.57	3.44	3.44	**
RAP2 - Au second moment	3	1.04	1.04	2.62	.94	.94	*
RAP3 - Au troisième moment	0	.00	.00	.00	.00	.00	*
RAP4 - A différents moments	0	.00	.00	.00	.00	.00	*
RAP5 - A aucun moment	275	95.16	95.16	265.85	95.62	95.62	**********
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

276 . Q22 : Synthèse, bilan, leçon par l'enseignant

SYN1 - Au premier moment	5	1.73	1.73	3.99	1.44	1.44	*
SYN2 - Au second moment	11	3.81	3.81	9.73	3.50	3.50	**
SYN3 - Au troisième moment	25	8.65	8.65	24.75	8.90	8.90	*****
SYN4 - A différents moments	1	.35	.35	1.07	.38	.38	*
SYN5 - A aucun moment	247	85.47	85.47	238.50	85.78	85.78	**********
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

277 . Q22 : rituel, appel, météo...

RIT1 - Au premier moment	20	6.92	6.92	17.26	6.21	6.21	***
RIT2 - Au second moment	4	1.38	1.38	3.79	1.36	1.36	*
RIT3 - Au troisième moment	3	1.04	1.04	2.52	.91	.91	*
RIT4 - A différents moments	8	2.77	2.77	8.08	2.91	2.91	**
RIT5 - A aucun moment	254	87.89	87.89	246.39	88.61	88.61	**********
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

278 . Q22 : Atelier, jeux, dessins...

ATE1 - Au premier moment	26	9.00	9.00	25.00	8.99	8.99	*****
ATE2 - Au second moment	11	3.81	3.81	9.37	3.37	3.37	**
ATE3 - Au troisième moment	36	12.46	12.46	34.67	12.47	12.47	******
ATE4 - A différents moments	10	3.46	3.46	9.39	3.38	3.38	**
ATE5 - A aucun moment	206	71.28	71.28	199.60	71.79	71.79	**********
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

NUM . IDEN - LIBELLE	EFFECTIF	POIDS	MOYENNE	ECART-TYPE	MINIMUM	MAXIMUM
Durée du prmeier moment	289	278.04	9.07	5.97	1.00	30.00
Durée du second moment	289	278.04	10.11	6.24	.00	35.00
Durée du troisième moment	289	278.04	7.61	8.54	.30	45.00
Durée totale	289	278.04	26.90	14.41	.00	75.00

280 . Q22-1-b : Durée du premier moment

MO11 - Moins de 5 mn	126	43.60	43.60	122.82	44.17	44.17	**********
MO12 - De 6 à 10 mn	111	38.41	38.41	104.35	37.53	37.53	**********
MO13 - De 11 à 15 mn	31	10.73	10.73	28.89	10.39	10.39	*****
MO14 - De 16 à 20 mn	13	4.50	4.50	13.70	4.93	4.93	***
MO15 - De 21 à 30 mn	7	2.42	2.42	7.31	2.63	2.63	**
MO16 - De 31 à 45 mn	1	.35	.35	.98	.35	.35	*
MO17 - Plus de 45 mn	0	.00	.00	.00	.00	.00	*
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

281 . Q22-2-b : Durée du deuxième moment

MO21 - Moins de 5 mn	71	24.57	24.57	65.22	23.46	23.46	**********
MO22 - De 6 à 10 mn	126	43.60	43.60	125.86	45.27	45.27	**********
MO23 - De 11 à 15 mn	41	14.19	14.19	38.68	13.91	13.91	*******
MO24 - De 16 à 20 mn	25	8.65	8.65	24.15	8.69	8.69	****
MO25 - De 21 à 30 mn	7	2.42	2.42	6.10	2.19	2.19	**
MO26 - De 31 à 45 mn	2	.69	.69	1.75	.63	.63	*
MO27 - Plus de 45 mn	0	.00	.00	.00	.00	.00	*
MO28 - Pas de deuxième mome	17	5.88	5.88	16.28	5.86	5.86	***
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

282 . Q22-3-b : Durée du troisième moment

MO31 - Moins de 5 mn	79	27.34	27.34	74.63	26.84	26.84	**********
MO32 - De 6 à 10 mn	86	29.76	29.76	85.20	30.64	30.64	**********
MO33 - De 11 à 15 mn	20	6.92	6.92	19.28	6.93	6.93	****
MO34 - De 16 à 20 mn	11	3.81	3.81	10.55	3.79	3.79	**
MO35 - De 21 à 30 mn	11	3.81	3.81	11.10	3.99	3.99	**
MO36 - De 31 à 45 mn	2	.69	.69	1.84	.66	.66	*
MO37 - Plus de 45 mn	1	.35	.35	.86	.31	.31	*
MO38 - Pas de troisième mom	79	27.34	27.34	74.59	26.83	26.83	**********
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

283 . Q22-4 : Durée totale de la séquence

TOT1 - Moins de 30 mn	242	83.74	83.74	233.17	83.86	83.86	**********
TOT2 - De 31 à 45 mn	33	11.42	11.42	30.89	11.11	11.11	******
TOT3 - De 46 à 60 mn	8	2.77	2.77	8.13	2.92	2.92	**
TOT4 - De 61 à 90 mn	3	1.04	1.04	3.19	1.15	1.15	*
TOT5 - Plus de 90 mn	3	1.04	1.04	2.67	.96	.96	*
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

	EFFECTIF	POIDS	MOYENNE	ECART-TYPE		MINIMUM	MAXIMUM
Attente d'un travail individuel	289	278.04	10.50	10.56	1	.00	95.00
Attente d'un comportement d'écoute	289	278.04	10.70	6.79		.00	98.00
Temps pris par l'organisation	289	278.04	2.26	2.89		.00	30.00
Temps pris pour ramener.de l'ordre	289	278.04	2.96	3.70		.00	30.00

289 . Q23-1 : Attente d'un travail individuel ou en petits groupes (pour la séquence de français)

IGR1 - Pas d'attente	64	22.15	22.15	58.99	21.22	21.22	**********
IGR2 - Moins de 5 mn	42	14.53	14.53	38.54	13.86	13.86	*******
IGR3 - De 6 à 10 mn	93	32.18	32.18	91.43	32.88	32.88	**********
IGR4 - De 11 à 15 mn	38	13.15	13.15	39.06	14.05	14.05	*******
IGR5 - De 16 à 20 mn	26	9.00	9.00	26.09	9.38	9.38	*****
IGR6 - De 21 à 30 mn	16	5.54	5.54	14.39	5.18	5.18	***
IGR7 - De 31 à 45 mn	4	1.38	1.38	3.64	1.31	1.31	*
IGR8 - Plus de 45 mn	6	2.08	2.08	5.91	2.13	2.13	*
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

290 . Q23-2 : Attente d'un comportement d'écoute

ECO1 - Pas d'attente	19	6.57	6.57	17.41	6.26	6.26	***
ECO2 - Moins de 5 mn	60	20.76	20.76	57.39	20.64	20.64	**********
ECO3 - De 6 à 10 mn	117	40.48	40.48	113.30	40.75	40.75	**********
ECO4 - De 11 à 15 mn	47	16.26	16.26	45.72	16.44	16.44	********
ECO5 - De 16 à 20 mn	26	9.00	9.00	25.08	9.02	9.02	*****
ECO6 - De 21 à 30 mn	17	5.88	5.88	16.44	5.91	5.91	***
ECO7 - De 31 à 45 mn	0	.00	.00	.00	.00	.00	*
ECO8 - Plus de 45 mn	3	1.04	1.04	2.71	.97	.97	*
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

291 . Q23-3 : Temps pris par l'organisation

ORG1 - Aucun	145	50.17	50.17	140.72	50.61	50.61	**********
ORG2 - Moins de 5 mn	129	44.64	44.64	122.98	44.23	44.23	**********
ORG3 - De 6 à 10 mn	11	3.81	3.81	10.75	3.87	3.87	**
ORG4 - De 11 à 20 mn	1	.35	.35	1.07	.38	.38	*
ORG5 - Plus de 20 mn	3	1.04	1.04	2.53	.91	.91	*
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

292 . Q23-4 : Temps pris pour installer ou ramener de l'ordre

INS1 - Aucun	95	32.87	32.87	91.83	33.03	33.03	**********
INS2 - Moins de 5 mn	169	58.48	58.48	162.25	58.35	58.35	**********
INS3 - De 6 à 10 mn	19	6.57	6.57	18.36	6.60	6.60	****
INS4 - De 11 à 20 mn	3	1.04	1.04	2.80	1.01	1.01	*
INS5 - Plus de 20 mn	3	1.04	1.04	2.81	1.01	1.01	*
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

293 . Q24-1 : Temps de mise en route

TMRO - Oui	139	48.10	48.10	132.28	47.57	47.57	**********
TMRN - Non	150	51.90	51.90	145.77	52.43	52.43	**********
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

295 . Q24-1-D : Durée du temps de mise en route

TMR1 - Moins de 5 mn	56	19.38	40.29	54.49	19.60	41.20	**********
TMR2 - 5 mn	65	22.49	46.76	60.45	21.74	45.70	**********
TMR3 - Plus de 5 mn	18	6.23	12.95	17.33	6.23	13.10	*******
ENSEMBLE	139	48.10	100.00	132.28	47.57	100.00	

296 . Q24-2 : Temps morts

TMOO - Oui	84	29.07	29.07	80.28	28.87	28.87	**********
TMON - Non	205	70.93	70.93	197.77	71.13	71.13	**********
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

298 . Q24-2-D : Durée des temps d'interruption

TMO1 - Moins de 5 mn	48	16.61	57.14	46.05	16.56	57.36	**********
TMO2 - 5 mn	31	10.73	36.90	30.05	10.81	37.43	**********
TMO3 - Plus de 5 mn	5	1.73	5.95	4.18	1.50	5.21	***
ENSEMBLE	84	29.07	100.00	80.28	28.87	100.00	

299 . Q24-3 : Temps de battement

TBAO - Oui	146	50.52	50.52	139.84	50.29	50.29	**********
TBAN - Non	143	49.48	49.48	138.20	49.71	49.71	**********
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

301 . Q24-3-D : Durée du temps de battement en fin de séquence

TBA1 - Moins de 5 mn	68	23.53	46.58	64.99	23.38	46.48	**********
TBA2 - 5 mn	70	24.22	47.95	68.24	24.54	48.80	**********
TBA3 - Plus de 5 mn	8	2.77	5.48	6.61	2.38	4.73	***
ENSEMBLE	146	50.52	100.00	139.84	50.29	100.00	

305 . Q25 : Mode de travail le plus important

MO01 - Ind équivalent pr ts	74	25.61	25.61	72.40	26.04	26.04	**********
MO05 - Ecoute du maître	69	23.88	23.88	67.86	24.41	24.41	**********
MO07 - Discussion/échanges	40	13.84	13.84	40.21	14.46	14.46	*******
MO03 - Adapté à cq élève	35	12.11	12.11	32.91	11.84	11.84	******
MO06 - Répart. atelier	29	10.03	10.03	26.04	9.37	9.37	*****
MO02 - Equivalent en ss-grp	26	9.00	9.00	25.36	9.12	9.12	*****
MO04 - Adapté à cq ss-grp	16	5.54	5.54	13.25	4.77	4.77	***
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

306 . Q25 : Mode de travail, 2ème rang

MO15 - Ecoute du maître	93	32.18	39.41	90.45	32.53	39.74	**********
MO11 - Ind équivalent pr ts	36	12.46	15.25	35.35	12.71	15.53	********
MO14 - Adapté à cq ss-grp	30	10.38	12.71	27.69	9.96	12.17	******
MO13 - Adapté à cq élève	25	8.65	10.59	23.84	8.58	10.48	*****
MO16 - Répart. atelier	21	7.27	8.90	19.89	7.15	8.74	*****
MO17 - Discussion/échanges	20	6.92	8.47	19.11	6.87	8.40	****
MO12 - Equivalent en ss-grp	11	3.81	4.66	11.26	4.05	4.95	***
ENSEMBLE	236	81.66	100.00	227.60	81.86	100.00	

307 . Q25 : Mode de travail, 3ème rang

MO25 - Ecoute du maître	33	11.42	30.28	31.06	11.17	29.83	**********
MO23 - Adapté à cq élève	19	6.57	17.43	18.85	6.78	18.10	*********
MO26 - Répart. atelier	19	6.57	17.43	18.25	6.56	17.52	*********
MO24 - Adapté à cq ss-grp	18	6.23	16.51	17.75	6.38	17.05	********
MO21 - Ind équivalent pr ts	11	3.81	10.09	9.94	3.57	9.54	*****
MO27 - Discussion/échanges	5	1.73	4.59	4.61	1.66	4.43	***
MO22 - Equivalent en ss-grp	4	1.38	3.67	3.67	1.32	3.53	**
ENSEMBLE	109	37.72	100.00	104.14	37.45	100.00	

308 . Q26 : Les élèves ont eu des interventions spontanées (pendant la séquence)

INT1 - Très nombreuses	144	49.83	49.83	139.12	50.04	50.04	**********
INT2 - Assez nombreuses	130	44.98	44.98	124.69	44.85	44.85	**********
INT3 - Peu nombreuses	13	4.50	4.50	12.28	4.42	4.42	***
INT4 - Aucune	2	.69	.69	1.94	.70	.70	*
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

312 . Q27-1 : Que pensez-vous de ces interventions ?

DI21 - C'est enrichissant	197	68.17	68.17	189.20	68.05	68.05	**********
DI41 - Important pr l'élève	179	61.94	61.94	173.64	62.45	62.45	**********
DI61 - Utile à l'enseignant	141	48.79	48.79	135.52	48.74	48.74	**********
DI11 - C'est une gène	20	6.92	6.92	17.92	6.45	6.45	***
DI31 - N'apporte pas grd ch	9	3.11	3.11	9.98	3.59	3.59	**
DI51 - Une perte de temps	5	1.73	1.73	5.19	1.87	1.87	*

322 . Q28 : Disposition des élèves pour cette séquence

DIS1 - Même que d'habitude	182	62.98	62.98	177.21	63.73	63.73	**********
DIS2 - Constitution de grp	52	17.99	17.99	50.27	18.08	18.08	*********
DIS3 - Chgmt, discip., autr	55	19.03	19.03	50.56	18.19	18.19	*********
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

323 . Q29-1 : Support d'enseignement principalement utilisé

DP01 - docs personnels	156	53.98	53.98	147.32	52.98	52.98	************************
LNS1 - Livres non scolaires	84	29.07	29.07	81.60	29.35	29.35	**************
JJ01 - Jeux, jouets	55	19.03	19.03	54.67	19.66	19.66	**********
DPR1 - Docs prêtés	49	16.96	16.96	48.24	17.35	17.35	********
MQU1 - Mat., objets quotid.	47	16.26	16.26	44.59	16.04	16.04	********
MS01 - manuels scolaires	28	9.69	9.69	28.81	10.36	10.36	*****
OAU1 - Outils audiovisuels	27	9.34	9.34	26.61	9.57	9.57	*****
DE01 - Docs des élèves	20	6.92	6.92	18.33	6.59	6.59	****
OS01 - Outils sonores	15	5.19	5.19	14.93	5.37	5.37	***
AFF1 - Affiches, images	15	5.19	5.19	14.97	5.38	5.38	***
SU11 - Autres	14	4.84	4.84	13.72	4.93	4.93	***
TAA1 - Tableau, ardoise	1	.35	.35	.98	.35	.35	*
SBI1 - Bibliothéque	1	.35	.35	1.30	.47	.47	*
OIN1 - Outils informatiques	0	.00	.00	.00	.00	.00	*

339 . Q30 : Vérification des acquisitions ou de l'assimilation

VERO - Oui	221	76.47	76.47	212.81	76.54	76.54	**********************************
VERN - Non	68	23.53	23.53	65.23	23.46	23.46	**********
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

340 . Q31-1 : Sous quelle forme ?

MA21 - El. en difficulté	93	32.18	32.18	89.75	32.28	32.28	***************
MA41 - Tous les élèves	76	26.30	26.30	69.79	25.10	25.10	************
MA11 - El. au hasard	64	22.15	22.15	62.93	22.63	22.63	**********
MA51 - Oraux collectifs	53	18.34	18.34	53.48	19.23	19.23	*********
MA61 - Exercices (écrits)	38	13.15	13.15	37.71	13.56	13.56	*******
MA81 - Autres formes	16	5.54	5.54	14.67	5.28	5.28	***
MA31 - El. sans difficulté	15	5.19	5.19	13.63	4.90	4.90	***
MA71 - Contrôle des cahiers	4	1.38	1.38	3.83	1.38	1.38	*
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

349 . Q32 : Comment s'est déroulé la séquence ?

DER1 - Avec bcp de diff.	1	.35	.35	.84	.30	.30	*
DER2 - ****	1	.35	.35	.77	.28	.28	*
DER3 - ***	34	11.76	11.76	33.01	11.87	11.87	******
DER4 - **	89	30.80	30.80	86.98	31.28	31.28	***************
DER5 - *	119	41.18	41.18	110.03	39.57	39.57	********************
DER6 - Sans aucune diff.	45	15.57	15.57	46.42	16.70	16.70	********
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

350 . Q33-1 : Intérêt manifesté par les élèves

IN21 - Ont bien participé	222	76.82	76.82	212.46	76.41	76.41	**********************************
IN31 - Cert. ont eu du mal	100	34.60	34.60	95.97	34.52	34.52	*****************
IN11 - Très attentifs	57	19.72	19.72	55.31	19.89	19.89	**********
IN41 - Une partie a partic.	57	19.72	19.72	54.90	19.74	19.74	**********
IN51 - Cl. plutôt dissipée	27	9.34	9.34	24.91	8.96	8.96	*****
IN61 - Autres types	11	3.81	3.81	10.90	3.92	3.92	**
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

356 . Q34 : Echanges avec des collègues

ECHO - Oui	75	25.95	25.95	72.31	26.01	26.01	************
ECHN - Non	214	74.05	74.05	205.74	73.99	73.99	**********************************
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

365 . Q37-1 : Je n'ai pas pu m'occuperdes élèves en difficultés...

INA1 - Tout à fait vrai	39	13.49	13.49	39.20	14.10	14.10	*******
INA2 - Plutôt vrai	127	43.94	43.94	120.20	43.23	43.23	********************
INA3 - Plutôt faux	87	30.10	30.10	87.34	31.41	31.41	***************
INA4 - tout à fait faux	36	12.46	12.46	31.31	11.26	11.26	******
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

366 . Q37-2 : Les élèves les plus actifs ont un peu perdu leur temps...

ACT1 - Tout à fait vrai	12	4.15	4.15	10.70	3.85	3.85	**
ACT2 - Plutôt vrai	46	15.92	15.92	45.58	16.39	16.39	********
ACT3 - Plutôt faux	148	51.21	51.21	141.36	50.84	50.84	************************
ACT4 - tout à fait faux	83	28.72	28.72	80.40	28.92	28.92	**************
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

NUM . IDEN - LIBELLE	EFFECTIF	POIDS	MOYENNE	ECART-TYPE	MINIMUM	MAXIMUM
369 .Durée mini donnée aux séquences	289	278.04	12.34	5.08	2.00	30.00
370 .Durée maxi donnée aux séquences	289	278.04	32.61	12.04	3.00	90.00

371 . Q38-a : Durée minimale donnée aux séquences

DMI1 - Moins de 10 mn	161	55.71	55.71	155.69	55.99	55.99	**********
DMI2 - 11 à 15 mn	89	30.80	30.80	82.82	29.79	29.79	********
DMI3 - 16 à 20 mn	33	11.42	11.42	33.37	12.00	12.00	******
DMI4 - 21 à 30 mn	6	2.08	2.08	6.17	2.22	2.22	**
DMI5 - Plus de 30 mn	0	.00	.00	.00	.00	.00	*
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

372 . Q38-b : Durée maximale donnée aux séquences

DMA1 - Moins de 30 mn	189	65.40	65.40	182.79	65.74	65.74	**********
DMA2 - 31 à 45 mn	79	27.34	27.34	74.96	26.96	26.96	********
DMA3 - 46 à 60 mn	18	6.23	6.23	17.71	6.37	6.37	***
DMA4 - Plus d'une heure	3	1.04	1.04	2.58	.93	.93	*
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

LES OUTILS PÉDAGOGIQUES

	EFFECTIFS			POIDS			
	ABSOLU	%/TOTAL	%/EXPR.	ABSOLU	%/TOTAL	%/EXPR.	HISTOGRAMME DES POIDS
373 . Q39-1 : Supports élaborés par vous-même							
ELA1 - Très fréquent	145	50.17	50.17	137.81	49.57	49.57	**********
ELA2 - Assez fréquent	130	44.98	44.98	126.11	45.36	45.36	**********
ELA3 - Peu fréquent	14	4.84	4.84	14.12	5.08	5.08	***
ELA4 - Pas du tout fréquent	0	.00	.00	.00	.00	.00	*
ELA5 - Jamais	0	.00	.00	.00	.00	.00	*
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	
374 . Q39-2 : Outils empruntés à vos collègues							
EMP1 - Très fréquent	6	2.08	2.08	5.49	1.97	1.97	*
EMP2 - Assez fréquent	91	31.49	31.49	86.19	31.00	31.00	**********
EMP3 - Peu fréquent	134	46.37	46.37	128.01	46.04	46.04	**********
EMP4 - Pas du tout fréquent	52	17.99	17.99	51.79	18.63	18.63	*********
EMP5 - Jamais	6	2.08	2.08	6.57	2.36	2.36	**
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	
375 . Q39-3 : Outils fournis par l'Education Nationale							
EDU1 - Très fréquent	23	7.96	7.96	23.84	8.57	8.57	****
EDU2 - Assez fréquent	82	28.37	28.37	78.45	28.21	28.21	**********
EDU3 - Peu fréquent	128	44.29	44.29	119.86	43.11	43.11	**********
EDU4 - Pas du tout fréquent	51	17.65	17.65	50.14	18.03	18.03	*********
EDU5 - Jamais	5	1.73	1.73	5.76	2.07	2.07	*
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	
376 . Q39-4 : Outils obtenus par vous-même							
OBT1 - Très fréquent	121	41.87	41.87	112.90	40.60	40.60	**********
OBT2 - Assez fréquent	130	44.98	44.98	127.53	45.87	45.87	**********
OBT3 - Peu fréquent	36	12.46	12.46	35.93	12.92	12.92	******
OBT4 - Pas du tout fréquent	2	.69	.69	1.69	.61	.61	*
OBT5 - Jamais	0	.00	.00	.00	.00	.00	*
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	
377 . Q40-1 : Coins lecture de la classe							
CLE1 - En accès libre	271	93.77	93.77	261.02	93.88	93.88	**********
CLE2 - Pas en accès libre	12	4.15	4.15	11.00	3.96	3.96	**
CLE3 - N'existe pas	6	2.08	2.08	6.03	2.17	2.17	*
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	
378 . Q40-2 : Coins jeux de la classe							
CJE1 - En accès libre	221	76.47	76.47	211.65	76.12	76.12	**********
CJE2 - Pas en accès libre	58	20.07	20.07	57.08	20.53	20.53	**********
CJE3 - N'existe pas	10	3.46	3.46	9.31	3.35	3.35	**
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	
379 . Q40-3 : Ateliers de la classe							
CAT1 - En accès libre	136	47.06	47.06	131.69	47.36	47.36	**********
CAT2 - Pas en accès libre	128	44.29	44.29	122.18	43.94	43.94	**********
CAT3 - N'existe pas	25	8.65	8.65	24.17	8.69	8.69	****
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

380 . Q40-4 : Outils sonores

CSO1 - En accès libre	22	7.61	7.61	20.59	7.40	7.40	****
CSO2 - Pas en accès libre	229	79.24	79.24	223.92	80.53	80.53	**********
CSO3 - N'existe pas	38	13.15	13.15	33.54	12.06	12.06	******
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

381 . Q40-5 : Outils audiovisuels

CAU1 - En accès libre	15	5.19	5.19	15.58	5.60	5.60	***
CAU2 - Pas en accès libre	217	75.09	75.09	209.15	75.22	75.22	**********
CAU3 - N'existe pas	57	19.72	19.72	53.32	19.18	19.18	*********
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

382 . Q40-6 : Matériels informatiques

CIN1 - En accès libre	8	2.77	2.77	7.61	2.74	2.74	**
CIN2 - Pas en accès libre	38	13.15	13.15	37.24	13.39	13.39	*******
CIN3 - N'existe pas	243	84.08	84.08	233.19	83.87	83.87	**********
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

383 . Q40-7 : Matériel sportif (citation spontanée)

SPO1 - En accès libre	4	1.38	1.38	3.88	1.39	1.39	*
SPO2 - Pas en accès libre	15	5.19	5.19	14.61	5.26	5.26	***
SPO3 - Non cité	270	93.43	93.43	259.55	93.35	93.35	**********
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

384 . Q40-8 : Bibliothèque de l'école (citation spontanée)

BCD1 - En accès libre	1	.35	.35	.98	.35	.35	*
BCD2 - Pas en accès libre	9	3.11	3.11	8.34	3.00	3.00	**
BCD3 - Non cité	279	96.54	96.54	268.73	96.65	96.65	**********
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

385 . Q40-9 : Autre outil pédagogique

CAR1 - En accès libre	12	4.15	4.15	12.01	4.32	4.32	**
CAR2 - Pas en accès libre	9	3.11	3.11	7.74	2.78	2.78	**
CAR3 - N'existe pas	268	92.73	92.73	258.30	92.90	92.90	**********
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

411 . Q48 : Disposition du mobilier fixe ou variable ?

MOB1 - Fixe	94	32.53	32.53	92.40	33.23	33.23	**********
MOB2 - Variable	195	67.47	67.47	185.64	66.77	66.77	**********
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

412 . Q49 : Si fixe

FIX1 - Alignées par choix	16	5.54	17.02	15.23	5.48	16.48	********
FIX2 - Alig. faute de mieux	3	1.04	3.19	3.43	1.24	3.72	**
FIX3 - Non alig. par choix	68	23.53	72.34	66.27	23.84	71.72	**********
FIX4 - Non alig. fte de mx	7	2.42	7.45	7.46	2.68	8.08	****
ENSEMBLE	94	32.53	100.00	92.40	33.23	100.00	

413 . Q50 : Si variable

VAR1 - A l'init. de l'ens.	119	41.18	61.03	113.83	40.94	61.32	**********
VAR3 - Les deux à la fois	74	23.30	38.98	71.81	25.82	38.66	**********
ENSEMBLE	195	67.47	100.00	185.64	66.77	100.00	

LE TRAVAIL SCOLAIRE A LA MAISON

	EFFECTIFS			POIDS			
	ABSOLU	%/TOTAL	%/EXPR.	ABSOLU	%/TOTAL	%/EXPR.	HISTOGRAMME DES POIDS

386 . Q41 : Travail à faire à la maison

MAI1 - Jamais	254	87.89	87.89	245.28	88.22	88.22	**********
MAI2 - Exceptionnellement	25	8.65	8.65	22.17	7.98	7.98	****
MAI3 - Souvent	6	2.08	2.08	6.13	2.20	2.20	**
MAI4 - Tous les jours	4	1.38	1.38	4.46	1.60	1.60	*
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

387 . Q41 : Travail à faire à la maison

MAI1 - Exceptionnel	279	96.54	96.54	267.46	96.19	96.19	**********
MAI2 - Fréquent	10	3.46	3.46	10.59	3.81	3.81	**
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

SORTIES SCOLAIRES

	EFFECTIFS			POIDS			
	ABSOLU	%/TOTAL	%/EXPR.	ABSOLU	%/TOTAL	%/EXPR.	HISTOGRAMME DES POIDS

417 . Q51-1 : Combien de sorties depuis le début de l'année ?

SOF1 - Aucune	56	19.38	19.38	52.04	18.72	18.72	*********
SOF2 - Entre 1 et 2	112	38.75	38.75	109.53	39.39	39.39	**********
SOF3 - Entre 3 et 4	61	21.11	21.11	59.28	21.32	21.32	**********
SOF4 - Entre 5 et 10	43	14.88	14.88	42.32	15.22	15.22	********
SOF5 - plus de 10	17	5.88	5.88	14.87	5.35	5.35	***
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

418 . Q51-2 : Combien de sorties en projet ?

SOP1 - Aucune	32	11.07	11.07	29.74	10.70	10.70	*****
SOP2 - Entre 1 et 2	141	48.79	48.79	138.02	49.64	49.64	**********
SOP3 - Entre 3 et 4	68	23.53	23.53	65.02	23.39	23.39	**********
SOP4 - Entre 5 et 10	42	14.53	14.53	38.89	13.99	13.99	*******
SOP5 - plus de 10	6	2.08	2.08	6.37	2.29	2.29	**
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

NUM . IDEN - LIBELLE	EFFECTIF	POIDS	MOYENNE	ECART-TYPE	MINIMUM	MAXIMUM
416 . Nbre sorties faites	289	278.04	3.35	4.84	.00	36.00
416 . Nbre sorties prévues	289	278.04	2.86	3.13	.00	30.00
416 . Nbre sorties faies ou prévues	289	278.04	6.21	6.98	.00	60.00

419 . Q51-3 : Nombre de sorties faites ou prévues

NTS1 - Aucune	17	5.88	5.88	15.05	5.41	5.41	***
NTS2 - Entre 1 et 4	131	45.33	45.33	128.02	46.04	46.04	**********
NTS3 - Entre 5 et 8	82	28.37	28.37	78.31	28.17	28.17	**********
NTS4 - Entre 9 et 12	32	11.07	11.07	31.55	11.35	11.35	******
NTS5 - Entre 13 et 20	16	5.54	5.54	14.85	5.34	5.34	***
NTS6 - Plus de 20	11	3.81	3.81	10.26	3.69	3.69	**
ENSEMBLE	289	100.00	100.00	278.04	100.00	100.00	

420 . Q52-1 : Objet de ces sorties

SO61 - Déc. nature	186	64.36	68.38	181.87	65.41	69.15	**********
SO81 - Spectacles, cinéma	146	50.52	53.68	146.94	52.85	55.87	**********
SO51 - Déc. ville où école	110	38.06	40.44	104.76	37.68	39.83	**********
SO21 - Musées, expo	102	35.29	37.50	94.90	34.13	36.08	**********
SO71 - Fêtes, manifestation	96	33.22	35.29	95.34	34.29	36.25	**********
SO11 - Bibliothèque	82	28.37	30.15	79.38	28.55	30.18	**********
SO41 - Déc. métier	80	27.68	29.41	77.60	27.91	29.51	**********
SO31 - Voyage ville/région	44	15.22	16.18	45.04	16.20	17.13	********
S101 - Classe verte	14	4.84	5.15	12.40	4.46	4.72	***
S111 - Rencontre sportives	13	4.50	4.78	13.10	4.71	4.98	***
S121 - Autre type de sortie	13	4.50	4.78	13.00	4.68	4.94	***
SO91 - Visites à l'étranger	2	.69	.74	1.40	.50	.53	*

ANNEXE 3

QUESTIONNAIRE DE L'ENQUÊTE

LES ENSEIGNANTS DE L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRÉ

Enquête de la Direction de l'Evaluation et de la Prospective
du Ministère de l'Education Nationale

Enquête de mars 1995

Questionnaire

numéro d'enquêteur |__|__|

numéro département |__|__|

numéro du questionnaire |__|__|

date de l'entretien |__|__| |__|__| 1995

durée de l'entretien |__|__| minutes

identifiant école |__|__|__|__|__|__|

1-zep **2-non zep**

A- Questions générales concernant les caractéristiques de la classe

Confirmation du niveau d'enseignement de la classe de l'instituteur interrogé

1- s'agit-il d'une classe à un seul niveau, à plusieurs niveaux, ou une classe spécialisée ?

1-classe unique 2-classe multiple 3-classe spécialisée

2- quel est (ou quels sont) le (les) niveau (x) d'enseignement ?

pour classe multiple, réponses multiples

1- Maternelle petite section
2- Maternelle moyenne section
3- Maternelle grande section
4- CP
5- CE1
6- CE2
7- CM1
8- CM2
9- classe d'adaptation
10- classe d'intégration
11- autre *-à préciser-* .....

3- quel est le nombre d'élèves de votre classe, et celui de l'établissement ?

classe |__|__| école |__|__|__|

4 Primaire - pour caractériser le niveau des élèves et le degré d'hétérogénéité de votre classe, pouvez-vous répartir sur l'échelle suivante votre effectif d'élèves, selon que vous les jugez plus ou moins en difficulté:

présenter le Carton n°1

très en difficulté |____|____|____|____|____|____| pas du tout en difficulté

1 2 3 4 5 6

par ex. : si parmi vos 25 élèves, vous pensez que 10 n'ont aucune difficulté de niveau, 10 en ont un peu, 5 en ont beaucoup, vous pourrez, en fonction de l'importance de ces difficultés, indiquer à l'enquêteur la répartition :

3 2 0 5 5 10

très en difficulté |____|____|____|____|____|____| *pas du tout en difficulté*

5 Maternelle - pour caractériser les différences d'éveil des élèves ou le degré d'hétérogénéité de votre classe, pouvez-vous répartir sur l'échelle suivante votre effectif d'élèves, selon que vous les jugez plus ou moins actifs :

présenter le Carton n°1

très peu actifs |____|____|____|____|____|____| très actifs

1 2 3 4 5 6

6- pouvez-vous de la même manière répartir sur l'échelle suivante votre effectif d'élèves, selon que vous les jugez plus ou moins difficiles en ce qui concerne la discipline :

très difficiles | ____ | ____ | ____ | ____ | ____ | ____ | pas du tout difficiles

1 2 3 4 5 6

7- de quels types de milieux sociaux sont issus la majorité des élèves de votre classe ?

(2 informations possibles)

1- enfants d'agriculteurs, d'artisans, de commerçants

2- enfants de milieux populaires (ouvriers, manoeuvres, personnels de service)

3- enfants de classes moyennes (employés, cadres moyens)

4- enfants de classes supérieures (cadres supérieurs, professions intellectuelles et libérales, chefs d'entreprise)

5- autres types d'origine *-à préciser-*

6-ne sait pas

B- Questions générales sur l'organisation pédagogique

Dans l'organisation d'une journée ordinaire d'enseignement, pouvez-vous préciser :

8-l'heure de démarrage et la durée de chaque demi-journée (heure officielle).

1a-matinée heure | __ | __ | h | __ | __ | mn durée en minutes | __ | __ |

1b-après-midi heure | __ | __ | h | __ | __ | mn durée en minutes | __ | __ |

9-l'heure et la durée de récréation

1a-matinée heure | __ | __ | h | __ | __ | mn durée en minutes | __ | __ |

1b-après-midi heure | __ | __ | h | __ | __ | mn durée en minutes | __ | __ |

10-quand vous démarrez une demi-journée, une fois entré dans la classe, combien de temps prend habituellement la mise au travail des élèves (c'est-à-dire le démarrage d'une activité après regroupement des élèves dans la classe)

(demander une estimation)

3a-début de matinée durée en minutes | __ | __ |

3b-début d'après-midi durée en minutes | __ | __ |

11-combien de temps comptez-vous pour préparer les élèves à sortir, pour les récréations, et en fin de demi-journée (si effet saisonnier,se référer à la période actuelle)

(demander une estimation)

1-<u>récréation</u> durée en minutes | __ | __ |

2-<u>fin de matinée</u> durée en minutes | __ | __ |

3-<u>fin d'après-midi</u> durée en minutes | __ | __ |

12-quand vous engagez une séquence d'enseignement, sur combien de temps de réelle attention des élèves comptez-vous ? (Il s'agit de l'écoute effective).

durée en minutes | __ | __ |

13-quelle est l'organisation de votre école pour l'enseignement le samedi ?

1-la classe fonctionne tous les samedis matins

2-il n'y a pas classe le samedi

3-il n'y a classe que certains samedis seulement

14- *si 3* 1-un sur deux 2-deux sur trois 3-trois sur quatre

4-autre-*préciser-* .....

q15- Pour <u>la Maternelle</u>, Etes-vous aidée par une ASEM ("agent spécial des écoles maternelles" financées par les municipalités)

1-non

2-oui *si oui* 1-présente toute la journée

2-présente une partie de la journée

3-présente occasionnellement

<u>C- L'organisation d'une journée ordinaire</u>

Nous allons aborder maintenant l'organisation d'une journée de classe : vous prendrez comme journée de référence la journée d'hier ou la dernière journée ordinaire qui s'est déroulée dans la classe.

Pouvez-vous reconstituer la répartition de vos temps d'enseignement entre les différentes matières et activités :

15- s'agissait-il de la journée du

1-lundi 2-mardi 3-mercredi 4-jeudi 5-vendredie 6-samedi

16- <u>Primaire</u> : temps consacré à chaque matière <u>cette journée là</u> *<u>présenter le Carton n°2</u>*

1-français	__ __ __ mn
2-mathématiques	__ __ __ mn
3-histoire et géographie	__ __ __ mn
4-sciences et technologie	__ __ __ mn
5-instruction civique	__ __ __ mn
6-activités sportives (EPS)	__ __ __ mn
7-éducation musicale	__ __ __ mn
8-arts plastiques	__ __ __ mn
9-initiation aux langues	__ __ __ mn
10-initiation à l'informatique	__ __ __ mn
11-études dirigées	__ __ __ mn
12-temps non disciplinaire	__ __ __ mn
13-temps pluri-disciplinaire	__ __ __ mn
14-autre *-préciser-*.....	__ __ __ mn
15-autre *-préciser-*.....	__ __ __ mn
16-autre *-préciser-*.....	__ __ __ mn

17- TOTAL de la journée __ __ __ mn

18- <u>Maternelle</u> : temps consacré à chaque matière <u>cette journée là</u> *<u>présenter le Carton n°3</u>*

1-activités de langage, de communication, d'expression orale	__ __ __ mn
2-calcul, figures, géométrie	__ __ __ mn
3-activités d'expression graphique et modelage	__ __ __ mn
(peinture, collage, pâte à sel, ...)	
4-activités d'expression musicale *(musique, chant)*	__ __ __ mn
5-sciences et technologie	__ __ __ mn
(assemblages, découvertes de matériau, cuisine, jardinage ...)	
6-activités corporelles et sportives	__ __ __ mn
7-temps d'organisation, y compris l'habillage, le goûter	__ __ __ mn
8-autre *-préciser-*.....	__ __ __ mn
9-autre *-préciser-*.....	__ __ __ mn
10-autre *-préciser-*.....	__ __ __ mn

19- TOTAL de la journée __ __ __ mn

20- En dehors du temps d'enseignement avec les élèves, combien de temps avez-vous consacré aux différentes tâches de votre métier, cette journée là ,

y compris le matin avant d'arriver à l'école et le soir chez vous pour la préparation de la journée suivante: *présenter le Carton n°4*

1-préparation des enseignements pour la classe et préparation de matériel	I __ I __ I __ I mn
2-correction des travaux des élèves	I __ I __ I __ I mn
3-rencontre avec des parents	I __ I __ I __ I mn
4-rencontre avec des collègues	I __ I __ I __ I mn
5-activités péri-scolaires	I __ I __ I __ I mn
6-surveillance d'études	I __ I __ I __ I mn
7-surveillance de cantine et récréation de midi	I __ I __ I __ I mn
8-activité de direction de l'école-	I __ I __ I __ I mn
9-autre activité-*préciser*-	I __ I __ I __ I mn

Nous allons aborder maintenant le déroulement d'une séquence d'enseignement de la journée de classe que vous venez de décrire: on entend par "séquence" un temps (non interrompu) consacré à une activité ou une discipline, d'une durée de 30 mn à 1 h.

Pour le primaire, on s'intéresse à la principale séquence de français de la journée décrite ci-dessus.
Pour la maternelle, on s'intéresse à la principale séquence d'activité concernant le langage de la journée.

21- A quel moment se situe cette séquence dans la journée, et quelle est sa durée ?

1-heure du début I __ I __ I h I __ I __ I mn

2-heure de fin I __ I __ I h I __ I __ I mn durée totale de la séquence I __ I __ I __ I mn

22- Pouvez-vous décrire les différents moments de cette séquence ?

les "moments" correspondent aux différentes activités organisées par le maître au cours de cette séquence consacrée à la maîtrise de la langue

1er moment .....durée I __ I __ I mn

2è moment .....durée I __ I __ I mn

3è moment .....durée I __ I __ I mn

23- pouvez vous repartir le temps de cette séquence selon les rubriques suivantes

1-temps durant lequel le comportement attendu des élèves est un travail individuel ou en petits groupes durée en minutes | __ | __ |

2-temps durant lequel le comportement attendu de l'ensemble des élèves est l'écoute durée en minutes | __ | __ |

3-temps pris par l'organisation durée en minutes | __ | __ |

4-temps pris pour installer les élèves ou ramener de l'ordre durée en minutes | __ | __ |

24- au cours de cette séquence y a t-il eu :

1-un temps de mise en route, ou de transition avec la séquence précédente

1- oui 2-non si oui durée en minutes | __ | __ |

2-des temps morts ou d'interruption, en cours de séquence

1- oui 2-non si oui durée en minutes | __ | __ |

3-un temps de battement en fin de séquence

1- oui 2-non si oui durée en minutes | __ | __ |

25- quel a été le mode de travail des élèves au cours de cette séquence

3 réponses possibles à classer | ____ | ____ | ____ |
1 2 3

1-toute la classe a effectué un travail individuel équivalent pour tous

2-les élèves ont travaillé en sous-groupes en faisant tous le même travail

3-les élèves ont travaillé en sous-groupes, le travail étant adapté à chacun des groupes

4-vous avez donné à un certain nombre d'élèves (ou à tous) un travail adapté à chacun

5-les élèves ont écouté le maître

6-les élèves se sont réparti entre les différents ateliers de la classe

7-autre mode de travail *-à préciser-* .....

26- au cours de cette séquence les élèves ont-ils eu des interventions spontanées

1-très nombreuses 2-assez nombreuses 3-peu nombreuses 4-aucune

27- Que diriez-vous de ces interventions : *deux réponses possibles*

1-c'est une gène

2-c'est un enrichissant pour la classe

3-ça n'apporte pas grand chose

4-c'est important pour l'élève

5-c'est une perte de temps

6-c'est utile à l'enseignant pour adapter sa leçon (ou son activité)

28- quelle disposition <u>des élèves</u> dans la classe, avez-vous adopté pour cette séquence ?

une seule réponse possible

1-la même que d'habitude

2-vous avez changé des élèves de place, pour constituer des binômes de travail,

3-vous avez constitué des groupes d'élèves, répartis dans la classe

4-vous n'avez gardé qu'une partie des élèves, les autres quittant la classe pour une autre activité

5-vous avez changé des élèves de place, pour des raisons de discipline,

6-vous avez quitté votre classe pour un autre lieu

7-autre *-à préciser-* .....

29- quel support d'enseignement avez-vous utilisé <u>principalement</u> pour cette séquence ?

deux réponses possibles

1-manuels scolaires, recueils d'exercice, du commerce

2-livres non scolaires

3-documents personnels, supports élaborés par le maître

4-documents, supports, prêtés par des collègues

5-jeux, jouets

6-outils sonores (matériel Hi-Fi, instruments de musiques, ...)

7-outils audiovisuels (photos,vidéo,film, ...)

8-outils informatiques

9-matériaux, objets quotidiens, ...

10-autres types d'outils

-à préciser- .....

30- Au cours de cette séquence avez-vous vérifiez les acquisitions par des questions ou des exercices ?

1-oui 2-non

31- <u>si oui</u>, de quelle manière *deux réponses possibles* *<u>présenter le carton n°5</u>*

1-par interrogation orale de quelques élèves au hasard

2-par interrogation orale des élèves les plus en difficulté

3-par interrogation orale des élèves les moins en difficulté

4-par interrogation orale de tous les élèves

5-par des exercices oraux collectifs

6-par des exercices écrits

7-par un contrôle des cahiers

8-autres formes *-à préciser-* .....

32- comment s'est déroulée la séquence ? donner une appréciation générale selon l'échelle suivante : *présenter le carton n°6*

avec beaucoup de difficultés | ___ | ___ | ___ | ___ | ___ | ___ | sans aucune difficulté
1 2 3 4 5 6

33-que diriez-vous du comportement ou de l'intérêt manifestés par les élèves ?

deux réponses possibles

1-les élèves étaient très attentifs

2-les élèves ont bien participé

3-certains ont eu du mal à suivre

4-seule une partie des élèves a participé activement

5-ce jour là, la classe était plutôt dissipée

6-autres types de comportement

-à préciser- .....

34- cette séquence a t-elle été l'occasion d'échanges avec vos collègues ?

1-oui 2-non

35- si oui	1-pour sa préparation	1-oui 2-non
	2-pour un échange de service (échange de discipline)	1-oui 2-non
	3-pour un décloisonnement (échange d'élèves)	1-oui 2-non
	4-pour des outils de travail	1-oui 2-non
	5-pour une discussion sur les méthodes pédagogiques	1-oui 2-non
	6-autre *-à préciser-*.....	1-oui 2-non

36- en Primaire, pour cette séquence, diriez-vous :

1-je n'ai pas pu m'ocuper des élèves les plus en difficulté autant qu'il aurait fallu, pour ne pas retarder la majorité des élèves de la classe

1-tout à fait vrai 2-plutôt vrai 3-plutôt faux 4-tout à fait faux

2-les élèves les plus en avance ont un peu perdu leur temps parce que je m'occupais des autres

1-tout à fait vrai 2-plutôt vrai 3-plutôt faux 4-tout à fait faux

37- en Maternelle, pour cette séquence, diriez-vous :

1-je n'ai pas pu m'ocuper des élèves les plus inattentifs autant qu'il aurait fallu, pour ne pas retarder la majorité des élèves de la classe

1-tout à fait vrai 2-plutôt vrai 3-plutôt faux 4-tout à fait faux

2-les élèves les plus actifs ont un peu perdu leur temps parce que je m'occupais des autres

1-tout à fait vrai 2-plutôt vrai 3-plutôt faux 4-tout à fait faux

D- Questions générales sur les pratiques pédagogiques

38- D'une manière générale, quelle durée donnez-vous à vos séquences d'enseignement, au minimum et au maximum ?

minimum durée en minutes | __ | __ | maximum durée en minutes | __ | __ |

39- Parmi vos outils pédagogiques, utilisez-vous :

Utilisation ... 1-très fréquente 2-assez fréquente 3-peu fréquente 4-pas du tout fréquente

1- des supports que vous avez élaborés vous-même	1	2	3	4
2- des outils empruntés à vos collègues	1	2	3	4
3- des outils fournis par l'Education nationale	1	2	3	4
4- des outils que vous achetez ou que vous obtenez (dons, prêts) par vous-mêmes	1	2	3	4

40- Quels sont les outils pédagogiques auxquels les élèves peuvent accèder ?

	existence		*accès libre*	
1- coin lecture de la classe	1-oui	2-non	1-oui	2-non
2- coin jeux de la classe	1-oui	2-non	1-oui	2-non
3- ateliers de la classe	1-oui	2-non	1-oui	2-non
4-outils sonores (matériel Hi-Fi, instruments de musiques, ...)	1-oui	2-non	1-oui	2-non
5-outils audiovisuels (photos,vidéo,film, ...)	1-oui	2-non	1-oui	2-non
6-matériels informatiques	1-oui	2-non	1-oui	2-non
7-autre *-à préciser-*.....	1-oui	2-non	1-oui	2-non

41- Donnez-vous à vos élèves une activité ou du travail à faire à la maison ?

1-jamais 2-exceptionnellement 3-souvent 4-tous les jours

Si 1et 2, passer Q 5

42- de quel type d'activité ou de travail s'agit-il ?

Fréquence : 1- tous les jours 2- régulièrement 3- de temps en temps 4 - peu souvent

1-lecture	1	2	3	4
2-apprentissage d'une leçon, d'un texte	1	2	3	4
3-exercices écrits	1	2	3	4
4-autre *-à préciser-*	1	2	3	4

43- à quelle durée moyenne, par soirée, estimez-vous le temps qui passe vos élèves ? donner une estimation minimum et maximum

minimum durée en minutes | __ | __ | maximum durée en minutes | __ | __ |

44- est-ce que ce travail effectué à la maison est vérifié pendant la classe:

1- systématiquement 2- assez souvent 3- de temps en temps 4- peu souvent

45- est-ce que l'introduction des études dirigées a eu des conséquences sur la qualité ou la nature du travail donné à faire à la maison ?

1-oui 2-non 3-ne sait pas

46- si oui, :

1- ça a permis de le réduire

2- ça a changé la nature du travail demandé à la maison

3- ça l'a augmenté

4- non concerné (ne fait pas d'études dirigées)

5- nsp

47- Le principe des études dirigées vous parait-il une bonne méthode *(organisation)*:

1-Pour vous, en tant qu'enseignant

1-très bonne 2-assez bonne 3-plutôt mauvaise 4-très mauvaise 5- nsp

2-Pour les élèves

1-très bonne 2-assez bonne 3-plutôt mauvaise 4-très mauvaise 5- nsp

48- La disposition <u>du mobilier</u> de votre classe est-elle fixe ou variable ?

1-fixe 2-variable

49-*si fixe,* *(réponse unique)*

1-vous avez choisi de disposer les tables alignées face au tableau

2-les tables sont alignées face au tableau, faute de pouvoir faire autrement

3-vous avez choisi de ne pas aligner les tables face au tableau

4-les tables ne sont pas alignées face au tableau, faute de pouvoir faire autrement

50-*si variable,* *(réponse unique)*

1-la disposition est fonction des activités, à votre initiative

2-la disposition est fonction des activités, à l'initiative des élèves

3-les deux à la fois

51- Avez-vous recours à des sorties *(à l'initiative du maître ou de l'école)* **pour complèter vos enseignements ?**

1-combien en avez-vous fait depuis le début de l'année | __ | __ |

2-combien en avez-vous en projet d'ici la fin de l'année | __ | __ |

52 Quels sont les objets de ces sorties ?

réponses multiples

1-bibliothèque municipale

2-visites de musées, d'exposition

3-voyage pour la visite d'une ville, d'une région

4-découverte de certaines activités, de métiers

5-découverte de la ville, du village, du quartier où se trouve l'école

6-découverte de la nature, de l'agriculture

7-fêtes, parc d'attractions, manifestations sportives

8-spectacles, cinéma

9-visites à l'étranger

10-autre type de sortie *-à préciser-* .....

53- Qu'est-ce qui vous procure <u>le plus de satisfaction</u> dans la réalisation d'une séquence d'enseignement *<u>présenter le carton n°7</u>*

3 réponses possibles à classer | ____ | ____ | ____ |
1 2 3

1-le fait d'avancer dans le programme

2-le fait de transmettre des connaissances

3-les échanges avec les élèves, leur participation spontanée

4-le sentiment d'avoir permis aux élèves de s'exprimer

5-le fait d'avoir une classe attentive

6-la capacité des élèves à acquérir des notions nouvelles

7-le fait de voir progresser les élèves ayant le moins de facilité

8-le sentiment d'avoir contribué à l'épanouissement des enfants

9-le sentiment de faire passer aisément des notions difficiles

10-le fait que les élèves enrichissent eux-mêmes la séquence

54- Dans votre école, estimez-vous disposer d'une liberté d'organisation suffisante ? donner une appréciation générale à l'aide de l'échelle suivante *<u>présenter le carton n°8</u>*

très faible liberté | ____ | ____ | ____ | ____ | ____ | ____ | très grande liberté
1 2 3 4 5 6

E1- Questions d'opinion

55-Que pensez-vous de l'hétérogénéité des classes ; diriez-vous plutôt que c'est :

1-un système à conserver, parce qu'il n'empêche pas le progrès de tous les élèves

2-un système à supprimer,en constituant des classes homogènes qui permettront à chaque élève d'être dans une classe qui correspond à ses capacités

3-un système à accepter tel quel, dans la mesure où il est la contrepartie de la démocratisation de l'enseignement

4-un système à adapter, en limitant l'ampleur des différences de niveau entre les élèves d'une même classe

56-Concernant l'avenir du système éducatif français, êtes-vous :

1-très optimiste

2-assez optimiste

3-assez peu optimiste

4-pas du tout optimiste

6-ne sait pas

57-Que diriez-vous par rapport aux inégalités sociales : le système éducatif tel qu'il fonctionne actuellement ... 1-...réduit les inégalités sociales

2-...n'a pas d'effet sur les inégalités sociales

3-...accentue les inégalités sociales

58-Si l'on en croit certains, le rôle de l'enseignant comporte plusieurs facettes; en ce qui vous concerne, quelle part attribueriez-vous aux trois rôles suivants :

1-le rôle de transmission des savoirs, des connaissances | __ | __ | __ | %

2-le rôle d'éducateur | __ | __ | __ | %

3-le rôle de travailleur social | __ | __ | __ | %

NB. le total doit faire 100

E2- Questions d'opinion reprises de l'enquête 1994

59-Avez-vous le sentiment que dans la société d'aujoud'hui, la profession d'instituteur est bien considérée

pas considérée du tout | ____ | ____ | ____ | ____ | ____ | ____ | très bien considérée

1 2 3 4 5 6

60-Quels sont les aspects du métier que vous privilégiez aujourd'hui *présenter le carton n°9*

citer les 3 plus importants en les classant | ____ | ____ | ____ |
1 2 3

1-le salaire

2-la perspective de carrière

3-la stabilité de l'emploi

4-le temps libre, les vacances

5-le désir d'enseigner

6-le désir de s'occuper d'enfants

7-la considération qui s'attache à ce métier

8-le fait d'appartenir au service public

9-l'autonomie dans ce travail

10-aucun

61-Pour chacun des points suivants, comment jugez-vous votre situation

réponse sur l'échelle de notation *présenter le carton n°10*

1-l'intéret de votre métier

pas du tout satisfaisant | ____ | ____ | ____ | ____ | ____ | ____ | très satisfaisant

2-le temps libre (loisirs) dont vous disposez

pas du tout satisfaisant | ____ | ____ | ____ | ____ | ____ | ____ | très satisfaisant

3-le niveau des élèves

pas du tout satisfaisant | ____ | ____ | ____ | ____ | ____ | ____ | très satisfaisant

4-la place des enseignants dans notre société

pas du tout satisfaisant | ____ | ____ | ____ | ____ | ____ | ____ | très satisfaisant

5-vos revenus

pas du tout satisfaisant | ____ | ____ | ____ | ____ | ____ | ____ | très satisfaisant

F- Questions signalétiques concernant l'instituteur

62-Sexe 1-homme 2-femme

63-Age | __ | __ | ans

64-Etes-vous instituteur ou professeur des écoles

1-instituteur 2-professeur des écoles

65-Exercez-vous la fonction de directeur (trice) de l'école

1-oui 2-non

66-Depuis combien d'années enseignez-vous dans cette école

nombre d'années scolaires dans l'établissement actuel | __ | __ |

67-Quelle est votre ancienneté professionnelle

nombre d'années d'ancienneté à l'EN | __ | __ |

68-Aviez-vous déjà travaillé (au moins un an) avant de devenir enseignant ?

1-oui 2-non

-Votre situation familiale

69- Situation personnelle 1-vivant seul 2-vivant en couple 3-autres cas

70- Enfants encore à charge 1-oui 2-non

71- de quel niveau est le diplôme le plus élévé que vous possédez ?

1-diplôme inférieur au Bac` 5-diplôme de niveauBac+4, maîtrise

2-Bac 6-diplôme de niveauBac+5 ou plus, DEA, DESS, etc.

3-diplôme de niveau Bac+2, DEUG 7-si autre

4-diplôme de niveauBac+3, licence *-préciser-* .....

72- avez-vous suivi une formation professionnelle :

1-en Ecole normale 2- en IUFM 3-si autre *-préciser-* .....

73-Quelle est, ou quelle a été, la profession de votre père ? (ou de la personne qui vous a élevé)
si retraité, faire préciser la dernière profession exercée

1-agriculteur

2-artisan, commerçant

3-chef d'entreprise

4-cadres et professions intellectuelles supérieurs-sauf enseignant-

5-professeur (lycées, supérieur)

6-professions intermédiaires (technicien, maîtrise, cadre moyen)-sauf enseignant-

7-instituteur et autres enseignants

8-employé

9-ouvrier

10-n'a jamais travaillé

11-non réponse, ne sait pas

74-Aujourd'hui, si vous pouviez, cesseriez-vous d'enseigner comme instituteur ?

1-oui 2-non 3-ne sait pas